

Rédignation de Salomon.

p. 60



BAYALO

Imp. Lemercier, Paris

Et se présenta à ceux qui le cherchaient.

HISTOIRE

DES DUCS

DE BRETAGNE,

RACONTÉE PAR UN PÈRE A SES ENFANTS.

PAR

M^{ME} JULIE DELAFAYE-BRÉHIER,

AUTEUR DES NOUVEAUX PETITS SÉRNAINS, DE ALICÉ OU LA JEUNE SORCIÈRE,
MÈRE DE FAMILLE, LES ENFANTS DES BORDS DU LAC,
DES DEUX FAMILLES, ETC.

On n'est grand qu'autant que l'on est juste.

BOILEAU.

P. C. L.

PARIS,

LIBRAIRIE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE,

P. C. LEHUBY, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE DE SEINE, 33.



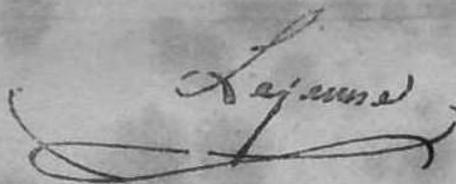
HISTOIRE
DES DUCS
DE BRETAGNE.

Avant de publier l'*Histoire des ducs de Bretagne*, vous désirez savoir ce que j'en pense. Je vous le dirai, Monsieur, sincèrement et en peu de mots. L'ouvrage me paraît bon ; écrit avec concision et simplicité, comme il convient à un livre de ce genre. Il ne peut manquer d'intéresser la jeunesse que l'auteur a eue particulièrement en vue, et si j'en juge par moi-même et par le plaisir qu'il m'a fait éprouver, il recevra partout bon accueil.

La religion et la morale y sont scrupuleusement respectées ; et c'est un grand mérite, aujourd'hui surtout que paraissent tant de publications légères où sont comptés pour rien les principes les plus vénérés, où le langage lui-même ne connaît ni convenances ni contraintes, pourvu qu'on intéresse l'imagination et la curiosité.

Donnez-nous souvent, Monsieur, de ces livres où l'enfance et la jeunesse puissent s'instruire sans péril pour leur foi et leur innocence ; c'est bien mériter de la religion, de la famille et de la société.

Agréez, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués,

A handwritten signature in cursive script, appearing to read 'Lejay', with a decorative flourish underneath.

Chanoine honoraire, professeur à la faculté de théologie.

AVANT-PROPOS.

Un père de famille, ruiné par une longue suite de malheurs, vivait retiré à la campagne dans le département du Finistère, où il était né. Là ses enfants atteignirent l'âge de commencer leurs études; mais la fortune lui étant toujours contraire, il prit la courageuse résolution de les instruire lui-même, en recommençant sa propre éducation à l'aide d'une bibliothèque assez considérable, reste de son opulence passée. Il fit des extraits et des abrégés historiques proportionnés à l'âge et à l'intelligence de ses élèves. Cet aperçu de l'histoire des ducs de Bretagne, que j'offre aujourd'hui à la jeunesse, lui donnera une idée de la manière dont ce père de famille s'y prenait pour intéresser ses enfants à l'histoire de leur pays. Les annales de cette vaste et religieuse province, devenue française depuis

AVANT-PROPOS.

Un père de famille, ruiné par une longue suite de malheurs, vivait retiré à la campagne dans le département du Finistère, où il était né. Là ses enfants atteignirent l'âge de commencer leurs études; mais la fortune lui étant toujours contraire, il prit la courageuse résolution de les instruire lui-même, en recommençant sa propre éducation à l'aide d'une bibliothèque assez considérable, reste de son opulence passée. Il fit des extraits et des abrégés historiques proportionnés à l'âge et à l'intelligence de ses élèves. Cet aperçu de l'histoire des ducs de Bretagne, que j'offre aujourd'hui à la jeunesse, lui donnera une idée de la manière dont ce père de famille s'y prenait pour intéresser ses enfants à l'histoire de leur pays. Les annales de cette vaste et religieuse province, devenue française depuis

plusieurs siècles, méritent d'être étudiées aussi par tous les Français.

Je n'ignore pas que des écrivains distingués ont déjà traité ce sujet ; mais comme l'ouvrage que je présente au public a été spécialement composé pour la jeunesse, je me flatte qu'il ne paraîtra pas tout à fait inutile.

Pour la même raison, je n'ai pas cru devoir multiplier les observations chronologiques, me bornant à mentionner à la suite de chaque sommaire la période de temps durant laquelle se sont passés les événements relatés dans le chapitre.



HISTOIRE

DES DUCS

DE BRETAGNE.

CHAPITRE PREMIER.

Origine et caractère des Bretons. — Les Romains leur font la guerre. — Établissement du christianisme. — Les Bretons prennent parti pour Maxime. — Conan, gouverneur.

Le nom d'Armorique, sous lequel on désignait anciennement la Bretagne, est composé de deux mots celtiques qui signifient *sur mer*. Vous pouvez voir sur la carte que telle est effectivement sa position géographique. L'Océan la baigne de trois côtés, au nord, à l'ouest et au sud, en formant, sur ses rivages semés d'écueils, des golfes, des baies et des rades célèbres, parmi lesquelles celle de Brest est la plus importante. D'anciens auteurs prétendent que ce pays fut toujours connu sous le nom qu'il porte de nos jours, celui d'Armorique n'étant qu'un surnom par lequel on exprimait sa position maritime.

Vous savez que l'Angleterre s'appelle aussi la Bretagne, et que, pour la distinguer de celle du continent,

on y ajoute le titre de *grande*. On a fait des recherches et écrit de longues dissertations pour découvrir qui des deux a imposé à sa voisine le nom qui leur est commun; mais comme la question n'a pas été résolue, je crois que vous vous passerez fort bien d'apprendre ce qui a été dit sur ce sujet.

Quant aux mœurs des premiers habitants de l'Armorique, il vous suffit, pour les connaître, d'étudier celles de nos paysans; elles ont subi si peu d'altération, que d'Argentré, auteur du seizième siècle, qui a écrit une histoire de la Bretagne, les qualifie de *reliques des Gaules*, tant leurs coutumes, leur manière de vivre et leur langage sont empreints d'un vernis d'antiquité qu'on chercherait vainement ailleurs.

Lorsque Jules César fit la conquête de ce pays, l'éclat de ses armes victorieuses subjuga d'abord les Armoricaux; mais ils ne supportèrent pas longtemps la perte de leur liberté, et ne tardèrent pas à se révolter contre les Romains. Ils étaient déjà de riches commerçants, d'habiles et hardis navigateurs; et le siège mémorable que les Vénètes ou habitants de Vannes soutinrent contre César est une des gloires de l'antique Bretagne.

Les Romains y trouvèrent partout puissante et souveraine la religion des druides (ainsi se nommaient leurs prêtres), religion idolâtre comme celle de tous les peuples de la terre, mais sombre et terrible, à laquelle les forêts servaient de temples, et dont les autels, formés d'énormes pierres brutes, telles que vous en avez vu en plusieurs endroits où elles subsistent encore aujourd'hui, étaient fréquemment arrosés de sang humain. Les druides partageaient le sacerdoce avec des femmes appelées drui-

desses, aussi redoutables, aussi impitoyables qu'eux-mêmes. Leurs vainqueurs essayèrent vainement d'alléger le joug effrayant que ces pontifes faisaient peser sur les peuples de la Gaule, en substituant à leur culte sanginaire les gracieuses absurdités de la mythologie grecque qu'ils avaient eux-mêmes adoptées : un pareil triomphe ne devait appartenir qu'à la vraie religion descendue du ciel.

On ne sait pas positivement à quelle époque le christianisme s'introduisit dans l'Armorique; mais le grand nombre de fondations pieuses qu'on y voyait dès le cinquième siècle témoignent qu'il y était depuis longtemps établi. Cependant on ne s'aperçoit guère de l'heureuse influence qu'il aurait dû exercer sur les mœurs de ces nations barbares, si elles en avaient compris la sainteté. Il y eut des vertus individuelles, mais la masse demeura corrompue. Les forêts se peuplèrent de chrétiens, ou dégoûtés du monde, ou fuyant la persécution, qui se réunirent ensemble pour servir Dieu en esprit et en vérité. Il est assurément bien naturel de rechercher la paix et la société de ceux dont l'inclination et les devoirs sont conformes aux nôtres : cependant il est permis de demander si cette passion pour la retraite, qui succéda à l'activité apostolique, n'a pas retardé les progrès de l'esprit régénérateur, en privant le monde de tant d'exemples sanctifiants. N'était-ce pas mettre la lumière sous le boisseau? Le divin Maître, loin de se cacher, allait de lieu en lieu, faisant le bien, mangeant avec les péagers et les gens de mauvaise vie, afin de les convertir. On peut donc supposer que les chrétiens de l'Armorique s'abandonnèrent trop tôt aux douceurs d'une

existence contemplative. Il en résulta qu'au lieu d'aller au-devant des pécheurs, ce furent ceux-ci qui durent les arracher à leur pieuse solitude, comme nous en verrons des exemples dans cette histoire. Le peuple, à demi évangélisé, resta toujours flottant entre la vérité et le mensonge, entre les symboles de sa nouvelle foi et l'ancienne théologie de ses pères, déshonorant la première par une crédulité ridicule, adorant tour à tour le Créateur et des idoles inconnues (*), ce qui fait qu'on le signale encore de nos jours comme le peuple le plus superstitieux de la terre.

Vaincus plusieurs fois par la puissance romaine, les Bretons ne lui furent jamais soumis, et profitèrent de toutes les occasions pour s'affranchir du joug qu'elle leur imposait. L'histoire n'en rapporte cependant rien de remarquable jusqu'à la révolte de Maxime, qui éclata sous le règne de l'empereur Gratien, l'an de grâce 383.

Maxime, né en Espagne, gouvernait l'île de Bretagne pour les Romains. Quelques victoires remportées sur des tribus sauvages lui avaient acquis en même temps l'affection des insulaires et une belle renommée de bravoure. Enflé d'orgueil, se croyant appelé à de hautes destinées, il osa aspirer à l'empire. Ses succès parurent d'abord justifier ses prétentions. A la tête de ses légions séduites, Maxime s'empara des Gaules, et se fit proclamer empereur d'Occident à la place du faible Valentinien, qu'il chassa. Ce dernier ne tarda pas à être vengé par Théodose : Maxime, vaincu dans une bataille, perdit la vie par les mains de ses propres soldats.

(*) Des prêtres de paroisses ont été contraints de faire enlever de vieilles statues d'Isis, parce que les paysans s'obstinaient à leur rendre un culte.

Au nombre des Bretons insulaires qui s'associèrent à l'entreprise de Maxime était Conan, prince d'Albanie, que sa naissance rendait le plus considérable de tous, et qui avait quitté ses biens et son pays pour s'attacher à la fortune de l'ambitieux Espagnol, sans s'inquiéter des suites que pourrait avoir son audace. Maxime, parvenu au trône, récompensa la constance du prince d'Albanie en le nommant duc ou chef des Armoriciens, dignité dans laquelle Conan fut maintenu par Théodose, qui espéra anéantir plus tôt les suites de cette révolte en traitant avec indulgence et douceur les partisans de Maxime.

Ainsi, Conan continua de gouverner au nom de l'empereur la nation au sein de laquelle il s'était fixé avec tous les insulaires qui l'avaient suivi. Un plus grand nombre encore, attirés par l'espoir de jouir d'une paix et d'une sécurité qu'ils ne trouvaient plus dans leur île, où les Pictes et les Scots faisaient des ravages continuels, passèrent la mer pour le rejoindre.

Vous désirez savoir, mes enfants, ce que c'était que ces Scots et ces Pictes qui mettaient en fuite les Anglais de ce temps-là : je vais vous le dire. On nommait Scots une colonie irlandaise établie dès longtemps au nord de l'Écosse et dans les îles occidentales qui la bordent. Les Pictes étaient d'anciens habitants de l'île de Bretagne, qui, n'ayant pu vaincre les Romains ni voulu se soumettre à leur autorité, se réfugièrent dans des montagnes inaccessibles, confondant dans leur haine les étrangers envahisseurs de leur pays et leurs compatriotes subjugués. Leur nom, qui signifie hommes peints, fait supposer qu'ils se tatouaient le corps comme la plupart

des nations sauvages. Ces Pictes et ces Scots s'unirent ensemble pour désoler l'île, et y commirent de si terribles déprédations, que les Romains, ne pouvant les atteindre dans leurs forteresses naturelles, imaginèrent d'élever entre eux et leurs ennemis une longue muraille dont il reste encore des débris.

Cette barrière mit en effet quelque obstacle à l'impétuosité de ces barbares ; mais ils trouvèrent sans doute le moyen de la surmonter, puisque, dès le commencement du second siècle, un grand nombre de familles riches abandonnèrent leur île pour se réfugier dans l'Armorique, où les deux peuples n'en firent bientôt qu'un seul.

Conan gouvernait l'Armorique depuis vingt-six ans, lorsque l'empire romain, assailli de toutes parts, se trouva incapable de protéger plus longtemps ses nombreuses provinces. Le peu de forces qui lui restait suffisait à peine à défendre le territoire sans cesse menacé de sa capitale. Ce moment devint pour les peuples conquis le signal de leur affranchissement. L'Armorique ne fut pas la dernière à secouer un joug qu'elle n'avait subi que par force et toujours à regret ; mais elle le fit avec calme, sans aucune réaction ni violence. Habitée à l'autorité sage et paternelle de Conan, ce fut lui qu'elle choisit pour roi, l'an 409 de Jésus-Christ.

CHAPITRE II.

Efforts des Romains pour recouvrer leur domination. — Salomon succède à Conan. — Le chef de saint Matthieu. — Histoire fabuleuse de Grallon. — Coirentin, évêque de Quimper. — L'indépendance des Armoriciens est maintenue. (Année 444.)

Conan n'avait point ambitionné la royauté, et, constamment fidèle au prince au nom duquel il avait gouverné si longtemps l'Armorique, on n'a aucun sujet de le soupçonner d'avoir soufflé dans cette province le feu de la rébellion ; mais il ne refusa point l'honneur que lui décerna ce peuple, et ne s'occupa plus que du soin de justifier le choix qu'il avait fait de lui. Conan conserva avec prudence celles des lois romaines qui lui parurent convenir aux Bretons, et en créa de nouvelles à mesure que le besoin s'en faisait sentir.

Ces occupations pacifiques furent bientôt remplacées par celles de la guerre. Les barbares, dont les harcèlements avaient amené le jour de l'émancipation de tant de provinces de l'empire, les menaçaient elles-mêmes d'un esclavage plus insupportable que celui des Romains. Conan, devenu roi, se mit d'abord en mesure de les repousser. L'attention qu'il eut de s'attacher les Bretons insulaires qui vinrent chercher près de lui un refuge, en leur accordant de bons établissements, lui fournit promptement une armée nombreuse. Des hommes armés pour la défense de leurs foyers, de leurs terres, de leur liberté, conduits par un roi juste qu'ils

se sont choisis eux-mêmes, ne sont pas faciles à vaincre. Ceux-ci, d'ailleurs, n'étaient point amollis par l'excès de la civilisation; ils avaient conservé généralement les mœurs agrestes aussi bien que le langage des Celtes, leurs ancêtres, et disaient d'eux-mêmes ces mots que leurs descendants répètent encore aujourd'hui avec orgueil :

Je suis un homme dur de l'Armorique.

Ils contraignirent les barbares à se retirer de leur pays, dont la tranquillité, troublée un moment par leur agression, commençait à se rétablir, quand un nouvel ennemi les obligea à reprendre les armes.

Les empereurs romains, délivrés pour un temps de leurs farouches ennemis, non par la valeur de leurs légions, mais par de riches tributs honteusement prodigués, essayèrent de ressaisir la domination qu'ils exerçaient sur les Armoricaïns. Leur orgueil ne pouvait souffrir qu'on s'accoutumât à se passer de leur protection, ni que d'anciens sujets traitassent avec eux comme de puissance à puissance; mais la liberté est un fruit dont les nations ne goûtent point impunément. La résistance des Bretons fut invincible; et les empereurs, perdant l'espoir de les réduire, prirent la prudente résolution de les recevoir pour alliés, de peur qu'ils n'allasent grossir les rangs de leurs ennemis. Un traité fut conclu entre Conan, roi des Bretons, et le préfet des Gaules, nommé Exupérantius. Ce fut le dernier acte important de la vie du chef breton, qui régna onze années. L'histoire ajoute que Conan eut deux femmes et

un grand nombre d'enfants, dont aucun cependant ne lui succéda, puisque sa dignité passa à Salomon, son petit-fils.

Salomon est connu aussi sous les noms de Gicquel, Guitol, Vitol, Vitric, qui, malgré le peu de ressemblance qu'ils paraissent avoir entre eux, sont, dit-on, le même nom dans des dialectes différents. Il vous est facile d'imaginer, mes enfants, quelle confusion a dû jeter sur l'histoire des premiers rois bretons cette diversité de noms attribuée au même personnage, car presque tous offrent la même singularité. Afin d'éviter l'embarras que cela vous causerait peut-être, je vous préviens que je ne ferai mention de chaque prince que sous la dénomination la plus connue et la moins barbare qu'il a portée dans son propre pays.

Ami de la paix, Salomon, afin de l'entretenir dans ses États, se hâta de renouveler avec l'empereur Honorius le traité d'alliance signé par Conan; et, pour donner aux Bretons un exemple propre à consolider la bonne harmonie qu'il désirait voir régner entre les deux peuples, il se maria avec la fille d'un patrice romain. On désignait ainsi une dignité instituée par Constantin le Grand, le premier empereur chrétien qui s'assit sur le trône des Césars. C'était la plus élevée, après celle du souverain et de son successeur désigné.

Sous le règne de Salomon, des marchands revenant d'Égypte apportèrent en Bretagne la tête, ou, comme on disait alors, le chef de l'apôtre saint Matthieu, dont ils firent présent au roi. Salomon reçut la relique avec une pleine confiance, et la fit déposer avec pompe dans la ville de Saint-Pol de Léon.

Mais ce qui fait le plus d'honneur à son règne, ce fut l'abolition d'une coutume abominable, qui autorisait le créancier à vendre à son profit les enfants de son débiteur insolvable. Une pareille loi démontre bien la corruption du cœur humain, car elle n'était point particulière à tel ou tel peuple. Tout injurieuse qu'elle est à la nature, on la voit en vigueur parmi plusieurs nations de l'antiquité, et jusque chez les Juifs eux-mêmes, auxquels la connaissance du vrai Dieu aurait dû imprimer plus de moralité à leurs institutions. On lit dans le deuxième livre des Rois que le prophète Élisée fit un miracle en faveur d'une veuve dont le mari était mort insolvable, pour lui conserver ses enfants, qu'un dur créancier menaçait de l'esclavage.

L'abolition d'une loi si injuste aurait dû mériter à Salomon l'amour et la reconnaissance de son peuple : cependant il est probable qu'elle le conduisit à sa perte. Les riches, mécontents d'une réforme qui les privait d'un droit oppressif, se soulevèrent contre leur souverain, et lui donnèrent la mort. L'endroit où il fut tué porte encore parmi le peuple le nom celtique de *Mezer Saluum*, martyr de Salomon. Si telle fut en effet la cause de sa fin violente, on peut le regarder comme un martyr de l'humanité.

Le trône ensanglanté du petit-fils de Conan fut offert à Grallon, son grand-oncle, qui l'accepta, ce qui, joint à l'impunité dont il laissa jouir les meurtriers, le fit violemment soupçonner d'être leur complice. Ce Grallon, né dans l'île de Bretagne, avait aussi embrassé le parti de Maxime, et passé avec lui sur le continent. Beau-frère de Conan, il en avait reçu de grandes terres

dans le pays des Ossidiniens, aujourd'hui le Léonais; et plus tard le roi Salomon y ajouta le comté de Cornouailles, dont la ville principale était Kimper ou Quimper. Grallon est resté l'un des princes les plus populaires de l'ancienne Bretagne, et vous êtes peut-être surpris de m'entendre parler sérieusement du héros de tant de récits fabuleux auxquels se plaisent nos villageois? Il est cependant très-vrai que ce roi Grallon, dont le nom est mêlé à tant de fables, parce qu'on lui attribue sans discernement tout ce qui paraît d'une origine inconnue, a été le troisième roi des Armoricains.

Commençons par la légende qui le concerne. Dans le vaste emplacement qu'occupe aujourd'hui la mer, dans la baie de Douarnenez, florissait à cette époque la fameuse ville d'Is, capitale du roi Grallon; il avait pour fille Dahut, princesse d'une rare beauté, mais dont la conduite peu édifiante scandalisait les gens de bien, et qu'en père trop indulgent Grallon ne réprimait point comme il l'aurait dû. Un saint personnage se présente devant lui, lui reproche sa criminelle complaisance, et lui déclare que Dieu va détruire sa capitale. Grallon épouvanté monte à cheval, et se hâte de prendre la fuite, ayant sa fille en croupe; mais c'était précisément cette fille coupable que la colère du ciel poursuivait. Quelle que soit la vitesse du coursier, les vagues tumultueuses allaient l'atteindre, lorsqu'une voix supérieure à la tempête ordonne au roi d'abandonner sa fille. Soit par accident, soit par générosité, la princesse se précipite en bas du cheval, et tombe dans la mer à l'endroit qu'on appelle Poul-Dahut. La tempête se calme

au préjudice de son neveu. Guillaume des Roches, entre autres, mécontent de l'influence que le roi Philippe prenait sur le jeune duc, avait abandonné le service de son souverain pour celui de Jean. Profitant de la connaissance qu'il avait des lieux et des personnes, ce déloyal seigneur proposa au roi d'Angleterre de le rendre maître de la ville et des assiégeants, sans en excepter son neveu, s'il voulait lui promettre de n'attenter ni à la vie ni à la liberté de personne. Les serments ne coûtaient rien à un monarque accoutumé à se faire un jeu du parjure. Il promit tout ce qu'on voulut. Les imprudents guerriers, surpris au milieu de leur sommeil, se trouvèrent un matin prisonniers des Anglais, ainsi que le duc de Bretagne. Avertis par Guillaume des Roches, ils croyaient n'avoir à redouter que la honte : Jean ne les laissa pas longtemps dans l'erreur. Vingt-deux des plus distingués furent conduits dans le château de Corf, où on les laissa mourir de faim : horrible conduite, qui ne faisait que trop prévoir ce que le monstre réservait à son neveu. Cependant il le traita d'abord moins cruellement que les autres ; il le confia à la garde d'un honnête gentilhomme de Falaise, nommé de Brense, qui non-seulement se conduisit respectueusement à son égard, mais qui conçut même de l'affection pour son jeune captif.

Guillaume des Roches, désespéré d'avoir livré tant de victimes à la cruauté d'un tyran sans foi, inquiet du sort réservé à son souverain, qu'il se repentait maintenant d'avoir trahi, osa reprocher à Jean la violation de ses promesses, et réclamer en leur nom la liberté d'Arthur. Jean ne lui répondit que par des menaces ; il donna même des ordres secrets pour le faire mourir, impatient

de se délivrer d'un homme dont la seule vue le forçait à rougir de son parjure. Prévenu à temps du péril, des Roches lui échappa heureusement, et se réfugia à la cour de Philippe, n'osant reparaitre en Bretagne après les malheurs qu'il y avait causés.

Captif depuis une année, Arthur attendait inutilement sa délivrance de la médiation de Philippe, qui continuait de faire la guerre à Jean, sans paraître s'inquiéter beaucoup du sort de son gendre. Le duc n'avait pas vu son oncle, et sa captivité chez de Brense n'avait rien de rude ni d'alarmant ; mais l'ennui et le chagrin ne s'emparèrent pas moins de son âme. Il pensait à sa sœur, depuis si longtemps privée de sa liberté ; et, redoutant qu'un pareil malheur ne lui fût aussi réservé, il ne pouvait s'empêcher de répandre des larmes, faiblesse bien excusable dans un prince de quinze ans. De Brense s'aperçut de sa mélancolie, et de l'impuissance des consolations qu'il s'efforçait de lui faire goûter. Il appréhenda que sa santé n'en fût sérieusement compromise, qu'il ne vint à mourir dans son château, et que cet événement ne soulevât contre lui d'infâmes soupçons.

Plein d'inquiétude, il alla trouver le roi Jean, alors en Normandie, et le supplia de mettre un terme à la captivité de son neveu. « S'il vous ennuie de le garder, messire, répondit Jean, aussi suis-je de le savoir dans votre château : mais de le remettre en liberté, pour qu'il aille se joindre à mes ennemis, cela ne se peut. — Il mourra donc de chagrin, monseigneur ; car, en vérité, son corps dépérit tous les jours. — Plût à Dieu, reprit vivement le roi ; mais ne le croyez pas : la jeunesse ne défaille pas pour si peu. Avec un peu d'aide, à la bonne heure. Es-

père. De nouvelles intrigues, le repentir peut-être, éleva à sa place un fils de Salomon.

CHAPITRE III.

Evêques belliqueux vainqueurs des Pictes. — Déplorable situation des Bretons insulaires. — Ils veulent se donner un roi. — Prudence d'Andren. — Vengeance d'Aétius. — Ezech et Eusèbe. (Année 470.)

L'île de Bretagne continuait à être la proie des Pictes et des Scots, auxquels s'étaient joints des pirates nommés Saxons. Tour à tour et sans relâche ils désolaient ces malheureux insulaires, exerçant leurs brigandages avec d'autant plus de hardiesse, que les légions romaines, rappelées en Italie, n'étaient plus là pour les réprimer. Au lieu de se réunir contre l'ennemi commun, les habitants, divisés entre eux, semblaient s'étudier à compléter leur ruine. Ils avaient perdu sous le joug des Romains l'ardeur guerrière qui distinguait leurs ancêtres; et quand le désespoir eut ranimé leur courage, ils manquaient de chef pour les diriger.

Deux évêques venus en Angleterre pour y combattre l'hérésie pélasgienne, qui y faisait de grands progrès, touchés de la situation de ce peuple, réduit à n'habiter que des antres et des cavernes, entreprirent de relever son courage abattu. Eux-mêmes se mettant à la tête des plus aguerris, ils remportèrent sur les Pictes une victoire si complète, qu'ils se retirèrent en désordre dans

leurs montagnes, et les insulaires en furent délivrés pour quelque temps; mais, privés du secours de ces chefs énergiques, les Bretons, qui n'avaient rien fait pour consolider leur avantage, ne tardèrent pas à retomber dans la même détresse. Leurs villes n'offraient plus que des ruines; toute trace de culture avait disparu des campagnes; ils ne subsistaient que de chasse et de pêche, se replongeant ainsi dans la vie précaire et sauvage d'où la civilisation romaine les avait tirés quelques générations auparavant.

Ce peuple infortuné, ne pouvant supporter plus longtemps sa misère, implora enfin le secours des Romains. Aétius en était alors le général le plus illustre; le monde entier retentissait du bruit de ses exploits; son nom servait de boulevard à l'empire. Ce fut à lui que les Bretons insulaires eurent recours; ils lui exposèrent leur situation dans une lettre touchante.

« Les barbares, écrivaient-ils, nous poussent vers la mer, et la mer à son tour nous repousse vers les barbares. Si nous fuyons pour éviter le glaive, nous tombons dans l'abîme, et, quelque parti que nous prenions, la mort se présente seule à nos regards épouvantés. »

Voilà le langage humble et plaintif que faisaient entendre, il y a quatorze ou quinze siècles, les habitants de cette Angleterre aujourd'hui si puissante et si fière. Quels changements le temps amène avec lui! Nous-mêmes, nous ressemblons aussi peu aux Armoricaïns de cette époque qu'aux peuples les plus reculés de l'Asie. Dieu seul reste l'immuable témoin des révolutions des âges. Il faut reconnaître toutefois que ces ré-

volutions sont plus apparentes que réelles. Les formes se modifient, mais ce sont les mêmes passions qui s'agitent; nous en aurons la preuve tout à l'heure.

Le général romain ne fut point insensible aux maux des Bretons insulaires; mais les embarras de l'empire étaient tels, qu'il ne put leur accorder aucun secours, et qu'il ne les consola que par de vagues promesses. Dans cette extrémité, les Bretons envoyèrent proposer au roi des Armoricains de régner sur eux, à la seule condition de les délivrer de leurs ennemis.

Ce roi, nommé Audren, fils de Salomon, se souvenait de la mort violente de son père, et, victime lui-même des révolutions, n'aspirait qu'à terminer paisiblement son règne. Il réfléchit mûrement aux suites qui pouvaient résulter de cette augmentation de puissance : une guerre obstinée avec les Pictes, les Scots et les Saxons, la jalousie des Romains, les divisions intestines des insulaires, lui apparurent à la fois comme des obstacles insurmontables, et le décidèrent à refuser le sceptre qu'on lui offrait. Cependant il n'abandonna pas un malheureux pays qui avait été celui de ses ancêtres, et y fit passer deux mille soldats sous le commandement de son frère Constantin.

Ce prince, doué de courage, se montra digne de sa mission. Il rassembla autour de lui toute la jeunesse de l'île, fit passer dans leur cœur la confiance qui remplissait le sien, et les conduisit à la victoire. Battus en diverses rencontres, les ennemis furent contraints à leur tour de fuir et de se cacher. Les Bretons, pour prix d'un si grand service, reconnurent Constantin pour leur roi.

Audren n'avait pas dissimulé à son frère les motifs qui l'engagèrent à repousser ce dangereux honneur, cherchant ainsi à prévenir l'ambition du jeune prince; mais l'appât d'une couronne lui fit oublier les sages recommandations de son frère. Constantin l'accepta.

La prévoyance d'Audren ne tarda point à être justifiée. Aétius, piqué du secours qu'il avait envoyé aux Bretons, et de ce que ceux-ci, en se donnant un roi, s'étaient séparés de l'empire, accusa Audren de vouloir régner sous le nom de son frère, et engagea Eocharic, roi des Alains, à lui faire la guerre.

Remarquez bien, mes enfants, à quels excès peuvent s'abandonner les meilleurs esprits, lorsqu'ils se laissent dominer par leurs passions. Aétius était un grand homme, et même un homme de bien : pouvait-il s'offenser avec justice du recours que les Anglais eurent à leurs voisins, après qu'il leur eut déclaré lui-même son impuissance, et Audren méritait-il ses reproches pour s'être montré sensible à leurs maux? Néanmoins, pour satisfaire un ressentiment si peu fondé, le général romain n'hésita pas à vouer tout un peuple à une guerre d'extermination, comme la faisaient les nations barbares. L'Armorique se croyait perdue, lorsque Dieu, qui domine et dirige tous les événements, la sauva, en envoyant la mort à Eocharic. Ce roi des Alains, si menaçant et si terrible, vaincu peut-être par le dérangement de quelque viscère, ou par une gouttelette de sang, délivra les Bretons du plus grand des périls.

Affranchie désormais de la dépendance de ces fiers Romains, dont les prétentions avaient si longtemps fatigué le monde, l'Armorique avait pris son rang parmi les

rent par s'emparer de quelques places, et se portèrent aussitôt sur la ville de Nantes, où Montfort se tenait renfermé. On savait qu'il avait peu de troupes : aussi l'espoir de terminer promptement la guerre en le faisant prisonnier décida Charles de Blois à pousser le siège avec vigueur.

La situation de Montfort n'était rien moins que rassurante. La ville, bien fortifiée, lui permettait, à la vérité, de s'y maintenir jusqu'à l'arrivée du secours promis par l'Angleterre; mais les habitants, effrayés à la vue des forces qui environnaient leurs murailles, et redoutant la colère du roi, dont ils voyaient dans Charles le parent et le favori, parlèrent aussitôt de se rendre. Montfort eut recours aux prières et aux caresses pour obtenir d'eux qu'ils le secondassent pendant un mois seulement. « Si au bout de ce temps, leur dit-il, je ne suis pas secouru, ou si je ne réussis pas à faire lever le siège, j'abandonnerai la ville, et vous laisserai libres d'agir à votre volonté. » Montfort était aimé; la crainte seule parlait en faveur de son rival. L'affection l'emportant cette fois dans le cœur des Nantais, ils consentirent à reprendre les armes. Quelques avantages les encouragèrent même à tenter des sorties qui leur réussirent, sans avancer beaucoup leurs affaires, parce que leurs ennemis, plus nombreux, réparaient aisément leurs pertes, tandis qu'eux allaient toujours en s'affaiblissant. Ils recommencèrent à parler de se rendre.

Averti de leurs dispositions, et désespérant de recevoir assez tôt le renfort qui lui était nécessaire, Montfort ne voulut pas attendre que les mécontents de la ville le livrassent à ses ennemis; et il prenait déjà la résolution

de traiter avec le duc de Normandie, lorsque des cris de rage et des clameurs plaintives frappèrent ses oreilles : trente têtes fraîchement coupées venaient d'être jetées par-dessus les murs de la ville. Elles appartenaient à de malheureux prisonniers qu'on avait eu la cruauté de traiter ainsi, pour épouvanter leurs concitoyens. En effet, la consternation devint extrême dans toute la ville. Des femmes échevelées la remplissaient de leurs gémissements. « Qu'avons-nous besoin de prendre parti dans ces querelles? criaient hautement les bourgeois exaspérés. Que nous importe d'être gouvernés par Montfort ou par Charles de Blois, nous, citoyens paisibles, que nous risquons ainsi notre vie et notre fortune? Ce que nous avons de mieux à faire, c'est de reconnaître les droits du plus fort. » Ces propos, et d'autres plus séditieux encore, ne permirent pas au comte de délibérer plus longtemps. Il demanda à se rendre au duc de Normandie, et traita avec lui à des conditions qui lui assurèrent la vie et la liberté; mais, malgré la parole du prince, Montfort, conduit à Paris, fut renfermé dans la tour du Louvre.

CHAPITRE XXVIII.

Energie de la comtesse de Montfort. — Sa harangue aux habitants de Rennes. — Elle se retire à Hennebont, et fortifie cette ville. — Charles de Blois vient l'assiéger. — Activité et courage de Jeanne de Flandre. — Déception. — Arrivée de la flotte d'Edouard. — Levée du siège de Hennebont. (Année 1342.)

Cette violation des lois de la guerre parut à Philippe le plus sûr moyen de terminer une lutte qui menaçait de

nations libres. On vit les empereurs accepter, rechercher même son alliance pour combattre Attila, leur ennemi commun.

Après le règne sage et glorieux du roi Audren, l'histoire nomme deux princes dont elle ne rapporte guère que des fondations religieuses. Le premier, Érech, fils d'Audren, fit la guerre à quelques pirates saxons qui s'étaient emparés de quelques petites îles sur la Loire. Il réussit d'abord à les en chasser; mais, soit qu'il les eût imprudemment poussés au désespoir, soit qu'ils l'eussent à dessein attiré dans un piège, ils le vainquirent à leur tour, et le forcèrent à reprendre honteusement le chemin de ses États.

On ne sait à quel titre Eusèbe succéda à Érech, s'il était un prince légitime ou un usurpateur. Ce qui rendrait assez probable cette dernière supposition, c'est le reproche qu'on lui fait d'avoir été cruel, vice ordinaire des princes qui apportent sur le trône des droits contestés. Ils croient lire, sur le front de ceux qui les environnent, des pensées et des projets qui leur sont hostiles. Ce qu'il y a de certain, c'est que sa famille n'hérita point de sa puissance. Ce fut Budic, second fils d'Audren et frère puîné du roi Érech, qui régna après Eusèbe.

CHAPITRE IV.

Conquêtes de Budic. — Son alliance avec les Francs. — Perfidie de Clovis. — Il s'empare de l'Armorique. — Hoël recouvre ses États. — Ses fils les partagent. — Hoël II et Canao. (Année 547.)

Après la mort d'Érech, le prince Budic se réfugia en Angleterre, où régnait toujours son oncle Constantin, probablement pour se soustraire aux poursuites ou aux soupçons de l'usurpateur Eusèbe. Ce fut là que les Armoriciens, se souvenant du sang d'Audren, l'allèrent chercher pour régner sur eux; mais quoiqu'il eût pour lui la majorité de la nation, il éprouva qu'un changement de dynastie laisse toujours des semences de division et de troubles, qui imposent aux princes des soins laborieux. Au lieu qu'Érech n'eut qu'à s'asseoir paisiblement sur le trône de son père, Budic dut premièrement le conquérir; obligation, au reste, qui tourne presque constamment à la gloire d'un monarque. Budic toutefois ne jouit pas longtemps en paix du fruit de ses travaux, comme nous l'allons voir.

Il avait pour voisin un héros fameux dans l'histoire par ses conquêtes, sa férocité, et parce que, le premier des rois francs, il embrassa le christianisme, s'il est permis d'honorer de ce nom une profession tout extérieure, qui ne sanctifie point la vie et laisse au cœur tous ses penchants vicieux. Telle fut la religion de Clovis. Il venait de succéder à Childéric son père, et avait remporté de nombreuses victoires sur les Romains. Fier de ces avantages, il osa méditer la conquête entière des

Gaules, passa la Loire, et ravagea les terres de l'Armorique. Les Bretons attaqués réunirent toutes leurs forces pour se défendre, et se conduisirent si vaillamment, que Clovis, désespérant de les réduire par la voie des armes, leur offrit la paix et son alliance. Vous le savez, mes amis, la franchise caractérise le Breton. Budic, instruit de la prétendue conversion du roi des Francs, crut pouvoir se fier à un allié devenu son frère dans la foi. Pendant quelque temps en effet leur union parut assurée, les deux peuples la cimentèrent par des mariages; mais le démon de l'ambition n'avait point abandonné l'âme de Clovis. La monarchie universelle, ce rêve de tous les conquérants, était déjà celui de ce roi sauvage. Pour le réaliser, il immola les princes qui lui faisaient obstacle, sans épargner ses plus proches parents, les uns par la violence, les autres par la perfidie. Le vaillant et confiant Budic fut de ce nombre; il paraît avoir succombé aux embûches de son allié. La plupart de ses enfants, ou périrent comme lui, ou se dispersèrent pour éviter les persécutions du tyran.

Clovis, ayant privé l'Armorique de ses chefs, crut pouvoir s'en emparer sans résistance; mais il se trompa, et ne réussit enfin à s'en rendre maître qu'avec le secours des Frisons. Il dépouilla de leurs biens les partisans de Budic pour enrichir les soldats qu'il avait à sa solde, et mit dans toutes les places des garnisons françaises. Après sa mort, son fils Childebert, auquel l'Armorique échut en partage, continua de la gouverner par la terreur, comme avait fait son père.

Cette violente usurpation décida le prince Hoël, fils aîné de Budic, à quitter l'Angleterre, où il vivait depuis

la mort de son père, pour venir proposer aux Bretons de recouvrer par lui leur indépendance. Les guerres dénaturées que se faisaient entre eux les enfants de Clovis lui parurent propres à favoriser son entreprise. Il avait pour l'encourager l'exemple de Budic, son père: comme lui chassé du trône par un usurpateur, il espérait y remonter comme lui.

Les seigneurs bretons, dont les griefs étaient les mêmes que ceux d'Hoël, s'unirent volontiers à ce prince courageux. Leurs premières victoires sur les Frisons donnèrent une telle réputation à leurs armes, que l'épouvante se mit parmi les garnisons françaises chargées de la défense des places fortifiées; elles se rendirent à mesure que Hoël se présenta, et bientôt, maître de tout son royaume, il put restituer à leurs légitimes possesseurs les biens dont Clovis avait gratifié ses partisans.

Le nom de Hoël, mes enfants, resta en grande vénération parmi son peuple, non-seulement parce qu'il fit heureusement la guerre, mais parce que cette guerre était juste, qu'elle avait pour but de délivrer la nation d'une tyrannie étrangère, et qu'il ne profita de ses victoires que pour rendre à ses amis leur héritage paternel, avant de s'occuper lui-même de ses propres intérêts.

On regrette qu'un prince si estimable ait manqué de politique, c'est-à-dire de cet esprit de prévoyance si nécessaire à ceux qui gouvernent pour assurer la paix et la prospérité des États. On ne peut attribuer qu'à un défaut de lumières l'imprudence que commit Hoël de partager son royaume entre ses fils, au lieu de décerner la couronne à un seul, comme cela se pratiquait com-

munément. A la vérité, l'aîné, Hoël II, lui succéda dans sa dignité de chef, ainsi que le méritait d'ailleurs la part qu'il avait prise aux conquêtes de son père; mais son héritage, fort restreint, ne méritait plus le titre de royaume, et ne le mettait plus en état de repousser les entreprises d'un voisin puissant.

En agissant de la sorte, Hoël I^{er} n'avait sans doute cherché qu'à maintenir la paix et l'union dans sa famille, à prévenir entre ses membres tout esprit de rivalité; mais il arriva tout le contraire. Ces jeunes princes, égaux en puissance, ne se contentèrent pas de leur partage; ils voulurent dominer, et devinrent ennemis les uns des autres, au lieu de se soutenir mutuellement. Le plus méchant d'entre eux, Canao, enviait à Hoël son titre de chef de sa famille, que lui valait la supériorité de son âge; et cette criminelle jalousie le conduisit à tous les forfaits.

Il invita son frère à une partie de chasse pendant laquelle il le tua. Il força ensuite sa veuve à l'épouser. Vous êtes sans doute indignés de ce que la femme du malheureux Hoël ait pu se résoudre à devenir celle de son meurtrier, et vous pensez que son devoir était de préférer la mort à cette infamie; mais peut-être cette infortunée princesse n'avait-elle que ce moyen de sauver les jours du jeune Judual, son fils, que le sanguinaire Canao tenait en sa puissance. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il se contenta de l'éloigner de la Bretagne, au lieu de le sacrifier comme son père, dont il pouvait devenir un jour le vengeur. Puisque Canao ne le fit pas, il faut qu'il ait eu quelque motif pour épargner la vie de cet enfant, motif dont on ne peut faire honneur à ses

remords, car nous le verrons persévérer dans le crime, et faire périr deux autres de ses frères.

CHAPITRE V.

Macliau persécuté par son frère. — Parti qu'il prend pour lui échapper. — Avilissement de Canao. — Judual repaît. — La Bretagne partagée. — Aventures de Chramne. — Sa mort. (Année 560.)

Un dernier crime restait à commettre à Canao pour qu'il se trouvât seul possesseur des États de Hoël I^{er}. Son frère Macliau jouissait encore de la part que son père lui avait assignée. Le cruel Canao n'hésita pas à s'emparer de sa dernière victime, dont la mort était déjà résolue, lorsque Félix, évêque de Nantes, aussi distingué par sa naissance que par ses vertus, se déclara le protecteur de Macliau. Les ministres de la religion étaient assez généralement respectés dans ces siècles d'ignorance et de barbarie, ce qui leur donnait une influence heureusement employée à combattre l'âpreté des mœurs. Félix obtint de Canao la vie et la liberté, mais non sans se soumettre avec serment aux dures conditions qui lui furent imposées de se dépouiller lui-même de tout ce qu'il possédait.

J'aime à voir, mes amis, la juste horreur que la conduite de Canao vous inspire. Tendrement attachés les uns aux autres, vous ne pouvez concevoir qu'un frère devienne le cruel ennemi de son frère: cependant, vous

l'ignorance ou la mauvaise volonté de ses prédécesseurs auraient pu porter atteinte. Il se rendit ensuite à la cathédrale pour y passer la nuit en prières. Le lendemain il fut armé chevalier par Olivier de Clisson, et lui-même conféra immédiatement cet honneur à ses deux frères Arthur et Gilles, si petits encore qu'ils ne pouvaient se tenir seuls à cheval. Les comtes et les barons le revêtirent du manteau ducal; on ceignit son front du cercle d'or, et il assista à la messe, tenant à la main une épée nue.

En hâtant l'accomplissement de ces actes de souveraineté, le but de la duchesse était de disposer plus librement d'elle-même. Henri IV, roi d'Angleterre, ayant eu occasion de voir cette princesse, avait conçu pour elle une grande estime, et lui fit l'offre de sa main dès qu'il apprit qu'elle était veuve. Jeanne de Navarre ne refusa point de monter sur l'un des plus beaux trônes de l'Europe. Elle espérait emmener avec elle sa jeune famille; mais elle y trouva plus de difficultés qu'elle ne pensait.

Malgré le mauvais succès de ses premières tentatives, la France, qui ne voulait pas que les jeunes princes bretons passassent en Angleterre, envoya de nouveau le duc de Bourgogne en Bretagne pour les réclamer. Les états, auxquels les fautes du règne précédent avaient appris les graves inconvénients d'une éducation étrangère, préférant remettre leur duc à un prince français plutôt que de le voir partir avec sa mère, accueillirent favorablement le Bourguignon, qu'accompagnaient ses deux fils, les comtes de Nevers et de Rethel. Quoique contrariée, la duchesse les reçut aussi d'un air gra-

cieux et avec beaucoup de magnificence, se flattant peut-être qu'ils se retireraient sans accomplir leur mission. Mais le duc de Bourgogne s'y prit avec tant d'adresse, il distribua si à propos des présents à la famille ducal, qu'il gagna la confiance et l'affection de tous ses membres. Il emmena avec lui les trois princes, après avoir juré de remplir fidèlement à leur égard les devoirs de tuteur, et de ramener le duc dans ses États lorsqu'il serait parvenu à sa majorité. Comme il n'est pas fait mention de Richard dans ce voyage, il est présumable que le quatrième fils de Jean IV était encore trop faible pour suivre ses frères: quant aux princesses Blanche et Marguerite, leurs sœurs, elles passèrent avec leur mère en Angleterre.

Les princes trouvèrent à la cour du duc de Bourgogne la protection qu'ils avaient droit d'attendre d'un ancien ami de leur père, d'un tuteur bien intentionné. Rien ne fut négligé pour leur éducation, qui consistait alors à leur enseigner les exercices militaires, sans lesquels un prince ne pouvait passer pour accompli, quelque science qu'il eût d'ailleurs. La suite de la vie de Jean V et de ses frères, dont l'un, Arthur, duc de Richemont, devint connétable de France, donne une idée favorable de celui qui s'était chargé de leur jeunesse, quoique les Bretons lui aient reproché d'avoir abusé de son influence sur le jeune souverain, pour obtenir de lui des engagements contraires aux privilèges de son duché.

Déclaré majeur à l'âge de quinze ans, Jean retourna dans ses États, où son tuteur, redoutant son inexpérience, lui donna le sire de Laval pour curateur, et dressa lui-même l'état de sa maison. Les règlements

vous en souvenez, un fratricide fut le premier crime qui ensanglanta la terre. Hélas ! c'est avec raison que l'Esprit-Saint nous exhorte à veiller sur notre cœur, puisqu'il n'est pas de mauvaise passion qui ne puisse s'y glisser et s'en rendre maîtresse. A mesure que nous avancerons dans cette histoire, vous verrez de tristes exemples du peu de force qu'opposent les liens du sang à l'ambition ou à la vengeance ; mais, quelque éloignement que nous ressentions pour ces crimes, n'allons pas pour cela nous croire meilleurs que ceux qui les ont commis ; prions humblement le Seigneur de nous mettre à l'abri des tentations auxquelles ils ont succombé.

Macliau se retira dans la maison d'un seigneur appelé Comaner, où il eut le loisir de déplorer sa malheureuse destinée et l'injustice de son frère : mais soit que, ne regardant pas comme obligatoire le serment que la violence lui avait arraché, il fit quelque tentative pour rentrer dans ses biens ; soit que l'esprit inquiet de Canao lui en supposât seulement le projet, le tyran regretta de lui avoir rendu la liberté, et l'envoya chercher dans son asile.

Comaner, averti de ce dessein, n'osa braver ouvertement sa puissance ; mais, ne voulant pas non plus lui abandonner lâchement sa victime, il eut recours à un artifice assez ingénieux : il cacha Macliau dans un tombeau vide, et y conduisit les envoyés du roi, en leur disant :

« Le prince n'est plus, et voici sa sépulture ; Canao n'a plus rien à redouter de son frère. »

Trompés par ces paroles, les agents du tyran s'en

retournèrent après avoir bu et mangé sur la pierre du tombeau, ajoute la chronique : singularité de mœurs assez remarquable pour qu'on en fasse mention.

Macliau, craignant que le stratagème de son hôte ne pût échapper longtemps à la vigilance de Canao, et qu'il ne l'exposât à sa vengeance implacable, abandonna immédiatement la maison de son ami, et prit l'unique moyen qui lui restait d'échapper à la mort que son frère lui destinait : il se sépara de son épouse, entra dans les ordres, et parut avoir renoncé à tous les intérêts de ce monde.

Canao haï, mais craint, se crut désormais délivré de tous ceux dont les droits lui faisaient ombrage, et rien ne semblait devoir l'empêcher de recueillir le fruit de ses crimes. Aussi mauvais prince que frère dénaturé, il sacrifia l'indépendance de son pays au désir de s'assurer la protection de Childebart, s'appliquant à établir partout l'autorité du fils de Clovis, comme s'il n'eût été lui-même que son lieutenant. Aussi jamais usurpation ne parut plus solide que la sienne ; mais la Providence, qui se plut dans tous les temps à déjouer les desseins des hommes pervers, et à confondre par de faibles moyens leurs trames les mieux ourdies, suscita un vengeur au fils de l'infortuné Hoël II.

Un évêque de Dol, nommé Samson, profita de la faveur dont il jouissait auprès du roi Childebart pour plaider la cause de Judual, fils de Hoël II, que son oncle Canao avait exilé en France. Il peignit le malheur de ce jeune prince, privé à la fois de ses parents, de ses biens et de sa patrie, et réussit tellement à intéresser le roi franc en sa faveur, qu'il obtint la permission de le ra-

mener avec lui en Bretagne. Plusieurs considérations politiques semblaient cependant devoir s'y opposer, puisque Childebert avait de graves motifs pour ménager un prince toujours prêt à lui sacrifier les droits de sa nation, et que le retour de Judual parmi les anciens partisans de son père pouvait exciter une guerre civile. L'habile prélat sut triompher de ces difficultés; il promit que le jeune prince ne troublerait point le règne de Canao, si de son côté Canao permettait à son neveu de vivre en paix.

Effectivement, tant que dura la vie de Childebert, Judual, fidèle à ses engagements, mena l'existence d'un simple particulier, et n'essaya jamais ni de venger le meurtre de son père, ni de recouvrer ses droits; mais les Bretons, dont il était d'autant plus aimé qu'ils avaient une juste aversion pour le criminel Canao, se pressaient à l'envi autour de Judual, et lui composaient volontairement une cour plus brillante et plus nombreuse que celle du tyran. Ils firent davantage pour lui; car, en dépit des efforts et des menaces de Canao, ils le remirent en possession d'une partie de ses domaines.

Grâce aux changements qu'apporta dans les affaires la mort de Childebert, Judual se vit en état de profiter des bonnes dispositions de ses compatriotes pour essayer de reconquérir sa couronne. Il était soutenu par Clotaire, qui, ayant survécu aux autres fils de Clovis, régnait seul maintenant sur ses vastes États. Judual marcha contre son oncle, qu'il vainquit dans deux batailles, et qu'il aurait sans doute défait complètement, si Clotaire, dont l'intérêt était d'affaiblir la Bretagne, n'eût arrêté le cours de ses exploits en partageant le royaume

entre les deux compétiteurs, au mécontentement de l'un et de l'autre.

Vers ce même temps, arriva à la cour de Canao un fils de Clotaire, nommé Chramne. Il avait encouru la haine de son père, dont la vengeance le poursuivait opiniâtrément. Tant que vécut Childebert son oncle, Chramne trouva près de lui un asile assuré; mais, après la mort de ce roi, Clotaire s'étant mis en possession de ses États, le prince dut chercher ailleurs une protection contre la fureur toujours croissante de son père.

Il ne la fuyait pas seul: sa femme et ses deux enfants l'accompagnaient. Cette malheureuse famille avait fait à pied ce long trajet, exposée à la misère et aux humiliations, n'osant voyager que la nuit, et se cachant, le jour, dans la profondeur des forêts. Canao l'accueillit, moins par bonté d'âme sans doute (car peut-on supposer que l'assassin de ses frères en fût susceptible?) que pour se venger du protecteur de Judual. Il rassembla son armée, en partagea le commandement avec le prince Chramne, et tous deux se préparèrent à la rencontre de Clotaire, qui accourait avide de vengeance.

Les deux armées se trouvèrent en présence près de Saint-Malo, au coucher du soleil. Canao, remarquant que les Français paraissaient fatigués, fut d'avis de les attaquer sur-le-champ, sans leur donner le temps de se rafraîchir; et l'on ne peut nier que ce conseil ne fût salutaire: cependant Chramne le rejeta par plusieurs raisons. Il soupçonnait Canao de vouloir le trahir à la faveur des ténèbres qui s'avançaient. Il craignait aussi qu'un combat nocturne ne l'exposât à devenir parricide sans le savoir. La bataille fut donc remise au lendemain; elle

fut longue, meurtrière, et coûta la vie à Canao et à beaucoup de Bretons.

Un navire préparé d'avance attendait le prince Chramne pour le transporter en Angleterre; mais, séparé de sa femme et de ses enfants, et ne voulant point s'embarquer sans eux, il perdit un temps précieux à leur recherche. Parvenus enfin à se réunir, ils étaient au moment d'atteindre le rivage de la mer, lorsque des soldats de Clotaire les firent prisonniers et les amenèrent au roi. Là se passa une scène épouvantable : on vit un père, étouffant non-seulement les sentiments de la nature, mais ceux de la simple humanité, condamner à une mort affreuse son propre fils, sa femme, et leurs enfants innocents. Ils furent renfermés dans une méchante cabane à laquelle on mit le feu.

Cette horrible exécution ne suffit pas pour assouvir la vengeance de Clotaire, qui porta le fer et la flamme en divers endroits de la Bretagne. Les villes de Vannes, de Rennes et de Nantes tombèrent en sa puissance; il abandonna les autres à des princes qui se reconnurent ses tributaires.

CHAPITRE VI.

Triste situation de la Bretagne. — Quelques règnes peu connus. — Judicaël et Dagobert. — Alain et Caduallastre. — Les Bretons soumis de nouveau. — Tentatives de liberté. (Année 825.)

Nous avons vu la Bretagne armoricaine secouer le joug des Romains, et, gouvernée par des chefs prudents

et courageux, maintenir glorieusement son indépendance; mais depuis que les forfaits de Canao semblèrent avoir attiré sur elle la malédiction du ciel, elle perdit à la fois sa force, sa grandeur, et jusqu'à cet amour de la liberté qui fait la gloire des nations. Elle se laissa réduire jusqu'à n'être plus qu'une province de l'empire des Francs. A la vérité, diverses tentatives qui eurent pour objet de s'affranchir de cette humiliation prouvent que son énergie n'était pas entièrement éteinte; mais des intérêts particuliers, une ambition jalouse divisaient les chefs, paralysaient leurs moyens, et faisaient avorter toutes les entreprises. Tous les seigneurs voulaient commander, aucun ne consentait à obéir.

Hoël III, l'un des fils de Judual, releva le premier sa patrie de son abaissement, et s'efforça de la remettre dans l'état prospère où elle avait été avant que l'odieux Canao l'eût livrée aux monarques français. Hoël ne se voyant plus de rivaux assez puissants, profita habilement des circonstances pour recouvrer la meilleure partie de ses États, s'affranchir de tout tribut, et reprendre le titre de roi que portait son grand-père. Son règne dura dix-huit ans. Salomon II, qui lui succéda, n'est guère plus connu que son prédécesseur; on sait seulement qu'il eut de grands démêlés avec Judicaël, son frère, mais on ignore pour quel motif. Il est présumable cependant que leurs droits mal éclaircis à la souveraineté en furent en partie la cause, puisque Judicaël fut confiné dans un monastère dont il ne sortit qu'à la mort de son frère, qui ne laissa point de postérité.

Dagobert occupait le trône français, lorsque Judicaël abandonna sa solitude pour gouverner les Bretons; et

fils Alain, parvenu à l'âge de lui succéder, gouverna les Bretons sans oser prendre le titre de roi tant que vécut Judicaël. Il ne l'accepta qu'après la mort de son père. Ce fut en qualité de souverain qu'il donna l'hospitalité à Caduallastre, roi d'Angleterre, qui fuyait les ravages de la peste. Accompagné d'une partie de ses principaux seigneurs, il trouva, pendant onze années que dura dans son île le redoutable fléau, l'asile le plus honorable chez la nation bretonne.

Lorsque la peste eut enfin cessé, et que Caduallastre voulut retourner dans ses États, on apprit que les Saxons, mettant à profit son absence et la faiblesse des insulaires qui n'avaient pu émigrer, s'étaient si bien établis dans l'île, que des forces supérieures pouvaient seules les en chasser. Alain, toujours généreux, se chargea de faire équiper une flotte, et de fournir un secours d'hommes et d'argent à son ami ; mais tandis qu'on le préparait, Caduallastre eut un songe qui, s'il ne fit pas évanouir l'entreprise, lui donna du moins un autre chef que lui. Il crut qu'une voix venant du ciel lui ordonnait d'abandonner la royauté, et de se retirer à Rome. L'histoire ne dit pas que ce fut en songe, et peut-être en effet tout ne se passa-t-il pas dans son imagination. Quoi qu'il en soit, l'insulaire alarmé confia l'entreprise à Alain, en le priant de l'aider de ses conseils. Le prince breton, crédule comme son siècle, ne douta point que cette voix mystérieuse ne fût celle d'un ange chargé de faire connaître la volonté de Dieu, et il invita son ami à s'y soumettre, en cédant sa couronne à son fils et en allant se fixer à Rome. Caduallastre suivit docilement ce conseil. Il est probable que l'un de ces deux rois, et

peut-être même l'un et l'autre, furent la dupe d'un jeune ambitieux impatient de régner. Comment il usa de l'autorité acquise par son artifice, c'est ce qui n'entre pas dans mon sujet : il suffit de dire qu'Alain et Caduallastre moururent peu de temps après, à peu d'intervalle l'un de l'autre.

Grallon II, fils aîné d'Alain, ne tarda point à être dépouillé de ses États par les Français, qui ne lui laissèrent que le comté de Cornouailles, dont il ne put même jouir en paix, la possession lui en étant disputée par Urbon, son cousin germain.

Les Français étaient alors gouvernés par ce fameux Pepin, qui, de maire du palais, s'éleva par degrés jusqu'au trône de son maître. Charlemagne son fils, héritier de ses talents, remplit tellement le monde du bruit de sa renommée, que toute puissance disparut devant la sienne.

Réduite une seconde fois en province française, la Bretagne, partagée entre plusieurs petits princes tributaires rivaux et jaloux, offrit de nouveau le tableau des divisions qui l'avaient affligée du temps de Clovis et de ses successeurs. Elle n'était point soumise, ainsi que l'attestent ses révoltes continuelles ; mais ses efforts impuissants ne lui rendaient point la liberté, parce qu'il n'y avait point d'accord entre les chefs.

L'amour de la patrie parut l'emporter à la fin sur l'orgueil, et le comte Jarnithin fut proclamé souverain par la volonté unanime des Bretons ; mais lui-même, reconnaissant que le fardeau était trop lourd pour lui, prit le parti d'y renoncer, et rentra dans la vie privée, laissant à Morvan, comte de Léon, le dangereux hon-

neur de délivrer la Bretagne. Rusé, hardi, rempli de zèle, Morvan promettait à ses compatriotes un chef capable de les soustraire à la puissance de Louis le Débonnaire, et de rétablir leur ancienne gloire, lorsqu'il perdit la vie dans un combat. Privée de son chef, la nation fut obligée de se soumettre.

Quatre années plus tard, les Bretons, toujours impatients du joug, se révoltèrent de nouveau, sous la conduite de Viomarch. En vain les capitaines français chargés de la garde des frontières se hâtèrent-ils de porter le fer et le feu sur les terres du partisan breton et de promettre de grandes récompenses à qui le livrerait entre leurs mains : Viomarch ne fut ni découragé ni trahi, et leur rendit en peu de temps tout le mal qu'ils lui avaient fait. Il devint tellement redoutable, qu'une armée nombreuse, commandée par l'empereur et ses deux fils, pénétra en Bretagne par trois côtés différents, et y commit d'affreux ravages qui obligèrent enfin Viomarch à déposer les armes à des conditions honorables. Appelé avec les autres seigneurs bretons à Aix-la-Chapelle, où Louis le Débonnaire tenait sa cour, ils y furent comblés d'honneurs et de caresses ; mais l'entreprenant Viomarch ne se laissa point séduire par eux. En consentant à une paix momentanée, il n'avait fait qu'obéir à une nécessité impérieuse. Aussi, dès qu'il crut l'occasion favorable, il fit un nouvel appel au courage de ses compatriotes ; mais cette fois il en fut mal soutenu. Ses anciens partisans, gagnés par les libéralités de l'empereur, laissèrent Viomarch lutter seul contre lui ; et ce chef, digne d'un meilleur sort, ne tarda point à succomber sous le poids de son entreprise.

Toutefois, son généreux sacrifice ne fut pas inutile à sa patrie ; car Louis, désespérant de soumettre une nation aussi fière que celle-là, essaya de la flatter en lui donnant pour chef un homme né dans son sein, et sur la fidélité duquel il pût se reposer. Nominoé, déjà gouverneur de Vannes, reçut le titre de lieutenant général de toute la province ; et comme il était aimé et qu'on rendait justice à ses grandes qualités, toute la nation applaudit au choix de l'empereur.

CHAPITRE VII.

Nominoé. — Sa conduite envers Louis le Débonnaire. — Attaques des Normands. — Mort de Louis. — Embarras de Nominoé. — Mécontentement de Lambert.

A la valeur, qualité si estimée dans ces temps de discorde et de violence, Nominoé joignait l'habileté politique, beaucoup de prudence, et une sincère affection pour son pays. On ne peut douter que, naturellement ambitieux, il n'eût secrètement le désir de devenir le souverain de la Bretagne. Les Bretons s'y attendaient peut-être, et la mésintelligence qui éclata bientôt entre l'empereur et ses enfants lui en offrit certainement l'occasion. Presque tous les seigneurs lui donnèrent l'exemple de l'ingratitude, en s'affranchissant du joug de l'obéissance qu'ils avaient jurée entre les mains de Louis, pour s'attacher au parti le plus convenable à leurs intérêts. Nominoé ne les imita point ; il demeura fidèle à

l'empereur, non-seulement durant les malheurs de ce prince, si souvent trahi par ses propres enfants, mais dans le temps même qu'aigri par des rapports calomnieux, il paraissait avoir juré la perte de son lieutenant général et des Bretons. Nominoé n'abandonna point la cause de son pays, et réussit à se justifier lui-même aux yeux de l'empereur, qui lui rendit toute sa confiance.

Il est temps de parler d'un peuple barbare qui, après avoir ravagé longtemps notre pays, a fini par l'adopter, en s'établissant dans l'une de nos plus riches contrées. On devine qu'il est question des Normands. Ces redoutables pirates venus du nord, ainsi que leur nom l'indique, avaient déjà abordé bien des fois les côtes de l'Armorique et porté l'épouvante parmi ses habitants. Maîtres de l'île de Noirmoutiers à l'époque où nous sommes parvenus, ils se répandirent de là dans l'intérieur des terres, et y commirent une foule de meurtres et de sacrilèges. Ils étaient, comme on le sait, adorateurs d'Odin, le dieu ou plutôt le fondateur de leur culte féroce et sanguinaire.

Nominoé marcha à leur rencontre, et leur livra bataille dans le Léonais, contrée maritime au nord de la Bretagne. Il s'y fit de part et d'autre des prodiges de valeur; mais les pirates, plus nombreux, et secondés incessamment par des troupes fraîches qui venaient réparer leurs pertes, auraient fini par remporter la victoire, si le prudent Nominoé n'eût proposé un accommodement. Leur insatiable avidité, qui lui était bien connue, fut le moyen dont il se servit pour l'obtenir. Il en débarrassa le pays, au moins pour cette fois, en leur donnant de l'argent et des vivres.

Louis le Débonnaire mourut, laissant ses fils ennemis les uns des autres par suite du partage inégal qu'il leur avait fait de ses États, et ses peuples exposés à d'interminables guerres civiles.

Nominoé, dont la fidélité envers ce monarque était demeurée jusque-là inébranlable, ne crut pas devoir s'attacher également à son successeur, et dès ce moment il résolut d'affranchir sa patrie, de lui rendre sa première indépendance; mais, avec sa circonspection ordinaire, il cacha son dessein en attendant un moment favorable, et bientôt il eut sujet de s'en applaudir. Charles le Chauve lui envoya demander s'il devait le compter au nombre de ses amis ou de ses ennemis. L'embarras de Nominoé fut extrême. Il n'était pas en mesure de braver le nouvel empereur, et répugnait à faire une déclaration si contraire à ses projets. Il assembla son conseil, résolu de s'en tenir à sa décision; elle fut en faveur de Charles, dont l'autorité fut ainsi maintenue parmi les Bretons.

Nominoé se vit donc contraint de renoncer à la flatteuse perspective de s'ériger en souverain, qui tentait son ambition, ou de manquer ouvertement à ses promesses. L'extrême liberté dont jouissaient les grands sous le règne de Charles le Chauve ne fournissant aucun prétexte à la révolte, il y a apparence que Nominoé lui serait demeuré fidèle comme à son père, sans les mécontentements que fit naître, dans tout le royaume, la tyrannie d'Adelard, ministre de Charles. Sa faveur n'était pas nouvelle; elle avait résisté à un changement de règne, épreuve toujours redoutable aux courtisans, qui conservent rarement auprès du fils le crédit que leur accordait le père. Adelard fut plus habile ou plus

heureux : la mort de Louis le Débonnaire n'altéra point l'état de sa fortune. C'eût été un avantage pour le royaume, si le ministre avait mérité la confiance publique ; mais on l'accusait au contraire de ruiner les finances, et d'abuser de la faiblesse du monarque pour commettre d'odieuses injustices qui excitèrent parmi les seigneurs de vifs ressentiments.

Retiré dans son gouvernement, où il ne lui manquait pour régner que le titre et les insignes de la royauté, Nominoé se souciait peu d'Adelard, dont le despotisme n'arrivait point jusqu'à lui. L'idée de se saisir de ce prétexte pour réaliser ses desseins secrets ne lui était point encore venue, lorsqu'un seigneur français, irrité contre le ministre de Charles, qui lui avait refusé le gouvernement de la ville de Nantes, chercha un asile à la cour du chef breton. Engagés jusque-là dans des partis opposés, Lambert et Nominoé avaient été ennemis ; mais les ennemis que fait la politique sont sujets à changer avec elle, et l'on a vu plus d'une fois se réunir sous le même drapeau les partisans les plus irréconciliables en apparence. Lambert peignit la cour de France sous des couleurs tellement méprisables, que Nominoé ne balança plus à s'en affranchir. Il prit hautement le titre de roi des Bretons, et donna à Lambert le gouvernement de Nantes qu'il avait désiré. A la vérité, ni l'un ni l'autre ne les possédaient encore, mais ils se préparèrent à les conquérir.

CHAPITRE VIII.

Les Nantais refusent de recevoir Lambert. — Terrible vengeance de ce seigneur. — L'évêque Actard. — La France offre la paix aux Bretons. — Projets de Nominoé. — Evêques simoniaques. (Année 848.)

Toujours passionnés pour leur indépendance, il semble que les Bretons n'auraient dû apporter aucun obstacle aux desseins d'un chef leur compatriote, homme de mérite, à l'autorité duquel ils s'étaient soumis avec joie : cependant il n'en advint pas ainsi, et Nominoé ne dut qu'à ses travaux guerriers et politiques de voir enfin sa qualité de roi pleinement reconnue. La révolution la plus désirée et la moins violente froisse tant d'intérêts, éveille tant d'inquiétudes pour l'avenir, qu'elle s'opère rarement sans résistance.

La ville de Nantes, toute dévouée à l'empereur, se montra particulièrement hostile à la cause de Nominoé, et refusa nettement d'ouvrir ses portes au nouveau gouverneur qui se présenta de sa part. Il fallut recourir aux armes pour se faire obéir. Nominoé, occupé lui-même à soumettre le comte de Rennes, que Charles le Chauve soutenait contre lui, chargea son fils Érispoé de marcher au secours de Lambert.

Les Nantais durent céder à la force, et accepter bon gré mal gré celui qu'on leur imposait. Ils prirent le parti de dissimuler, et parvinrent si bien à endormir la prudence de Lambert, que ce seigneur, impatient peut-être d'exercer seul son autorité, se hâta de congédier Érispoé

et ses soldats. Les Nantais, qui n'attendaient que leur départ pour se soulever, chassèrent honteusement leur gouverneur. Lambert, contraint de prendre la fuite, se retira furieux et ne respirant que la vengeance. La sienne fut atroce. Il alla trouver les Normands, toujours en croisière dans ces parages, leur parla des richesses que renfermait la ville de Nantes, de la facilité de s'en emparer, puisqu'elle était sans garnison, et que ses habitants, amollis par l'aisance, n'étaient point en état de leur résister. Ces odieuses insinuations eurent un plein succès; il n'en fallait pas tant pour exciter la cupidité de ces pirates. Ils mirent aussitôt à la voile pour remonter la Loire, et allèrent assiéger la malheureuse ville avec cinquante-sept vaisseaux. Une journée leur suffit pour consommer sa ruine. Au milieu du pillage et du massacre général, une église encore debout servait de refuge aux prêtres et aux familles les plus distinguées, qui étaient venus se mettre sous la protection de leurs autels. Les Normands en forcèrent les portes, et, irrités de ce simulacre de défense, mirent à mort l'évêque et son clergé, s'emparèrent du trésor de l'église, et regagnèrent enfin leurs vaisseaux, las de leurs propres cruautés, et emmenant avec eux une multitude de captifs.

Après avoir attiré de tels malheurs sur les Nantais pour se venger de leur haine, Lambert, joignant l'hypocrisie à la cruauté, osa reparaitre dans leur ville, et feindre une douleur qu'il ne sentait pas. Personne ne fut la dupe de sa perfidie; mais ces infortunés citoyens, tout occupés du soin de réparer leurs ruines encore fumantes et teintes de leur sang, ne songèrent point à

s'opposer de nouveau à son établissement au milieu d'eux. Bientôt il fut trop tard, son despotisme ayant profité de la consternation publique pour croître et s'affermir de plus en plus. Certain d'être détesté, il ne chercha qu'à se faire craindre. Son joug devint insupportable aux Nantais, qui résolurent enfin de s'en délivrer.

Dans ces temps où la justice ne pouvait se faire entendre au-dessus du bruit tumultueux des armes, la puissance ecclésiastique servait fréquemment de boulevard aux classes inférieures, que les grands opprimaient.

Actard avait succédé, au siège épiscopal de Nantes, à Gunhar, que les Normands massacrèrent avec tout son clergé. Cette circonstance répandait sur le nouveau prélat un intérêt particulier, à cause du juste effroi qu'inspiraient les pirates dont on était sans cesse menacé. Les chroniques nous représentent cet Actard comme un homme de bien, mais entièrement dévoué à la France. Ce fut lui qui entreprit de délivrer la ville de Nantes de la tyrannie de Lambert. Il ne s'adressa point d'abord à Nominoé, qui n'était à ses yeux qu'un rebelle, et porta directement ses plaintes à Charles le Chauve.

Le monarque français l'accueillit fort bien; mais il se trouvait lui-même dans une situation embarrassante causée par la révolte de Nominoé, qu'il avait essayé inutilement de réduire. Il avoua à l'évêque que tant que Lambert serait soutenu par le chef breton, on ne réussirait point à le chasser de Nantes; que le moyen d'y parvenir était d'obtenir de Nominoé qu'il séparât sa cause de celle du gouverneur.

Actard se chargea volontiers de cette négociation délicate; il représenta à Nominoé que la protection qu'il accordait à Lambert nuisait à ses propres intérêts, en lui aliénant une population qu'il aspirait à gouverner; que, comme souverain de la Bretagne, il devait vivement déplorer le sort de la seconde cité de ce pays, livrée aux Normands par l'implacable Lambert. Nominoé voulut justifier son ami de ce crime; mais l'évêque l'assura qu'on en avait des preuves certaines, et qu'il suffisait d'ailleurs qu'il en fût généralement accusé, pour que la politique lui fit un devoir de se séparer de lui, au moins pour un temps. Ce conseil eut un plein succès. Nominoé se laissa persuader; et Lambert, privé de son appui, fut obligé de quitter Nantes et de se retirer en Anjou.

Les Normands recommencèrent leurs courses en Bretagne, où ils répandirent de nouveau la mort et la désolation. Nominoé interrompit la guerre qu'il faisait aux Français, pour marcher contre des ennemis bien plus redoutables. Le sort des armes ne le favorisa pas; il fut vaincu trois fois, et ne sauva le pays d'une ruine totale qu'en le dépouillant de toutes ses richesses, qu'il abandonna aux pirates pour les obliger à se retirer.

Charles le Chauve semblait ne pouvoir saisir une meilleure occasion de rétablir en Bretagne son autorité méconnue; cependant, ignorant peut-être la véritable situation des choses dans cette province, il envoya une ambassade à Nominoé pour lui offrir la paix. Le chef breton l'accepta avec empressement, et se montra peu difficile sur les conditions, dans un moment où, ruiné

par la perte de plusieurs batailles, il était dépourvu de soldats et d'argent; et toutefois, malgré sa détresse, il était décidé à maintenir son indépendance.

Nominoé était roi; il en prenait ouvertement le titre, il en possédait pleinement la puissance, et cependant son ambition n'était pas encore satisfaite. Il voulait que le pape confirmât sa souveraineté, afin qu'il pût se faire couronner par les évêques de son royaume; mais il y voyait de grandes difficultés, presque tous les prélats bretons étant attachés à la France et dans la dépendance de l'archevêque de Tours, leur métropolitain, de qui ils avaient reçu leur consécration. Pour parvenir à son but et soustraire ses États à toute influence étrangère, au spirituel aussi bien qu'au temporel, Nominoé conçut le projet d'établir chez lui une métropole, innovation qu'il ne pouvait effectuer sans avoir soumis d'abord les évêques les plus récalcitrants.

Il cherchait en lui-même le moyen d'y parvenir sans trahir ses desseins secrets, lorsqu'on lui dénonça trois évêques comme coupables du crime de simonie, c'est-à-dire pour avoir vendu à prix d'argent le caractère sacerdotal. Nominoé, jugeant qu'il pouvait tirer parti de cette affaire, n'eut garde de la laisser échapper; il en fit même grand bruit, et pressa vivement le pape de consentir au jugement des évêques, permission sans laquelle on ne pouvait sévir contre eux. Le pape ne la refusa point, mais exigea tant de formalités et un si grand nombre de témoins du crime, que leur condamnation paraissait impossible.

Cette difficulté n'empêcha pas Nominoé de poursuivre les simoniaques. Ils comparurent en présence d'une

assemblée solennelle, où ils furent convaincus d'avoir mis à prix le don de Dieu, comme fit autrefois Simon le Magicien, à la grande indignation des apôtres. La veille du jugement, un émissaire, envoyé par Nominoé, feignit d'entrer dans leurs intérêts, et les effraya tellement de la colère du roi, qu'il leur persuada de la conjurer par une confession volontaire de leur crime et l'abandon de leur siège épiscopal. Ils s'y soumirent. Cette docilité est une preuve qu'ils se sentaient coupables; mais il est permis de supposer qu'aux yeux du roi breton leur plus grand crime était d'être un obstacle à ses desseins.

Aussitôt après leur déposition, Nominoé se hâta de nommer aux sièges vacants des hommes qui lui fussent entièrement dévoués, d'ériger de nouveaux évêchés, de déclarer évêque métropolitain celui de la ville de Dol, et enfin de se faire couronner roi des Bretons. L'évêque Actard, toujours attaché à la France, refusa d'assister à la cérémonie. Le roi l'en punit en le déposant de son siège, qu'il donna à Gislard. Lambert profita de la disgrâce du prélat pour se réconcilier avec Nominoé, qui lui rendit toute sa confiance.

Actard, retiré auprès de l'archevêque de Tours, n'eut point de peine à lui faire partager toute son indignation contre un prince qui avait osé tant de choses contraires aux privilèges ecclésiastiques. Le pape, instruit à son tour de ce qui se passait en Bretagne, écrivit à Nominoé une lettre dont celui-ci refusa de prendre connaissance. Vingt-deux évêques, rassemblés en concile, lui adressèrent de leur côté une remontrance dans laquelle ils ne lui accordaient que le titre de duc, lui re-

prochaient durement ses fautes, et le menaçaient des peines éternelles, s'il ne s'en repentait pas.

Pour toute réponse, Nominoé reprit les armes et s'empara de la ville du Mans, qu'il abandonna aussitôt pour repousser Charles le Chauve, qui venait de nouveau attaquer la Bretagne; mais, à la vue des armées réunies de Lambert et de Nominoé, Charles, se jugeant trop inférieur en forces, s'en retourna en France.

CHAPITRE IX.

Vieillesse de Nominoé. — Erispoé lui succède. — Mort de Lambert. — Prétentions de Salomon. — Pepin. — Les Normands à Redon. — Actard rentre dans son évêché. — Crime de Salomon. (Année 857.)

Parvenu au comble de ses désirs, rassasié de puissance et de gloire, Nominoé se proposa enfin de jouir en paix de ses longs travaux, et de terminer par un règne tranquille une vie si laborieuse et si agitée. Ce fut en vain qu'il s'en flatta. Ses démêlés avec les ecclésiastiques éloignaient de son cœur le calme dont il avait besoin, et troublaient sa conscience. A mesure que le bruit des armes s'apaisait, le remords élevant sa voix puissante reprochait à ce vieux guerrier les maux innombrables causés par son ambition. Suivant l'usage des princes de ce temps-là, il chercha dans des fondations religieuses, dans la possession de certaines reliques, une paix que la bonne conscience peut seule procurer. Lambert

vint l'arracher à ces pacifiques occupations, et le rejeta de nouveau dans le goût des conquêtes.

Charles le Chauve avait confié la garde de ses frontières du côté de la Bretagne à un guerrier célèbre nommé Robert le Fort, dont la valeur était très-redoutée. Ennemi constant du monarque français, Lambert ne put souffrir que Nominoé cessât de lui faire la guerre, et ne négligea rien pour rallumer dans l'âme de son ami une ardeur martiale qu'il y voyait prête à s'éteindre. Il lui représenta que son inaction serait mal interprétée, qu'elle passerait moins pour amour de la paix que pour une terreur secrète de se mesurer avec Robert le Fort; qu'il risquait ainsi de déshonorer une vie jusque-là si glorieuse.

C'en était trop pour le fier Nominoé; il ne résista point à la tentation de prouver au monde que les années n'avaient point diminué son courage. Il assembla son armée, et marcha avec Lambert à de nouvelles conquêtes. Ils traversèrent l'Anjou et envahissaient déjà le pays chartrain, lorsque la maladie, et presque aussitôt la mort, termina subitement les exploits du roi des Bretons. Les Français profitèrent de la consternation que cette perte causa à leurs ennemis, pour remporter sur eux une victoire complète. Toutefois Lambert, malgré son affliction, ne perdit point sa présence d'esprit ordinaire; grâce à une habile retraite, il préserva l'armée bretonne d'une entière destruction.

En apprenant la mort de Nominoé et la défaite de Lambert, Charles crut que le moment de se venger des Bretons et de les faire rentrer sous son obéissance était enfin venu, et il entra en armes dans leur pays. Érispoé

l'attendait. Elevé par son père dans les travaux guerriers, il ne se montra ni abattu par les revers, ni épouvané par les menaces. Il soutint si vigoureusement l'attaque des Français, que Charles, heureux d'avoir sauvé sa liberté et sa vie, consentit à conclure un traité de paix qui assurait à Érispoé la dignité royale, et la libre possession des conquêtes faites par son père dans le Maine et l'Anjou.

Le nom du comte Lambert ne figurant point dans ce traité, il est permis de supposer, d'après le silence de l'histoire, qu'il avait perdu la confiance d'Érispoé à cette époque. Peut-être le monarque français lui demanda-t-il le sacrifice de ce seigneur turbulent, ou au moins de séparer sa cause d'avec la sienne. Il est d'ailleurs probable que la grande faveur dont il avait joui auprès de Nominoé, en excitant la jalousie d'Érispoé, n'était pas étrangère à sa disgrâce. Quoi qu'il en soit, Lambert abandonné à ses propres forces ne manqua pas de succomber bientôt sous les coups de ses nombreux ennemis. Gauzbert, comte du Maine, le plus implacable d'entre eux, lui dressa une embuscade dans laquelle il périt. Telle fut la fin de cet homme violent et vindicatif, dont l'ambition n'épargna rien pour se satisfaire, et qui ne crut pas acheter trop cher le plaisir de la vengeance par la ruine d'une ville tout entière.

Tant que dura la faveur de Lambert, l'évêque Atard, son ennemi, n'osa pas revendiquer ses droits au siège de Nantes, qu'occupait toujours Gislard, évêque de la création de Nominoé; mais la mort de ce prince, la disgrâce de son favori et les dispositions favorables d'Érispoé l'enhardirent à y retourner, soutenu d'ailleurs

comme il l'était par l'autorité de l'archevêque de Tours. Gislard, obligé de lui céder la place, se retira à Guérande, où, ne pouvant se résoudre à déchoir de son rang, il se créa une sorte d'évêché. Érispoé, plein de respect pour la mémoire de son père, ne consentit qu'à regret à ces divers changements; mais il redoutait pour la tranquillité publique d'éveiller une querelle entre deux puissances dont la bonne harmonie n'était jamais troublée sans graves inconvénients, entre l'Église et le chef de l'État. Il ne voulut donc pas intervenir dans cette affaire. Toutefois on verra qu'il se faisait un devoir de protéger l'évêque nommé par son père, autant du moins que la prudence le lui permettait.

Il y avait dans l'État, et jusque dans sa propre cour, un personnage plus dangereux pour Érispoé que l'évêque Atard : c'était son cousin Salomon, fils d'un frère aîné de Nominoé, et auquel celui-ci avait servi de tuteur et de père. Durant la vie de ce prince, Salomon se montra docile et reconnaissant, soit qu'il dissimulât son véritable caractère, soit que l'âge n'eût pas encore réveillé son ambition, soit aussi que de perfides conseillers n'eussent point osé dès lors pervertir sa jeunesse. Salomon porta un œil d'envie sur la couronne de son cousin. Il se demanda si lui, descendant d'une branche aînée, n'aurait pas plus de droits qu'Érispoé à gouverner les Bretons. Il fit le roi Charles juge de ses prétentions. Si ce monarque n'eût consulté que l'équité, Érispoé n'aurait rien à craindre, puisqu'il ne s'agissait point entre les deux cousins d'une monarchie héréditaire, mais d'une conquête, prix du sang et des travaux de Nominoé, qu'il avait eu le droit de transmettre à son fils, et que

la nation elle-même ne lui avait pas contestée. Mais l'intérêt de Charles l'emporta sur sa justice. Il ne vit que l'occasion d'affaiblir une puissance qu'il redoutait en la divisant; et, au mépris du traité par lequel il avait reconnu Érispoé héritier de toutes les possessions de son père, il accorda à Salomon le tiers de la Bretagne.

Indigné de ce manque de foi, mais trop faible apparemment pour refuser de s'y soumettre, Érispoé se promit d'en tirer vengeance à la première occasion. Elle ne tarda point à se présenter. Charles avait un neveu nommé Pepin, que sa conduite et ses intrigues rendaient un homme fort dangereux, et que, pour sa propre sûreté, son oncle tenait renfermé dans un monastère. Pepin, ayant réussi à s'échapper, rencontra les Normands dans sa fuite, marcha quelque temps avec eux, et s'associa à leurs brigandages. Dans l'une de leurs expéditions en Bretagne, le prince fut fait prisonnier et conduit à Érispoé, qui, le regardant comme un précieux otage, le fit étroitement renfermer. Charles alarmé voulut le ravoïr; et sur le refus d'Érispoé, il entra en Bretagne pour la cinquième fois, et y commit de tels ravages, qu'Érispoé se hâta de le satisfaire. Non-seulement il lui remit son prisonnier, mais il promit de reconnaître les droits de Salomon sur une partie de la Bretagne.

Les Normands continuaient de désoler le pays. Un certain nombre des leurs s'étaient fortifiés dans une île de la Loire, où ils avaient déposé leur immense butin; mais ils y furent attaqués par d'autres Normands qui les en chassèrent avec le secours des Bretons eux-mêmes, car ils espéraient se débarrasser plus aisément de leurs enne-

mis en les aidant à s'entre-détruire. Cette tactique aurait pu leur réussir, si le grand nombre de ces barbares ne l'eût rendue inutile par la promptitude avec laquelle ils réparaient leurs pertes.

Pendant que les uns abandonnaient la Loire, les autres, remontant la Vilaine, allèrent menacer la ville de Redon, où il y avait une riche abbaye fondée sous le règne de Nominoé. Les religieux, épouvantés, prirent la fuite à l'approche des pirates, dont la flotte, de plus de cent voiles, couvrait la rivière. Les Normands se disposaient, selon leur usage, à piller l'église abandonnée, lorsqu'un furieux orage éclata tout à coup, et mit le désordre parmi leurs navires. Étonnés d'abord, et bientôt effrayés de sa violence, les barbares s'imaginèrent que le Dieu des chrétiens voulait défendre contre eux les murs de son temple. Ils cherchèrent à l'apaiser par des présents, et portèrent leurs armes ailleurs.

Le comte Pasquiten, frère d'Érispoé, essaya de s'opposer à leur dévastation, en se mettant à la tête des habitants qui eurent le courage de s'armer; mais sa valeur lui devint inutile, il fut fait prisonnier, et aurait peut-être languì à jamais dans l'esclavage, si les moines de Redon, en reconnaissance de son dévouement, n'eussent donné un calice d'or pour sa rançon.

Pendant ce temps-là, Érispoé, qui avait un grand intérêt à empêcher les Normands de s'emparer de la ville de Vannes, si importante par sa situation, se hâta de s'y renfermer, dans le dessein de la défendre jusqu'à la dernière extrémité; il n'y fut pas même attaqué. Les pirates, chargés de richesses, ne songèrent qu'à s'em-

barquer pour les mettre à l'abri. Érispoé, qui épiait leur départ, se mit à leur poursuite, et se vengea sur leur arrière-garde d'une partie des maux qu'ils avaient fait souffrir à son pays.

Charles le Chauve s'était si bien réconcilié avec le roi des Bretons, qu'il lui avait demandé sa fille pour son fils le prince Louis. La princesse, unique héritière d'Érispoé, devenait le gage d'une paix durable entre les deux États; mais ce mariage, qui ruinait toutes ses espérances, exaspéra Salomon; il jura de le traverser, et, pour y réussir, il médita le plus noir des attentats. Son premier soin fut de s'assurer le suffrage des seigneurs bretons. Profitant de leur amour bien connu pour l'indépendance, de leur aversion pour toute domination étrangère, il leur représenta que ce mariage allait les assujettir pour toujours aux Français. Déjà inquiets et mécontents, il jugea qu'ils n'étaient retenus que par l'affection qu'ils conservaient au fils de Nominoé, mais qu'à son défaut ils se rangeraient aisément de son parti. Salomon les congédia sans s'expliquer plus clairement, mais plus déterminé que jamais à sacrifier la vie de son cousin à sa criminelle ambition. Un seul homme fut son complice; tous deux épiaient une occasion favorable pour exécuter secrètement leur crime. Poursuivi par ces assassins, l'infortuné Érispoé reçut la mort dans une église, où il s'était réfugié pour échapper à leur fureur.

CHAPITRE X.

Défection de Charles le Chauve. — Conduite impolitique de Louis le Germanique. — Nouveau traité entre Salomon et le roi Charles. — Salomon s'accorde avec les Normands. — Bravoure de Gervaut. (Année 869.)

Charles n'apprit point sans chagrin la fin violente et prématurée d'un prince estimable, son allié, et dont la fille allait devenir l'épouse de l'héritier de sa couronne. Son premier mouvement fut de tirer vengeance de cet attentat, comme l'en sollicitait la famille éplorée de la victime, et il s'arma même à cet effet; mais la contenance intrépide de Salomon refroidit son humeur belliqueuse. Il connaissait d'ailleurs le peu de sympathie des Bretons, et craignait d'en être abandonné dans le moment de l'action. Il avait en outre des sujets de se défier de la fidélité des Français eux-mêmes; et sachant que dans l'état des choses la perte d'une bataille pouvait entraîner celle de son trône, il sacrifia à ces considérations le désir qu'il éprouvait de venger la mort d'Érispoé et de soutenir les droits de sa malheureuse fille. Il traita une nouvelle alliance avec Salomon, par laquelle il renonçait au mariage qui avait été projeté.

Cette défection de Charles venait, comme on l'a dit, de la situation embarrassante de ses affaires, plutôt que d'un défaut de courage ou d'une méprisable légèreté. A la vérité, son embarras était la suite de ses fautes. Dépourvu de lumières, jaloux du pouvoir, il suffisait de flatter son ambition dominatrice pour le gouverner sans qu'il s'en doutât; et sa confiance aveugle dans des

favoris sans mérite irritait contre lui les premiers de la nation. Le peuple, qui souffrait des maux sans nombre par suite des attaques réitérées des Normands, se souciait peu d'un souverain incapable de le protéger. Les liens de l'obéissance se relâchèrent, une conspiration se forma pour chasser du trône Charles le Chauve, et élever à sa place son frère Louis le Germanique, qui paraissait régner avec plus de sagesse sur ses propres États. Parmi les conspirateurs, les uns n'avaient en vue que le bien-être de la patrie; les autres, moins désintéressés, étaient conduits par l'espoir d'obtenir la faveur du nouveau roi.

Charles avait lieu de compter qu'au moins Salomon, avec lequel il venait de signer un traité de paix, et auquel il avait fait tant de sacrifices, ne se rangerait point au nombre de ses ennemis: ce fut cependant ce qui arriva. Choisi pour chef par les conjurés, Salomon, n'hésitant pas à se mettre à leur tête, entra en armes dans la province du Maine, que défendait le fils de Charles, qui se retira épouvanté à son approche. D'un autre côté, Louis le Germanique accourait à la tête de son armée pour se joindre aux conspirateurs. La cause de Charles paraissait perdue; la conduite impolitique de son frère la sauva. Au lieu de maintenir autour de lui une exacte discipline, et de protéger une population qui lui tendait les bras, Louis, ne songeant qu'à plaire aux nobles, les laissa se livrer impunément à tous les excès. Le peuple indigné en appela à la protection des évêques. Ces derniers se rassemblèrent en concile à Toul, d'où ils écrivirent aux conjurés pour leur rappeler leur serment de fidélité envers le roi Charles comme alliés et comme

sujets, les menaçant des foudres de l'Église s'ils persévéraient dans leur révolte. Ils adressèrent aussi des reproches aux évêques bretons qui ne s'étaient pas opposés hautement à cette entreprise, dont leur propre souverain se déclarait le chef.

Intimidés par ces vives remontrances, plusieurs des seigneurs ligués rentrèrent dans la soumission. Salomon persista ; sa cour devint la retraite de tous les ennemis de Charles le Chauve, qui entraînaient son propre fils dans leur rébellion, et lui firent même épouser la sœur de l'un d'eux. Égaré par leurs conseils, ce jeune prince osa prendre les armes contre son souverain et son père, et entrer dans l'Anjou à la tête d'un parti breton. Vaincu deux fois, il fut contraint de recourir à la clémence du roi, qui ne lui fit voir que l'indulgence d'un père.

De nombreuses désertions ayant affaibli une ligue d'abord si formidable, Charles conduisit une armée en Bretagne, dans le dessein de lui porter les derniers coups. Salomon ne voulut pas exposer ses États au sort toujours incertain d'une bataille ; il aima mieux essayer de la prévenir par une démarche conciliante, et alla à la rencontre du roi avec les principaux seigneurs de sa cour. Ils passèrent ensemble un nouveau traité, à leur commune satisfaction. Cette bonne intelligence des chefs n'empêcha pas les Bretons de s'unir aux Normands pour surprendre et piller la ville du Mans ; ils tuèrent même Robert le Fort, célèbre capitaine du roi Charles, qui fut envoyé contre eux ; mais on ne voit pas que Salomon prit aucune part à ces expéditions, qu'on doit plutôt considérer comme les passe-temps d'une nation

guerrière. Il est même douteux qu'il ait eu assez de pouvoir sur elle pour s'y opposer.

Charles n'aimait ni n'estimait Salomon ; mais il le redoutait, et la crainte mène souvent au même résultat que l'affection. Aussi le voit-on attentif à renouveler avec lui des traités de paix, et s'efforcer de se l'attacher par des faveurs et des distinctions flatteuses. Il avait d'ailleurs besoin de son concours pour réprimer les Normands, qui, maîtres de la navigation de la Loire, ravageaient impunément les plus fertiles contrées que ce fleuve arrose. Les deux princes s'unirent donc ensemble pour chasser les pirates, et Charles donna à son fils Carloman le commandement des troupes qu'il s'était engagé à fournir pour son contingent ; mais, au lieu de remplir leur mission, ces soldats, mal disciplinés, se débandèrent, et commirent eux-mêmes tant de désordres, que Charles se hâta de les rappeler. Réduit à combattre seul les Normands, Salomon ne recevant aucun secours de son allié, prit le parti de traiter avec eux. Ils consentirent à se retirer pour le prix de cinq cents vaches.

Lorsque la paix fut conclue, un Normand se présenta fièrement devant le roi des Bretons, et lui dit : « Hastingue, mon seigneur et mon chef, m'envoie pour te faire entendre ces paroles : Il m'a été rapporté qu'un de tes guerriers s'est vanté de combattre seul notre troupe entière. Si le fait est vrai, et que le téméraire veuille soutenir son défi, qu'il nous attende ici après votre départ : nous éprouverons son courage. » Salomon, fort étonné, regarda les siens d'un œil interrogateur. Aussitôt un seigneur de haute naissance, qui même avait épousé la

filles d'Érispoé, sortit des rangs, et déclara que c'était lui qui, ennuyé d'entendre chaque jour vanter la grande valeur des Normands, avait avancé ce propos, qu'il était prêt à soutenir de son épée. Salomon lui représenta inutilement que l'honneur ne l'obligeait pas à se sacrifier pour une parole trop légèrement dite, et que son obstination ne pouvait le conduire qu'à une mort certaine; Gurvaut ne voulut rien écouter. Toutefois, en se retirant, le roi lui laissa une escorte de deux cents hommes pour favoriser sa retraite, s'il consentait à prendre enfin ce parti. Gurvaut demeura cinq jours à l'endroit convenu, sans voir paraître aucun ennemi. Au bout de ce temps, Hastingue l'envoya prier de s'avancer jusqu'au passage d'une rivière qu'il lui indiqua. Les premières conditions ayant été remplies, le seigneur breton était bien le maître de se retirer. Cependant il ne refusa pas la nouvelle invitation des Normands, et traversa même le gué sans les rencontrer davantage. Ces barbares, ignorants et superstitieux, effrayés d'une telle audace, s'imaginèrent que Gurvaut devait être protégé par quelque puissance surnaturelle, et nul d'entre eux n'osa se mesurer contre lui.

CHAPITRE XI.

Troubles de Salomon. — Siège d'Angers. — Conspiration contre les jours du roi. — Salomon veut quitter la royauté. — Le ciel venge la mort d'Érispoé. — Anarchie. — Règne d'Alaric le Grand. (Année 889.)

Au sein de la prospérité de ses États, qu'il avait agrandis et rendus aussi florissants que le permettaient

les circonstances désastreuses de cette époque, Salomon était incessamment poursuivi par le souvenir du meurtre d'Érispoé. Il fallait cependant dissimuler ses angoisses, car son crime n'avait point éclaté, ou du moins on n'en connaissait pas l'auteur; tout au plus quelques vagues soupçons avaient plané sur sa tête; mais ils avaient été repoussés avec indignation. Son gouvernement paternel le rendait trop cher au peuple pour que celui-ci ajoutât foi légèrement à une si grave accusation. Cependant le coupable, accablé du poids de ses remords, pensa que l'absolution du pape aurait seule la puissance de l'en délivrer, et forma le dessein d'aller à Rome.

Salomon n'avait pas prévu la vive opposition des états de Bretagne, auxquels il dut soumettre son projet. Ils firent valoir le péril dont les menaçait incessamment le voisinage des Normands, à peine contenus par sa présence, et que son absence rendrait plus hardis et plus entreprenants encore. Salomon fut donc obligé de renoncer à son voyage, trouvant au moins dans le sacrifice qu'on lui imposait un motif de consolation, puisqu'il était fondé sur la confiance qu'il inspirait à son peuple; mais plus il y était sensible, plus il craignait de la perdre si la vérité se découvrait. Les tourments secrets auxquels il était en proie finirent par altérer sa constitution. Toutefois, ennemi du repos, ou plutôt cherchant dans une vie agitée quelques distractions à ses peines, il marcha au secours de Charles le Chauve qui cherchait à délivrer la ville d'Angers, tombée entre les mains des Normands. Ceux-ci y avaient établi leur quartier général; les habitants de la ville étaient en fuite. Les deux rois y pénétrèrent par le lit de la rivière le Maine, dont

ils détournèrent le cours ; mais les Bretons eurent toute la gloire de ce siège, qui procura à Charles des avantages dont il ne sut pas profiter.

Salomon retourna en Bretagne comblé de faveurs et de gloire, mais aussi malheureux qu'auparavant. Dans l'espoir d'apaiser ses remords, il ne voulut plus s'occuper que d'œuvres pieuses. Le bruit se répandit qu'il songeait à rétablir dans leurs sièges les évêques déposés par Nominoé, et ce bruit, fondé ou non, décida de sa perte. L'évêque de Vannes, appelé Courantgen, s'en alarma d'autant plus particulièrement, que Suzanus, dont il tenait la place, était alors le seul qui n'eût pas été rétabli.

Cet indigne prélat, n'écoulant que la voix de son ambition inquiète, osa conspirer contre la vie de son souverain, et se choisir des complices jusque dans la famille de Salomon. On ignore par quel moyen il parvint à détacher de lui le comte Pasquiten, son gendre, en qui il avait placé toute sa confiance, et qu'il regardait comme le plus fidèle seigneur de son royaume. Pour le comte Gurvaut, on conçoit aisément qu'il se soit laissé entraîner dans le complot par l'espoir de régner lui-même, puisqu'il avait épousé la fille d'Érispoé, et que cette princesse, héritière de la Bretagne, n'en avait été dépouillée que par une usurpation. Ce qu'il y a de certain, c'est que ces personnages, que leurs prétentions rivales ne pouvaient manquer de diviser bientôt, s'unirent alors pour renverser Salomon de son trône.

Ce prince n'avait aucun soupçon de ce qui se tramait contre lui ; mais sa santé, détruite par les tourments secrets auxquels il était en proie depuis si longtemps, lui

rendit le poids de la royauté si insupportable, qu'il projeta de s'en démettre en faveur de son fils Wigon, et d'aller terminer ses jours dans la retraite. Il ne cacha point sa résolution, et invita même les grands de ses États à une assemblée solennelle dans laquelle il se proposait de leur en faire part. Ce fut précisément l'occasion que saisirent les conjurés pour lever l'étendard de la révolte.

Le crime commis par Salomon était demeuré ignoré du plus grand nombre ; mais, soit qu'on l'eût pénétré, soit que le complice du prince en eût fait confidence, les auteurs du complot s'en servirent habilement pour animer les seigneurs contre leur chef. C'est la seule explication qu'on puisse donner à la haine qui succéda tout à coup à l'affection qu'ils lui portaient auparavant. La rapidité avec laquelle ils marchèrent en armes contre lui déjoua sa prudence ordinaire, et ne lui laissa ni le temps de s'opposer à leur audace, ni celui d'implorer le secours de son allié.

La révolte lui paraissant générale, il chercha asile dans un monastère, où, sentant ses forces l'abandonner de plus en plus, il se prépara à la mort. Son fils infortuné était déjà au pouvoir des rebelles, qui le renfermèrent dans une prison où il termina ses jours, sans qu'on sache de quelle manière. La retraite de Salomon ne tarda pas à être investie, et, comme Érispoé, il chercha protection dans la sainteté des autels ; mais il avait affaire à des hommes aussi impitoyables qu'il s'était montré lui-même envers son cousin. Cependant on l'invita à sortir de l'église pour en éviter la profanation. On lui laissa même entrevoir la possibilité de sauver ses jours en traitant

avec ses ennemis. Salomon, comptant peu sans doute sur une miséricorde qu'il n'avait pas eue lui-même, demanda d'abord la sainte communion, et se présenta à ceux qui le cherchaient avec une contenance si majestueuse, un visage si serein, qu'ils reculèrent involontairement à son aspect. Aucun Breton n'osa porter la main sur lui, mais ils l'abandonnèrent à la haine de quelques Français mercenaires, qui lui crevèrent les yeux et le jetèrent dans une prison pour y attendre qu'on décidât de son sort. Les prétentions de chacun rendaient cette délibération difficile, lorsque la mort vint terminer les souffrances cruelles qu'endurait Salomon. Il les supporta avec une résignation parfaite, les acceptant comme un châtement que Dieu lui envoyait, et mourut pénétré d'un repentir aussi sincère que son crime avait été grand.

La fin de ce règne fut aussi celle de la gloire et de la prospérité de la Bretagne, où pendant longtemps on ne vit plus que rivalités, humiliations et détresses. Gurvaut et Pasquiten s'en partagèrent la souveraineté. Le premier avait pour lui cette valeur chevaleresque dont il donna une preuve en défiant seul une armée de Normands. Le second possédait l'art de s'attirer la faveur populaire. Au lieu de s'appliquer chacun à bien gouverner le pays qu'il avait en partage, ils jetèrent l'un sur l'autre un regard d'envie. Également ambitieux de faire prévaloir les droits de leurs femmes, ils ne s'accordèrent pas longtemps, et la guerre civile éclata. Au bout de trois ans, les deux rivaux n'existaient plus; mais avec eux ne s'éteignit point l'odieux flambeau de la discorde. Alain, frère de Pasquiten, Judicaël, fils de Gurvaut, leur avaient succédé, et déjà ils n'étaient plus les seuls pré-

tendants. La porte une fois ouverte aux désirs ambitieux, tous les princes et seigneurs bretons soutinrent qu'ils avaient des droits à la couronne, et s'entre-tuèrent pour le prouver.

Les Normands ne manquèrent pas de profiter de leur folle querelle pour ravager impunément ce malheureux pays. Leurs déprédations ouvrirent enfin les yeux aux Bretons; le sentiment de leurs dangers communs fit taire toute autre considération dans l'âme des chefs égarés, qui consentirent enfin, pour délivrer leur patrie de ces brigands, à se soumettre à l'autorité d'Alain et de Judicaël. Ces deux princes justifiaient la confiance de leurs concitoyens, en prenant aussitôt de sages mesures contre les Normands. Le fils de Gurvaut, aussi brave que son père, les attaqua le premier avec tant de succès, qu'il les battit complètement. Les pirates, réduits à l'extrémité, demandèrent grâce à leur vainqueur; mais Judicaël, dont la bouillante jeunesse manquait d'expérience, refusa de les recevoir à composition, ignorant encore le danger qu'il y a à jeter des hommes braves dans le désespoir; il l'apprit trop tard à ses dépens. Les Normands, n'ayant plus d'autre ressource, forcèrent son camp, et firent à ses yeux une retraite qui changea sa victoire en un jour de deuil. Judicaël périt dans ce combat meurtrier, laissant Alain unique souverain de la Bretagne, titre que personne ne songea alors à lui disputer.

Le mauvais état des affaires demandait en effet des talents peu communs, et dont ce prince paraissait mieux pourvu que ses anciens rivaux. Non-seulement il fallait délivrer la Bretagne d'un ennemi redoutable et opiniâtre, mais, ce qui est peut-être plus difficile, il

fallait l'arracher au désordre qu'entraîne après elle l'invasion étrangère et tous les malheurs qui l'accompagnent. On ne savait plus ni commander ni obéir. La justice désorganisée n'inspirait au peuple ni confiance ni respect; tout était à refaire, au moral comme au physique. Alain ne se sentit point au-dessous de cette tâche : quelques restes de partis refusant de le reconnaître, il les y força par des victoires consécutives; et enfin, par la bataille décisive de Quintambert qu'il remporta, il délivra entièrement la Bretagne des Normands, il fut proclamé duc à l'unanimité, et reçut plus tard le surnom de *Grand*, que l'histoire lui a conservé. Alain le mérita en rendant à son pays la paix et la prospérité, l'ordre et la justice, en relevant ses villes ruinées. Son nom tient une place honorable dans les annales bretonnes.

CHAPITRE XII.

Retour des Normands. — Les princes bretons leur font de nouveau la guerre. — Alain Barbe Torte fait la conquête de Nantes. — Cette ville est rebâtie et fortifiée. — Mariage du duc Alain. — Sa mort. — Il est mal obéi. — Mort de son fils. (Année 952.)

Les calamités qui fondirent sur la Bretagne après la mort d'Alain le Grand, la rendirent encore plus sensible à sa perte. On ignore si dans le nombre de ses fils il s'en trouvait de dignes de lui succéder; aucun ne fut appelé à en faire l'épreuve. Les Normands, chassés par ce prince, revinrent en foule dès qu'ils cessèrent

de le craindre, et cette invasion fut encore plus terrible que les précédentes. Les campagnes dévastées se couvraient de familles fugitives, de communautés chargées de reliques et de vases sacrés qu'elles emportaient avec elles. Là, des villes en flammes se défendaient encore; ici, des populations entières s'embarquaient pour l'exil; d'autres recevaient la mort près des tombeaux paternels, ou se laissaient condamner à l'esclavage. Les principaux de la nation demandèrent d'abord des secours aux Français; mais ceux-ci, menacés du même fléau, s'en débarrassèrent aux dépens de leurs infortunés voisins, en faisant la paix avec les Normands, auxquels ils abandonnèrent la Bretagne. Alors les descendants d'Alain et de Salomon, indignement trahis par leurs frères chrétiens, qui ne rougissaient pas de s'allier contre eux avec les sectateurs d'Odin, prirent pour un temps congé de leur malheureuse patrie, sans renoncer toutefois à l'espérance de la délivrer un jour. De l'Angleterre, où ils reçurent l'hospitalité, ils épiaient attentivement ce qui se passait sur le sol de l'Armorique, prêts à profiter des fautes et des divisions de leurs ennemis.

Alain surnommé Barbe Torte, d'une famille alliée à celle d'Alain le Grand, emmené tout jeune en Angleterre, fut élevé avec Adelstan, héritier présomptif de la couronne. Le comte de Poher, père d'Alain, n'avait pas manqué d'inspirer à son fils les sentiments patriotiques dont il était lui-même pénétré, et qui semblent s'exalter encore pendant les misères de l'exil. Aussi le jeune Breton désirait-il ardemment délivrer sa patrie. Instruit que ses compatriotes s'étaient enfin soulevés contre leurs

oppresseurs, Alain quitta l'Angleterre pour se mettre à leur tête.

Les Normands qu'il allait combattre n'étaient plus tous des barbares errants, qui abordaient de rivages en rivages pour se gorger de butin, et disparaître ensuite avec leurs légers vaisseaux. Un grand nombre d'entre eux, conduits par leur chef Rollon, avaient embrassé le christianisme ou quelque chose qui en avait l'apparence, et s'étaient établis dans la Neustrie, que leur avait cédée Charles le Simple, qui régnait alors sur les Français. Cet accord n'empêchait pas d'autres Normands de continuer leur métier de pirates, ce qui fomentait entre eux des querelles, les adorateurs d'Odin ne pouvant pardonner à Rollon et à ses compagnons de s'être soumis à recevoir le baptême. Les Bretons essayèrent de profiter de leur mésintelligence pour rétablir leur nationalité; ils choisirent pour chefs Alain et Béranger, comte de Rennes, et attaquèrent avec succès un parti de Normands dont le chef se nommait Félecan. Encouragés par cette victoire, ils osèrent pénétrer jusque dans la Neustrie. Rollon ne la gouvernait plus; il s'était démis de sa puissance en faveur de Guillaume son fils, qu'il avait fait reconnaître solennellement duc de Normandie. A la nouvelle de l'agression d'un peuple que ses malheurs lui avaient rendu méprisable, Guillaume entra en fureur, et poursuivit l'ennemi avec une telle impétuosité, que les deux chefs furent contraints de se rendre. Il traita Béranger avec une clémence peu honorable pour le Breton, puisqu'il lui laissa la libre possession de son comté, à condition de lui en faire hommage comme à son souverain. Soit qu'Alain lui parût plus redoutable,

ou que ce jeune prince refusât de reconnaître la suprématie de Guillaume, ce dernier l'obligea de retourner en Angleterre.

Deux ans après, Adelstan étant devenu roi, Alain en obtint des hommes et de l'argent pour recommencer en Bretagne une nouvelle tentative qui réussit mieux que la première. Deux victoires éclatantes remportées sur les Normands le firent proclamer duc de Bretagne. Son ardeur à poursuivre les ennemis de sa patrie, jusqu'à ce qu'il les eût tous chassés ou exterminés, ne se ralentit pas, et partout le triomphe accompagnait ses armes. A la fin il ne resta plus aux Normands que la ville de Nantes, dans laquelle ils songèrent à se fortifier pour y attendre le secours qu'ils avaient demandé à leurs frères du Nord. Alain résolut de prévenir l'arrivée de ce secours. Il avait peu de troupes, et elles étaient mal exercées aux combats de siège; mais leur valeur naturelle, et surtout leur haine contre les pirates, devaient multiplier leurs forces et compenser leur inexpérience. Alain osa y compter; la place fut investie. Assurés d'avance de la victoire, pleins de mépris pour des ennemis si inférieurs en nombre, les Normands firent une sortie si vigoureuse, que les Bretons reculèrent au premier choc; mais ralliés aussitôt à la voix de leur chef, ils fondirent à leur tour sur les Normands avec une telle impétuosité, que ceux-ci ne songèrent plus qu'à sauver leur vie. Embarqués à la hâte sur leurs navires, ils abandonnèrent pour longtemps le sol de la Bretagne.

Hélas! ces fléaux envoyés du ciel pour le châtement de cette infortunée province laissaient après eux de trop funestes souvenirs pour qu'il devint possible de les ou-

blier. Cette ville, qu'ils étaient obligés de fuir, ne présentait plus qu'un amas de décombres noircis par la fumée, que des plantes épineuses embrassaient déjà de leurs sauvages réseaux. Ce ne fut que l'épée à la main que les Bretons parvinrent à se frayer un chemin à travers tant de ruines. Justement impatient de remercier Dieu de sa victoire, Alain chercha longtemps l'emplacement de la cathédrale, qu'il put à peine reconnaître aux débris des ornements de son architecture, dont il ne restait rien d'entier. Ce fut un spectacle touchant et solennel que de voir ces guerriers victorieux prosternés et pleurant sur la désolation de leur maison de prières. Hélas ! combien de fois ne s'est-il pas renouvelé dans notre patrie, depuis le temps d'Alain et de ses compagnons de gloire ! Mais alors c'étaient des chrétiens qui faisaient couler les pleurs et le sang de leurs frères chrétiens.

Charmé de l'agréable situation de la ville qu'il venait de conquérir, et reconnaissant l'urgence de la mettre promptement à l'abri d'une nouvelle invasion, le duc invita ceux qui s'étaient soumis à son autorité à le seconder dans son entreprise. Il se logea lui-même, tant bien que mal, parmi les débris du château, afin de surveiller et d'activer par sa présence les travaux des fortifications, rappelant de toutes parts les anciens habitants de la ville, que l'arrivée des Normands avait mis en fuite, et qui accoururent avec empressement des divers lieux de leur exil, dès qu'ils eurent un souverain capable de les protéger. Il y attira par des libéralités le clergé appauvri, la noblesse par une large part à sa puissance ; et son patriotisme persévérant, sage et adroit réussit à

rendre en peu de temps à cette ville infortunée la prospérité dont elle jouissait auparavant. Ainsi qu'il arrive presque toujours, les seigneurs, se piquant d'une noble émulation, se mirent, à l'exemple de leur chef, à réparer à l'envi les villes de leur dépendance, de manière que l'ordre et la sécurité succédèrent assez promptement à la confusion et à la terreur qui avaient régné en Bretagne.

Si la loi du juste et de l'injuste se trouvait souvent mal observée sous le gouvernement légitime des ducs, on concevra aisément qu'elle dut l'être encore bien moins pendant la domination passagère des barbares. Chacun s'empara par force ou par adresse de ce qui lui parut à sa convenance parmi les biens des propriétaires absents. Foulques le Roux, comte d'Anjou, s'était mis en possession d'un territoire qui faisait partie du domaine du duc de Bretagne, et auquel Alain ne se souciait nullement de renoncer. La voie des armes était ordinairement celle qu'on employait en pareil cas. Alain, plus sage, préféra celle de la négociation ; et Foulques, qui était déjà vieux, suivit son exemple avec plaisir. Il offrit à Alain la main de Roscille sa fille, avec le terrain contesté pour dot : le prince breton accepta l'un et l'autre. La fille de Foulques n'était plus jeune, et n'avait jamais été belle : victime de la politique, elle n'obtint point l'affection de son époux. En vain Roscille s'étudiait-elle à lui complaire : l'indifférence, et souvent un mépris mal dissimulé, devinrent la récompense de son chaste amour. Enfin, perdant jusqu'à l'espoir de devenir mère, cette infortunée princesse mourut consumée de douleur. Alain, ne soupçonnant peut-être pas combien il avait été cruel envers cette âme trop sensible, épousa en secondes noces

la sœur de Thibaut, comte de Blois, qui le rendit père d'un fils auquel on donna le nom peu harmonieux de Drogon.

Cet enfant si désiré était encore au berceau, lorsque son père se sentit atteint d'une maladie mortelle. Il fit venir près de lui le comte de Blois son beau-frère, et déclara, en présence des seigneurs et des évêques de son conseil, qu'il lui confiait la tutelle de son fils, et qu'ils eussent à lui jurer obéissance et fidélité, comme à lui-même. Il recommanda aussi à Thibaut la princesse son épouse, régla les affaires de la succession entre ses fils illégitimes, et mourut, justement regretté de son pays, auquel il avait rendu de si importants services.

La Bretagne n'était point dans ce temps ce qu'on l'avait vue sous le règne de Nominoé et ce qu'elle redevint par la suite, un pays gouverné par un seul souverain : elle se composait au contraire de plusieurs comtés, tous indépendants les uns des autres, ce qui explique la facilité des invasions et la fréquence des guerres civiles. Le titre de duc que l'histoire accorde à Alain, surnommé Barbe Torte (peut-être parce qu'elle était bouclée), signifie seulement qu'il tenait le premier rang parmi les autres seigneurs bretons. On ne peut lui refuser aussi de leur avoir été supérieur en politique, en vues sages et prévoyantes, en véritable patriotisme. L'union entre les membres les plus influents d'un pays pouvant seule en assurer la prospérité, Alain, pendant sa vie, n'avait rien négligé pour la maintenir dans le sien. Il croyait aussi que la précaution qu'il avait prise de nommer à son fils un tuteur respectable par son âge, son proche parent, assurerait la tranquillité de sa famille; mais les

choses tournèrent tout différemment qu'il ne l'avait supposé.

Le comte de Blois n'avait accepté qu'à regret une tutelle qui lui imposait de lourdes obligations. S'il n'avait point d'ambition, il aimait le repos, et brûlait de se décharger sur un autre du fardeau qu'Alain lui avait particulièrement confié. Il s'empressa donc de remarier sa sœur à Foulques le Bon, comte d'Anjou, auquel il remit la tutelle du jeune Drogon avec la moitié des États de son père, se réservant l'administration du reste; mais le mécontentement des Bretons lui ayant appris qu'ils n'approuvaient point cet ordre de choses, Thibaut céda au comte de Rennes la part qu'il s'était imprudemment adjugée, et se retira dans ses terres, sans se mettre en peine des suites qu'auraient pour son pupille des intérêts si divisés.

Le nom d'Alain, servant de boulevard à la Bretagne, la préserva longtemps du retour des Normands du Nord; mais la nouvelle de sa mort s'étant répandue dans leurs climats glacés, ils reprirent courage, et la Loire les vit de nouveau remonter son cours et menacer les murs de Nantes. Ses fortifications les arrêtrèrent quelque temps; mais ses défenseurs, vaincus par le nombre, furent obligés de se retirer dans le château et d'abandonner la ville aux barbares, qui y firent, selon leur coutume, beaucoup de dégât et une multitude de captifs.

Les habitants et les soldats, renfermés dans la citadelle, envoyèrent demander du secours au comte d'Anjou, devenu le beau-père et le tuteur de leur jeune duc. Foulques le Bon leur en promit, et ne tint point parole.

Indignés de sa conduite, les Nantais, ne prenant conseil que de leur désespoir qu'exaltait la vue de leurs demeures embrasées, tombèrent sur leurs ennemis avec un si grand courage, qu'ils les obligèrent d'abandonner la ville. C'est à cette occasion que la veuve d'Alain, faisant allusion au courage de ce héros, et ne pouvant dissimuler le mépris que lui inspirait la pusillanimité de Foulques son second mari, dit ces paroles remarquables :

« Il paraît bien que le grand pieu qui fermait aux Normands l'entrée de la Loire a été renversé. »

Un événement malheureux, qui eut des conséquences funestes, puisqu'il devint la source d'une guerre civile, porta la désolation dans l'âme de cette princesse : son fils Drogon mourut au sortir du bain, entre les bras de sa nourrice. Cette mort, qui laissait la Bretagne sans héritier reconnu, fit une vive sensation; les Nantais, encore irrités contre le comte d'Anjou, l'accusèrent de s'être entendu avec la nourrice du prince pour le faire périr et s'emparer de ses États; accusation calomnieuse, à laquelle la conduite de Foulques le Bon donna par la suite un éclatant démenti.

CHAPITRE XIII.

Rivalité d'Hoël et de Conan. — Perfidie de ce dernier. — Guérech venge son frère. — Les petits-fils d'Alain se mettent sous la protection du comte d'Anjou. — Geoffroi, duc de Bretagne. (Année 995.)

Les États gouvernés par une monarchie héréditaire sont sujets sans doute à de graves inconvénients, puis-

que les nations qui s'y soumettent s'engagent à obéir à des chefs non encore nés, qu'ils soient ou non dignes de régner sur elles. Le bon sens doit faire préférer naturellement le trône électif, comme le plus sûr moyen de placer le dépôt de l'autorité entre des mains capables; mais la perversité humaine a bientôt su rompre ce que ce système présente de sécurité. La brigade prenant la place de l'équité, l'élection consciencieuse est devenue presque impossible, dangereuse même à essayer, les plus hardis écartant souvent les plus dignes. Chaque changement de règne amène avec lui des révolutions sanglantes. Dégoûtés par l'expérience de ce mode de gouvernement, les peuples sont revenus à la monarchie héréditaire, qui marche sans secousse, s'en remettant à la Providence du soin de leur obscur avenir.

C'est ce qu'avaient fait les Bretons. Cet Alain Barbe Torte, dont la mémoire leur était si chère, n'avait laissé après lui qu'un faible enfant à la mamelle, qui ne pouvait de longtemps les protéger et les défendre. Cependant ils l'aimaient à cause de celui qu'il représentait; sa vie, gage de leur sécurité, leur était précieuse. Ce qui arriva après sa mort ne manqua point de justifier leurs regrets.

Deux compétiteurs se levèrent pour se disputer l'héritage d'Alain: l'un était Hoël, l'aîné de ses deux fils illégitimes; l'autre, Conan, fils de Béranger, comte de Rennes, descendant légitime du roi Salomon. Le premier avait pour lui les Nantais, qui, n'ayant point oublié qu'Alain était le restaurateur de leur ville, se sentaient disposés à soutenir un prince de son sang. Enhardi par leur affection, Hoël osa demander au comte de

Rennes les terres dont Thibaut, comte de Blois, avait confié l'administration à son père Béranger. Conan répondit insolemment qu'il ne reconnaissait point à Hoël le droit de les réclamer; qu'elles lui appartenaient, aussi bien que le comté de Nantes, comme au légitime duc de Bretagne, l'héritier du roi Salomon; et que s'il ne se hâtait de le reconnaître pour son souverain, il saurait bien l'y contraindre.

Hoël marcha sur Rennes précipitamment, impatient de punir son insolent rival, et insulta le pays jusque sous les murs de la ville, dans l'espérance que Conan en sortirait pour lui livrer bataille. Ce fut inutilement qu'il le provoqua. Hoël n'essaya pas de l'y assiéger en règle: chargé d'un immense butin, il retourna dans son comté, et conserva toujours depuis une réputation de courage qui le rendit supérieur à son rival dans l'opinion publique. Cet avantage augmenta encore la haine que Conan lui portait, et lui inspira, rapporte la chronique, une vengeance aussi lâche que cruelle, dont il chargea un seigneur rennois nommé Galuron. Ce traître, feignant d'avoir été grièvement offensé par son chef, vint offrir ses services à Hoël, s'engageant à lui amener son ennemi prisonnier, s'il voulait lui confier le commandement de ses troupes. Un homme capable de livrer ainsi son souverain aurait dû inspirer quelque méfiance; mais la haine est aveugle, et se laisse aisément persuader par ce qui la flatte. Galuron, bien accueilli par Hoël, fut aussitôt reçu au nombre des premiers officiers de sa maison.

Quelques jours après, au retour de la chasse, Hoël, ayant envoyé sa suite en avant pour préparer des loge-

ments, marchait doucement à côté de son chapelain, qui lui récitait les vêpres. Galuron, sous prétexte de réparer une des pièces de son harnais, était demeuré en arrière: dès qu'il se vit seul dans la forêt avec le prince et son chapelain, il remonta sur son cheval, le poussa au galop, et passa sa lance au travers du corps du malheureux Hoël. Ensuite, profitant de la stupeur de l'aumônier, il disparut dans le fourré, où les recherches les plus minutieuses ne purent le faire découvrir; on ne trouva que son cheval et ses armes, qu'il avait abandonnés dans sa fuite.

Guérech, le frère d'Hoël, destiné depuis sa jeunesse à l'état ecclésiastique, était alors évêque de Nantes. On lui persuada aisément de quitter le bâton pastoral pour prendre la place de son frère. Il était du nombre de ces caractères privilégiés dont le mérite paraît partout à sa place, et qui se font distinguer dans toutes les carrières qui leur sont ouvertes. La rumeur publique accusant le comte de Rennes de complicité avec Galuron, Guérech regarda comme un devoir de venger son frère, en marchant en armes contre Conan; ce prince, qui n'avait osé faire face à Hoël, crut qu'il triompherait aisément d'un homme d'église. Véritablement Guérech était ami de la paix, mais il aimait son frère, et le crime qui l'en avait privé le remplissait d'une juste indignation. En acceptant la domination, il savait que, pour assurer la tranquillité de ses sujets, un prince doit être en état de faire avantageusement la guerre. Conan trouva en lui un rude adversaire, qui le défit complètement.

Guérech, satisfait de cette victoire, ne chercha pas

à lui donner de suite, et consacra le reste de sa vie à des occupations pacifiques. Un pays si souvent conquis et reconquis devait avoir grand besoin de repos et d'un gouvernement ami de l'ordre, qui lui laissât le temps de se fortifier, de s'agrandir, de réparer ses pertes. La Bretagne jouit de tout cela pendant le règne trop court de Guérech, car ce prince ne régna qu'environ six ans. Alain, son fils, lui survécut à peine. C'est Aremberge, l'épouse de Guérech, qui bâtit, sur le bord de la Loire, le château dont on voit encore les ruines à Ancenis.

Il ne restait plus de la famille d'Alain Barbe Torte que deux fils du comte Hoël, qui se trouvaient encore dans l'enfance et sous la garde de leur aïeule. Conan, méprisant de si faibles compétiteurs, crut l'occasion favorable pour établir solidement sa domination, et s'emparer du comté nantais. Il s'avança vers Nantes à la tête de ses troupes, et somma fièrement les habitants de le recevoir en qualité de leur légitime souverain. Les Nantais avaient donné en plus d'une occasion des preuves non équivoques de leur courage et de leur affection pour le sang d'Alain. Ils haïssaient Conan, qu'ils regardaient comme un lâche meurtrier; mais n'ayant alors à lui opposer ni chef ni soldats, ils n'essayèrent même pas de lui résister, de peur de causer la ruine de leur ville.

Cependant le triomphe de ce méchant homme ne fut pas de longue durée. Les jeunes princes qu'il dépouillait de leur héritage, après les avoir privés de leur père, trouvèrent un protecteur dans le vicomte Hamon, frère utérin du comte Hoël. Trop faible pour soutenir lui-même leurs droits contre Conan, il appela à leur se-

cours Foulque Nerra, comte d'Anjou. De tout temps les seigneurs de ce pays, si voisin de la Bretagne, la regardèrent avec des yeux jaloux, et cherchèrent à s'agrandir à ses dépens. Foulque Nerra, ambitieux et entreprenant, n'eut garde de refuser une occasion qui lui donnait le droit de s'immiscer dans les affaires des Bretons. Il promit de prendre les intérêts des fils d'Hoël, à condition toutefois qu'il commanderait leurs troupes, et qu'ils lui feraient hommage de leur comté aussitôt qu'ils seraient en âge d'en prendre le gouvernement. Hamon sentit quelque répugnance à y souscrire, car il n'ignorait pas combien toute apparence de domination étrangère est désagréable à sa nation; mais, obéissant à une impérieuse nécessité, il promit au nom de ses neveux tout ce que Foulque exigea, se flattant que l'avenir leur fournirait des motifs de s'affranchir d'une tutelle si peu convenable. Le comte d'Anjou, qui espérait au contraire la resserrer encore davantage, déclara aussitôt la guerre à Conan. Les deux armées se rencontrèrent dans une vaste lande : au moment d'en venir aux mains, Foulque Nerra prit entre ses bras le petit Judicaël, et le montrant aux soldats bretons, il s'écria :

« Bretons, pour qui combattez-vous? Celui-ci n'est-il pas le fils d'Hoël, l'héritier du comté de Nantes? « L'homme qui vous conduit n'est qu'un usurpateur. »

Cet avertissement n'empêcha point le sang de couler. Quoiqu'ils n'aimassent point leur chef, les Nantais, qui ne voyaient devant eux que Foulque et ses Angevins, n'avaient nulle envie de leur céder la victoire. Conan eut d'abord l'avantage, une ruse de guerre adroitement exécutée ayant jeté quelque désordre parmi les soldats

du comte d'Anjou ; mais, ralliés par lui, honteux de leur surprise, ils retournèrent au combat avec un nouveau courage, et restèrent maîtres du champ de bataille. Conan et le vicomte Hamon périrent dans cette journée meurtrière.

Malgré cette défaite, Conan est considéré par les historiens comme le véritable duc souverain de la Bretagne, titre que Geoffroi, son fils, prit après lui. Le titre de roi que portèrent les anciens chefs se perdit insensiblement : Alain le Grand et Alain Barbe Torte se contentèrent de celui de duc.

Quelque chère que fût toujours aux Nantais la mémoire de ce dernier prince, ils accueillirent assez froidement son petit-fils Judicaël, dont la grande jeunesse ne leur offrait aucune garantie de prospérité, et qui se présentait sous le patronage d'un prince étranger, dont l'ambition alarmait le pays. Judicaël, en grandissant, ne fit pressentir, d'ailleurs, aucune des qualités qu'on attendait de sa race. Il ne montrait nulle énergie, nulle fierté dans le caractère. Au lieu de chercher à sortir de la dépendance où de malheureux événements l'avaient forcé de se soumettre fort jeune encore, parvenu à l'âge de régner, il se disposait docilement à faire hommage de son comté à Foulque Nerra, lorsque Geoffroi, indigné de sa faiblesse, accourut en armes pour s'y opposer. Il obligea aisément le pusillanime comte de Nantes à renoncer à l'alliance de l'Anjou, et à le reconnaître, lui, le fils de Conan, pour souverain et duc de Bretagne.

CHAPITRE XIV.

Mariage de Geoffroi. — Mort de Judicaël. — Courage de Budic. — Pèlerinages à Rome. — Le faucon. — La duchesse Havoise. — Soulèvement des paysans. — Conspiration de Judicaël, frère de Geoffroi. (Année 1024.)

Il ne suffisait pas d'avoir déjoué les projets ambitieux du comte d'Anjou en arrachant à son influence le faible Judicaël, par le moyen duquel Foulque comptait établir sa domination en Bretagne : Geoffroi, prévoyant la vengeance qu'il essaierait d'en tirer, chercha à se fortifier par quelque puissante alliance. Il tourna les yeux sur Richard, duc de Normandie, petit-fils de ce fameux Rollon à qui Charles le Simple avait cédé la Neustrie. Geoffroi se rendit à la cour de Richard, sous prétexte de lui faire une visite de politesse, accompagné d'une suite nombreuse et des seigneurs les plus distingués de son duché.

Les Normands s'étaient un peu civilisés depuis qu'ils s'étaient fixés parmi les chrétiens. Ils accueillirent les Bretons avec une grande courtoisie, et leur chef se plut à étaler à leur vue ce qu'il possédait de riche et de précieux, sans songer que les trésors acquis par les rapines de ses ancêtres, qui avaient tant de fois dévasté la Bretagne, étaient plus propres à exciter le mécontentement que l'admiration de ses hôtes. Toutefois, dans la disposition d'esprit où se trouvait alors le duc breton, il vit avec plaisir les marques de la puissance de Richard, et n'en fut que plus empressé de se l'attacher étroitement.

Ce désir s'accrut encore à l'aspect de la princesse Havoise, sœur de Richard, qui formait un des ornements des fêtes de son frère. Elle possédait cette beauté particulière aux femmes de son pays, et laissait deviner sur sa physionomie les hautes qualités d'âme qu'elle eut plus tard l'occasion de déployer. Geoffroi obtint aisément de Richard la main de la belle Havoise, et, de son côté, le prince normand épousa Judith, la sœur de Geoffroi; double alliance qui resserra encore l'intimité de ces deux princes, et les rendit redoutables à leurs voisins. Leur bonne intelligence était si solide, qu'elle ne put être ébranlée par un événement désagréable qui survint ainsi : dans une guerre qu'il eut à soutenir, Richard demanda du secours à un parti de Normands non chrétiens; et les pirates, pour qui tout ce qu'ils rencontraient était de bonne prise, pillèrent en passant la ville de Dol, appartenant aux Bretons. On ne dit point si le duc de Normandie donna quelque satisfaction pour le dégât; mais ce qu'il y a de certain, c'est que la paix entre les deux pays n'en fut pas troublée.

Le comte de Nantes vivait aussi en bonne harmonie avec le duc Geoffroi, puisque ce fut en se rendant à Rennes, où le duc tenait sa cour, qu'un ennemi inconnu assassina lâchement le prince Judicaël. Cet événement, dont la cause et les circonstances sont restées pour nous un mystère, donna naissance à une guerre injuste, et dont les Nantais eurent beaucoup à souffrir.

Budic, fils de Judicaël, lui avait succédé dans le comté de Nantes. L'évêque de cette ville, nommé Gautier, prélat d'une haute naissance, fort affectionné au duc Geoffroi, à la cour duquel il avait été élevé, en-

treprit d'amener les Nantais sous sa domination; mais les efforts de Gautier échouèrent contre la fidélité de ce peuple : les promesses qu'il lui fit au nom de Geoffroi ne purent le détacher de sa cause. Le sang d'Alain paraissait aux yeux des Nantais une gloire plus que suffisante pour racheter les avantages qui manquaient d'ailleurs à leur chef.

La fermeté des Nantais ne découragea point leur évêque : elle le fit changer de batteries et non de dessein. Il commença par fortifier la tour d'Alain Barbe Torte, où il faisait sa demeure, et la remplit d'hommes dévoués, non ouvertement, mais sous différents prétextes et en évitant d'éveiller l'attention. De son côté, Budic, informé de ces manœuvres, l'observait, se tenait sur ses gardes, et mettait son château du Bouffai en état de soutenir un siège. Les attaques répétées du duc l'obligèrent de s'y renfermer tout à fait pendant trois ans; et durant cette injuste agression les Nantais souffrirent de la disette et virent ruiner leur commerce, jusqu'à ce que, vaincu par la courageuse persévérance de Budic, le duc fit la paix avec lui, et le laissa jouir tranquillement d'un héritage défendu avec tant de magnanimité.

Ce fut alors que Geoffroi conçut le projet de faire le voyage de Rome. Cette guerre injuste contre le fils de Judicaël, quelque attentat plus grave encore peut-être pesant sur la conscience du duc, il se prépara à son voyage en faisant réparer des monastères que les Normands avaient ruinés, et en y rassemblant des religieux. Il mit en ordre les affaires de son duché, dont il partagea l'administration entre la duchesse Havoise son épouse,

Judicaël son frère, et le duc de Normandie son beau-frère.

Le duc et ceux qui l'accompagnaient, parmi lesquels se trouvait l'évêque Gautier, arrivèrent heureusement au but de leur pèlerinage; mais le retour fut signalé par un événement funeste : l'usage parmi les personnes de distinction était de porter un faucon sur le poing, soit chez elles, soit à la promenade, soit en voyage. Les dames aussi bien que les hommes, les prélats comme les seigneurs séculiers, tous étaient également jaloux de ce privilège de la noblesse. Dans une hôtellerie où s'étaient arrêtés le duc de Bretagne et sa suite, le faucon de Geoffroi fondit sur une poule et l'étrangla. L'hôtesse irritée, n'écoulant que sa colère, prit une pierre et la lança à l'oiseau, qui avait déjà repris sa place sur le poing de son maître. La pierre, au lieu de l'atteindre, alla frapper le duc au front, où elle lui fit une blessure mortelle.

Alain, son fils, trop jeune encore pour lui succéder, demeura sous la conduite de sa mère, dont la sagesse et la douceur, en rendant son gouvernement cher à la Bretagne, y fit régner la concorde, au moins parmi les grands. Il est même permis de supposer que cette princesse porta trop loin l'indulgence envers une certaine classe dont il eût été sage de réprimer le despotisme arrogant, puisqu'il y eut sous son règne un soulèvement considérable de paysans. Havoise était juste et bonne; mais son sexe et son rang la tenaient éloignée du peuple, qui n'avait personne pour soutenir auprès d'elle ses intérêts, lui rappeler qu'elle lui devait une vigilante protection, et qu'elle pouvait seule le défendre contre

les vexations sans nombre des seigneurs et de leurs agents.

A la fin, ces vassaux méprisés, opprimés, poussés à bout, prirent les armes, brûlèrent les châteaux, exercèrent de cruelles vengeance, et, faisant à leur tour trembler leurs fiers persécuteurs, les obligèrent à fuir devant cette tempête populaire.

Havoise, à laquelle on eut soin de la représenter comme une insulte grave à son autorité, ne songea qu'à s'en garantir par la force. Elle ne demanda point aux révoltés pourquoi ils abandonnaient leurs paisibles occupations pour se jeter tout à coup dans les dangereux hasards de la guerre : dès qu'ils osaient se faire craindre, on les tint pour coupables de rébellion, et des mesures énergiques furent prises contre eux. La duchesse, ayant rassemblé sa noblesse épouvantée, plaça au milieu d'elle le jeune Alain, qui pouvait à peine se tenir seul à cheval, persuadée que la présence de cet enfant ranimerait le courage des gentilshommes et déconcerterait les rebelles. L'événement justifia ses prévisions : les paysans furent défaits, ceux qui les commandaient pris et exécutés. Le reste se dissipa et retourna à sa misère, sans avoir obtenu la justice qu'il réclamait. Bien loin d'avoir retiré quelque amélioration de cette révolte, le sort des malheureux vassaux devint pire qu'auparavant. Ils relevèrent de leurs mains ces châteaux qu'ils venaient de brûler dans leur colère, et l'on supposa encore avoir trop épargné des *vilains* assez hardis pour s'ameuter contre leurs seigneurs.

Cette guerre était à peine terminée, qu'une conspiration dirigée contre la duchesse et ses enfants vint ex-

citer de nouvelles alarmes. Elle était ourdie par ce même Judicaël, frère de Geoffroi, que ce dernier, lors de son départ pour Rome, avait associé à la régence avec Havoise. Sans respect pour la mémoire de ce prince, sans se sentir touché de la confiance qu'il lui avait témoignée en le chargeant de protéger la jeunesse de son fils, Judicaël ne vit que la facilité de dépouiller une veuve et des orphelins. Si son courage avait égalé sa perversité, il aurait infailliblement bouleversé l'État, afin de s'emparer de la domination. Quoique la duchesse fût aimée, il existe toujours des mécontents auxquels les révolutions offrent des chances avantageuses, et qu'un ambitieux trouve toujours prêts à le servir; mais la lâcheté de Judicaël l'empêcha de mettre à profit les dispositions des malveillants. Dès qu'il apprit que ses projets étaient découverts, il se sauva dans le château de Malestroit, afin de donner à ses partisans le temps de s'armer et d'accourir à sa défense. Cette démarche le perdit. Havoise comprit qu'en prévenant toute démonstration hostile, on étoufferait plus aisément la conspiration. Alain, accompagné de son gouverneur, homme expérimenté dans la guerre et dans la paix, partit à la tête d'un corps de troupes pour s'emparer du château de Malestroit. Pendant la durée du siège, le jeune duc ne négligea rien pour mettre le clergé dans ses intérêts, en faisant des dons aux maisons religieuses de la ville. Peut-être cherchait-il par là à atténuer l'odieux qui s'attache toujours à une guerre entre de si proches parents, quoiqu'il y eût été forcé par la trahison de Judicaël. Malestroit fut pris; et Judicaël étant mort de maladie peu de temps après, le complot s'évanouit de lui-même.

CHAPITRE XV.

Alain III arme en faveur du comte du Mans. — Enlèvement de Berthe. — Prétentions des ducs de Normandie. — Alain Cagnard. — Adèle se fait religieuse. — Mort d'Havoise et ses suites. — Robert part pour la terre sainte, laissant au duc de Bretagne la tutelle de son fils. — Mort d'Alain III. — Eudes s'empare de la tutelle de Conan II. — Sa tyrannie. — Le jeune duc est mis sous la garde des états. (Année 1048.)

Alain III avait grandi sous les yeux de sa mère, qui lui remit les rênes de son gouvernement, et cessa dès lors de se mêler des affaires, du moins ostensiblement; car ce qui arriva après la mort de cette princesse prouve qu'elle n'était pas sans influence sur ses enfants.

Les premières armes d'Alain, devenu duc de Bretagne, furent en faveur d'Herbert, comte du Mans, qui lui demanda du secours contre Avesgaud, évêque de sa propre capitale, qui lui faisait ouvertement la guerre. Il importe peu au lecteur de savoir lequel des deux avait tort ou raison, ni d'apprendre que l'origine de cette querelle venait d'un fort que le prélat avait fait bâtir sans le consentement du comte.

L'évêque du Mans s'était fortifié dans une position si avantageuse, que le duc et le comte, ne pouvant l'obliger d'en venir à une bataille, prirent la résolution de l'assiéger, et le forcèrent à accepter une capitulation. Avesgaud, redoutant le courroux d'Herbert, lui proposa de se soumettre à la décision de l'évêque de Chartres, qu'on nommait Fulbert. Sa réputation était telle, que le comte du Mans aurait eu honte de le récuser. Fulbert parvint à réconcilier les deux ennemis.

Alain ne prit aucune part à cette négociation ; mais pendant qu'elle se traitait, ami constant du comte Herbert, il mena son armée devant la ville du Lude, qui appartenait au comte d'Anjou, autre ennemi d'Herbert. Foulque lui fit demander la cause de cette agression, dans le temps qu'il se croyait en paix avec la Bretagne. Le duc répondit qu'il venait venger le comte du Mans de l'injure qu'il avait reçue, lorsque, attiré en Anjou par de belles promesses, il s'était vu chargé de chaînes comme un criminel, et forcé de livrer des otages pour la sûreté de sa rançon, otages que Foulque retenait encore. Ce brigandage, dont nous verrons un duc de Bretagne se rendre coupable dans les âges suivants, s'exerçait volontiers entre les seigneurs ennemis. Alain, à la tête de son armée, exigea d'un ton si menaçant que les otages fussent mis en liberté, et que le comte du Mans fût tenu quitte des promesses que son ennemi lui avait extorquées, que Foulque, peu préparé à repousser cette attaque, lui accorda tout ce qu'il voulut. Le duc n'ayant plus rien à faire, laissa la conduite de son armée à Alain Cagnard, comte de Cornouailles, et s'en retourna dans ses États.

Cet Alain Cagnard paraît avoir été un vaillant homme de guerre, et fort entreprenant. Si la signification de son surnom n'a point changé, on le lui avait donné sans doute par ironie, puisqu'il veut dire lâche, fainéant, casanier. On peut croire aussi qu'il servait à exprimer le défaut de conformation dans les jambes, qu'on appelle, de nos jours, cagneux, cagneuse, rien n'étant plus commun au moyen âge que les sobriquets peu flatteurs ajoutés au nom des seigneurs les plus considérés.

Avant de rentrer en Bretagne, le comte de Cornouailles fit un exploit qu'on trouvera peu digne d'un guerrier, que même nos lois puniraient sévèrement aujourd'hui, mais qui alors ne déshonorait nullement celui qui s'en rendait coupable. Odon, comte de Chartres et de Blois, avait une fille aussi célèbre par sa beauté que par son indifférence. De nombreux prétendants, parmi lesquels se trouvait peut-être le duc Alain, avaient inutilement brigué son choix ; la dédaigneuse Berthe les rejeta tous également. Alain Cagnard apprit que cette princesse voyageait avec une escorte peu nombreuse, et qu'elle devait passer à peu de distance de son armée. Il n'hésita pas à profiter de cette circonstance favorable pour assurer à son jeune souverain la main de cette belle et riche héritière. Il la fit enlever et conduire à Rennes, où son mariage avec le duc fut aussitôt célébré. Alain de Bretagne, transporté de joie, consola aisément la princesse de la violence qu'on lui avait faite, et témoigna sa reconnaissance à Alain Cagnard en le comblant de libéralités.

Les injustes prétentions de Robert, duc de Normandie, vinrent troubler les premiers jours de cette union, et faire succéder des préparatifs de guerre aux fêtes pompeuses qui l'accompagnèrent. Il somma Alain III de le reconnaître pour son seigneur suzerain, et, en cette qualité, de lui prêter foi et hommage. Sur le refus de ce prince, Robert entra en Bretagne, ravagea plusieurs pays, et ne se retira qu'après avoir bâti une forteresse qui l'en rendait le maître.

Le duc Alain, plus valeureux que prudent, n'écoutant que son indignation, pénétra dans le comté d'Avranches, où il se vengea par de cruelles représailles ; mais il n'a-

vait point eu la précaution de se rendre maître du fort qu'il laissait derrière lui, et cette négligence lui devint fatale. La garnison normande attendit les Bretons au passage d'une rivière qu'ils devaient traverser à leur retour, et les tailla en pièces. Non content de cet avantage, Robert, méditant la conquête entière de la Bretagne, fit à cet effet des préparatifs si formidables, qu'Alain épouvanté eut recours à la médiation de l'archevêque de Rouen, qui termina la guerre entre les deux souverains.

La Bretagne était divisée en seigneuries, dont les chefs puissants et orgueilleux se faisaient continuellement la guerre, et entreprenaient même jusque sur le duc, leur souverain. Le comte de Cornouailles, l'un des plus considérables d'entre eux, après avoir servi son prince avec zèle, devint tout à coup son ennemi, sans qu'on en sache la raison. Peut-être se laissa-t-il entraîner par les conseils perfides de ceux que sa faveur ofusquait; peut-être Alain III oublia-t-il trop vite les obligations qu'il lui avait. L'armée ducale entra sur les terres du comte; mais cette levée de boucliers ne fut rien moins que glorieuse pour elle. Elle fut battue. Toutefois cette guerre dura peu, la bonne intelligence s'étant rétablie entre les chefs. Alain Cagnard reparut à la cour du duc dès l'année suivante, où il assistait à une cérémonie remarquable.

La duchesse Havoise avait deux fils et une fille. Celle-ci, nommée Adèle, vivait depuis plusieurs années dans les pratiques de la plus austère dévotion. Au sein même des grandeurs, dans l'âge de plaire et d'être séduite, elle édifiait la cour de son frère par sa modestie, ses aumô-

nes et sa piété. Ne voulant appartenir qu'à Dieu, Adèle renonça au mariage et à toutes les vanités de la terre. Alimentée par mille sacrifices que cette princesse s'imposait volontairement, sa ferveur ne fit que s'accroître, et elle obtint enfin de faire profession publique de la vie religieuse, en s'enfermant avec quelques compagnes dans un monastère (*) qu'elle avait fondé.

Deux années après, Havoise de Normandie mourut, pleurée de sa famille et fort honorée des Bretons. La triste mésintelligence qui éclata alors entre ses deux fils augmenta encore la haute opinion qu'on avait de sa sagesse. Jusque-là Havoise était parvenue à maintenir leur union, à réprimer la jalousie ambitieuse de son second fils, qui le premier osa s'armer contre son frère. La suite de cette histoire, en nous découvrant le mauvais caractère du prince Eudon, nous fera mieux apprécier aussi la prudence de celle qui avait su garder sur lui un si noble empire. L'intérêt fut la cause de leur division; des plaintes s'élevèrent des deux côtés; ils voulurent se faire justice par la voie des armes; mais, soit que la raison fût du côté d'Alain, soit qu'il écoutât de sages conseils qui le firent rougir de cette guerre impie, quoique victorieux, il se prêta à tout ce qui pouvait faciliter entre eux un accommodement, et se réconcilia avec son frère, sans exiger ni dédommagement ni hommage pour ses terres. Eudon et ses successeurs portèrent jusqu'au treizième siècle le titre de comtes de Bretagne, et ne parurent point se croire inférieurs à la branche aînée.

L'exemple de tant de princes qui abandonnèrent le

(*) Celui de Saint-Georges, à Rennes. Elle en fut la première abbesse.

gouvernement de leurs États pour porter la guerre dans des contrées inconnues, dans l'espérance d'expier ainsi les crimes dont ils s'étaient rendus coupables, engagea Robert de Normandie à faire le voyage de la terre sainte. Il était vivement soupçonné du meurtre de son frère; et si le soupçon était fondé, les remords de sa conscience devaient le rendre assez malheureux pour qu'il cherchât tous les moyens de les apaiser. A la vérité, c'était une étrange façon d'expier son crime; mais il partageait naturellement les opinions de son siècle. Il confia au duc de Bretagne la tutelle de son fils Guillaume, surnommé le Bâtard à cause de sa naissance illégitime, et qui n'était âgé que de huit ans. Robert revenait de son pèlerinage, lorsque la mort le surprit en chemin. Cette nouvelle troubla fort la Normandie, en éveillant l'ambition des seigneurs les plus puissants de cette province; ils se flattaient de supplanter aisément un enfant auquel sa naissance ne donnait que des droits contestables. On craignait davantage ceux que pouvait faire valoir le duc Alain de Bretagne, du chef de sa mère Havoise; mais, quels que fussent ses projets, on ne lui laissa pas le temps de les exécuter. Il périt empoisonné par les Normands, du consentement, dit-on, du jeune Guillaume, auquel on était parvenu à le rendre suspect.

Conan II était encore au berceau, lorsqu'un odieux attentat le priva de son père. Berthe, sa mère, prétendait à la régence, ayant en sa faveur plusieurs exemples, et tout récemment celui de la princesse Havoise, qui avait si habilement protégé la jeunesse de ses enfants. Pendant que Berthe attendait à cet égard la décision des états, comptant sur les partisans qu'elle avait

parmi eux, elle apprit avec indignation que le comte Eudon, son beau-frère, s'était emparé de la tutelle du jeune duc sans consulter personne, lui que sa querelle avec le souverain défunt semblait devoir en éloigner plus qu'aucun autre. Cette hardiesse lui faisant craindre de nouveaux chagrins, Berthe se décida à accepter la main de Hugues, comte du Mans. La promptitude avec laquelle le mariage se fit, quelques mois seulement après la mort d'Alain III, montre combien elle sentait la nécessité de se donner un protecteur à elle et à sa propre famille.

Eudon ne justifia que trop les alarmes de sa belle-sœur, en dominant despotiquement la Bretagne, qu'il exposa à une guerre ruineuse contre les Normands, prétendant disputer à Guillaume le droit de les gouverner. Toujours battu par eux, il inquiéta si opiniâtrément ses voisins, qu'on rapporte que les moines de l'abbaye de Saint-Michel firent fondre une grosse cloche pour avertir les garnisons de la frontière, quand du sommet de leur rocher ils apercevaient les Bretons. Ces démonstrations belliqueuses ne servaient qu'à entretenir la haine des deux pays, faisaient le plus grand tort à leur commune prospérité, et mécontentaient les hommes sages.

L'assemblée des états nourrissait contre Eudon un grief encore plus sérieux. Elle ne voyait qu'avec indignation l'espèce de captivité qu'il exerçait envers Conan, son pupille et son neveu. Au lieu de lui donner une bonne éducation, et de le mettre en état de prendre une idée des affaires de son gouvernement, afin de le rendre capable de les diriger par la suite, il semblait le plonger à dessein dans une éternelle enfance, et ne

lui permettait jamais de paraître en public. Cette conduite d'un prince qui avait déjà manifesté hautement ses prétentions, du vivant même de son frère, inquiéta les seigneurs, qu'Eudon avait d'ailleurs aigris en s'emparant arbitrairement de la régence, au mépris de l'usage qui existait de consulter le vœu de la nation, que leur assemblée représentait. Ils craignirent qu'il n'attentât à la vie de Conan pour s'emparer de sa couronne; et afin de prévenir ses mauvais desseins, si véritablement il en méditait, ils formèrent secrètement un parti pour enlever Conan, et le proclamer solennellement duc de Bretagne.

L'affaire fut si promptement conçue et exécutée, qu'Eudon n'eut pas le loisir de tenter quelque mesure contraire. La joie universelle que causa la vue du jeune duc au milieu des états prouvant au comte la faiblesse de son parti, il affecta de la partager, et de reconnaître le premier avec enthousiasme la dignité dont il était revêtu et par sa naissance et par le consentement de la nation. Conan n'ayant encore que huit ans, ne pouvait pas gouverner seul. Satisfaits d'avoir mis sa personne en sûreté, les états n'osèrent pas priver Eudon de la régence, à laquelle l'usage et sa proche parenté lui donnaient un droit incontestable. Il continua donc de gouverner sous ce titre pendant huit années.

CHAPITRE XVI.

Eudon se révolte de nouveau. — Berthe à la cour de son fils. — Conan et Rivallon. — Projets de Guillaume sur l'Angleterre. — Caractère de Conan. — Embarras du duc de Normandie. — Conseil inique. — Mort de Conan II. — Hoël, comte de Nantes, lui succède. (Année 1066.)

Son insatiable ambition, qu'Eudon dissimula pendant la durée de sa régence, éclata enfin ouvertement à la majorité de son neveu. Il essaya de s'emparer de la ville de Rennes, et de corrompre la fidélité des seigneurs bretons. Conan sut prévenir à temps ces perfides manœuvres, et réussit à le faire prisonnier; mais un nouvel ennemi vint continuer la guerre : c'était Geoffroi, fils d'Eudon. Il la soutint cinq ans avec le secours d'Hoël, fils d'Alain Cagnard, qui avait hérité du comté de Nantes. Après avoir troublé longtemps leur pays, les princes conclurent enfin la paix; mais, comme il arrive toujours dans les dissensions civiles, le caractère des Bretons s'était démoralisé. Les seigneurs qui protégèrent naguère la jeunesse de leur souverain, et que les séductions du comte Eudon ne purent ébranler, ne craignirent pas de devenir plus tard des traîtres et des perfides. Ils appelèrent en Bretagne le duc de Normandie, pour qu'il vint les délivrer, disaient-ils, de la tyrannie de Conan.

Pendant ce temps-là, le duc, sans défiance, recevait à sa cour la comtesse Berthe, sa mère, veuve, et chassée de ses États par Geoffroi Martel, comte d'Anjou, et s'efforçait de la consoler de ses malheurs par tous les honneurs que sa tendresse filiale put lui inspirer. Bien-

tôt la nouvelle de l'agression de Guillaume vint changer en transports de colère des sentiments si pleins de douceur; et, dans le fort de son indignation, il envoya défier le prince normand, lui indiquant l'heure et le lieu qu'il avait choisis pour vider leur querelle. Dans l'intervalle de sa réponse, Conan alla assiéger la ville de Dol, où se trouvait Rivallon, chef des seigneurs révoltés qui avaient appelé Guillaume en Bretagne. Ce traître lui opposa une résistance à laquelle le duc ne s'attendait pas; de sorte qu'il fut contraint de lever le siège, pour ne pas manquer au rendez-vous qu'il avait donné à Guillaume. Cette retraite lui attira de la part de Rivallon d'amères railleries, dont Conan fut d'autant plus irrité que, quelque diligence qu'il fit, il arriva trop tard au lieu qu'il avait désigné.

Guillaume n'y ayant trouvé personne, était retourné en Normandie, où des affaires importantes sollicitaient toute son attention. Son honneur ne lui avait pas permis de refuser le défi du duc de Bretagne; mais, sur le point de traverser la Manche pour aller conquérir l'Angleterre, il avait été charmé de ne le point rencontrer, et ne se souciait nullement de recommencer de ce côté une nouvelle guerre. Aucun chroniqueur contemporain ne paraît avoir parlé du siège de Dol, entrepris inutilement par le duc Conan. Cependant il est représenté sur la fameuse tapisserie de Bayeux, ouvrage de la princesse Mathilde, épouse de Guillaume le Conquérant, dont le travail ingénieux a sauvé de l'oubli plusieurs détails curieux et intéressants.

Mécontent de ce que son ennemi ne l'eût pas attendu, Conan ne laissa pas de continuer la guerre, et s'empara

assez promptement du château de Combourg, défendu par le même Rivallon de qui il avait tant à se plaindre. Il le traita néanmoins avec une modération qui fait honneur à son caractère, puisqu'il se contenta de l'exiler, quoiqu'il l'eût doublement offensé, et par sa rébellion et par ses outrages. Conan menait avec lui dans cette campagne le vicomte Hamon, son gouverneur. On aime à voir les princes conserver des relations avec ceux qui furent chargés de leur première jeunesse.

Les historiens représentent, en effet, ce duc comme ayant de la générosité et de la justice. Il aimait sa mère, honorait son gouverneur, et n'abusait pas de ses avantages contre un ennemi vaincu. Malheureusement son humeur belliqueuse l'entraînait trop aisément, et semblait lui faire craindre le repos. A peine délivré d'une guerre, il en entreprenait une autre. Ainsi, lorsque tout paraissait soumis dans ses États, que la rébellion y fut entièrement apaisée, et qu'il ne lui restait plus qu'à les gouverner en paix, il s'avisait de sommer Guillaume de lui céder la Normandie, sur laquelle il prétendait avoir des droits meilleurs que les siens. Des menaces hautaines accompagnaient les réclamations.

Guillaume ne fut pas embarrassé pour y répondre, à cause des circonstances où il se trouvait. Une pareille audace de la part de Conan, qui, tout récemment encore, avait éprouvé une défaite, le portait à croire qu'il était soutenu par quelque allié redoutable. La guerre pouvait devenir sérieuse, et tout était préparé pour son expédition d'outre-mer. Le retard de sa flotte, composée de trois mille voiles, pouvait la faire manquer; et s'il divisait ses forces, il courait le risque d'être doublement

battu. Tandis qu'il se livrait à ces réflexions en présence de son chambellan, ce seigneur osa lui donner l'abominable conseil de se débarrasser du fils comme on l'avait autrefois délivré du père, sans être obligé de le combattre. Guillaume le repoussa d'abord ; mais, à la nouvelle de la prise de Château-Gontier, sa colère et son embarras augmentèrent tellement, que la mort de Conan fut résolue. A son entrée triomphale dans cette ville qu'il avait conquise, on amena au duc un beau cheval dont les riches harnais étaient empoisonnés, au moins la bride et les rênes, ainsi que les gants et le cor que les chevaliers portaient, selon l'usage. Conan, ayant pris les rênes entre ses dents pour avoir les mains libres, fut à l'instant saisi de coliques violentes, dont il expira.

Ce malheureux prince ne laissait qu'un fils illégitime. Le comte de Nantes, qui avait épousé la sœur unique de Conan II, crut devoir faire valoir le droit de succéder que lui donnait cette alliance, et il travailla à se faire des partisans dans l'assemblée des états. Hoël redoutait avec raison que le comte Eudon et sa famille ne profitassent de la circonstance pour faire revivre leurs prétentions, qui semblaient pour le moins aussi bien fondées que les siennes. Ils le tentèrent effectivement ; mais le souvenir de la régence d'Eudon lui rendit les esprits si peu favorables, que les Bretons reconnurent Hoël pour leur souverain. Au lieu de troubler une seconde fois leur pays par une guerre civile, dont l'issue pouvait leur devenir fatale, les princes de la seconde branche furent assez sages pour se contenter de leur partage, et laisser à Hoël le fardeau dont la nation l'avait chargé.

On ne saurait douter que l'enthousiasme général

qu'inspirait l'expédition de Guillaume en Angleterre ne contribuât beaucoup au repos de la Bretagne. Tous les guerriers se sentaient jaloux de marcher sous la bannière du conquérant, et de prendre part à la gloire et aux richesses qu'il allait recueillir ; espérance qui ne fut point déçue, car on sait avec quelle libéralité Guillaume victorieux récompensa le zèle de ceux qui s'étaient associés à sa fortune. Eudon et ses fils se joignirent aux nombreux chevaliers qui suivirent Guillaume en Angleterre, à la grande satisfaction d'Hoël, qui redoutait leur esprit turbulent. Tant que dura cette guerre, la Bretagne fut tranquille, mais ensuite de nouveaux troubles recommencèrent à l'agiter : disons à quelle occasion.

Lorsque Hugues, comte du Mans, second époux de la veuve d'Alain III, mourut dépouillé de ses États par le comte d'Anjou, le duc de Normandie reçut ses deux enfants, Herbert et Marguerite, tous deux en bas âge. On se demande naturellement pourquoi ils ne suivirent pas plutôt leur mère en Bretagne, où Berthe se retira près de son fils ; mais il est vraisemblable que Guillaume, qui avait dès lors ses desseins sur eux, ne voulut point y consentir. Le jeune Herbert mourut, et Marguerite fut fiancée à Robert, le fils aîné de Guillaume, qui exigea du comte d'Anjou la restitution des domaines dont Marguerite se trouvait injustement privée.

Celui qui s'en était emparé éprouvait le même sort à son tour, et recevait sa punition de la main de son propre frère. Foulque Réchin, après s'être rendu maître de ses États, le retenait captif. Il n'y avait point de justice à espérer d'un tel homme, et en effet il refusa positivement de reconnaître les droits de Marguerite. Le con-

quérant de l'Angleterre se mit en mesure de l'y forcer ; mais il avait affaire à un personnage opiniâtre et peu accommodant, ainsi que semble l'indiquer son surnom de Réchin, dont on paraît avoir fait le mot *rechigné*. Foulque, quoique battu, ne quitta point les armes. Il demanda du secours au duc de Bretagne, qui, peu touché des intérêts de la fille de Berthe, crut de sa politique de soutenir l'adversaire de Guillaume, et lui envoya une forte armée pour l'aider à recouvrer la Flèche, qu'il assiégeait. Le duc de Normandie, en l'apprenant, revint promptement défendre sa conquête à la tête de soixante mille combattants.

Une force si imposante n'étonna point les deux alliés ; elle leur inspira au contraire une vive émulation de triompher du conquérant de l'Angleterre, et ils allèrent intrépidement à sa rencontre. Tout était prêt pour le combat, qui menaçait d'être terrible, lorsqu'on vit paraître une procession composée des prêtres des paroisses voisines et des moines des couvents de la contrée, portant leurs croix et leurs bannières. Pendant que les deux camps la regardaient avec surprise, elle s'arrêta entre eux, et les plus vénérables de ces religieux exhortèrent les chefs à la concorde et à la paix au nom de Jésus-Christ, employant tour à tour l'autorité et la prière pour les empêcher d'en venir aux mains. Leur charitable intervention ne fut pas inutile : les deux armées cessèrent de se menacer réciproquement, les chefs se prêtèrent à un accommodement ; et cette journée, qui paraissait devoir être suivie de tant de funérailles, se termina paisiblement.

Deux ans plus tard, le duc Hoël fut obligé de dé-

fendre sa couronne contre les entreprises de la maison de Penthièvre, c'est-à-dire du comte Eudon et les siens, les éternels ennemis des princes souverains de la Bretagne. La conquête de l'Angleterre les avait plutôt distraits que désabusés de l'espérance de régner sur leur pays, et maintenant ils travaillaient ouvertement à y parvenir. Leur projet parut si sérieux et si bien combiné au duc Hoël, qu'il crut devoir se fortifier d'un secours étranger ; et comme les circonstances resserrent ou relâchent les liaisons des souverains, qu'elles rendent tour à tour amis ou ennemis, selon les modifications que le temps leur apporte, ce fut à ce même Guillaume, que nous l'avons vu impatient de combattre, que le duc Hoël s'adressa.

Le roi d'Angleterre répondit d'autant plus volontiers à son appel, qu'il venait d'échapper lui-même à une conjuration du même genre. Ils réunirent leurs forces contre la ville de Dol, où s'étaient renfermés les principaux rebelles. Le siège durait depuis quarante jours, lorsque le roi de France, appelé par les comtes de Penthièvre, parut si bien accompagné, que les deux alliés ne jugèrent point à propos de l'attendre.

Tout en se retirant, Hoël ne put résister à l'envie de molester l'un de ses ennemis, le vicomte de Porhoët, en faisant le dégât sur ses terres, dans le voisinage desquelles il se trouvait. Il eut d'abord des avantages qui l'animèrent, et dont il profita pour chasser les ennemis de position en position, jusqu'à un endroit où, pressés entre la mer et lui, il paraissait impossible qu'ils lui échappassent. Des conditions raisonnables eussent peut-être tout terminé ; mais le duc ayant eu l'impru-

dence de les réduire au désespoir, leur courage s'exalta au point que les chances du combat tournèrent subitement en leur faveur. De victorieux qu'il était peu de minutes auparavant, le duc se trouva prisonnier. Ce revirement de la fortune pouvait lui coûter le trône et la vie, s'il n'eût eu près de lui un jeune homme plein d'esprit et de courage, Alain, son fils. Sans se laisser abattre par ce revers inattendu, Alain ranima par sa hardiesse la confiance des soldats, fondit avec eux sur ceux qui emmenaient le duc, et réussit à le délivrer de leurs mains.

CHAPITRE XVII.

Nouveaux troubles suscités par les enfants du comte Eudon. — Prétentions de Guillaume. — Alain Fergent soutient ses droits avec hardiesse. — Son premier mariage. — Rareté de l'argent. — Marché que fit le duc avec les moines de Kimperlé. — Alain prend une seconde femme. — Il se croise. — Robert d'Arbrissel. — Loisirs pacifiques d'Alain. — Maladie de son fils aîné. — Vœu de la duchesse Ermengarde. — Alain se fait moine. — Sa mort. (Année 1119.)

Le duc Hoël étant mort, Alain, déjà avantageusement connu par la valeur et la présence d'esprit avec lesquelles il avait délivré son père, prisonnier du vicomte de Porhoët, lui succéda. Les mêmes ennemis qui avaient troublé les dernières années du règne précédent lui restaient à combattre. Ils s'élevèrent même avec une nouvelle arrogance contre un prince que sa jeunesse et sa constitution délicate, qui lui mérita le surnom de

Fergent (*), leur faisaient supposer peu redoutable. Cependant, loin de paraître intimidé, Alain marcha le premier contre Geoffroi le Bâtard, fils d'Eudon, qui gouvernait en souverain la ville de Rennes. Ce seigneur se présenta au combat avec une présomption qui hâta peut-être sa défaite, ce qui ne l'empêcha pas de se mesurer de nouveau avec le jeune duc, jusqu'à ce que, se voyant toujours battu, il prit le parti de se retirer derrière de bonnes murailles; car Geoffroi n'avait point négligé de fortifier la ville de Rennes. Alain l'y suivit, et l'y assiégea avec tant de persévérance et d'habileté, que la ville l'obligea de se rendre. L'exil devint la punition du rebelle, qui eut ordre de se retirer à Quimper, où il mourut peu de temps après. Un autre Geoffroi, fils légitime d'Eudon, restait seul de cette famille ennemie; et peut-être méditait-il quelque nouvelle guerre, lorsque la mort vint aussi l'arrêter, et délivrer l'heureux Alain d'une rivalité dangereuse; mais il lui survint bientôt un autre adversaire sur lequel il ne comptait pas.

On a vu plus d'une fois Guillaume le Conquérant former et rompre des alliances, et passer d'un camp dans un autre, au gré de ses caprices et de ses intérêts. Sans se soucier de ses anciennes liaisons avec le duc Hoël, il ne songea qu'à profiter de l'inexpérience de son fils pour satisfaire son insatiable ambition, que la possession de l'Angleterre n'avait pu encore assouvir. Il rassembla ses troupes victorieuses, et somma la ville de Dol de lui ouvrir ses portes. Les habitants ne ré-

(*) Mot qui signifie le petit, le moindre.

pondirent à cet ordre arrogant qu'en se mettant en état de défense. L'orgueilleux Normand, vivement irrité, se disposa à faire le siège de cette ville, qu'il menaça, et tout le pays environnant, d'une entière destruction.

Sans se laisser épouvanter par un ennemi si puissant et si formidable, Alain ne vit que le danger de ses concitoyens, et marcha résolûment à leur secours avec les forces qu'il lui avait été possible de réunir. Les héros estiment volontiers ceux qui leur ressemblent. La hardiesse d'Alain Fergent changea soudainement les dispositions de Guillaume à son égard ; il désira se l'attacher, et à ces apparences menaçantes de guerre les peuples enchantés virent succéder des fêtes de noces. Après avoir signé la paix avec le duc, Guillaume lui donna en mariage sa fille Constance, qui était belle et vertueuse, mais qui mourut fort jeune.

Alain chercha dans ses devoirs de souverain des consolations à sa douleur comme époux ; car non-seulement il perdait dans Constance une compagne tendrement aimée, mais elle ne lui laissait aucun gage de leur passagère union. Il entrevoyait déjà la nécessité que lui imposait son rang de contracter de nouveaux nœuds, et cette nécessité augmentait encore son affliction présente. Cependant comme une tristesse oisive n'est point permise à un prince, le duc s'occupait d'améliorer la condition de son peuple.

La rareté de l'argent se faisait sentir à toutes les classes de la société. Les fréquentes invasions des Normands, qui pendant si longtemps s'enrichirent des trésors enlevés aux villes, aux églises, aux monastères

et aux riches particuliers, à l'aisance et au luxe introduits par les Romains dans les Gaules avaient fait succéder la pauvreté. Le commerce commençait à renaitre, mais il avait besoin d'encouragements ; il avait surtout besoin de paix et de liberté : ces deux canaux par lesquels la prospérité se répand au sein des nations étaient souvent obstrués en Bretagne. Ses citoyens, connus par leur bravoure et leur fidélité, trouvaient un remède à leur détresse en passant dans des contrées plus riches, où ils se mettaient volontiers à la solde des princes. Les ducs, qui ne pouvaient en faire autant, étaient parfois assez embarrassés pour se procurer de l'argent dans leurs guerres. Lorsque Alain Fergent arma contre Geoffroi, au commencement de son règne, il vendit une terre aux moines de l'abbaye de Quimperlé pour la somme de mille sous et un cheval de bataille.

Le moment que le duc avait pressenti arriva : les peuples aimant à trouver dans la famille de leurs souverains une garantie pour l'avenir, ses conseillers le pressèrent d'assurer les fondements de sa maison par un second mariage. Il fit choix d'Ermengarde, fille de Foulque Réchin, comte d'Anjou. Quelque chroniqueur prétend que cette princesse avait d'abord épousé un comte du Poitou, qui l'avait ensuite répudiée ; mais aucun autre historien ne faisant mention ni de ce mariage ni de ce divorce prétendu, il est permis de les regarder comme une fable. Quelle apparence, en effet, qu'un prince tel qu'Alain Fergent eût voulu faire asseoir sur son trône une dame dont la renommée n'eût pas été parfaitement pure ?

En ce temps-là parut un homme dont l'éloquence

populaire eut dans toute l'Europe un puissant retentissement. Pierre l'Ermite, sans lettres, sans naissance, inspiré par son indignation contre les sectateurs de Mahomet, qui persécutaient les chrétiens que leur piété conduisait à Jérusalem, prêcha contre eux une première croisade. Avant lui, d'illustres pèlerins avaient visité les lieux sanctifiés par la vie et la mort du Sauveur du monde; mais aucun d'eux n'avait eu la pensée de les conquérir. A la voix de Pierre, tous les cœurs s'enflammèrent d'une piété belliqueuse. Les souverains les plus prudents quittèrent leurs États pour aller disputer aux infidèles le tombeau de Jésus-Christ, et cette guerre sainte devint tout à coup la seule affaire d'une multitude de seigneurs et de têtes couronnées.

Ce n'est pas ici le lieu de porter un jugement sur les croisades; aussi n'en fais-je mention que pour satisfaire aux exigences de mon sujet. C'est d'ailleurs une de ces époques extraordinaires dont la Providence a seule le secret, et pendant laquelle l'humanité obéit, sans le savoir, à un dessein qu'il ne lui est point donné de comprendre, parce qu'il s'accomplit souvent au profit des générations futures.

Alain Fergent était trop religieux et d'une valeur trop remarquable pour ne pas partager l'enthousiasme de son siècle. S'arrachant aux félicités domestiques qu'il commençait à goûter de nouveau, il partit pour la Palestine, accompagné de plusieurs princes voisins, de ses premiers barons et de quelques membres de sa famille.

Ce fut pendant son absence que Robert d'Arbrissel se fit connaître. Ce réformateur des mœurs trop relâchées de son temps naquit près de la Guerche, dans le village

d'Arbrissel, dont il prit le nom. Instruit dans toutes les sciences qu'on cultivait alors, il refusa les dignités ecclésiastiques qui lui furent offertes, afin d'aller prêcher librement partout où son zèle lui inspirait de se rendre. Il demeura de préférence dans la solitude des forêts, et eut des disciples qui s'associèrent à son œuvre. Sa parole pleine d'onction et de force détachait les mondains de la vanité, et les portait à la pénitence. Plusieurs communautés furent fondées par lui, entre autres l'abbaye de Fontevault, la plus célèbre de toutes, parce que des femmes du plus haut rang s'y retirèrent, sous la conduite du fondateur.

Le duc Alain resta cinq à six ans dans la Palestine, s'illustrant par des faits d'armes remarquables, conservés dans l'histoire que l'archevêque de Tyr a écrite de cette première croisade, mais que vous me dispenserez sans doute, mes amis, de vous raconter plus en détail. Il suffit pour la gloire du héros breton que vous sachiez qu'il prit part à trois batailles rangées, et qu'il entra l'un des premiers dans la ville de Jérusalem.

Ces guerres d'Asie, que les ardeurs du climat rendaient doublement meurtrières, usaient les hommes les plus robustes, et les faisaient soupirer après le repos; il n'est donc pas étonnant qu'Alain Fergent, d'une constitution naturellement délicate, revint dans son duché avec le désir de passer en paix le reste de ses jours. On ne le voit prendre aucune part aux querelles qui s'élevèrent entre les fils de Guillaume le Conquérant, après la mort de leur père, au sujet de leurs partages, quoique plusieurs Bretons s'enrôlassent volontairement sous leurs bannières respectives. Alain ne s'occupa que de la pros-

périté de son royaume. Il embellit ses villes d'édifices nouveaux, réforma et étendit le code de la justice, dont il rendit la marche plus claire, plus facile, et surtout plus régulière. On lui attribue la création du parlement de Bretagne, qui fut longtemps célèbre.

Tandis qu'il remplissait avec un zèle si louable les devoirs sacrés de souverain, il eut à supporter, comme père, l'une de ces pénibles épreuves qui semblent envoyées aux grands de la terre pour les faire ressouvenir de leur origine, et de la dépendance où ils sont de Dieu, aussi bien que le dernier de leurs sujets. Le jeune Conan, son fils aîné, tomba dangereusement malade, au point que bientôt on désespéra de ses jours. La médecine, encore dans l'enfance, justifiait par son ignorance cette multitude de pratiques superstitieuses par lesquelles on cherchait à la suppléer, qu'elle autorisait souvent en y ayant recours la première, et dont plusieurs subsistent encore de nos jours parmi les habitants de la campagne.

La duchesse Ermengarde chercha dans le ciel un protecteur à son fils, qui s'en allait mourir. C'est de là aussi qu'une mère chrétienne devait l'attendre, puisque l'Esprit-Saint nous enseigne à recourir, dans notre détresse, à celui qui fait mourir et qui fait vivre. Seulement Ermengarde, n'osant se confier à la seule miséricorde divine, crut devoir recourir à l'intercession de saint Nicolas d'Angers, comme l'y exhortait son confesseur, qui était sans doute un religieux de cette abbaye. Elle lui voua ses enfants, et s'engagea à donner une partie de ses biens à la communauté qui le protégeait, si le jeune prince guérissait de sa maladie. Conan recouvra la santé; et sa mère, fidèle à sa promesse, le conduisit à Angers,

avec Geoffroi son frère, devant l'image de saint Nicolas. Là, ils se firent couper les cheveux, comme un signe de leur consécration, et les déposèrent sur l'autel. Alain Fergent n'osa désapprouver la libéralité de son épouse en faveur d'une maison religieuse étrangère à ses États, quoiqu'au fond du cœur il eût autant aimé que cela fût autrement; mais, dans la joie que lui causait le rétablissement de son fils, il oublia tout, hors le sentiment d'une vive gratitude.

Quelques années plus tard, se trouvant dans la superbe abbaye de Redon, où les ducs demeuraient lorsque leurs affaires ou leurs plaisirs les amenaient dans cette ville, Alain fut atteint lui-même d'une affection très-grave que son corps frêle parut incapable de supporter. Persuadé qu'un secours immédiat de Dieu pouvait seul lui conserver la vie, dont il ne se sentait pas encore suffisamment détaché, il promit solennellement au Seigneur de lui en consacrer le reste dans cette maison, s'il daignait lui accorder quelques années de plus pour se préparer à la mort. Rien de plus commun, à cette époque, que de pareils engagements durant le péril. Les grands s'imaginaient d'expier ainsi les guerres injustes, les serments violés, les actes oppressifs, et toutes les iniquités dont ils se reconnaissaient coupables; mais plusieurs oublièrent leurs promesses, ou ne se pressaient pas de les accomplir. Alain Fergent n'imita point cette légèreté sacrilège. A peine rétabli, il remit à Conan sa couronne, le revêtit de toute son autorité; et, du consentement de la duchesse Ermengarde, il se retira dans l'abbaye de Redon, pour n'en jamais sortir. On croit pourtant qu'il n'y professa point de vœux pu-

blics ; mais il n'en pratiqua pas moins la vie religieuse dans toute son austérité.

Ermengarde crut devoir suivre l'exemple de son époux, et se retirer à Fontevrault, que dirigeait Robert d'Arbrissel. Elle y vécut quelque temps, sans prendre d'engagement pour l'avenir, et rentra plus tard dans le monde. Non-seulement on la retrouve à la cour du duc Conan son fils, qu'elle consolait peut-être de ses chagrins domestiques dans une union qui ne fut pas heureuse, mais on nous apprend encore que cette princesse fit le voyage de Jérusalem, et qu'elle y vécut douze ans près de son frère Foulque, comte du Maine, qui hérita du trône de Baudouin. Tous les historiens s'accordent pour louer le mérite de cette duchesse.

Pendant les sept années qu'Alain passa dans sa retraite, il parut s'être détaché si sincèrement des intérêts du monde, qu'il ne prit aucune part à la querelle des abbayes de Redon et de Quimperlé, au sujet d'une île dont elles se disputaient la propriété. Cette affaire fut cependant assez grave pour que le pape et le duc Conan s'en mêlassent ; mais Alain, qui sans doute avait mis à profit sa solitude, regardait les choses d'une hauteur qui leur ôtait leur vaine importance. Humble à sa mort comme doit l'être tout véritable chrétien, il demanda à être enterré sans pompe, désir auquel son fils n'eut point égard : il fit faire à son père des funérailles dignes de son rang.

CHAPITRE XVIII.

Mésintelligence de Conan III et de la noblesse bretonne. — Piété filiale de Conan. — Le naufrage. — Brigandage des seigneurs. — Abus réprimés. — Mariages de Berthe de Bretagne. — Mort d'Ermengarde. — Imprudence du duc Conan. (Année 1147.)

Investi de la puissance souveraine à l'âge de dix-sept ans, privé, par la retraite austère où vivait son père, des conseils qu'il aurait pu tirer de son expérience, Conan III, surnommé le Gros, ne sut point faire aimer sa domination. Il avait cependant des intentions droites, et un désir sincère de travailler au bonheur de son peuple ; mais cela ne suffit pas toujours à un souverain : il est nécessaire qu'il y joigne la connaissance de son siècle, un jugement sain, et la prévoyance de l'avenir. La puissance ducale à cette époque était fortement contrebalancée par celle des seigneurs qui prétendaient tous en être indépendants, et qui, à la moindre apparence de répression, appelaient à leur secours des princes voisins, toujours prêts à profiter de ces querelles.

Ce fut pendant le règne de Conan III qu'arriva ce naufrage, tristement célèbre, par lequel périrent les enfants du roi d'Angleterre Henri I^{er}, dont Conan avait épousé une fille nommée Mathilde. L'un de ces jeunes princes allait retrouver sur le continent la fille du comte de Montfort, sa fiancée, qu'il devait ramener en Angleterre. Son frère et sa sœur l'accompagnaient avec leur suite, et les seigneurs et les dames qui composaient la maison de la nouvelle princesse. Ce navire avait mis

à la voile sous les plus joyeux auspices ; on n'y entendait que douce harmonie et propos agréables ; on n'y voyait que tentures de soie et banderoles couronnées de fleurs. Toute cette jeunesse imprévoyante se livrait aux vents et à la mer, sans se soucier de l'inconstance des uns, sans s'effrayer de la profondeur de l'autre, s'imaginant peut-être qu'ils respecteraient le sang royal dont ils étaient formés, et que les princes commandent aux éléments comme à leur cour. La pensée de la mort était bien loin d'eux, quand ils la virent tout à coup à leurs côtés. Horrible moment, où toute espérance de salut leur fut ravie, où les illusions du rang et de la naissance s'évanouirent en présence de la terrible réalité ! Des fils et des filles de rois embrassèrent les genoux de grossiers matelots, en leur offrant de riches bijoux pour qu'ils leur sauvassent la vie ; mais eux aussi auraient donné dans le même but tout ce qu'ils possédaient. Un même destin les attendait tous ; une funeste égalité promena son niveau sur toutes ces têtes, condamnées à périr le même jour, à la même heure !

Ce déplorable événement vint mettre le comble aux chagrins de Henri I^{er}, déjà fort affligé de la défection de la Normandie qui méconnaissait son autorité, et de l'abandon du duc de Bretagne, son gendre, qui s'unissait contre lui au roi de France, Louis le Gros. Ce changement paraît d'autant plus étrange en effet, que les Bretons, fidèles aux traditions qui constatent une commune origine, s'étaient presque toujours alliés aux Anglais de préférence, et que l'épouse de Conan, fille de Henri I^{er}, aurait dû resserrer encore les relations qui existaient entre les deux peuples ; mais nous verrons

plus tard que la désunion du gendre et du beau-père peut être attribuée avec assez de vraisemblance à la cause même qui semblait devoir produire un résultat tout différent.

Conan était mal obéi par la noblesse de Bretagne ; il existait entre elle et lui certains germes de dissensions qui paralysaient quelquefois les vues bienfaisantes du duc. Les demeures seigneuriales étaient autant de forteresses à l'abri desquelles leurs possesseurs se permettaient les actes les plus oppressifs. Des péages arbitrairement imposés, et multipliés à l'infini, ruinaient le commerce, déjà si peu prospère. Parmi ces seigneurs, on citait particulièrement Olivier de Pont-Château, dont les excès lassèrent tellement la patience de ses victimes, que leurs voix accusatrices parvinrent jusqu'au duc. Dans sa juste indignation, Conan envoya arrêter le coupable, qui, surpris à l'improviste, n'eut pas le temps de se mettre en défense, et fut conduit prisonnier à la tour de Nantes. D'autres, avertis par cet exemple de sévérité, et qui se sentaient condamnés par leur conscience, prirent les armes, et commirent même des profanations dans l'église de l'abbaye de Redon, ce qui aggrava encore leur faute. Au lieu de sévir avec fermeté contre des rebelles dont il était le souverain, le duc se plaignit au pape. Il arriva de là que les seigneurs en furent quittes pour réparer à leurs frais l'église qu'ils avaient endommagée, sans aucune garantie pour le peuple contre leurs rapines. Olivier lui-même obtint sa liberté, qui fut le prix d'une feinte repentance, puisqu'il reprit aussitôt le même train de vie. Il paraît même que ses crimes comblèrent tellement la mesure, que le

clergé l'excommunia publiquement. Ses serviteurs, ses voisins, ses plus proches parents, furent exhortés à le fuir, à lui refuser tous secours et toutes consolations. L'affreux isolement qui en résulta pour lui fut seul capable de triompher de son caractère féroce et indomptable. Il faut avouer d'ailleurs que, quelle que fût la perversité des hommes puissants à cette époque, ils n'avaient point secoué, comme de nos jours, le frein que la religion imposait à leurs vices. Ils la bravaient quelquefois, mais ils finissaient par se courber devant elle. Elle était mal comprise assurément, encore plus mal pratiquée, et la peur l'emportait sur l'amour dans l'âme de ces tyrans impitoyables : mais que seraient devenus les opprimés, si à la rudesse de leurs mœurs, au mépris des lois, les seigneurs de ce temps eussent joint l'incrédulité du nôtre ?

Un concile, assemblé à Nantes, chercha à remédier aux nombreux abus dont on se plaignait universellement. Conan voulut y assister, et donner le premier l'exemple de renoncer solennellement à d'injustes prérogatives transmises par ses ancêtres. De ce nombre était le droit de bris, qu'il partageait avec les plus hauts barons de la Bretagne. Il consistait à s'emparer de tout ce que la mer jetait à la côte par la violence des tempêtes; droit odieux, inhumain, qui non-seulement fermait les cœurs à l'hospitalité, mais qui invitait au crime. Que d'infortunés navigateurs, en abordant sur le rivage, ont rencontré des assassins dans ceux qu'ils imploraient comme des sauveurs ? Et si l'avarice ne conduisait pas jusqu'au meurtre, ils voyaient du moins des hommes plus inexorables que l'Océan s'emparer de leurs dépouilles,

que cet Océan venait de leur restituer. Conan s'engagea pour lui et pour ses successeurs à ne plus rien prétendre à ce droit inique, que l'Église avait hautement condamné, mais qui n'en fut pas moins exploité dans la suite, après la mort de Conan III.

La louable attention que mettait le duc à corriger les abus ne rendait pas son intérieur plus heureux : depuis longtemps la douce confiance en était bannie. La duchesse Mathilde, traitée par lui comme une étrangère, ne l'accompagnait presque jamais en public, non plus que Hoël, son fils et son successeur présumé. Dans les assemblées solennelles, c'étaient Ermengarde, sa mère, et Berthe, l'aînée de ses deux filles, qui prenaient place à ses côtés; et il ne paraît pas que sa cour l'ait taxé d'injustice, ni que Mathilde en ait été plainte, comme on l'eût fait d'une épouse innocente. Conan ne se contenta pas de ce témoignage de froideur; il nourrissait secrètement un projet de vengeance, dont il commença l'exécution en mariant la princesse Berthe, sa fille, à Alain le Noir, comte de Richemont. Ce jeune guerrier, déjà célèbre, était le second fils du comte Étienne de Penthievre; et, dans le dessein où était le duc de le faire son héritier au préjudice d'Hoël, il l'avait choisi comme étant le plus capable de faire valoir ce choix. La mort prématurée du comte de Richemont vint déranger le plan, mais non changer la volonté du duc. Le fils de Berthe, nommé Conan comme son grand-père, d'une constitution faible, n'offrant pas une garantie suffisante, le duc prit le parti de remarier la jeune veuve à Eudon, fils du vicomte de Rennes et de Porhoët. Conan survécut peu à ces secondes noces. Il déclara, sur son

lit de mort, que le prince Hoël n'était pas son fils, et qu'il n'avait aucun droit à sa succession. Ermengarde était morte elle-même quelque temps auparavant.

Pierre Abeilard, plus célèbre encore par ses aventures que par son éloquence et son érudition, vivait dans ce temps. Il était né dans les environs de Nantes. Le récit de ses malheurs, connus de tout le monde, ne paraîtrait ici qu'une fastidieuse répétition, puisqu'il a exercé, non-seulement la plume des historiens sérieux, mais celle des romanciers et des poètes. Ce qu'il est peut-être utile de faire remarquer, c'est qu'on attribue les persécutions auxquelles Abeilard fut en butte, de la part des autres savants de son époque, à la causticité de son caractère. Il ne se contentait pas de les surpasser en talent, il aimait à les humilier par son triomphe, et, tout jeune encore, s'érigeait en supérieur et en maître avec un orgueil qui le rendait insupportable; mais cet orgueil fut confondu par saint Bernard.

CHAPITRE XIX.

Etat de la Bretagne après Conan III. — Incapacité d'Hoël. — Rivalité d'Eudon et de Conan. — Henri se rend maître du duché. — Passion de Constance, sœur de Conan, pour Louis VII. — Outrage fait à la fille d'Eudon. — La duchesse Constance donne le jour à un fils. — Joie des Bretons. — Ils chassent Ranulphe. — Captivité d'Éléonore. — Arthur reconnu duc de Bretagne. — Constance tombe dans une embuscade. (Année 1196.)

Les suites de l'imprudente déclaration de Conan III étaient faciles à prévoir, et ne tardèrent point à mettre

en rumeur toute la Bretagne. Deux partis se formèrent d'abord : l'un se déclara en faveur d'Hoël, le prince déshérité; l'autre reconnut pour son chef le comte Eudon, second époux de Berthe, fille de Conan. Les deux compétiteurs n'avaient point un mérite égal. Hoël, qu'il fût ou non l'héritier légitime, se montra bientôt incapable de soutenir ses prétentions. Sa nullité fut telle, que ses plus chauds partisans s'en dégoûtèrent; et lui-même, se rendant justice, se retira volontairement du théâtre de la politique pour rentrer dans la vie privée; mais la place qu'il abandonnait ne tarda pas à être remplie de nouveau, et la guerre recommença avec plus d'acharnement que jamais.

Plein de valeur, de fermeté et de persévérance, jaloux de la gloire et de la liberté de son pays, le comte Eudon paraissait avoir toutes les qualités d'un souverain; et il aurait sans doute gouverné sagement la Bretagne au nom de sa femme, si l'ambition de Conan le lui avait permis. Ce dernier avait certainement des droits aussi fondés que ceux d'Eudon, puisqu'il était né du premier mariage de Berthe avec Alain le Noir, comte de Richemont, et que son grand-père n'aurait point songé à la faire passer en de secondes noces, sans les alarmes que lui causait l'enfance débile de son petit-fils. Malheureusement cette débilité semblait avoir passé dans l'âme de Conan à mesure que son corps s'était fortifié, comme il n'y parut que trop par la suite.

Le fils et le beau-père armèrent l'un contre l'autre; et d'abord le premier obtint des succès assez considérables pour se faire proclamer duc de Bretagne, sous le nom de Conan IV. Eudon cependant ne s'avoua pas

vaincu ; il travailla au contraire à ranimer son parti, déconcerté par ses défaites passagères. Conan qui le craignait, malgré les avantages de son début, prit aussi des mesures de son côté ; mais, au lieu de se fortifier par le secours de ses compatriotes, il se jeta imprudemment entre les bras de Henri II, roi d'Angleterre, le plus vicieux et le plus tyrannique des princes de son temps, qui, pour prix de sa confiance, lui arracha par lambeaux la meilleure partie de ses États, dont il finit par le dépouiller tout à fait. Les Bretons s'indignaient inutilement des exigences de ce roi et de la faiblesse de Conan, toujours prêt à lui tout accorder ; la puissance et les ruses de Henri les empêchaient de se défendre autrement que par des paroles.

Enfin, le prince breton mit le comble à sa lâcheté en cédant la couronne à Geoffroi, l'un des fils de Henri, que ce monarque maria à Constance de Bretagne, fille de Conan, sans que ce dernier osât même en témoigner le plus léger mécontentement. Il espérait, par tant de complaisance, s'acquérir l'amitié et la protection du monarque anglais ; il ne réussit qu'à s'en faire mépriser, et qu'à s'attirer la haine des Bretons, auxquels la domination anglaise parut toujours insupportable.

On rapporte que la sœur de Conan, nommée aussi Constance, avait conçu pour le roi Louis VII, qui régnait alors en France, une passion romanesque ; car ce prince était marié, et Constance ne l'avait jamais vu. Elle n'en refusa pas moins la main de Malcolm, roi d'Écosse, dont l'épouse de Conan, sœur de ce roi, lui avait ménagé l'alliance. Soit exaltation ridicule, soit ambition, Constance,

en apprenant la mort de la reine de France, se flatta qu'elle était destinée à la remplacer dans le cœur de Louis ; et, mettant de côté les convenances les plus ordinaires, elle écrivit elle-même au monarque français pour lui déclarer ses sentiments. Louis lui répondit que les rois n'étaient pas libres de choisir leurs épouses ; qu'il devait se sacrifier aux exigences de la politique, lui exprimant galamment ses regrets de ne pouvoir surmonter cet obstacle. Mais il est permis de supposer qu'au fond de son âme il fut un peu scandalisé de la démarche hardie de cette extravagante princesse, qui, sachant qu'Alix de Champagne allait monter à la place qu'elle avait vainement ambitionnée, prit à son tour le parti d'épouser le vicomte de Rohan.

Conan, réduit à n'être plus que le comte de Richemont, pendant que son gendre régnait à sa place, mourut de chagrin et de honte, sans être regretté de ses sujets, qu'il avait livrés avec lui à l'esclavage. Ils avaient souvent essayé de s'en affranchir, et le comte Eudon s'était mis plus d'une fois à leur tête : l'heureuse étoile de Henri avait toujours déjoué leur espoir. Dépouillé de ses domaines, réduit à se tenir caché dans les bois, l'intrépide seigneur pouvait être vaincu, mais jamais soumis ni découragé. Outre l'envahissement de son pays, Eudon avait à se venger d'une injure grave et personnelle que le roi Henri lui avait faite en déshonorant la réputation de la jeune Alix, sa fille, retenue en otage à la cour d'Angleterre ; action détestable qui excita partout une juste indignation, et qui attira peut-être, sur la tête de celui qui s'en rendit coupable, les chagrins domestiques qui empoisonnèrent sa vie. Quelque haut

placés que soient les criminels, le juste châtimement de la Providence manque rarement de les atteindre.

Les longues et scandaleuses dissensions de cette famille royale d'Angleterre, qui donna au monde l'affligeant spectacle de trois fils incessamment révoltés contre leur père, appartiennent plutôt à l'histoire de la Grande-Bretagne qu'à la nôtre; mais, comme elles n'eurent que trop d'influence sur une province envahie, réduite, pour ainsi dire, à n'être plus qu'un fief de la couronne d'Angleterre, nous ne pouvons éviter d'en parler.

Geoffroi, qui gouvernait la Bretagne au nom de la duchesse Constance son épouse, voulait y ajouter l'Anjou, que son père lui refusait. Rebelle comme ses frères, il était allé en France pour implorer de Philippe-Auguste un secours qui appuyât ses prétentions, lorsque la mort l'y surprit. Il laissait une fille, nommée Éléonore. Sa femme, enceinte de quelques mois, unique héritière de son père Conan IV, avait des droits que la mort de son mari ne pouvait changer : mais que sont les meilleurs droits du monde, quand on manque de force pour les soutenir? Henri et Philippe convoitaient tous deux la Bretagne, quoique les Bretons ne voulussent ni de l'un ni de l'autre. Ceux-ci attendaient avec inquiétude l'heure de la délivrance de leur duchesse pour prendre un parti décisif, résolus qu'ils étaient à défendre leur liberté contre la France ou l'Angleterre. Constance accoucha d'un fils, dont la naissance répandit parmi eux une joie universelle. Ils l'accueillirent comme devant être un jour le libérateur de son pays, et lui donnèrent le nom d'Arthur, malgré la volonté de son aïeul Henri, qui

voulait qu'il portât le sien. Il dissimula pourtant son mécontentement à cet égard; mais afin de prouver aux Bretons qu'il était encore leur maître et celui de leur prince, il obligea Constance à recevoir pour époux le comte de Chester, qui était parent du roi Henri.

Tant que vécut ce monarque, les Bretons, tenus en respect par la supériorité de ses armes, n'osèrent se délivrer de ce comte de Chester, qu'il leur avait imposé pour souverain; mais, dès que Henri II fut mort, ils le chassèrent de leur pays, sans que Constance essayât de les adoucir en sa faveur. Elle parut au contraire fort satisfaite d'une résolution qui la séparait d'un homme qu'elle n'avait épousé que par contrainte. Ses malheurs néanmoins étaient loin d'être terminés, et les fils de Henri préparaient à leur belle-sœur de longues et douloureuses épreuves, qu'elle eut à subir comme mère et comme souveraine.

Richard, surnommé Cœur de Lion, qui avait succédé à son père Henri II, avait d'abord manifesté l'intention de laisser à son neveu Arthur de Bretagne la couronne d'Angleterre, s'il mourait sans enfants, ce qui paraissait juste, puisque le jeune prince était fils du frère puîné de Richard, et d'autant plus désirable que Jean le plus jeune des trois fils de Henri, s'était déjà déshonoré par ses vices. Toutefois Richard prouva ensuite, par une conduite pleine de violence et de mauvaise foi, qu'à la bravoure près, dont Jean était entièrement dépourvu, tandis que Cœur de Lion portait la sienne jusqu'à l'extravagance, il ne valait pas beaucoup mieux que son frère. Tous deux étaient les dignes fils du vicieux Henri. Richard, étant tombé entre les mains de l'empe-

reur d'Autriche, son ennemi, à son retour de la Palestine, demeura prisonnier une année entière, et n'obtint sa liberté qu'à de dures conditions. Il promit en outre de marier sa nièce Éléonore de Bretagne au fils de Léopold, sans daigner consulter la duchesse Constance. Ce mariage ayant manqué parce que le jeune prince mourut des suites d'un accident, Richard, au lieu de rendre Éléonore à sa mère, la retint captive au château de Bristol, en Angleterre.

Mère tendre, princesse sage et éclairée, Constance ne put dès lors envisager le roi Richard que comme son ennemi et celui de ses enfants. Elle s'empressa donc de faire reconnaître son fils duc de Bretagne, afin de lui donner dans l'affection de son peuple une sauvegarde contre les mauvais desseins de ses oncles. La cérémonie du couronnement d'Arthur eut lieu à Rennes, dans une assemblée solennelle des états, en présence d'une population immense accourue pour en être témoin. Tous voulaient voir cet enfant (Arthur n'avait que dix ans) sur lequel reposaient tant d'espérances, et qu'ils croyaient destiné à les délivrer pour toujours de la tyrannie des rois d'Angleterre. Arthur, accoutumé à entendre débattre autour de lui, dès son berceau, de si graves intérêts, élevé par une mère d'un caractère énergique, et par des gouverneurs choisis par elle, en avait nécessairement acquis une raison supérieure à celle des autres enfants. Il ne lui restait guère de son âge que l'innocence, les grâces naïves, et cette inexpérience dont l'usage de la vie peut seul corriger les hommes.

La joie unanime que cet événement causa par toute la Bretagne, les témoignages publics de son amour pour

son jeune souverain, en imposèrent à Richard, qui n'osa point s'opposer ouvertement à un acte de souveraineté dont il n'avait point prévu la démonstration. Tout son dépit se tourna sur la duchesse, dont l'habileté prévenait ses desseins. Persuadé que tant qu'ils seraient gouvernés par elle, il ne parviendrait jamais à réduire les Bretons, il résolut d'employer la perfidie pour se débarrasser des obstacles que la vigilance maternelle lui suscitait. Il invita donc Constance à venir le rejoindre en Normandie, pour traiter ensemble de beaucoup de choses qu'ils arrangeraient plus facilement dans une entrevue amicale que par l'entremise des tiers.

Le désir de la paix fit oublier à la duchesse sa prudence ordinaire. Elle partit médiocrement accompagnée, plus occupée des moyens d'affermir la couronne de son fils que de sa propre sûreté, espérant en outre obtenir de Richard la liberté d'Éléonore. Tout à coup des hommes d'armes fondirent sur sa faible escorte, la dispersèrent, et déclarèrent la princesse prisonnière.

CHAPITRE XX.

Fermeté de la duchesse. — Mauvaise foi de Richard. — Arthur est confié au roi de France. — Il fait la paix avec son oncle. — Jean sans Terre succède à Richard, et s'empare de ses trésors. — Constance épouse le vicomte de Thouars. — Arthur fait hommage de ses États à Philippe. — Persécution de Jean. — L'inconstance du roi de France oblige Arthur à se reconnaître vassal de la couronne d'Angleterre. — Mort de la duchesse. (Année 1201.)

Constance fut conduite dans un château fortifié qui appartenait à Ranulphe de Chester, son second mari.

sur l'affection duquel elle n'avait pas sujet de compter beaucoup. Il n'agissait que par les ordres de Cœur de Lion ; mais, en se voyant maître de la princesse, l'ambitieux Ranulphe, qui aspirait toujours à recouvrer le rang qu'il avait perdu, espéra tirer pour lui-même un heureux parti de cette conjoncture, et obtenir de Constance qu'elle trahirait en sa faveur les intérêts de son fils. Dans ce but, il ne voulut confier à nul autre la garde de sa captive, et ne négligea aucun moyen de triompher de ses résistances, tantôt par les témoignages d'une feinte affection et les promesses les plus séduisantes, tantôt par des menaces, telles qu'en peut faire un époux irrité. Constance demeura inébranlable ; et, bien loin d'abandonner son fils, de sa prison même elle écrivit secrètement aux Bretons de redoubler de vigilance et de fidélité à l'égard de leur jeune souverain.

« Ne vous mettez pas en peine de moi, leur disait-elle ; je suis entre les mains de la Providence, qui saura bien déjouer les mauvais desseins de mes ennemis. Le plus important est que vous gardiez bien votre duc, et que vous ne le laissiez point tomber dans un piège, comme je l'ai fait, par les paroles artificieuses du roi Richard. »

Les seigneurs bretons profitèrent de cet avertissement pour conduire Arthur dans le port de Brest, où il était à l'abri d'un coup de main. Cette précaution prise, ils envoyèrent à Richard l'évêque de Rennes pour se plaindre de l'enlèvement de leur duchesse, dont ils accusaient le comte de Chester de s'être emparé par violence en temps de paix, évitant ainsi adroitement de paraître soupçonner Richard, quoiqu'ils ne doutassent point

de sa complicité. Soit qu'il fût honteux de sa conduite, soit inconstance de sa part, le roi accueillit fort bien l'ambassadeur breton, et s'engagea à faire remettre la duchesse en liberté dans un terme assez court ; mais il ne tint point sa promesse, il refusa même hautement d'y satisfaire, sous prétexte que les droits d'un mari étaient au-dessus des siens. Il ajouta qu'en chassant de la Bretagne Ranulphe de Chester, qui était son parent, les Bretons avaient encouru son indignation, et attiré sur eux sa juste vengeance. L'effet suivit de près la menace. Il entra en armes dans la province, et y fit un carnage horrible, sans que les solennités de la semaine sainte, qui se célébraient en ce temps-là, fussent capables de mettre des bornes à sa fureur.

Alain de Dinan, l'un des gouverneurs d'Arthur, s'unit à d'autres seigneurs bretons pour tenir tête au roi d'Angleterre ; et ils prirent pour cela des mesures si efficaces, que Richard, malgré sa puissance et sa valeur, fut entièrement défait.

Alain ne se laissa point éblouir par cette victoire ; il connaissait Cœur de Lion, et, persuadé que bientôt il reparaîtrait avec des forces plus considérables, il fit sentir aux seigneurs bretons la nécessité de confier leur prince à un monarque plus en état qu'eux de le protéger. Ils le conduisirent à la cour de Philippe-Auguste, qui accepta la garde d'Arthur en qualité de son seigneur suzerain, s'engageant comme tel à venir au secours de son duché, où les Anglais continuaient leurs ravages.

Les Anglais, toutefois, n'étaient pas ceux qui commettaient le plus de mal en Bretagne. On y redoutait beaucoup plus les Brabançons, troupe mercenaire,

dente au pillage, que Richard avait à sa solde, et qu'il lâchait sur ses ennemis, sans les assujettir à aucune discipline. Les malheurs s'accumulèrent tellement sur la province, que les barons, mécontents d'ailleurs du roi de France, qui ne se mettait nullement en peine de tenir ses promesses, conseillèrent à Arthur de faire la paix avec son oncle.

La position du jeune duc était délicate et présentait des difficultés, dont, malgré sa grande jeunesse, il sut se tirer assez habilement. Hôte d'un roi puissant qui, ayant intérêt à l'empêcher de se réconcilier avec Richard, le faisait surveiller de très-près dans ses démarches, il parvint à lui faire croire qu'il ne voyait les affaires qu'avec l'indifférence d'un enfant qui n'en comprend pas la gravité, et profita de son erreur pour se remettre en liberté.

Richard Cœur de Lion mourut, et, sans se soucier de ses déclarations précédentes en faveur du fils de son frère Geoffroi, dont les droits étaient incontestables, il institua Jean, surnommé sans Terre, héritier de tous ses États. Les justes mécontentements que lui avait donnés le prince, son peu de mérite, le discrédit que ses vices lui attiraient de la part de la nation, donnèrent si peu de vraisemblance à ce choix, que quelques-uns ont soupçonné la validité du testament de Richard. Jean était bien capable assurément de s'emparer du trône par une fraude, puisqu'un crime plus grave ne l'intimida pas, comme on le verra par la suite. Arthur avait de nombreux partisans en Angleterre, mais il ne sut pas profiter de ses avantages. Tandis qu'il perdait son temps à recevoir les hommages du Maine et de l'Anjou,

Jean, qui s'était saisi des trésors de son frère, se faisait proclamer à Westminster roi d'Angleterre et duc de Normandie.

La duchesse Constance recouvra sa liberté par un article du traité de paix qu'Arthur avait conclu avec Richard, peu de temps avant la mort de ce dernier. Elle ne tarda pas à demander au pape la dissolution de son mariage avec Ranulphe de Chester, qu'on l'avait forcée d'épouser contre son gré et celui des états de Bretagne, qui en manifestèrent hautement leur désapprobation en chassant Ranulphe aussitôt qu'ils avaient pu le faire. On trouva aisément entre les époux un degré de parenté qui autorisa la cour de Rome à rompre un lien mal assorti. La suite fit voir que le plus grand tort du comte anglais était d'être un obstacle à l'inclination de la duchesse pour Guy de Thouars, avec lequel elle ne tarda point à s'unir; mais son affection pour lui ne diminua point sa sollicitude maternelle, et ne la rendit pas moins attentive aux intérêts de son fils. Prévoyant que Jean allait devenir pour Arthur un ennemi plus dangereux que Richard, et, en dépit du passé, ne voyant que Philippe-Auguste qui fût en état de protéger sa jeunesse sans expérience, elle le lui remit entre les mains avec une confiance noble et touchante. Philippe l'assura qu'Arthur lui serait aussi cher que ses propres enfants.

L'amitié d'un si grand monarque semblait devoir mettre la Bretagne et son jeune souverain à l'abri des attaques de son perfide voisin. Arthur ne négligea rien pour se l'assurer chaque jour davantage, en lui faisant hommage de tout ce qu'il possédait; mais Philippe avait

déjà prouvé que la fidélité à ses engagements n'était pas sa vertu favorite, et que ses intérêts étaient consultés avant tout. Les protestations de zèle et d'affection dont il comblait son pupille ne l'empêchèrent pas de s'emparer de ses places, lorsqu'elles se trouvaient à sa convenance, pendant la guerre qu'il soutint contre Jean; tellement que Guillaume des Roches, qui commandait pour le duc, surpris de se voir attaqué par un allié, demanda s'il devait le considérer comme ami ou comme ennemi. Philippe lui répliqua avec hauteur qu'il savait ce qu'il faisait, et continua de prendre et de raser les forteresses, suivant son bon plaisir.

Les seigneurs bretons, justement alarmés, remontrèrent à Constance qu'un pareil ami était infiniment plus à craindre qu'un ennemi déclaré, et que la protection de Philippe causerait la ruine de son fils, si ce dernier ne se hâtait de mettre fin à cette guerre en se réconciliant avec son oncle. Constance se rendit à leurs représentations, et écrivit à son fils dans le sens qu'ils désiraient. Un accommodement fut ménagé entre l'oncle et le neveu, et ce dernier profita de cette apparence de paix pour quitter la cour de Philippe et retourner près de sa mère; mais cette paix cachait un piège dont Arthur pensa devenir la victime. Jean ne pouvant lui pardonner ses droits à la couronne d'Angleterre, ni de s'être reconnu vassal du roi de France, cherchait l'occasion de se saisir de lui; il fut même au moment d'exécuter ce méchant dessein, à l'aide d'une trahison qui pensa lui livrer le fils et la mère. Avertis à temps, ils se sauvèrent à Angers presque seuls, pendant que le perfide Jean remplissait la Bretagne de ses soldats, et

semait l'or pour détacher les sujets fidèles de la cause de leur prince légitime. On vit alors le rejeton de tant de princes souverains parcourir en fugitif les États qu'il tenait de ses ancêtres; mais il avait pour appui et pour compagne une mère aussi courageuse que tendre, qui allait de ville en ville présenter son fils aux Bretons, les conjurant de ne point démentir leur réputation de loyauté et de fidélité envers leur souverain. Son énergie eut un plein succès; Arthur se vit bientôt en état de se venger de son oncle, et de le chasser de la Bretagne.

Inquiet et troublé, Jean, aussi lâche que perfide, n'eut d'autre ressource que d'acheter la neutralité de Philippe par toutes les concessions que celui-ci exigea. Grâce à ce pacte honteux, le roi de France non-seulement abandonna les intérêts du jeune Arthur, mais il le contraignit à faire hommage de ses États à son oncle, quoique ce dernier fût l'usurpateur de ses droits. En même temps qu'il servait si bien le roi d'Angleterre, Philippe, en se réservant la garde du jeune duc, montrait assez qu'il ne le croyait point en sûreté sous celle de Jean; doute injurieux que l'avenir ne devait justifier que trop bien.

La duchesse Constance mourut, et, malgré tous les chagrins qui empoisonnèrent sa vie, la mort lui épargna d'être témoin du plus affreux de tous ceux qui peuvent déchirer le cœur d'une mère. Elle expira sans avoir obtenu la liberté d'Éléonore, sa fille aînée, toujours étroitement retenue dans le château de Bristol. Fille du faible Conan IV, qui se laissa lâchement dépouiller par Henri II, Constance montra un caractère très-différent, et déploya la plus honorable énergie

au préjudice de son neveu. Guillaume des Roches, entre autres, mécontent de l'influence que le roi Philippe prenait sur le jeune duc, avait abandonné le service de son souverain pour celui de Jean. Profitant de la connaissance qu'il avait des lieux et des personnes, ce déloyal seigneur proposa au roi d'Angleterre de le rendre maître de la ville et des assiégeants, sans en excepter son neveu, s'il voulait lui promettre de n'attenter ni à la vie ni à la liberté de personne. Les serments ne coûtaient rien à un monarque accoutumé à se faire un jeu du parjure. Il promit tout ce qu'on voulut. Les imprudents guerriers, surpris au milieu de leur sommeil, se trouvèrent un matin prisonniers des Anglais, ainsi que le duc de Bretagne. Avertis par Guillaume des Roches, ils croyaient n'avoir à redouter que la honte : Jean ne les laissa pas longtemps dans l'erreur. Vingt-deux des plus distingués furent conduits dans le château de Corf, où on les laissa mourir de faim : horrible conduite, qui ne faisait que trop prévoir ce que le monstre réservait à son neveu. Cependant il le traita d'abord moins cruellement que les autres ; il le confia à la garde d'un honnête gentilhomme de Falaise, nommé de Brense, qui non-seulement se conduisit respectueusement à son égard, mais qui conçut même de l'affection pour son jeune captif.

Guillaume des Roches, désespéré d'avoir livré tant de victimes à la cruauté d'un tyran sans foi, inquiet du sort réservé à son souverain, qu'il se repentait maintenant d'avoir trahi, osa reprocher à Jean la violation de ses promesses, et réclamer en leur nom la liberté d'Arthur. Jean ne lui répondit que par des menaces ; il donna même des ordres secrets pour le faire mourir, impatient

de se délivrer d'un homme dont la seule vue le forçait à rougir de son parjure. Prévenu à temps du péril, des Roches lui échappa heureusement, et se réfugia à la cour de Philippe, n'osant reparaitre en Bretagne après les malheurs qu'il y avait causés.

Captif depuis une année, Arthur attendait inutilement sa délivrance de la médiation de Philippe, qui continuait de faire la guerre à Jean, sans paraître s'inquiéter beaucoup du sort de son gendre. Le duc n'avait pas vu son oncle, et sa captivité chez de Brense n'avait rien de rude ni d'alarmant ; mais l'ennui et le chagrin ne s'emparèrent pas moins de son âme. Il pensait à sa sœur, depuis si longtemps privée de sa liberté ; et, redoutant qu'un pareil malheur ne lui fût aussi réservé, il ne pouvait s'empêcher de répandre des larmes, faiblesse bien excusable dans un prince de quinze ans. De Brense s'aperçut de sa mélancolie, et de l'impuissance des consolations qu'il s'efforçait de lui faire goûter. Il appréhenda que sa santé n'en fût sérieusement compromise, qu'il ne vint à mourir dans son château, et que cet événement ne soulevât contre lui d'infâmes soupçons.

Plein d'inquiétude, il alla trouver le roi Jean, alors en Normandie, et le supplia de mettre un terme à la captivité de son neveu. « S'il vous ennuie de le garder, messire, répondit Jean, aussi suis-je de le savoir dans votre château : mais de le remettre en liberté, pour qu'il aille se joindre à mes ennemis, cela ne se peut. — Il mourra donc de chagrin, monseigneur ; car, en vérité, son corps dépérit tous les jours. — Plût à Dieu, reprit vivement le roi ; mais ne le croyez pas : la jeunesse ne défaille pas pour si peu. Avec un peu d'aide, à la bonne heure. Es-

sayez de ce moyen, messire; vous ne serez point recherché pour cela. J'espère que vous me comprenez. — Je comprends que monseigneur se raille de moi et de mes craintes, et qu'il m'enjoint de redoubler de soins et d'attentions pour reconforter son noble parent, et l'empêcher de prendre le chagrin trop à cœur; à quoi je lui promets de faire de mon mieux. »

De Brense se retira, croyant avoir caché l'horreur que lui inspiraient les paroles sinistres du tyran sous la simplicité affectée de sa réponse, mais plus inquiet qu'auparavant sur la destinée d'Arthur, et cherchant en lui-même le moyen de lui procurer la liberté sans trop se compromettre. Le bon gentilhomme se trompait; sa vertueuse indignation, quoique comprimée, n'avait point échappé à Jean. Il vit que cet homme, non-seulement n'accepterait jamais le rôle affreux qu'il lui destinait, mais qu'il s'opposerait au crime de toutes ses forces; aussi se hâta-t-il de faire transférer ailleurs le prisonnier. Il fut confiné dans une des tours du château de Rouen, au pied duquel coulait la Seine, et préparé, par une captivité dure et étroite, à la catastrophe qui termina promptement sa vie.

Cependant le roi d'Angleterre, harcelé continuellement par Philippe, qui attaquait ses provinces l'une après l'autre, ne voulant point laisser le duc de Bretagne derrière lui, cherchait partout un assassin pour lui ôter la vie. Il n'en trouvait point. Les plus hardis scélérats reculaient devant un crime si noir, touchés de la jeunesse de la victime, qui n'avait d'ailleurs offensé personne. Irrité par tant d'obstacles, Jean prit l'affreuse résolution de devenir lui-même le bourreau du fils de

son frère. Il noya dans le vin les scrupules qui le troublaient encore, monta à demi ivre sur un petit batelet qu'il conduisit au pied de la tour, et envoya un écuyer chercher son neveu.

Arthur ne fit aucune difficulté de suivre son guide; il descendit même avec empressement dans la barque où son oncle se cachait la figure dans son manteau, s'imaginant que ses amis venaient le délivrer, et attribuant à la prudence le silence mystérieux qui régnait autour de lui, et qu'on lui enjoignait d'imiter. Plein de cette espérance, il se plaça docilement dans le bateau, en cherchant à deviner lequel de ses fidèles partisans dirigeait l'entreprise. L'embarcation était déjà loin de Rouen, lorsque dans l'homme au manteau il reconnut son oncle, dont le visage menaçant le saisit d'effroi. Il lui demanda tout tremblant où il le conduisait, pourquoi il jetait sur lui des regards si terribles : et en parlant ainsi, il essayait de lui saisir la main. Jean le repoussa d'un air furieux. Le malheureux enfant comprit la gravité de son péril, et s'efforça d'attendrir l'âme de son ennemi par les supplications les plus touchantes. « Monseigneur, disait-il, il n'est pas possible que j'aie à craindre de vous, je vous suis trop proche; mais je vois que vous êtes offensé. » Jean l'interrompit brusquement, et lui déclara qu'il eût à se préparer à la mort, parce qu'il ne sortirait pas vivant de cette barque. A cette annonce barbare, Arthur se jeta à genoux, conjurant son oncle d'avoir pitié de lui, et de ne pas permettre qu'on l'assassinât à ses yeux; car il était loin de supposer que c'était Jean lui-même qui devait répandre son sang. L'infortuné, voyant que sa perte était résolue,

promena autour de lui des regards pleins d'angoisse. L'écuyer et ceux qui conduisaient le bateau montraient, par l'expression de leur physionomie dure et impassible, qu'ils étaient dignes de servir le crime d'un tyran. Arthur n'avait à espérer d'eux ni protection ni défense. Au delà de la fatale barque, tout était désert et silencieux, le rivage ainsi que le fleuve. Sur le dernier s'étendait l'ombre d'un bois, que l'approche de la nuit rendait encore plus sombre. Le duc, n'apercevant aucun secours, se mit à pousser à haute voix des cris si lamentables, que Jean, craignant qu'ils n'attirassent quelqu'un, se précipita sur lui, et lui plongea son épée dans le corps. Le forfait consommé, on attacha une pierre au cou de la victime; elle disparut sous les flots, au grand contentement de Jean, qui se flatta que ce meurtre ne serait jamais découvert. Mais, ainsi que tous les scélérats, il oubliait cette Providence qui veille continuellement sur le monde, la nuit comme le jour, ne laissant aucune méchante action ignorée et impunie. Des pêcheurs trouvèrent le corps mutilé d'un jeune homme : on le reconnut pour celui du duc. La crainte qu'on avait de Jean fit qu'on l'enterra secrètement. Toutefois, le bruit ne manqua pas de s'en répandre, et le roi d'Angleterre fut publiquement accusé de ce meurtre, comme nous le verrons ci-après.

Cette mort prématurée d'un prince, l'amour et l'espérance de sa nation, excita dans tous les cœurs une indignation douloureuse, une tendre pitié pour sa jeunesse. On n'eut besoin que de connaître le crime pour en désigner l'auteur, et l'on supposa naturellement qu'il n'avait été commis que pour s'emparer des dépouilles

de la victime. Les états alarmés s'assemblèrent à Vannes pour prendre une délibération. La haine qu'inspirait le roi d'Angleterre était unanime; nul ne voulait de sa domination. La succession d'Arthur appartenait, suivant les lois de la province, à sa sœur Éléonore; mais elle aussi se trouvait entre les mains de Jean, qui ne s'en dessaisirait point, et la sacrifierait, comme son frère, à la moindre tentative qu'on ferait pour la délivrer. A défaut de cette princesse, on convint de proclamer duchesse de Bretagne Alix, fille aînée de Constance et du vicomte de Thouars, qui devait gouverner pour sa fille jusqu'à ce qu'elle fût en âge. Il fut également décidé qu'une députation solennelle serait envoyée au roi de France pour accuser le roi Jean du meurtre d'Arthur, et en demander la juste vengeance.

CHAPITRE XXII.

Jean cité de comparaitre devant le roi de France. — Son jugement. — Conquêtes de Philippe. — Inconstance de quelques seigneurs bretons. — Projet de mariage pour Alix. — Alix épouse Pierre de Dreux. (Année 1212.)

La députation bretonne trouva Philippe-Auguste aussi indigné qu'elle-même de l'horrible attentat dont elle venait lui demander justice; mais il voulut y procéder avec le sang-froid d'un juge intègre et désintéressé, qui songe plus à venger la société outragée qu'à se satisfaire lui-même. Jean lui devait obéissance, comme à son seigneur suzerain, pour la Normandie, la Guienne, l'A-

quitaine et les autres pays qu'il possédait sur le continent. Philippe envoya un parent d'Arthur en Angleterre pour citer le roi Jean devant la cour des pairs rassemblée, afin d'y répondre à l'accusation portée contre lui. Sur son refus d'y comparaître, on le condamna à perdre tous les fiefs qui relevaient de la France.

De pareils jugements contre une tête couronnée ne s'exécutent que par la force des armes. Philippe, à la tête de ses troupes, marcha à la conquête des provinces dont la cour des pairs venait de dépouiller son rebelle vassal. Secondé par les Bretons, il eut de rapides succès qui augmentèrent encore le nombre de ses partisans ; car les victoires d'un prince font juger favorablement de sa cause aux esprits superficiels. Ainsi l'on vit plusieurs seigneurs employés au service du roi d'Angleterre l'abandonner pour passer à celui de son heureux rival. Nous ne les blâmerons pas trop sévèrement dans cette occasion ; car Jean ne méritait pas leur fidélité ; mais disons en passant qu'en général les courtisans de la prospérité ne sont dignes que de mépris, et que ceux mêmes qui les emploient ne les estiment que de peu de valeur.

Pendant ce temps-là, que faisait le monarque anglais ? On suppose peut-être qu'il se hâtait de rassembler son armée pour l'opposer à Philippe, ou qu'il se disposait à tenter les voies de la négociation ; on présume du moins qu'il était livré à l'inquiétude. Non, non, il se plongeait dans tous les excès de la dissipation et des plaisirs, que dis-je ? dans les débauches les plus avilissantes. Il n'en sortait, au bruit des victoires de son rival, que pour se vanter impudemment qu'il lui reprendrait en un jour ce

qu'il mettait des mois à conquérir ; vanité qui ne servait qu'à le rendre plus ridicule et plus méprisable. Qui sait si ces étourdissements hors de saison n'étaient pas plutôt le fruit d'une âme bourrelée de remords, qui cherche par tous les moyens à étouffer leur voix importune ?

Guy de Thouars et ses parents devaient naturellement se ranger du côté de Philippe, et c'est aussi ce qu'ils firent d'abord. Le premier se distingua honorablement dans plusieurs occasions, notamment par la prise du mont Saint-Michel. Cependant, deux ans plus tard, on les vit abandonner le roi de France et s'unir contre lui au roi d'Angleterre, à l'assassin de l'infortuné duc Arthur. Les chroniques disent à ce sujet que le vicomte Aimeri, frère de Guy, était d'un caractère inconstant et léger, comme tous les seigneurs poitevins, et que son goût pour le changement avait entraîné son frère ; mais il est difficile de croire que Guy de Thouars, chef d'un peuple qu'il gouvernait sans contradiction pendant la minorité de la duchesse, se laissât influencer par des motifs si frivoles. Il dut en avoir de sérieux, au contraire, pour se rallier à un homme que les Bretons détestaient. Cependant les plus sages de la nation, inquiets de l'humeur conquérante de Philippe-Auguste, voyaient de mauvais œil sa puissance s'agrandir. Ils pensèrent qu'après avoir dépouillé le monarque anglais, il ne manquerait pas de s'emparer de leur pays, et qu'il était de leur intérêt d'empêcher la ruine de Jean, afin de maintenir l'équilibre entre les deux puissances. D'autres, jaloux du rang de Guy de Thouars et de l'élevation de sa fille, espéraient obtenir de Jean le retour d'Éléonore, dont les droits à la couronne étaient incontestables ; en-

fin, Guy de Thouars, sans être fort ambitieux, tenait à son rang, et, en voyant le roi français devenir chaque jour plus influent en Bretagne, il craignait qu'il ne lui ôtât la régence pour en favoriser quelque seigneur de sa cour. Ce malheur, qu'il croyait éviter en se tournant vers l'Anglais, il ne fit au contraire que se l'attirer plus promptement.

Averti de la défection des Bretons, Philippe traversa la Loire et alla assiéger la ville de Nantes. Guy, n'osant la défendre contre un héros si souvent victorieux, lui ouvrit les portes, et lui céda même la souveraineté de la Bretagne, dont Philippe lui conserva le gouvernement. Guy ne goûta point pour cela le repos qu'il aimait par caractère, et qui l'avait porté à se rendre peut-être trop aisément aux premières attaques du monarque français. Tant que vécut Jean sans Terre, la Bretagne fut le théâtre de la guerre obstinée que se firent les deux rois. A la fin, cependant, Jean fut contraint de retourner dans son royaume, pour y apaiser des troubles sérieux que la haine de son gouvernement y excitait.

Jaloux de maintenir leur antique nationalité, les Bretons songèrent à choisir à leur jeune duchesse un époux intéressé à défendre le pays contre l'ambitieux Philippe, qu'ils redoutaient autant que Jean sans Terre, quoiqu'ils l'estimassent davantage. Pour cela, ils jetèrent les yeux sur Henri d'Avaugour, chef présomptif de la maison de Penthièvre, fils du comte de Goello, qui était le neveu de Geoffroi Botterel. On se rappelle que cette branche cadette de la famille ducale avait fort longtemps troublé la Bretagne par ses prétentions au

pouvoir. Unissant ainsi par un mariage les deux parties intéressées, c'était éteindre heureusement le brandon de la guerre civile. Il est vrai que Henri d'Avaugour, qui n'avait que cinq ans, ne pouvait de longtemps gouverner par lui-même; mais il sortait d'une race fière et belliqueuse, qui faisait espérer à la nation un souverain capable de la protéger. Un autre motif parlait encore en faveur de ce choix : c'était la bonne intelligence qui régnait entre Philippe et le comte de Goello. Ce dernier s'étant toujours montré le fidèle partisan de la France, on espéra que le roi, trop puissant pour n'être pas consulté, n'apporterait aucun obstacle au projet de la nation. Les choses s'arrangèrent en effet à la satisfaction commune. Les conditions du mariage furent arrêtées à Paris, en présence de Philippe-Auguste et de Guy de Thouars; mais la célébration en fut différée jusqu'à ce que les époux fussent en âge.

Cependant Alix grandissait, et les Bretons, charmés des grâces pudiques dont se parait chaque jour son adolescence, se réjouissaient de voir s'approcher l'époque tant désirée de son mariage avec son jeune parent; mais, malgré le vœu général hautement manifesté, et peut-être à cause de ce vœu, Philippe interposa son autorité de seigneur suzerain pour en empêcher l'accomplissement. Il réfléchit qu'en accordant aux Bretons un souverain de leur choix, né leur compatriote, et d'une famille de laquelle étaient sortis cinq ducs et deux duchesses, il augmenterait imprudemment l'esprit naturellement fier de ce peuple difficile à gouverner. Il résolut de marier la jeune princesse à un seigneur français qui, devant à Philippe son élévation, serait

d'autant plus disposé à se soumettre à son autorité. Pierre de Dreux, issu du sang royal, fut celui que choisit le monarque.

Le comte de Goello, père de Henri d'Avaugour, fut si affligé de l'injustice qu'on faisait à son fils, qu'il en tomba malade et mourut. De leur côté, les Bretons virent avec autant de dépit que de déplaisir une créature du roi s'asseoir sur le trône ducal, qu'ils jugeaient devoir appartenir à un prince de leur nation; mais il fallut céder à la volonté de Philippe.

Guy de Thouars, aussitôt après le mariage de sa fille, remit à son gendre les rênes de l'État, et se retira en Anjou pour y vivre en simple particulier: il y mourut l'année suivante. Son union avec la duchesse Constance ne fut jamais troublée; et quoique excellent père, l'intérêt de sa propre famille ne le rendit nullement injuste envers les enfants de Geoffroi d'Angleterre. Au contraire, il embrassa sincèrement le parti d'Arthur et d'Éléonore, et jamais on ne lui a reproché d'avoir participé à leurs malheurs.

CHAPITRE XXIII.

Surnom de Pierre de Dreux. — Défense de Nantes. — Philippe en Poitou. — Jalousie de Penthièvre. — Réforme du clergé. — Plaintes contre le duc. — Mort de Jean sans Terre. — Mort de la duchesse Alix. — Suites de cette mort. (Année 1221.)

Second fils de Robert, comte de Dreux, Pierre, époux de la duchesse Alix, appelé au gouvernement de la Bre-

tagne, fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique. Il étudia à cet effet dans les écoles de Paris, où il fit de rapides progrès; mais, dégoûté d'une profession qui ne convenait point à son caractère, il embrassa de préférence la carrière des armes. Cette circonstance, et plus encore les querelles interminables qu'étant duc de Bretagne il eut à soutenir contre le clergé, lui valurent sans doute le surnom de Mauclerc (mauvais clerc) qu'il porte dans l'histoire. Plus instruit que les autres seigneurs de son temps, par suite du préjugé qui ne permettait la science qu'aux seuls prêtres, Pierre de Dreux en fut aussi le plus habile politique. Nous verrons le parti qu'il sut tirer de cet avantage.

Le roi d'Angleterre lui fournit le premier l'occasion de signaler sa prudence et ses talents militaires en venant attaquer la ville de Nantes. Pierre s'occupait aussitôt de mettre cette ville en état de lui résister; et pour y parvenir promptement, il fit établir des lignes de circonvallation, sans avoir égard aux obstacles qui auraient pu contrarier son plan, renversant les édifices publics, les propriétés laïques ou religieuses, selon la nécessité. Il ne parla même point d'offrir des dédommagements, disant que l'intérêt général l'emportait sur le particulier, et que la conservation de la ville valait mieux que celle de quelques maisons et monastères. Les Anglais s'étant présentés du côté de la Loire, le duc, qui les attendait par un autre point, aurait pu être surpris par eux, s'il n'eût immédiatement abandonné ses travaux pour s'avancer hardiment à leur rencontre. Il monte sur les remparts pour juger du nombre et de la contenance de ses ennemis, rassemble sa garnison, et

marche en si bon ordre, que les Anglais prennent la fuite. Satisfait de cet avantage, Pierre ne songea point à les poursuivre, et rentra en triomphe dans la ville. Moins prudent que lui, son frère, à la tête d'un parti peu considérable de Français, s'étant engagé témérairement après les fuyards, s'en vit tout à coup enveloppé, et demeura prisonnier entre leurs mains, lui et dix chevaliers qui l'accompagnaient.

Pierre Mauclerc prit part à toutes les guerres que Philippe-Auguste soutint contre le roi Jean et ses partisans, au nombre desquels étaient plusieurs seigneurs poitevins, et principalement le vicomte Aimeri de Thouars, oncle de la duchesse Alix. On a vu comment l'inquiétude que lui causait l'ambition de Philippe l'avait décidé à prendre parti pour le roi d'Angleterre; parti dans lequel il avait entraîné son frère, malgré toutes les raisons qui devaient éloigner le mari de Constance du meurtrier d'Arthur. Guy de Thouars ne persista point dans cette ligue; mais son frère continuait d'en être l'âme, lorsque Philippe, vainqueur des Flamands à la célèbre bataille de Bovines, entra en Poitou pour châtier ceux qui favorisaient son ennemi. Les seigneurs alarmés l'envoyèrent complimenter sur sa victoire; mais il ne laissa pas de marcher vers eux, car il connaissait leur mauvaise volonté à son égard, et savait qu'au moindre revers il les aurait tous pour ennemis. Ils se hâtèrent alors de faire chacun sa soumission, et le vicomte Aimeri lui-même vint le supplier de lui accorder ses bonnes grâces. Le roi, irrité, ne se laissa fléchir que par les sollicitations de Mauclerc, qui le conjura de pardonner à l'oncle de sa femme. Jean, caché dans la ville de Parthenay, ne

pouvant plus compter sur ses partisans, craignant même d'être livré par eux à un ennemi contre lequel il n'aurait osé se mesurer, eut recours au légat du pape, qui lui procura une trêve de cinq ans.

Le duc de Bretagne profita de cette suspension d'hostilités pour s'occuper de ses affaires intérieures. Quoiqu'il eût de l'activité, des talents militaires, et qu'il fût bon administrateur, sa qualité d'étranger l'empêchait de gagner l'affection des Bretons. Jalouse de l'autorité qu'elle ambitionnait, la noblesse lui était secrètement hostile. Les Penthièvre surtout ne pouvaient lui pardonner de porter une couronne qu'ils avaient espéré de placer sur le front de Henri d'Avangour, leur jeune chef.

Ce seigneur n'était point encore en âge de former contre Pierre des complots dangereux, puisqu'il n'avait pas dix ans; mais il était élevé par des tuteurs qui ne négligeaient rien pour stimuler son mécontentement. Ils lui rappelaient incessamment l'illustration de sa naissance; que ses ancêtres avaient toujours marché les égaux des souverains, sans reconnaître leur dépendance; que plusieurs d'entre eux avaient gouverné la Bretagne; que lui-même, fiancé à la princesse Alix, avait autrefois été destiné à ce haut rang, où l'appelaient les vœux des Bretons, et dont le despotisme du roi Philippe l'avait injustement frustré en faveur d'un étranger qui n'y avait aucun droit. Le duc, instruit que de pareils propos se tenaient, non-seulement en présence de Henri, mais dans toutes les réunions de la noblesse, pensa qu'il était temps de les réprimer. Déployer de la sévérité envers un enfant qui ne l'avait point offensé, c'était risquer de soulever contre lui toute la nation; et

cependant Pierre avait résolu de diminuer la puissance et la richesse de son jeune rival, de celui au moins que la malveillance désignait comme tel. L'habile Mauclerc y parvint par un détour adroit, et sous prétexte de réparer une injustice. Un seigneur de Tournemine, époux d'une demoiselle de Penthièvre, réclamait des tuteurs de Henri d'Avaugour une partie de la dot de sa femme. Le duc saisit cette occasion en donnant, de sa propre autorité, à Olivier de Tournemine plusieurs terres et forêts qui faisaient partie de la fortune de Henri.

Parmi les prélats de la Bretagne, l'évêque de Dol se faisait particulièrement remarquer par son faste, son opulence, et ses prétentions à la primatie. Mauclerc rechercha le fondement des droits et des grands privilèges dont se prévalait cette église. Jean de Lizanet, qui occupait alors le siège épiscopal, les défendit de telle sorte que Pierre n'osa les retrancher; mais, tout en les respectant, il ôta à l'évêque le pouvoir de convoquer ceux de ses diocésains dont les fiefs devaient le service militaire, et celui de rendre la justice aux particuliers à qui leur seigneur la refusait; deux facultés qui convenaient mieux, sans contredit, au chef de l'État qu'à un membre de l'Église. L'évêque de Dol n'en fut pas moins piqué de cette réforme. Ses plaintes et ses réclamations n'ayant pu émouvoir le duc, il se joignit à d'autres prélats que Pierre avait également irrités, et tous ensemble portèrent leurs plaintes au pape, qui les autorisa à excommunier leur souverain.

Les griefs par lesquels les évêques justifiaient cette mesure rigoureuse étaient : que le duc laissait impunis les vexations et outrages faits aux jeunes clercs par ses

pages, officiers et domestiques; qu'il forçait les habitants des villes à n'acheter d'autre bois que le bois de ses forêts, d'autre pain que celui qui provenait de ses farines, d'autre sel que le sel de ses marais. Ils se plaignaient aussi du tort fait aux Nantais lors de la construction des fortifications de leur ville, où, pour objet de sûreté, on fit raser et démolir bon nombre de bâtiments. Le duc envoya à Rome deux députés chargés de défendre sa cause et de travailler à un accommodement.

Jean sans Terre venait de terminer sa vie criminelle, haï de ses sujets, méprisé des princes ses égaux, en horreur à tous les gens de bien. Il mourut des suites d'une indigestion; digne fin d'un roi tel que lui. D'anciennes chroniques rapportent que du lieu de sa sépulture s'élevaient des cris si lamentables, accompagnés de si effrayantes visions, qu'on fut obligé d'ôter son corps de la terre sainte où on l'avait mis. Je ne ferai pas même mention de ces impostures, inventées par la haine ou la plus grossière superstition, si elles n'étaient une preuve de la répulsion universelle qu'inspirait cet odieux tyran. Son surnom de Jean sans Terre lui est venu de ce que son père Henri II ne lui avait assigné aucun apanage.

Mauclerc, mal avec le clergé, et désirant mettre un terme à cette division, travaillait à se réconcilier avec l'Église, lorsqu'il perdit la duchesse Alix, son épouse, qui mourut à l'âge de vingt ans. Les historiens ne disent pas quelle fut sa maladie, et ne rapportent aucune des particularités de sa courte existence. Unie à un prince impérieux, turbulent, toujours occupé de guerre et de

politique, il est vraisemblable que cette jeune souveraine mena une vie calme et retirée, sans prendre part aux affaires. Elle donna le jour à trois enfants : Jean, surnommé le Roux, qui lui succéda ; une fille, nommée Iolande, mariée plus tard au comte de la Marche, et Arthur, qui mourut jeune.

Tuteur de ses enfants, Pierre de Dreux continua de gouverner le duché pendant la minorité de son fils ; mais, soit que la présence de sa femme le contint un peu dans ses entreprises, soit que leur considération pour la princesse engageât les Bretons à supporter plus patiemment des actes qu'ils pouvaient croire émanés de son autorité, la mort d'Alix fut comme le signal des divisions qui éclatèrent entre l'État et son chef, à l'occasion d'une taxe nouvellement imposée sur les marchandises dans les ports de mer. Les barons, que cette mesure contrariait vivement, ou qui étaient charmés de saisir ce prétexte pour secouer un joug qu'ils haïssaient, se soulevèrent en masse, et prirent les armes contre Mauclerc. Il essaya d'abord de les réduire par la force ; mais leur nombre, qui croissait toujours, commença à l'inquiéter d'autant plus sérieusement que l'impôt qu'il supprima ne rétablit point la tranquillité. Dans cette circonstance, l'habile Mauclerc ne se découragea pas ; il recourut à un moyen presque toujours employé avec succès : il divisa ses ennemis pour les vaincre. Lorsqu'il fut parvenu à détacher de la ligue les seigneurs les plus puissants et les plus redoutables par le nombre de leurs vassaux, il marcha contre le reste des révoltés, qu'il défit complètement.

CHAPITRE XXIV.

Le château de Saint-Aubin du Cormier. — Nouveau différend entre Pierre et son clergé. — Pierre aspire à la main de la comtesse de Flandre. — Continuation de ses querelles avec le clergé. — Mort de Louis VIII. — Pierre ne se rend pas au sacre de Louis IX. — Ses liaisons avec l'Angleterre. — Il cède l'autorité à son fils. (Année 1237.)

Le duc de Bretagne (car Pierre continua de porter ce titre jusqu'à la majorité de son fils), ayant triomphé de ses ennemis et réduit au silence les mécontents, employa ses loisirs à faire bâtir un château qu'il nomma Saint-Aubin du Cormier. Il travailla à lui donner moins d'étendue et de magnificence que de solidité. Ses épaisses murailles étaient en effet revêtues d'un ciment tellement dur, que, lorsque plus tard Charles VIII le fit démolir, l'ouvrier le plus diligent ne pouvait en détacher chaque jour au delà de son faix de pierres. Une vaste forêt, détruite depuis longtemps, touchait alors à la forteresse, et servait à procurer au duc le divertissement de la chasse. Il bâtit aussi une ville à l'entour, et y attira des habitants par l'appât de nombreux privilèges. Ces occupations nobles et utiles, qui convenaient si bien à un prince souverain, furent bientôt interrompues par de nouvelles querelles entre le duc et le clergé. Dans une assemblée tenue à Nantes, on se livra de part et d'autre à des plaintes et à des récriminations peu mesurées.

Pierre de Dreux, jeune encore, songea à former de nouveaux nœuds ; mais au lieu de s'adresser à tant de filles d'illustre maison, qui toutes se seraient trouvées honorées de son alliance, il porta ses hommages à une

femme déjà mariée, en l'excitant à demander la rupture de son union, au grand scandale de la chrétienté. Cette dame était la comtesse de Flandre, dont le mari, fait prisonnier à la bataille de Bovines, languissait dans le tour du Louvre depuis bientôt dix ans. Peu touchée du malheur de son époux, la comtesse ne se montra que trop docile aux conseils du duc de Bretagne, et s'occupait déjà d'obtenir de la cour de Rome la dissolution de son mariage, lorsque Philippe traversa son dessein en délivrant son prisonnier. Ce monarque redoutait, non sans quelque raison, l'agrandissement de puissance qui résulterait de cette union pour Pierre de Dreux. Le duc en conserva un vif ressentiment, qui fut la source secrète de ses nombreuses infidélités envers son seigneur suzerain.

Sa mésintelligence avec le clergé durait toujours. Les prêtres lui reprochaient de piller et même de démolir les églises pour construire des châteaux ; de ne pas respecter les franchises, c'est-à-dire les sanctuaires privilégiés où les gens qui avaient encouru la poursuite des lois trouvaient contre elles un refuge ; d'en avoir fait murer la porte, afin de laisser mourir de faim ceux qui y cherchaient l'impunité. Enfin, ne voyant dans la conduite de Pierre que le dessein de leur enlever toutes leurs prérogatives, ils s'en plainquirent si amèrement au pape, qu'ils en obtinrent contre le duc un bref d'excommunication, dont Mauclerc ne parut pas plus s'inquiéter que de l'excommunication des évêques.

La mort de Philippe-Auguste et celle de son fils Louis VIII, qui lui succéda, n'avait point apaisé la colère du duc de Bretagne au sujet de la comtesse de Flandre.

Il n'assista point au sacre de Louis IX, plus connu sous le nom de saint Louis ; et plusieurs grands vassaux de la couronne suivirent son exemple. Pierre ne se borna pas là : il se ligua avec le roi d'Angleterre, et promit même de donner sa fille Iolande en mariage à Richard de Cornouailles, frère de Henri III. La grande jeunesse de Louis, à peine âgé de quatorze ans, semblait favoriser toutes ces pratiques criminelles, et ouvrir la porte à l'ambition des grands ; mais ils trouvèrent dans le caractère énergique de la reine Blanche, déclarée régente, un obstacle à leurs projets séditieux. Employant tour à tour la fermeté et la douceur, cette princesse sut habilement déjouer les complots et se faire des partisans de ses plus dangereux ennemis. Pierre se montra le plus obstiné d'entre eux, s'humiliant devant Louis lorsqu'il n'avait pas d'autre ressource, et relevant l'étendard de la révolte dès qu'il croyait pouvoir le faire impunément. Il reçut publiquement à Nantes le roi d'Angleterre, lui fit l'hommage de son duché, et se joignit à lui contre la France ; éclat qui priva Mauclerc de tous ses alliés. Les Bretons eux-mêmes n'en cachèrent point leur mécontentement ; ils se renfermèrent dans leurs châteaux fortifiés, d'où ils ne sortaient que pour courir sus aux Anglais, dès qu'ils en trouvaient l'occasion. Leur haine contre ceux-ci devint telle, qu'ils s'allièrent avec le roi Louis, et l'aidèrent à faire la guerre à leur propre duc, qui, de son côté, se défendait avec des troupes anglaises. Il est aisé de se faire une idée des maux qui accablaient la province au milieu de partis acharnés les uns contre les autres. Le roi de France, ému de compassion, proposa une trêve au duc. Celui-ci, dégoûté de la légèreté de

Henri III, honteux peut-être de sa conduite passée, se rattacha sincèrement à son souverain, et rompit tout commerce avec les Anglais.

Quelle que fût la bonne foi du duc de Bretagne, ses barons ne s'en montrèrent pas persuadés : soit ressentiment, soit défiance, ils se prévalurent de la sentence d'excommunication qui pesait sur lui pour lui refuser l'obéissance ; mais ce n'était là qu'un prétexte. Ces seigneurs se souciaient beaucoup moins de la censure ecclésiastique que des prétentions des Anglais et de l'inclination que Mauclerc laissait voir pour eux. Autant ils s'attachèrent à lui lorsqu'il voulut se rendre indépendant de la France, autant ils éprouvèrent d'indignation en l'entendant se déclarer le vassal de l'Angleterre. Ils ne lui pardonnaient point l'humiliation de leur pays.

Mauclerc, ne pouvant se dissimuler ces dures vérités, se décida à quitter une couronne qu'il n'avait plus le moyen de soutenir, puisque son autorité était méconnue. Jean, son fils, allait atteindre l'âge de sa majorité. Pierre, sous prétexte d'un voyage en terre sainte auquel il s'était engagé, fit sacrer le jeune prince à Rennes, et lui remit la conduite de l'État, à la grande satisfaction des Bretons, qui, ayant beaucoup souffert sous un chef guerrier et intrigant, se flattaient de jouir d'un avenir plus heureux.

CHAPITRE XXV.

Marriage de Jean I^{er}. — Pierre de Dreux se croise. — Caractère de Jean le Roux. — Mort d'Éléonore de Bretagne. — Mort de Mauclerc. — Le fils de Jean épouse une princesse anglaise. — Fêtes et calamités. — Seconde croisade de saint Louis. — Mort de deux princesses. — Fin du règne de Jean le Roux. (Année 1286.)

Quoique réduit désormais au rang d'un simple particulier, il n'était ni dans l'inclination ni dans la volonté de Pierre de Dreux de s'effacer de la scène du monde. Nous le verrons encore longtemps jouer un rôle actif, tantôt faisant admirer sa valeur, tantôt se déshonorant par une cruauté farouche. Infidèle à son ancienne amitié pour Henri, en faveur duquel il avait bravé la haine des seigneurs bretons et perdu leur confiance, il arma contre lui des vaisseaux et lui fit sur mer tout le mal possible, pendant que le roi de France en triomphait sur terre. La paix même que signèrent enfin les deux monarques n'arrêta point ses pirateries ; il fallut un ordre positif de Louis pour l'y contraindre.

Aussitôt après son couronnement, Jean I^{er}, surnommé le Roux, de la couleur de ses cheveux, se maria à Blanche de Champagne, fille du comte Thibaut, si connu par ses poésies et ses sentiments romanesques pour la mère de saint Louis. On avait espéré qu'un nouveau règne mettrait fin aux dissensions élevées entre le duc et le clergé : il n'en fut pas ainsi ; il se passa même bien du temps avant que la bonne harmonie se rétablît entre eux. On ne saurait cependant en accuser Mauclerc, car il ne dirigea point les actes de son fils. Ne pouvant de-

meurer dans l'inaction, il prit la croix, et partit pour la terre sainte, après avoir fait sa paix avec le pape.

D'un caractère plus doux et plus pacifique que Pierre de Dreux, Jean avait néanmoins, comme lui, des inclinations despotiques et une jalousie d'autorité qui le rendaient ombrageux et difficile. Non-seulement il refusait de sanctionner certains privilèges qu'il accusait les prélats d'avoir usurpés ou injustement acquis, mais il déniait aux barons la part qu'ils croyaient mériter et dont ils prétendaient avoir joui dans le gouvernement. Pour les en priver plus sûrement, il s'appliqua à rabaisser leur importance. Olivier de Lauvaux et Pierre de Craon s'étant soulevés contre lui dès la seconde année de son règne, le duc les battit et les fit prisonniers. Il soumit également plusieurs seigneurs qui avaient profité des fautes de Mauclerc pour se rendre indépendants, ou pour ne vouloir relever que du roi de France.

Vers le même temps, la triste Éléonore de Bretagne, qui gémissait depuis quarante ans dans sa prison du château de Bristol, vit terminer enfin sa captivité et sa vie. Plus à plaindre que son frère Arthur, lâchement assassiné au printemps de ses jours, après avoir servi de jouet à l'ambition de ses oncles, elle tomba du trône autrichien, où elle avait dû s'asseoir, dans l'étroite enceinte d'une prison, abandonnée de sa famille et de ses sujets, expiant dans les fers le funeste avantage de sa naissance. En apprenant la mort de cette princesse, Jean le Roux se sentit soulagé de la secrète inquiétude d'être un jour dépouillé de la souveraineté, à laquelle Éléonore avait seule de véritables droits. Hélas ! ce sont ces droits qui éternisèrent sa captivité. Son re-

tour aurait froissé trop d'intérêts ; car, durant ces quarante ans, les souverains de la Bretagne s'étaient trouvés plus d'une fois en mesure de traiter de la liberté de cette illustre captive, s'ils eussent eu un véritable désir de l'obtenir.

Jean le Roux assista constamment le roi de France dans toutes les guerres que ce monarque eut à soutenir contre les Anglais. Il se distingua honorablement à la célèbre bataille de Taillebourg, gagnée par saint Louis, et montra, dans toutes les occasions, une valeur égale à sa fidélité.

Cependant Louis se préparait à accomplir le vœu qu'il avait fait, dans une grave maladie, de passer dans la Palestine pour y combattre les infidèles. En vain Blanche sa mère et ses plus sages conseillers essayèrent-ils de le retenir dans son royaume, où sa présence était bien plus nécessaire qu'ailleurs : il résista pieusement à tous leurs efforts, et s'embarqua au port d'Aigues-Mortes, avec une foule de princes et de seigneurs que son exemple séduisait. De ce nombre fut Pierre Mauclerc, depuis longtemps de retour de sa première expédition. L'expérience qu'il y avait acquise, ses talents militaires, le rendaient un auxiliaire précieux. Cette fois cependant il ne devait plus revoir sa patrie : fait prisonnier avec tant de chrétiens à la déplorable journée de Massoure, il éprouva de la part des Turcs un traitement si barbare, que son corps, tout robuste qu'il était, ne put y résister. Transporté mourant sur le vaisseau qui le ramenait en France, il expira durant la traversée. Le duc de Bretagne envoya chercher ses restes à Marseille, avec une pompe digne de sa haute

naissance. Jean avait eu aussi l'intention de prendre la croix ; mais des motifs qui sont restés ignorés l'empêchèrent d'exécuter ce projet.

Après la mort de son père, le duc négocia le mariage de Jean de Bretagne, son fils aîné, avec Béatrix d'Angleterre, fille de Henri III. Cette alliance ne se fit point sans quelque difficulté de la part du roi et de la reine d'Angleterre, qui destinaient secrètement la princesse à quelque autre. L'adresse et l'insistance que l'évêque de Saint-Brieuc mit à la faire réussir triomphèrent de tous les obstacles.

Le mariage fut célébré à Saint-Denis, en présence des cours de France et d'Angleterre réunies ; il fut l'occasion de fêtes brillantes à Paris et à Londres, où Henri créa son gendre chevalier, honneur que Jean conféra ensuite à plusieurs jeunes seigneurs qui l'accompagnaient. Les divertissements dont retentissaient les palais des rois formaient un déplorable contraste avec la misère publique. Une horrible famine, suivie d'une mortalité qui en était sans doute la triste conséquence, désolait de nombreuses populations. Ces fléaux, très-communs dans l'histoire et si rares de nos jours, suffirent seuls pour constater le progrès des âges. Les guerres intestines, si destructives de toute agriculture, le manque de bonnes lois, l'impuissance de faire exécuter celles qu'on avait, l'ignorance des plébéiens, le mépris des nobles pour tout ce qui n'était pas guerrier, enfin l'imprévoyance des administrateurs et des chefs, donnaient lieu aux famines et aux épidémies jusque dans les contrées les plus salubres et les plus fertiles.

Les malheurs de sa première croisade n'ayant point

dégoûté Louis des expéditions lointaines de la terre sainte, il forma de nouveau le projet de s'embarquer, et adressa une invitation touchante, aux rois et princes chrétiens, de partager sa gloire et ses périls. Mais la plupart y étaient peu disposés. L'épuisement des finances, les désordres causés par l'éloignement du chef de l'État, le peu d'avantages que les chrétiens avaient retirés de ces colossales entreprises, étaient bien capables de refroidir leur zèle. Il ne fallait rien moins que l'exemple et les sollicitations d'un roi tel que saint Louis, pour triompher de la lassitude générale ; plusieurs princes même y résistèrent, d'autres demandèrent du temps pour se décider ; le plus grand nombre cependant, honteux de demeurer en arrière, se joignirent au roi de France et à sa famille.

Contrarié une première fois dans l'exécution de son dessein, le duc de Bretagne s'engagea sérieusement à faire partie de cette seconde croisade, qui devait être encore plus désastreuse que la précédente ; et, à l'exemple de Louis IX, son héritier présomptif l'accompagna, ainsi que la duchesse Blanche, son épouse, et Béatrix d'Angleterre, sa belle-fille.

Louis assiégea d'abord Carthage, où de brillants succès semblaient lui promettre une heureuse campagne, lorsque son armée devint la proie des maladies, contre l'atteinte desquelles l'habileté et le courage se trouvèrent impuissants. Après avoir vu périr autour lui de braves chevaliers, le comte de Nevers, l'un de ses enfants, il fut attaqué lui-même de la dyssenterie, dont il mourut. Je passe ici sur les détails touchants de cette mort et de cette déplorable expédition, dont le récit appartient

particulièrement à l'histoire de France. Philippe III, surnommé le Hardi, était malade lui-même lorsque son père expira. Toute l'armée était impatiente de s'éloigner de ce climat funeste, et de reprendre le chemin de l'Europe. Un traité fut conclu avec le roi de Tunis; les conditions en furent aussi avantageuses pour les croisés que les circonstances le permettaient. Les chrétiens de Tunis eurent leurs franchises assurées; il leur fut permis de bâtir des églises et d'y célébrer librement leur culte.

Le duc de Bretagne mit à la voile aussitôt après la signature du traité; mais son fils, qui portait le titre de comte de Richemont, suivit à Ptolémaïde le prince Édouard d'Angleterre. Tous deux, jeunes et avides de gloire, cherchaient une occasion de se signaler; il paraît cependant qu'ils n'y firent rien de considérable.

Impressionné par tant de scènes lugubres dont il venait d'être témoin, et qui étaient si propres à lui rappeler cette éternité de laquelle il se trouvait déjà proche, Jean le Roux, touché peut-être des derniers discours si édifiants de Louis, voulut travailler sérieusement à son salut. Ses premières dispositions à la piété le portèrent à se réconcilier sincèrement avec ses ennemis. Les motifs de la longue division qui subsistait entre le duc et les évêques depuis le temps de Mauclerc venaient surtout de ce que ce dernier s'était emparé d'un revenu que le clergé prétendait lui appartenir, et jusqu'à ce jour Jean avait marché sur les traces de son père; mais le désir de passer en paix le reste de sa vie le décida à abandonner toute contestation à ce sujet, et les évêques, de leur côté, consentirent à le reconnaître pour leur souverain.

Le couronnement d'Édouard I^{er}, qui succéda à Henri III, son père, sur le trône d'Angleterre, donna lieu à des fêtes brillantes, où se firent remarquer deux princesses destinées à fournir au monde de nouvelles preuves de l'instabilité des choses humaines. C'étaient la reine d'Écosse et la comtesse de Richemont: toutes deux jeunes, charmantes et parfaitement heureuses, faisaient l'ornement de cette cour. Objets de l'admiration de tous, elles paraissaient n'avoir rien à envier à personne; cependant, quelques mois plus tard, l'une et l'autre avaient disparu pour toujours; il ne restait d'elles qu'un peu de poussière et deux tombeaux!

Ce triste événement augmenta encore la mélancolie du vieux duc de Bretagne, qui aimait sa belle-fille. Il avait déjà perdu un fils à la fleur de son âge; il ne lui restait plus que le comte de Richemont et un fils de ce dernier, nommé Arthur, qui devait le jour à l'infortunée Béatrix. Jean avait assez vécu pour savoir qu'il ne faut compter ni sur la santé ni sur la jeunesse. Aussi, avant de mourir, s'empressa-t-il de marier son petit-fils avec Marie de Limoges.

Les dernières années de Jean le Roux furent consacrées à des réformes utiles, et à l'abolition de quelques coutumes injustes qui aggravaient le sort déjà si malheureux des orphelins. On regrette que l'avarice se mêlât aux bonnes qualités de ce prince; mais la passion qu'il avait toujours eue de s'enrichir ne faisant qu'augmenter avec l'âge, on le vit profiter adroitement de la prodigalité de ses barons pour s'approprier leurs domaines.

La duchesse Blanche mourut avant lui, ainsi que

Philippe le Hardi, auquel il avait fait hommage de son duché sur la terre d'Afrique; enfin, il atteignit le terme à son tour, et chargea de ses volontés testamentaires les mêmes prélats contre lesquels il avait été en querelle toute sa vie; il leur laissa le soin de réparer les torts de son ambition sordide. Sa gloire eût été plus pure, s'il avait offert de lui-même, et de son vivant, cette légitime satisfaction à ceux qu'il avait injustement dépossédés.

CHAPITRE XXVI.

Commencement du règne de Jean II. — Il réconcilie les rois de France et d'Angleterre. — Accident qui termine sa vie. — Arthur II lui succède. — Les templiers détruits. — Chagrins domestiques. — Mort d'Arthur. — Jean III. Ses guerres, ses mariages, son aversion pour Yolande de Dreux et ses enfants. — Semence de discorde. — Mort du duc Jean III. (Année 1341.)

Le comte de Richemont, désormais le duc Jean II, fit son entrée solennelle à Rennes, et reçut des mains de l'évêque de cette ville les insignes de sa dignité, au milieu des acclamations de tous les ordres de l'État.

Jean II régna avec assez de justice. Ses intentions étaient bonnes; il désirait soulager la misère du peuple en le déchargeant du poids des impôts: toutefois, les guerres continuelles auxquelles il fut obligé de prendre part comme souverain, vassal ou allié, l'en empêchèrent.

La guerre, qui se déclara entre la France et l'Angleterre, vint jeter le duc dans un triste embarras. Des

liens d'affection, de parenté et de politique l'attachaient aux deux cours; il relevait de toutes deux par son comté de Richemont en Angleterre, et par son duché de Bretagne en France. Cependant il lui fallait opter. Édouard I^{er} avait été son beau-frère et son frère d'armes; ils avaient combattu ensemble les infidèles. La puissance de ces souvenirs l'emporta: il embrassa la cause de l'Angleterre, et accepta le commandement de l'armée qu'Édouard envoya dans l'Aquitaine pour reconquérir cette province, dont Philippe le Bel s'était emparé. Cependant, soit que des mécontentements secrets en fussent la cause, soit inconstance naturelle, ou que les succès de Philippe lui fissent craindre pour la sûreté de la Bretagne, Jean ne tarda point à se retourner de son côté. Il fit marcher en Flandre une armée bretonne, avec laquelle il combattit à la fameuse bataille de Courtray, si désastreuse pour la France. Un historien flamand rapporte qu'un des fils du duc de Bretagne resta parmi les morts.

Jean profita de ces malheureuses circonstances pour réconcilier ensemble les deux monarques, dont la bonne intelligence importait tant à son propre repos. Déjà, quelques années auparavant, les deux rois avaient pris pour arbitre le pape Boniface VIII; mais n'ayant pu s'entendre avec ce pontife, ils chargèrent de cette négociation les ducs de Bourgogne et de Bretagne.

Cette affaire n'empêcha pas le duc Jean de régler celles de sa famille. Il fit son testament après la bataille de Courtray, comme si cette journée meurtrière lui eût fait mieux sentir la nécessité de se préparer à la mort. Cette pensée salutaire ramène naturellement les cœurs

vers la justice; elle augmenta le désir que Jean éprouvait de terminer une guerre dont tant de populations gémissaient, et qui l'avait déjà contraint de faire peser sur ses sujets de nouvelles charges, tandis qu'il n'aspirait qu'à les leur alléger.

Ses soins ayant enfin rétabli la paix entre la France et l'Angleterre, le duc s'occupa avec zèle des intérêts de son duché, où régnaient toujours de grandes dissensions entre le clergé et la noblesse, relativement aux usurpations que le premier s'était permises. A la sollicitude avec laquelle le duc s'efforçait de tout mettre d'accord autour de lui, on aurait dit qu'il prévoyait sa fin prochaine. Ne pouvant vaincre l'entêtement des prélats, et désirant avec ardeur voir le terme d'un débat qui compromettait la religion dans les esprits peu éclairés, il voulut le soumettre au chef de l'Église.

Clément V allait recevoir la tiare à Lyon. Il avait été archevêque de Bordeaux, et passait pour entièrement dévoué aux intérêts du roi de France, qui assistait à la cérémonie avec toute sa cour dans l'église de Saint-Just. Lorsqu'elle fut achevée, le nouveau pape monta à cheval pour retourner à son palais. Philippe le Bel lui tint la bride pendant quelques pas, et après lui les comtes de Valois et d'Évreux firent au pontife le même honneur; puis ils cédèrent la place au duc de Bretagne. Tout à coup un vieil édifice surchargé de curieux s'écroula avec un bruit effroyable, entraînant dans sa chute les imprudents qui le couvraient. Tous ceux qui se trouvaient dans le voisinage furent tués ou blessés; le pape fut renversé de cheval, et le comte de Valois fut grièvement meurtri. Quant au duc de Bretagne, on le

retira de dessous une masse de décombres, dans un état si dangereux qu'il n'y survécut que quatre jours. Son corps fut déposé dans un cercueil de plomb, et rapporté en Bretagne par les seigneurs qui l'avaient accompagné à Lyon.

Le règne d'Arthur II, qui succéda à son père, fut encore plus court que le précédent, et n'offre aucun événement remarquable, à l'exception de la destruction de l'ordre des templiers, qui arriva cinq ans après la mort de Jean II. Philippe le Bel envoya deux commissaires à Nantes pour inventorier la maison qu'ils avaient en cette ville. Il paraît que le duc n'osa pas s'y opposer; mais les habitants chassèrent les commissaires de Philippe, en disant que le roi n'avait aucun droit sur ces biens; que les chevaliers établis dans les États de leur duc devaient être considérés comme leurs sujets, et que par conséquent leurs richesses devenaient la propriété du trésor public. Grâce à cette fermeté, le duc ne fut pas privé de ses droits, qu'une trop lâche complaisance avait été sur le point de lui faire perdre.

Quoique d'un caractère doux et ami de la paix, Arthur ne fut heureux ni dans sa vie politique ni dans sa vie privée. Il éprouva des contrariétés de la part d'une portion de la noblesse et des hauts prélats, qui refusaient de se soumettre à sa juridiction pour ne reconnaître que l'autorité du roi de France. Jean avait déjà sévi contre de pareilles prétentions; mais, sous une administration moins ferme que la sienne, elles ne tardèrent point à se réveiller. Les chagrins domestiques d'Arthur furent la conséquence de son second mariage avec Iolande de Dreux, qu'il épousa

après la mort de Marie de Limoges, sa première femme. Il avait des enfants de toutes deux; une triste dissension régnait entre ces frères de différents lits. Jean, l'héritier présomptif, ne cachait pas son éloignement pour sa belle-mère et ses enfants; et, de son côté, Iolande, inquiète de leur avenir, pressait continuellement le duc d'y pourvoir. Ces arrangements présentaient de nombreuses difficultés; et il y a apparence qu'Arthur ne serait jamais venu à bout de les vaincre, sans la persévérance infatigable de son épouse, qui ne lui laissa pas un seul moment de repos qu'elle n'eût enfin obtenu ce qu'elle souhaitait. On verra toutefois qu'elle ne put éviter le malheur qu'elle avait craint.

Arthur, ayant réglé l'héritage de ses enfants de la manière qui lui sembla la plus équitable, se retira au château de l'Ile, près de la Roche-Bernard, afin de réparer par le repos sa santé épuisée; mais ce fut en vain; elle dépérissait chaque jour davantage. Il ne put se faire illusion sur son état, et se prépara à la mort par les pratiques religieuses, et surtout par des fondations de couvents, si fort à la mode dans ce siècle. Il n'avait régné que sept ans.

La haine de Jean III pour Iolande de Dreux, à peine contenue du vivant du feu duc, se manifesta dès qu'il fut souverain, en faisant attaquer la validité de son mariage, sous prétexte qu'étant parents, ils n'avaient point obtenu les dispenses nécessaires. Le pape, auquel Jean s'adressa, promit de faire examiner soigneusement cette affaire, dont il chargea deux ecclésiastiques; mais les parents de la duchesse, redoutant pour elle une enquête dont le résultat, s'il ne lui était pas favorable,

serait de la faire descendre au rang de concubine, parvinrent à ménager un accommodement entre elle et le duc de Bretagne.

Louis X, surnommé le Hutin, venait de succéder à Philippe le Bel. Jean III, qui assistait à son sacre, le suivit en Flandre, où la passion de soumettre les Flamands, et de les punir de leur fidélité à l'Angleterre, conduisait toujours les rois de France. La campagne fut encore malheureuse pour le nouveau monarque; des pluies abondantes, qui firent déborder les rivières, changèrent les routes en marais impraticables, et obligèrent son armée de s'en retourner honteusement. Plus tard, Philippe de Valois lava la France de cet affront, en gagnant sur les mêmes Flamands la célèbre bataille de Cassel, malgré la jactance des défenseurs de cette ville, qui avaient écrit, au-dessous d'un coq, sur leur bannière : *Quand ce coq chanté aura, le roi Cassel conquerra*. Le coq ne chanta pas, et la ville fut prise après une bataille très-meurtrière. Le duc de Bretagne eut sa part de la gloire et des périls de cette journée, comme il avait partagé autrefois le désastre de Louis le Hutin. Il y fut même assez dangereusement blessé pour ne pouvoir être transporté chez lui; il resta à Saint-Omer pour attendre sa guérison.

Marié très-jeune encore à Isabeau de Valois, qui mourut sans postérité, Jean, du vivant de son père, épousa en secondes noces Isabelle de Castille, qu'il fit asseoir avec lui sur le trône de Bretagne; mais il la perdit aussi, la même année que la bataille de Cassel. Cette seconde union étant demeurée stérile comme la première, le duc, qui désirait passionnément un héritier,

se décida à faire un troisième mariage : son choix tomba sur Jeanne, fille unique du comte de Savoie. Le fils d'Iolande de Dreux, Jean, comte de Montfort, épousa, à la même époque, Jeanne de Flandre, qui n'était alors remarquable que par la jeunesse et la beauté, mais que les malheurs de son époux et la tendresse pour son fils rendirent par la suite une héroïne, dont nous aurons beaucoup à nous occuper.

Le troisième mariage de Jean III ne fut ni plus fécond ni plus heureux que ceux qu'il avait déjà contractés. Cinq ans après, Jeanne de Savoie alla rejoindre les princesses de Valois et de Castille, laissant le duc sans enfant et sans compagne pour lui adoucir les ennuis de la vieillesse. Il ne songea plus à former de nouveaux nœuds, qui n'eussent servi désormais qu'à le rendre ridicule, et chercha seulement un successeur, pour que, tout se trouvant réglé d'avance, la paix de la province ne fût pas compromise à sa mort. C'était là un beau prétexte dont il couvrait ses passions haineuses ; car, au lieu de choisir celui que la nature et la justice lui désignaient, le jeune comte de Montfort, prince d'un mérite reconnu, et, comme lui, fils d'Arthur II, il ne travailla qu'à le priver de toute espérance de parvenir jamais à la couronne.

Jean offrit d'abord à Philippe de Valois d'échanger son duché de Bretagne pour celui d'Orléans, proposition à laquelle le roi prêta volontiers l'oreille ; mais les seigneurs bretons refusèrent énergiquement d'y consentir, soutenant que les ducs ne pouvaient pas disposer de l'État comme de leur propriété ; que les Bretons avaient toujours été gouvernés par des souverains de leur pays, et qu'ils ne renonceraient pas volontiers à

ce privilège. Philippe de Valois dut donc renoncer à cette affaire.

Dans cette conjoncture, le duc se décida à marier sa nièce, fille unique de Guy de Bretagne, comte de Penthièvre, son frère puîné, mort quelques années auparavant, et à lui choisir pour époux un prince capable de faire valoir ses droits sur le duché. Jeanne n'avait que quinze ans ; elle était boiteuse, sans beauté, et d'un caractère ambitieux et irascible. Les prétendants ne lui manquèrent pas ; la France et l'Angleterre recherchèrent l'alliance d'une orpheline dont la dot devait être une couronne. D'importantes négociations furent entreprises à ce sujet, soit pour obtenir la préférence, soit pour rompre des desseins rivaux : ce fut la France qui l'emporta. Jeanne épousa Charles de Blois, fils du comte de Blois et de Marguerite de Valois.

Montfort fut très-sensible à cette injustice que lui faisait un frère qu'il n'avait jamais offensé ; mais il ne laissa point éclater son indignation. Si Charles de Blois avait pour protecteur un monarque puissant, son proche parent, tous les cœurs bretons étaient pour son rival. Ils voyaient en lui le légitime héritier de leur duc, l'innocente victime de la haine que Jean portait à sa belle-mère ; et Montfort se réservait de tirer parti de la sympathie qu'il inspirait, quand le moment en serait venu. Il souffrit donc patiemment que Charles reçût l'hommage de quelques barons courtisans, qui n'attendaient pas la mort du duc pour le lui rendre.

Malgré cette apparente modération de Montfort, les plus expérimentés ne voyaient qu'avec inquiétude l'avenir qui se préparait, et déploraient d'avance les

malheurs prêts à fondre sur le pays. Je ne sais s'il se trouva quelque bon citoyen qui voulût se charger d'exposer aux regards du vieux duc le tableau affligeant des discordes civiles qui menaçaient de bouleverser l'État après lui; mais on assure qu'il avait fait en dernier lieu un testament en faveur du comte de Montfort, et que ce testament a frauduleusement disparu. Cette supposition s'accorderait assez avec le caractère d'un prince auquel la douceur de son gouvernement a mérité le nom de Bon; mais si, malgré ce titre, il a persévéré dans son injuste haine, on doit déplorer le triste effet des passions, puisqu'elles peuvent troubler à ce point une âme d'ailleurs vertueuse.

A son retour de Flandre, où, pour la troisième fois, il avait marché sous les enseignes du roi de France, il tomba malade à Caen. Assiégé à son lit de mort par les partisans des deux rivaux, qu'il avait suscités lui-même, il expira en demandant inutilement qu'on le laissât mourir en paix.

CHAPITRE XXVII.

Commencement de la lutte entre Montfort et Charles de Blois. — Caractères de ces deux prétendants. — Montfort se fait des partisans, et prend plusieurs villes. — Ruse de Henri Spinefort. — Montfort est soutenu par l'Angleterre. — Sa confiance dans son épouse. — Il est cité devant les pairs de France. — Sa noblesse et sa fermeté. — Un avis secret le détermine à quitter la cour de Philippe. — Arrêt de Conflans qui déclare Charles duc de Bretagne. — Siège de Nantes et ses suites. (Année 1341.)

Il en est de l'histoire des peuples comme de celle des individus, dont le récit n'acquiert de l'intérêt que par

les drames plus ou moins tragiques qui les traversent. Une existence calme et uniforme, un gouvernement à l'abri des révolutions, sont désirables sans doute; mais ils n'offrent à la plume de l'écrivain aucune de ces scènes piquantes et variées qui saisissent l'attention et réveillent la curiosité du lecteur. La situation de la Bretagne, à l'époque où nous sommes parvenus, présente suffisamment de ces intérêts dramatiques qui font la fortune de l'histoire. Le sang et les pleurs n'y manquent pas; et si elle ne réussit point à émouvoir l'imagination, c'est à la faiblesse du narrateur qu'il faudra s'en prendre.

Jean, comte de Montfort, et Charles de Châtillon, comte de Blois, se présentent comme de vaillants athlètes pour se disputer la couronne de Bretagne: le second, au nom de Jeanne de Penthièvre, son épouse; le premier, pour lui-même, et se fondant sur le droit de sa naissance. Les deux adversaires étaient dignes l'un de l'autre par leurs grandes qualités; mais Montfort était Breton, du sang des anciens souverains de ce pays, avantages qui le rendaient cher à ses compatriotes. A la vérité, Jeanne de Penthièvre pouvait se vanter des mêmes privilèges; mais elle était l'épouse d'un prince étranger, auquel les Bretons seraient obligés de se soumettre. Cependant ils estimaient Charles de Blois, qui joignait à une grande valeur l'habileté militaire et l'amour de la justice, qualités précieuses dans un prince. Ni l'un ni l'autre des compétiteurs n'étaient auprès du feu duc lorsqu'il expira, et, quelle que fût la main criminelle qui anéantit, dit-on, son testament, jamais un doute injurieux ne plana sur leur tête.

Montfort profita habilement de l'absence de son rival pour se présenter dans la ville de Nantes, et s'y faire reconnaître en qualité de souverain. Le peuple l'accueillit avec un enthousiasme que ne gênait aucune considération. La noblesse l'aurait franchement imité, si elle n'eût consulté que ses véritables sentiments; mais on craignait le roi de France, dont Charles était le protégé; et, avant de se livrer à d'imprudentes démonstrations, on voulait connaître les ressources de Montfort et les forces de son parti. Sept prélats et quelques barons seulement se trouvèrent réunis à Nantes, où Montfort les avait convoqués. Alarmés de leur petit nombre, ils pressèrent le prince d'inviter de nouveau ses partisans à se déclarer, en leur assignant pour cela une époque assez prochaine; avis qu'il ne négligea point de suivre. Au lieu de les attendre, le prince, rempli d'activité, courut à Limoges s'emparer du trésor de son frère défunt, que ceux qui le gardaient n'osèrent lui refuser, et dont il se servit, non-seulement pour lever une armée, mais pour enhardir, par des libéralités répandues à propos, ceux qui hésitaient encore à embrasser ouvertement sa cause. Grâce à son habileté, l'assemblée qu'il avait convoquée se trouva convenablement nombreuse.

Dès qu'il eut organisé son armée, le comte de Montfort se rendit maître de la navigation de la Loire, en s'emparant de la forteresse de Chateauceau (aujourd'hui Champtocé), à six lieues au-dessus de Nantes. Il s'assura également de la ville et du château de Brest, et entreprit aussitôt le siège de Rennes, où commandait un vaillant chevalier, fort aimé des habitants, nommé Henri Spinefort, et qui comptait opposer à Montfort une

vigoureuse défense; mais le bonheur qui accompagnait partout les premières armes de ce prince voulut que Spinefort tombât prisonnier dès le début du siège. Montfort, profitant habilement de cette circonstance, et de l'affection bien connue que les habitants portaient à leur brave défenseur, les menaça de le faire mourir à leurs yeux, s'ils ne se hâtaient de lui ouvrir les portes de leur ville. Cet acte de rigueur, qu'il n'aurait sûrement pas exécuté, eut un plein succès. Les Rennois le reçurent en qualité de leur souverain, et Henri Spinefort entra dans le conseil du comte, dont il devint dès ce moment l'un des plus fidèles serviteurs.

L'importance qu'il y avait à s'assurer du port de Brest avait fait négliger Hennebon, qui lui était inférieur en effet, mais qui cependant, par sa force et sa situation au fond d'un golfe qu'y forme l'Océan, devint le quartier général de l'armée de Montfort. Olivier Spinefort, frère de Henri, craignant pour son frère les suites dangereuses d'une obstination inutile, promit à Montfort de lui gagner cette place sans coup férir, s'il voulait lui accorder la vie et la liberté de son frère. Le comte, dont l'intérêt était d'augmenter le nombre de ses partisans, n'eut garde de refuser cette proposition, d'ailleurs assez conforme à la douceur de son caractère.

Renfermés dans leur forteresse, sachant peu de nouvelles du dehors, les officiers n'étaient pas difficiles à surprendre. Olivier, qui ignorait la reddition de Rennes et le nouveau parti que suivait son frère, crut qu'il venait à son secours, et l'admit dans la place sans difficulté, lui et les cinq cents hommes qui l'accompagnaient. Qu'on juge de sa surprise lorsque Henri, lui posant en riant

la main sur le bras, lui déclara qu'il était son prisonnier ! Cette surprise se changea en une violente colère, sous l'empire de laquelle il accabla son frère des plus vifs reproches. Gagné à la fin par les raisons que lui donna Henri, Olivier consentit à suivre son exemple.

Vannes, Auray, Carhaix et plusieurs châteaux furent pris, ou se rendirent volontairement au prince breton, qui semblait n'avoir qu'à se montrer pour conquérir toute la Bretagne. Ses rapides succès ne lui firent pas illusion : il comprit qu'il les devait moins à la force de ses armes et à la justice de sa cause qu'à l'éloignement de son rival, qui se préparait sans doute à les lui disputer ; mais non avec des forces égales, car Charles de Blois allait être soutenu par le roi de France, son oncle maternel. Montfort, réduit à ses seules ressources, ne pouvait s'attendre qu'à sa ruine. Il chercha donc à se fortifier par l'alliance d'un prince en état de faire tête à Philippe. Édouard III, roi d'Angleterre, se présenta naturellement à sa pensée, et ce fut dans ce dessein qu'il se rendit à Londres.

Montfort y fut d'autant mieux accueilli, qu'Édouard, ayant épousé une fille de Charles le Bel, disputait la couronne de France à Philippe de Valois, qui n'était que l'héritier collatéral de ce monarque. Les états de France avaient décidé la question en faveur de Philippe et allégué la loi salique, qui excluait les femmes du droit de succéder ; mais Édouard ne s'en opiniâtrait pas moins dans ses prétentions. Sa cour était devenue l'asile de tous les Français mécontents. Montfort en reçut maintes caresses, et les promesses les plus rassurantes pour l'avenir ; car, dans ses projets, le roi d'Angleterre s'ap-

plaudissait d'une circonstance qui lui ouvrait sur le continent une entrée beaucoup plus commode que celle qu'il trouvait en Flandre.

Le comte revint à Nantes attendre le secours qui lui était annoncé, et rendre compte à son épouse de l'état de ses affaires et de la suite de ses projets, comme s'il eût pressenti que cette jeune femme devait bientôt prendre sa place. Le mérite de Jeanne de Flandre était déjà apprécié par son époux, qui la reconnaissait digne de sa confiance : quoiqu'il n'eût peut-être pas soupçonné les qualités brillantes que renfermait son âme courageuse, il la savait douée d'un jugement sain et de beaucoup de pénétration, qui lui faisait démêler les véritables sentiments des hommes, de l'apparence trompeuse dont ils cherchent trop souvent à les revêtir.

Charles de Blois ne tarda point à porter plainte à Philippe contre Montfort, qui, disait-il, envahissait l'héritage de la duchesse de Bretagne, son épouse. Le roi de France ajourna le comte de Montfort devant la cour des pairs, pour y rendre raison de sa conduite. Le prince breton reçut fort bien les envoyés du roi, et promit, en affectant une grande soumission, d'obéir incessamment à ses ordres. Il arriva à Paris, escorté par quatre cents gentilshommes, monté sur un cheval superbe, vêtu avec la magnificence d'un duc souverain. Philippe, qui l'attendait au milieu de ses pairs, le voyant si bien entouré, commença par le louer de sa ponctualité ; ensuite il lui reprocha doucement ses relations avec le roi d'Angleterre, auquel, disait-on, il avait fait hommage de la Bretagne, et de ses entreprises sur cette province. Montfort se justifia pleinement sur les deux premiers

points : quant au troisième, il déclara qu'en se rendant maître de quelques places, il ne croyait avoir blessé les droits de personne, puisqu'il était le plus proche parent du feu duc ; mais qu'il était disposé à les rendre à quiconque lui prouverait qu'il en avait de meilleurs que les siens.

Philippe parut satisfait de sa réponse respectueuse, modérée et ferme tout à la fois, et le congédia, sans cependant lui permettre de s'éloigner de Paris avant quinze jours, ce que Montfort lui promit sans hésiter. Dans l'intention où il était de se conformer aux désirs du roi, il alla se loger dans la rue de la Harpe avec sa nombreuse suite, et invita les principaux seigneurs qui l'avaient accompagné à manger à sa table. Tous, augurant bien de la courtoisie du roi, félicitaient Montfort de sa réception, l'attribuant au succès de ses armes et à la fermeté de sa justification devant les pairs. Quelques-uns ne laissaient pas de s'inquiéter de l'injonction du roi, qui retenait à Paris un prince dont la présence était si nécessaire chez lui ; mais le plus grand nombre, et Montfort lui-même, n'y voyaient que le désir bien naturel qu'avait Philippe de terminer le différend entre les deux rivaux.

Au milieu du repas, Montfort reçut un message secret qui l'avertissait que l'intention du roi était de l'arrêter prisonnier, pour laisser à Charles le champ libre. La crainte de cette trahison, qui semblait devoir ruiner sa cause, alarma tellement le comte de Montfort, qu'il se leva de table à l'instant même ; et ayant fait part de cet avis à ses plus intimes confidents, il leur demanda quelle créance il méritait ; car la personne qui le don-

nait refusait de se nommer. Ils l'engagèrent à prendre sans différer la route de Bretagne, plutôt que de s'exposer au malheur dont on le menaçait ; de charger quelqu'un de l'excuser auprès du roi et de soutenir sa cause à la cour des pairs.

Ce départ précipité mécontenta vivement Philippe, soit qu'on lui prêtât mal à propos un dessein qu'il n'avait pas, soit qu'il regrettât d'avoir laissé échapper cette occasion. Le procès fut jugé par les pairs en faveur de Charles de Blois. Il est bien difficile de croire à l'impartialité des juges dans une affaire qui intéressait le neveu du roi et le roi lui-même, ce dernier s'étant rendu garant des droits de Charles, et les témoins proposés par Montfort n'ayant pas été entendus. La nécessité où il s'était trouvé de recourir à Édouard, dans le temps que celui-ci était en guerre avec la France, ne contribua pas peu à indisposer ses juges contre lui. Quoi qu'il en soit, cet arrêt, connu sous le titre d'arrêt de Conflans, du lieu où il fut rendu, loin de mettre un terme à la rivalité des prétendants, devint le signal d'une guerre civile qui dura vingt-trois ans.

Après avoir fait hommage de son duché à Philippe de Valois, Charles, à la tête de cinq mille hommes, selon les uns, de dix mille, selon les autres, partit pour conquérir la Bretagne. Une troupe d'aventuriers génois, à la solde du roi de France, accompagnait son armée, composée en outre d'un grand nombre de puissants seigneurs et chevaliers, d'un prince du sang et du connétable de France, qui, tous, voulurent l'aider dans son entreprise. Le rendez-vous fut à Angers. Ils commencè-

rent par s'emparer de quelques places, et se portèrent aussitôt sur la ville de Nantes, où Montfort se tenait renfermé. On savait qu'il avait peu de troupes : aussi l'espoir de terminer promptement la guerre en le faisant prisonnier décida Charles de Blois à pousser le siège avec vigueur.

La situation de Montfort n'était rien moins que rassurante. La ville, bien fortifiée, lui permettait, à la vérité, de s'y maintenir jusqu'à l'arrivée du secours promis par l'Angleterre; mais les habitants, effrayés à la vue des forces qui environnaient leurs murailles, et redoutant la colère du roi, dont ils voyaient dans Charles le parent et le favori, parlèrent aussitôt de se rendre. Montfort eut recours aux prières et aux caresses pour obtenir d'eux qu'ils le secondassent pendant un mois seulement. « Si au bout de ce temps, leur dit-il, je ne suis pas secouru, ou si je ne réussis pas à faire lever le siège, j'abandonnerai la ville, et vous laisserai libres d'agir à votre volonté. » Montfort était aimé; la crainte seule parlait en faveur de son rival. L'affection l'emportant cette fois dans le cœur des Nantais, ils consentirent à reprendre les armes. Quelques avantages les encouragèrent même à tenter des sorties qui leur réussirent, sans avancer beaucoup leurs affaires, parce que leurs ennemis, plus nombreux, réparaient aisément leurs pertes, tandis qu'eux allaient toujours en s'affaiblissant. Ils recommencèrent à parler de se rendre.

Averti de leurs dispositions, et désespérant de recevoir assez tôt le renfort qui lui était nécessaire, Montfort ne voulut pas attendre que les mécontents de la ville le livrassent à ses ennemis; et il prenait déjà la résolution

de traiter avec le duc de Normandie, lorsque des cris de rage et des clameurs plaintives frappèrent ses oreilles : trente têtes fraîchement coupées venaient d'être jetées par-dessus les murs de la ville. Elles appartenaient à de malheureux prisonniers qu'on avait eu la cruauté de traiter ainsi, pour épouvanter leurs concitoyens. En effet, la consternation devint extrême dans toute la ville. Des femmes échevelées la remplissaient de leurs gémissements. « Qu'avons-nous besoin de prendre parti dans ces querelles? criaient hautement les bourgeois exaspérés. Que nous importe d'être gouvernés par Montfort ou par Charles de Blois, nous, citoyens paisibles, que nous risquons ainsi notre vie et notre fortune? Ce que nous avons de mieux à faire, c'est de reconnaître les droits du plus fort. » Ces propos, et d'autres plus séditieux encore, ne permirent pas au comte de délibérer plus longtemps. Il demanda à se rendre au duc de Normandie, et traita avec lui à des conditions qui lui assurèrent la vie et la liberté; mais, malgré la parole du prince, Montfort, conduit à Paris, fut renfermé dans la tour du Louvre.

CHAPITRE XXVIII.

Energie de la comtesse de Montfort. — Sa harangue aux habitants de Rennes. — Elle se retire à Hennebont, et fortifie cette ville. — Charles de Blois vient l'assiéger. — Activité et courage de Jeanne de Flandre. — Déception. — Arrivée de la flotte d'Edouard. — Levée du siège de Hennebont. (Année 1342.)

Cette violation des lois de la guerre parut à Philippe le plus sûr moyen de terminer une lutte qui menaçait de

durer longtemps ; et il ne douta point qu'après cela Charles de Blois n'eût plus qu'à se mettre paisiblement en possession de son duché. Déjà, en qualité de seigneur suzerain, il donnait à Guillaume de la Beaume, son lieutenant dans la province, plein pouvoir de traiter avec les partisans de Montfort, quand il apprit que la cause de ce dernier n'était point aussi perdue qu'il le supposait. Dieu, qui destinait le fils du malheureux prisonnier à remonter un jour au rang de ses ancêtres, lui suscita en ce moment une protection à laquelle personne ne songeait : c'était Jeanne de Flandre, sa mère.

En apprenant à Rennes la nouvelle de la captivité de son mari, cette jeune princesse en fut d'abord accablée, la pénétration de son esprit lui en faisant apprécier sur-le-champ toutes les conséquences. Elle comprit que ses plus fidèles partisans, découragés par son absence, se laisseraient bientôt gagner par son rival ; que l'autorité de Charles s'en affermirait, et que si on rendait au comte sa liberté, il la recouvrerait trop tard pour en faire usage. Elle vit son fils, issu des souverains de la Bretagne, réduit à n'y être plus qu'un simple et obscur gentilhomme, contraint d'obéir aux descendants d'un étranger. Jeanne n'ignorait pas que l'inclination des Bretons les portait de préférence vers leur prince naturel, et que, sans la crainte des armes de Philippe, ils n'hésiteraient point à chasser le seigneur que ce monarque prétendait leur imposer. Pendant qu'elle réfléchissait ainsi, ses plus intimes conseillers se rendirent auprès d'elle, pour délibérer sur l'état présent de ses affaires. Les uns l'engagèrent à se retirer en Angleterre avec son fils, jusqu'à ce qu'elle eût obtenu la liberté de

son époux ; les autres voulaient qu'elle s'accommodât avec Charles de Blois ; d'autres encore l'exhortaient à prendre le chemin de Paris, et à se plaindre à Philippe lui-même de l'injuste captivité que subissait Montfort.

Avec un caractère plein d'énergie et de résolution, plus de connaissance de l'art de la guerre que n'en ont communément les personnes de son sexe, et qu'elle devait sans doute aux entretiens confidentiels de son mari, Jeanne n'était jamais sortie des habitudes convenables à une femme. Elle écouta ses conseillers dans un sombre silence, les yeux tristement attachés sur une corbeille à ouvrage qui reposait sur ses genoux. Lorsqu'ils eurent cessé de parler, elle leur répondit à son tour : « Permettez, messieurs, que je ne me conforme à aucun des avis que vous venez de me donner ; mais plutôt que je continue les desseins de mon seigneur, puisqu'il a eu assez de confiance en moi pour me les découvrir tout entiers. Si mon fils était en âge de remplacer son père, je ne lui disputerais point cet honneur. En attendant qu'il y parvienne, c'est à moi de protéger son enfance, et de faire tous mes efforts pour lui conserver ses droits. » Les barons, fort surpris, lui repartirent qu'un pareil dessein était louable ; mais qu'ils ne croyaient point qu'une femme, accoutumée à vivre dans son château, fût capable de remplacer un homme de guerre tel que le comte de Montfort. « Ha ! reprit-elle en rejetant loin d'elle l'aiguille et le fuseau, c'est que vous ignorez encore ce que peut une mère et une épouse pour le salut des êtres qui lui sont chers ! Dieu me fera peut-être la grâce de vous l'apprendre. »

Dès le lendemain, les principaux habitants de la ville étant assemblés par son ordre, la comtesse parut au milieu d'eux avec son fils dans ses bras. Les yeux baignés de larmes, elle leur raconta comment son époux, attaqué par des forces supérieures, et mal soutenu par les Nantais, avait été contraint de se rendre au duc de Normandie, à condition, toutefois, qu'on lui assurerait la vie et la liberté.

« Cependant, ajouta la princesse, on l'a déjà privé de cette dernière, le roi l'ayant fait très-étroitement resserrer en sa tour du Louvre, à Paris. On veut vous imposer pour maître un étranger, un Français, qui sacrifiera volontiers les intérêts de la province à ceux de son propre pays. Vous, les enfants de vos vrais et légitimes souverains, vous serez humiliés, dépouillés, persécutés. Ha ! plutôt servir de pères à mon fils ! Aidez-moi à lui conserver son héritage. Faites voir à nos ennemis ce que peut un peuple fidèle et courageux, auquel une mère au désespoir confie ce qu'elle a de plus cher. Nous n'avons pas seulement pour nous la sympathie des bons citoyens et celle de la noblesse ; des secours importants nous sont assurés : l'Angleterre fait cause commune avec nous, sans parler de la protection que Dieu accorde toujours à la veuve et à l'orphelin ; car, hélas ! c'est ainsi que vous devez nous considérer en ce moment, mon fils et moi. Toutefois, que les larmes que vous me voyez répandre à ce cruel souvenir ne vous fassent pas mal augurer de mon courage ! Soutenue par votre bon vouloir, vous ne verrez oublier que je suis femme, pour ne plus songer qu'à tenir dignement la place de mon seigneur, et dé-

« fendre vaillamment avec votre aide l'héritage du fils que Dieu nous a donné. »

Ce discours, soutenu par l'image touchante d'une mère éplorée et de son enfant innocent, pénétra dans l'âme de tous les assistants, qui, d'une voix unanime, s'engagèrent à demeurer fidèles à Montfort et à obéir à la comtesse comme à lui-même. Des largesses distribuées à propos achevèrent de gagner ceux qui hésitaient encore. On en fit autant à l'égard des soldats. Ces préliminaires accomplis, la comtesse monta à cheval, exercice dans lequel elle excellait, et se hâta de visiter les places qui tenaient encore pour le parti de Montfort, d'en renforcer les garnisons et de se retirer à Hennebon, dont elle fit son quartier général. Son fils l'accompagnait dans ces différentes courses ; elle le montrait partout au peuple et aux guerriers, et partout cette vue excitait la compassion et enflammait le zèle.

Philippe, très-mécontent des nouvelles difficultés que lui suscitait cette courageuse princesse, essaya de ruiner son parti en séduisant les seigneurs qu'elle avait su s'attacher. Quelques-uns résistèrent à ses offres ; mais beaucoup en furent éblouis, et embrassèrent la cause de Charles de Blois. Henri de Malestroit, qui était secrètement de ce nombre, représenta à la comtesse qu'elle s'opiniâtrait mal à propos dans une lutte trop inégale ; qu'elle ferait sagement de se soumettre au roi, qui déciderait du droit de chacun, sans avoir égard au passé. Quand la captivité de son mari ne lui aurait pas démontré la mauvaise foi du roi et l'imprudence de compter sur des promesses faites en son nom, elle n'en aurait pas été plus disposée à suivre le conseil qu'on lui

donnait. Elle voyait parfaitement que c'était un piège pour lui tirer les armes des mains. Elle l'évita avec adresse, en consentant à une trêve qui devait en apparence favoriser les négociations, mais dont le vrai motif était de gagner du temps, dont la comtesse avait besoin dans l'état de ses affaires.

Cette trêve n'amenant, en effet, aucun résultat satisfaisant pour lui, Charles recommença la guerre. Rennes, assiégée, fut vivement défendue par Guillaume de Cadoudal, qui y commandait pour Montfort ; mais il arriva là, comme à Nantes, que les habitants, rebutés par les inconvénients d'un long siège, se rendirent, à condition toutefois que les partisans de la comtesse seraient libres de se retirer sans être inquiétés. Cette condition fut acceptée. Cadoudal, suivi de ses compagnons d'armes, sortit de Rennes avec les honneurs que sa fidélité méritait, et se rendit à Hennebon, auprès de Jeanne de Flandre.

Cette habile princesse avait profité de la trêve pour augmenter ses moyens de défense et se mettre à l'abri d'un coup de main ; car elle ne doutait pas que Charles de Blois ne tentât de s'emparer de sa personne, puisque cette capture eût terminé tout à coup leur différend. Elle ne négligea donc pas d'augmenter les fortifications d'Hennebon, qu'elle remplit de toutes les provisions nécessaires pour soutenir un long siège. La garnison chargée de la défense de ses murs était commandée par d'illustres chevaliers, aussi expérimentés que braves.

Grâce à ces sages précautions, la comtesse de Montfort vit sans épouvante l'armée ennemie envahir les environs de la place où elle était renfermée. C'est une cir-

constance qu'elle avait prévue, à laquelle elle s'était préparée, et dont elle avait envisagé dès longtemps les conséquences. Dès qu'on aperçut les premières troupes, le son du tocsin retentit dans la ville, et donna aux habitants le signal de s'armer. Quelques aventuriers génois s'étant avancés jusqu'aux barrières, la comtesse ordonna contre eux une sortie qui les força de reculer. Ce premier succès augmenta la confiance des assiégés, qui se mesurèrent plusieurs fois avec avantage contre la troupe commandée par Charles de Blois lui-même.

De son côté, la comtesse ne restait point oisive : montée sur un cheval de bataille, elle parcourait les différents quartiers de la ville afin d'encourager les habitants, flattant les uns, gourmandant les autres, veillant à ce que tous fissent leur devoir. Elle travaillait de ses propres mains à réparer les brèches faites par les machines ennemies aux fortifications les plus exposées, et toutes les femmes, exaltées par son exemple, se firent un honneur de l'imiter. Jusque-là, Jeanne de Flandre était restée simple spectatrice du combat ; mais, du haut d'une tour, d'où elle regardait la situation de l'armée ennemie, elle aperçut un parti de ses gens qui faiblissait, accablé par le nombre, et qui allait périr, faute d'être secouru. Elle remarqua aussi qu'on avait dégarni un côté du camp pour renforcer l'autre, et comprit qu'une utile diversion faciliterait à ses gens leur rentrée dans la ville. L'intépide comtesse descend de la tour, monte à cheval, ordonne à trois cents hommes de la suivre, sort par une porte opposée à l'assaut, et court incendier le quartier du camp, gardé seulement par des valets, qui prirent la fuite et allèrent semer l'épouvante. Les assiégeants, se croyant surpris,

abandonnèrent le combat pour se défendre ailleurs et arrêter l'incendie, mouvement qui sauva leurs adversaires. Ceux-ci, ignorant la cause de leur délivrance et le péril de la comtesse, se hâtèrent de fermer les portes de la ville. Jeanne prit aussitôt, avec sa petite troupe, le chemin de la ville d'Auray, qui lui était fidèle. Elle y arriva, grâce à la vitesse de son cheval, car on la poursuivait de près. Un de ses hommes d'armes, atteint et fait prisonnier, excita l'étonnement et l'admiration des chefs ennemis, en leur apprenant que cette fausse attaque était dirigée par la comtesse en personne.

Les assiégés demeurent cinq jours dans une grande inquiétude, ne sachant ce que la princesse était devenue. Le sixième, au lever du soleil, elle arriva aux portes, et fut reçue au bruit des acclamations de joie, des trompettes et des cloches, qui parvinrent aux oreilles des assiégeants. La comtesse revenait, non-seulement avec ceux qui l'avaient accompagnée, mais elle ramenait d'Auray un nouveau renfort à la garnison.

Malgré l'estime que son caractère inspirait à si juste titre, malgré l'inclination que les Bretons avaient pour le parti de Montfort, ne voyant point arriver de secours de l'Angleterre, le découragement commençait à se faire sentir parmi les assiégés. Ils avaient à se défendre contre une armée nombreuse, aguerrie, bien munie de machines, dont quelques-unes avaient tellement endommagé leurs murailles, que déjà on pouvait prévoir le moment où la ville serait prise d'assaut et livrée au pillage. L'évêque de Léon, engagé dans le parti de la comtesse, avait eu une entrevue avec Hervé de Léon, son frère, attaché à Charles de Blois. Ils convinrent que le premier

userait de tout son ascendant sur les assiégés pour les engager à se rendre moyennant une amnistie. La plupart des officiers ouvrirent l'oreille à cette proposition; mais Jeanne n'y vit que la ruine totale de ses espérances, le sacrifice des droits de son fils, et peut-être aussi la perte de sa propre liberté. Elle eut cependant la prudence de ne point manifester son indignation, dans un moment où elle voyait que le conseil de l'évêque était reçu avec faveur : elle se borna à conjurer ses défenseurs de tenir encore trois jours, promettant de ne plus s'opposer à la reddition de la place, si elle n'était pas secourue au bout de ce temps. Ce ne fut pas sans peine qu'elle l'obtint.

Qui pourrait exprimer les inquiétudes, les tourments d'esprit auxquels la comtesse fut en proie durant ces trois jours? Les yeux constamment tournés vers la mer, qu'on découvrait des hautes fenêtres du château, elle y cherchait les vaisseaux d'Édouard, priant Dieu avec ferveur de leur aplanir les difficultés de la navigation. Le bruit alarmant des machines qui sapaient les murailles de la ville retentissait douloureusement dans son cœur. Durant ces trois nuits, le sommeil n'approcha point de ses paupières; mais elle cachait soigneusement ses angoisses sous un maintien calme et assuré, sachant bien que son courage et sa confiance soutenaient seuls la confiance et le courage de ses partisans.

Cependant le délai était écoulé; il fallait se résoudre à se rendre. Hervé de Léon se présentait déjà à l'une des portes de la ville, demandant qu'on la lui ouvrît au nom de Charles de Blois, selon qu'on en était convenu, lorsque la désolée comtesse, portant une dernière fois

les yeux sur l'Océan, découvrit la flotte anglaise tout près des côtes de la Bretagne. « Dieu soit loué ! s'écria-t-elle, nous sommes sauvés ; voici le secours que j'attendais. » Les remparts furent au même instant couverts d'une foule de curieux, avides de voir de leurs propres yeux ces navires libérateurs, qu'ils saluèrent de leurs joyeuses acclamations. Il ne fut plus question de se rendre, cette vue remplissant les assiégés d'un nouveau courage. Aux attaques de leurs ennemis, ils ne répondaient plus que par des railleries piquantes. L'évêque de Léon s'apercevant qu'il perdait tout son crédit sur les habitants, et qu'il était devenu suspect à la comtesse, quitta Hennebon avant l'arrivée des Anglais, et se retira dans le camp de Charles de Blois.

La flotte, retardée par les vents contraires, amenait en Bretagne six mille Anglais commandés par Gautier de Mauni et d'autres vaillants capitaines, qui se joignirent aux défenseurs d'Hennebon. Jeanne les accueillit avec une joie égale à l'ardeur avec laquelle elle les avait désirés. Ils furent traités aussi magnifiquement que si celle qu'ils venaient secourir eût déjà été assise sur le trône ducal, et l'on veilla à ce que le moindre soldat fût satisfait de la libéralité de la comtesse.

A peine se fut-il un peu reposé des fatigues de la mer, que Gautier de Mauni visita attentivement les travaux de la place et les ressources de leurs ennemis. Il remarqua, entre autres engins, une énorme machine qui incommodait fort la ville, et qu'il ne lui parut pas impossible de détruire par un coup de main. Il offrit à deux chefs bretons de le tenter avec lui ; et tous les trois, à la tête de quelques archers, sortirent par une

poterne et allèrent mettre le feu à la machine, tuant ou dispersant les soldats qui en avaient la garde. Ils poussèrent même la témérité jusqu'à porter l'incendie dans un quartier du camp plus reculé que les autres. Comme ils revenaient triomphants de cette expédition, des gardarmes français se mirent à leur poursuite, et les obligèrent de faire volte-face pour se défendre. Arrivés pêle-mêle sur le bord du fossé, Gautier de Mauni, afin de donner à ses compagnons le temps de se mettre à couvert dans la ville, soutint seul tous les efforts de l'ennemi. Cependant les assaillants grossissant toujours, le brave Anglais aurait fini par succomber, si, aussi vigoureux qu'agile, il n'eût franchi la porte qu'on lui tenait entr'ouverte, avant qu'on pût s'opposer à son dessein.

Rassurée par le nombre plus considérable de ses défenseurs, la princesse crut devoir se borner à des occupations sédentaires et pacifiques qui l'exposaient à moins de périls ; mais elle prenait trop d'intérêt à cette guerre pour n'en pas suivre attentivement toutes les chances. Du haut d'un donjon, elle avait été témoin de l'expédition proposée par l'Anglais ; et, tout émerveillée du beau fait d'armes qui la termina, elle courut embrasser publiquement le brave Mauni, en le comblant d'éloges. Ce renfort ne permettant plus à Charles de Blois de continuer le siège avec quelque succès, il porta ses armes d'un autre côté.

CHAPITRE XXIX.

Second siège de Hennebon. — Pêril où se trouvent des prisonniers bretons. — Trêve mal observée. — Vengeance de Jeanne de Belleville. — Générosité du roi d'Angleterre. — Montfort refuse de céder ses droits. — Il s'échappe du Louvre. — Sa dernière tentative. — Sa mort. (Année 1345.)

Je n'ai pas dessein de raconter tous les détails de cette guerre si remplie d'alternatives, et qui dura plus de vingt ans sans amener rien de décisif. Il me suffira d'en mentionner les traits les plus remarquables.

Le siège de Hennebon fut encore tenté l'année suivante par l'armée française et les volontaires qui soutenaient Charles de Blois; mais il ne leur réussit pas mieux que le premier, et ils furent encore obligés d'y renoncer. Durant ce second siège, Louis d'Espagne, chef des aventuriers génois, piqué des railleries des assiégés, qui, du haut de leurs remparts, lui reprochaient une défaite récente qu'il venait d'essayer près de Quimperlé, alla prier Charles de Blois de lui accorder une faveur. Charles, auquel il avait rendu de grands services, ne put la lui refuser, et, suivant l'usage de la chevalerie, il dut y acquiescer de confiance. Il ne tarda pas à s'en repentir en entendant le Génois demander la tête de Jean le Bouteiller et celle de Hubert du Fresnoi, deux gentilshommes bretons, prisonniers de Louis. Un tel acte de barbarie indigna tous les autres chefs, et Charles fit tous ses efforts pour l'y faire renoncer; mais le vindicatif Génois, toujours inflexible, menaça de se retirer avec

ses compatriotes, si on lui refusait cette satisfaction. L'ordre fut donc donné d'amener au camp les deux prisonniers, qui avaient été conduits dans un château voisin. Leur présence augmenta encore la pitié des chevaliers français, qui adressèrent de nouvelles instances à leur compagnon, lui remontrant que ces deux guerriers s'étaient conduits loyalement, qu'ils ne méritaient pas le supplice dont ils étaient menacés, et qu'en les y condamnant, il allait déshonorer leur cause par une cruauté inutile. Sourd à leurs raisons, le Génois répondait seulement qu'en leur ôtant la vie il vengeait la mort de son neveu qu'ils avaient tué à Quimperlé, où lui-même avait été blessé et mis en déroute, refusant ainsi de comprendre la différence qu'il y a à donner la mort dans une bataille où chacun court un égal péril, et l'exécution affreuse dont il s'agissait. Louis d'Espagne donna froidement ses ordres sanguinaires, et s'en alla dîner.

Ce projet barbare, ainsi que l'indignation générale qu'il excitait, ne tarda point à être connu dans la ville assiégée, où on ne l'apprit aussi qu'avec une extrême douleur. La comtesse, les yeux baignés de larmes, demanda à Gautier de Mauni s'il n'y avait aucun moyen de secourir ces deux infortunés, ajoutant qu'il n'était point de sacrifice qu'elle ne fût disposée à faire pour leur sauver la vie. — « J'y réfléchissais, madame, répondit le généreux Anglais; et j'espère en venir à bout, si Dieu me prête son assistance. »

Il sort aussitôt de la ville avec une troupe de gens déterminés, et attire adroitement l'ennemi du côté opposé aux tentes de Charles, où les prisonniers n'attendaient plus que l'heure de leur supplice. Lorsqu'il vit

une fois l'action vivement engagée, il courut aux captifs, triompha aisément de leurs gardes, les arma eux-mêmes, les fit monter sur des chevaux amenés exprès, et les conduisit à Hennebon, où il aida ensuite les siens à rentrer sains et saufs. Pendant qu'il recevait de justes félicitations et que la comtesse remerciait Dieu publiquement d'une si heureuse délivrance, Louis d'Espagne se livrait à un dépit d'autant plus vif, qu'il soupçonnait les chevaliers bretons du parti de Charles d'avoir favorisé cet enlèvement. Tout en s'en plaignant bien haut, peut-être au fond n'était-il pas fâché qu'on l'eût mis dans la nécessité de renoncer à un acte de cruauté si universellement blâmé, dont il rougissait sans doute le premier, quoique son orgueil l'empêchât d'en convenir. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'exécuta pas la menace qu'il avait faite de se retirer avec ses Gènois.

Cette guerre, à laquelle les rois de France et d'Angleterre ne dédaignèrent pas de prendre part d'une manière personnelle, quoique ni l'un ni l'autre n'y fissent rien de remarquable, ne peut être considérée uniquement comme une lutte de seigneur à seigneur. Édouard prétendait à la couronne de France; c'est en cette qualité qu'il traitait Philippe d'usurpateur, et qu'il avait exigé de Montfort l'hommage du duché de Bretagne. Cette complication d'intérêts engagea le pape Clément VI à interposer entre les deux rois son autorité, pour les porter à une réconciliation. On convint d'une suspension d'armes, qui permit de travailler à un traité de paix définitif, et la Bretagne y fut comprise; mais comme on y ajouta ces mots : « Sans préjudice des droits respectifs des deux compétiteurs, » Charles de Blois s'en autorisa

pour saisir toutes les occasions de faire du mal au parti de la comtesse de Montfort.

Quelques seigneurs bretons, d'abord engagés dans les rangs de l'armée française, s'en étaient retirés secrètement pour s'accorder avec le roi d'Angleterre. Ils furent rahis, et lorsque, après la signature de la trêve, Philippe put s'emparer d'eux, il ne manqua pas d'en tirer vengeance. Il fit arrêter, entre autres, Olivier de Clisson, ancêtre de celui qui fut depuis connétable de France; et, soit que la colère ne lui permit pas de différer le supplice, soit que le crime fût douteux, il lui fit trancher la tête sans l'avoir mis en jugement. Philippe de Valois tient cependant une place honorable dans l'histoire, et il la mérite à plus d'un titre; mais tels sont les graves inconvénients du pouvoir absolu : l'homme le plus sage, emporté par un mouvement passionné, ne saurait toujours répondre de lui-même, et il est des moments où, pour que sa vertu ne se démente pas, elle a besoin d'être retenue par la puissance des lois.

La veuve d'Olivier de Clisson, Jeanne de Belleville, exaspérée par la douleur de sa perte, accusant Philippe d'injustice, prit la résolution d'en tirer une éclatante vengeance. Cette passion criminelle donne aux êtres les plus faibles une énergie extraordinaire. La nouvelle du fatal supplice n'était pas encore répandue, que Jeanne de Belleville essuie ses larmes, commande à ses gens une partie de chasse, et à cheval, son faucon sur le poing, s'élance à leur tête dans la forêt voisine d'un château fort appartenant à Charles de Blois. Par les ordres de la dame, des hommes armés se tenaient en embuscade dans la forêt. Jeanne se présente aux portes du château,

et y demande l'hospitalité : le gouverneur, qui n'avait aucun sujet de se défier d'une dame occupée du divertissement favori des personnes de son rang, et qui croyait d'ailleurs recevoir en elle la femme d'un allié, l'introduisit sans difficulté dans la forteresse. Un repas est préparé pour Jeanne et pour sa suite. Malgré son affliction secrète, elle s'efforce d'y faire honneur, et de répondre courtoisement aux bons procédés de son hôte. Fatiguée de son rôle pénible, impatiente surtout d'en voir arriver la fin, la veuve se retire dans l'appartement où elle doit passer la nuit. Elle y trouve, non le sommeil, mais le terrible projet de vengeance qui l'a conduite dans ce château. La physionomie sombre, l'oreille au guet, elle attend que le silence ait remplacé le bruit, les ténèbres la lumière, et, à l'heure favorable, elle réussit à introduire ceux qui n'attendaient que son signal. Combien d'innocents périrent cette nuit-là pour expier le crime de Philippe ! La cruelle dame de Belleville ne borna point là sa vengeance : tous les Français qu'elle rencontra le lendemain, en quittant le château, furent immolés à la mémoire d'Olivier de Clisson. Charles de Blois arriva trop tard pour s'emparer de cette furie ; elle s'était retirée à Hennebon, auprès de la comtesse de Montfort.

Telles étaient, telles sont encore les horribles représailles qui caractérisent principalement les guerres civiles, et les rendent si redoutables. Quatorze chevaliers bretons subirent le sort d'Olivier de Clisson, sans qu'on sache positivement quel motif avait le roi de France pour les traiter avec tant de rigueur. Ces exécutions paraissant avoir suffisamment refroidi les partisans du

comte de Montfort, Philippe de Valois pensa qu'il pouvait sans inconvénient rendre enfin ce malheureux prince à la liberté, comme l'y obligeait d'ailleurs son traité avec Edouard III ; mais, avant de lui ouvrir les portes de sa prison, on voulut exiger de lui la promesse de renoncer à toutes prétentions sur la Bretagne, ne doutant pas que l'ennui et les souffrances de la captivité ne le rendissent d'une composition facile. On se trompait : le comte, se sacrifiant à l'avenir de son fils, aima mieux reprendre ses fers que de le dépouiller des droits transmis par ses ancêtres. Il retourna dans la tour du Louvre.

Le roi d'Angleterre, indigné de cette conduite envers un seigneur son allié, dont il avait stipulé l'élargissement sans condition, et qu'on privait ainsi avec injustice de son bénéfice au traité, regarda de ce moment la trêve comme rompue. Il n'apprenait d'ailleurs qu'avec une vive affliction le traitement barbare qu'on faisait subir à tous ceux qui montraient quelque inclination pour lui ; mais, loin d'écouter ses flatteurs qui lui conseillaient de suivre l'exemple de Philippe, il rendit la liberté à Hervé de Léon, son prisonnier de guerre, à la seule condition de reprocher de sa part à son souverain la mort de tant de braves chevaliers et son manque de fidélité à l'égard de Montfort, ajoutant que, ne se regardant plus comme lié, il allait envoyer de nouvelles troupes à la comtesse.

Instruit par des amis adroits et fidèles de tout ce qui intéressait sa cause, Montfort, du fond de sa prison, ne laissait pas de la servir de tout son pouvoir, tantôt par des conseils donnés à propos, tantôt par des protestations énergiques, auxquelles, à la vérité, ses ennemis

n'avaient guère d'égard, mais qu'on recevait avidement en Bretagne comme autant de titres en sa faveur. Cependant cette inquiétude incessante de l'esprit, son inaction forcée, le peu d'espoir qui lui restait de sortir de sa prison, la crainte que son héroïque compagne ne se laissât à la fin décourager, ou que l'amitié du roi d'Angleterre ne vint à se refroidir, toutes ces causes réunies le consumaient de chagrin et ruinaient sa santé. Elle déperit au point que ses amis, émus de compassion, travaillèrent secrètement à sa délivrance, en séduisant à prix d'or ses gardiens. Au bout de trois années d'une captivité qu'on avait rendue d'autant plus rigoureuse qu'on espérait triompher de sa constance, le fils d'Arthur II sortit déguisé de la tour du Louvre, et se réfugia en Angleterre. De là il retourna en Bretagne à la tête d'un nouveau secours qu'Édouard lui accorda.

La gravité de l'histoire ne nous fournit aucuns détails sur la réunion de ces deux époux, si dignes l'un de l'autre par leur courage : cependant, l'âme des princes étant aussi accessible que les autres aux sentiments de la nature, il est facile de se représenter ceux qui agitérent le comte et la comtesse de Montfort après leur longue et pénible séparation. Ils n'accordèrent que peu de temps aux épanchements de la joie domestique. L'inflexible loi du devoir en priva bientôt le comte de Montfort, et, sans se donner le loisir de réparer sa santé chancelante, il partit pour Quimper.

Charles s'y était établi après en avoir fait la conquête, et Montfort espérait l'y assiéger ou le surprendre ; mais l'issue de cette entreprise ne répondit point à son attente. Les uns l'attribuent à ce que les eaux de l'Odet,

qui baignent les murs de la ville, s'enflèrent tout à coup prodigieusement, et forcèrent les soldats de Montfort à se retirer sans combattre. Les autres disent, au contraire, qu'ils furent battus et dispersés par les troupes de Charles. Quoi qu'il en soit, cette campagne fut la dernière de l'infortuné comte de Montfort. Accablé du triste état de ses affaires, il revint très-malade à Hennebon, où les tendres soins de son épouse ne purent lui conserver la vie. Par son testament, il nomma le roi Édouard III tuteur de son fils. Il mourut le 26 juin 1345.

Victime de l'injuste aversion du duc Jean III pour sa belle-mère, Montfort traîna une vie pleine de traverses. Il se vit contester la légitimité de sa naissance, dépouiller plus tard de son droit de succession en faveur d'un étranger, et priver enfin de sa liberté. Il n'a point été mis au nombre des ducs de Bretagne, non plus que son compétiteur, parce que l'un et l'autre perdirent la vie avant que la querelle fût décidée.

CHAPITRE XXX.

Édouard III prend le jeune comte sous sa protection. — Charles de Blois prisonnier. — Sa piété. — Bataille du chêne de Mi-Voie. — Émancipation de Jean de Montfort. — Opiniâtreté de Jeanne de Penthièvre. — Bataille d'Aurai. — Mort de Charles de Blois. (Année 1364.)

La mort du comte de Montfort n'apporta aucun changement aux affaires de la Bretagne, quoiqu'on eût espéré que cet événement mettrait fin à la guerre, main-

tenant qu'une veuve et un enfant en bas âge étaient seuls pour la soutenir ; mais cette veuve était Jeanne de Flandre, mais cet enfant avait pour tuteur un roi puissant ; car Édouard déclara qu'il soutiendrait en cette qualité les droits du noble orphelin. Se regardant en conséquence comme seigneur suzerain de la Bretagne, le monarque anglais y envoya pour son lieutenant le comte de Northampton, que remplaça plus tard le vaillant Thomas d'Ageworte.

Après plusieurs combats dans lesquels l'un et l'autre parti s'était signalé, sans que leur querelle en avançât davantage, Charles de Blois, atteint de dix-huit blessures, fut contraint de se rendre à un chevalier breton nommé Robert du Châtel, qui le fit transporter à la Roche-Derrien. Thomas d'Ageworte, y ayant trouvé ce malheureux prince à son retour du combat, dont il était encore fort échauffé, l'action ayant été très-vive, voulut l'obliger de se rendre à lui, en sa qualité de lieutenant d'Édouard III, roi de France et d'Angleterre. Charles ayant répondu avec fermeté qu'Édouard n'avait aucun droit à ce premier titre, et qu'il ne le reconnaîtrait jamais pour son souverain, l'Anglais, furieux de cette réponse, le menaça de le tuer ; et, sa colère augmentant en proportion de la constance du prisonnier, il eût effectué sa menace, si des seigneurs, témoins de cette scène, ne se fussent entremis pour l'empêcher de se déshonorer par une action si barbare. D'Ageworte lui laissa donc la vie, d'ailleurs très-compromise par ses nombreuses blessures ; mais, toujours violemment irrité, il lui fit ôter le lit de plumes sur lequel on l'avait déposé, et mettre sur de la paille : traitement inhumain

que Charles supporta sans se plaindre. Un des siens, prisonnier comme lui, n'ayant pu s'empêcher de verser des pleurs à la vue d'une telle barbarie exercée contre son prince, ce dernier lui dit avec douceur :

— « Ce lit de paille n'est-il pas mille fois préférable à la croix sur laquelle on étendit notre Sauveur ? Pour moi, je m'y trouve fort bien, et je bénis Dieu qui permet à un pécheur tel que moi d'y reposer ses meurtrissures. S'il m'accorde de vivre encore après ceci, je fais vœu de ne jamais coucher autrement. » — On reconnaît à ces paroles le guerrier pieux qui, en chemin pour une expédition importante, s'arrêta pour entendre la messe, répondant à ceux qui l'engageaient à passer outre : — « Si l'ennemi nous prend nos villes, nous pourrions plus tard les recouvrer ; mais une messe perdue ne se retrouve point. » — Son excessive régularité dans la pratique religieuse faisait dire aux officiers de son armée qu'il était plus fait pour être moine que pour être général. — Après avoir obtenu la permission de faire un assez long séjour auprès de son épouse, Charles fut conduit prisonnier en Angleterre.

La captivité de ce prince ne détruisit pas plus son parti que celle de Montfort n'avait écrasé le sien. Animée par l'exemple de Jeanne de Flandre, Jeanne de Penthièvre ramassa aussi l'épée de son époux, et la guerre continua entre les deux héroïnes. Aux armées régulières se joignirent des bandes d'aventuriers qui, profitant de la confusion inséparable d'un pareil état de choses, livrèrent cette malheureuse province au plus affreux brigandage.

Ce fut pendant la captivité de Charles de Blois que se

donna la bataille des Trente, où trente Bretons triomphèrent de trente Anglais; espèce de duel fameux par la valeur, pour ne pas dire la férocité, avec laquelle tant de bons chevaliers s'entre-tuèrent sans aucune utilité pour leur pays. Elle se livra, comme on sait, entre Ploërmel et Josselin, au chêne dit de Mi-Voie, parce qu'il était planté à une égale distance de ces deux villes. Philippe de Valois était mort en 1350; Jean II, son fils, de triste et douloureuse mémoire, lui avait succédé.

La comtesse de Penthievre se donnait de grands mouvements pour traiter de la délivrance de son mari. On parle très-différemment de la manière dont s'écoula pour lui ce temps d'épreuve. Selon les uns, il jouit à Londres de tous les agréments qui peuvent s'accorder avec les précautions à prendre à l'égard d'un captif. Cousin de la reine d'Angleterre, il en avait obtenu la permission de monter à cheval tous les jours et de prendre le plaisir de la chasse. D'autres prétendent, au contraire, qu'on le retenait fort étroitement; qu'il avait beaucoup à souffrir de l'insolence des archers anglais, ses gardiens, dont il supportait les outrages avec la patience d'un saint. Enfin, après de longues négociations, il recouvra sa liberté.

Son parti avait gagné un défenseur illustre dans la personne de Bertrand du Guesclin, qui le servit jusqu'à la fin avec une fidélité inaltérable. On se demande comment un chevalier breton n'embrassait pas plutôt la cause du jeune comte de Montfort, dont les droits devaient lui paraître mieux fondés que ceux de son compétiteur. En y réfléchissant, on trouve que la protection

de l'Angleterre devait nuire à la cause de Montfort, quoiqu'on ne sache trop ce qu'il serait devenu sans elle. En dépit de leur commune origine, les Bretons ne sympathisaient guère avec leurs voisins. Ils ont toujours vu de mauvais œil que leurs ducs s'alliassent avec l'Angleterre, ainsi qu'il arriva sous le règne de Matclerc, et comme nous en aurons bientôt une nouvelle preuve. Édouard III d'ailleurs, par ses prétentions à la couronne de France, s'était rendu odieux à tous les Français. La malveillance dont il était l'objet rejaillissait naturellement sur son protégé. Il est présumable qu'on doit attribuer à ces causes la lutte si longue et si acharnée de Montfort et de Charles de Blois. La malheureuse défaite de Poitiers et la captivité du roi Jean ne firent qu'augmenter la haine contre l'Angleterre.

Il serait cependant injuste de faire un crime à la maison de Montfort d'avoir recherché l'appui d'un prince son parent et son fidèle allié, dans le temps que son seigneur suzerain la sacrifiait à l'élévation d'un membre de sa famille. La comtesse de Montfort, qui, dans le cours de cette guerre, aurait succombé mille fois sans cet appui, ne manqua point d'élever son fils dans les sentiments d'affection et de reconnaissance que méritait la constante protection du roi Édouard. On dit pourtant que ce monarque fut une fois sur le point de l'abandonner pour s'attacher à Charles de Blois, et qu'il l'aurait fait sans les remontrances du comte de Derby, qui lui représenta que son honneur était engagé à soutenir le parti de Montfort; mais, soit que la comtesse l'ignorât, soit que le fait ne fût point véritable, leur bonne intelligence n'en fut pas altérée.

Le jeune comte, parvenu à l'âge de vingt ans, bien fait de sa personne, exercé au métier des armes, le premier et le plus honoré dans ce siècle belliqueux, d'un esprit juste, formé par le malheur sous les yeux d'une mère d'un mérite incontestable, parut à la cour d'Angleterre pour y recevoir son émancipation. Édouard le déclara majeur, lui remit l'administration de ses biens, et lui donna généreusement une quittance générale de toutes les dépenses qu'il pouvait avoir faites, tant pour lui personnellement, que pour la défense de ses droits pendant sa minorité. De son côté, Montfort, pénétré de reconnaissance, s'engagea à ne se point marier sans le consentement d'Édouard : il convint avec ce prince de le prendre pour arbitre de son différend avec Charles de Blois, si ce dernier voulait aussi s'en remettre au roi de France, ce moyen étant le seul qui pût mettre un terme à la guerre sans une nouvelle effusion de sang.

Charles de Blois, dont les vertus et la piété le firent canoniser par la suite, ne devait prolonger qu'à regret une lutte qui coûtait déjà tant de sang et de pleurs : cependant il refusa toujours toutes les voies d'accommodement qui lui furent proposées par déférence pour sa femme, dont l'insatiable ambition ne voulait rien céder. Ainsi, lorsque, après vingt-quatre années de guerre, Montfort, malgré sa confiance dans la justice de ses droits, se montrait disposé à les sacrifier en partie pour sauver la Bretagne de sa ruine, en consentant à ce qu'elle fût partagée entre Charles et lui, Jeanne de Penthievre rejeta absolument ses offres. Elle voulait tout, ou rien ; son opiniâtreté coûta la vie à son mari, et plaça Montfort sur le trône.

La dernière bataille se livra sous les murs d'Auray, petite ville du Morbihan, dont le château était très-fort. L'armée de Charles était de quatre mille hommes ; celle de Montfort n'en ayant que trois mille, il voulut faire une nouvelle tentative auprès de son rival sur le partage de la souveraineté ; mais Charles, qui, en la quittant, avait encore promis à Jeanne de n'écouter rien de semblable, demeura fidèle à son engagement. Montfort se borna alors à demander un délai jusqu'au lendemain, par respect pour le jour du Seigneur, auquel on se trouvait. Charles l'aurait peut-être accordé ; ses partisans s'y opposèrent, attribuant ce scrupule à la faiblesse et à la timidité de l'ennemi.

La bataille devenue inévitable, le jeune comte réunit autour de lui ses officiers ; et leur montrant Charles de Blois revêtu, ainsi que lui, des insignes de l'autorité souveraine, il leur demanda ce qu'ils pensaient de ses prétentions : « Car, ajouta-t-il, j'aimerais mieux renoncer à tout, que d'exposer la vie de tant de braves et fidèles amis pour des droits qui leur paraîtraient douteux. » — Ils l'assurèrent d'un commun accord qu'ils ne reconnaissent que lui pour duc de Bretagne, et qu'en combattant pour sa cause ils suivaient à la fois leur devoir et leur inclination. — « Dieu veuille donc me secourir dans cette journée, continua-t-il, et faire voir quel est le véritable héritier de la Bretagne ! Et vous, mes braves compagnons, n'ayez de ressentiment contre personne : voici le moment de songer sérieusement à nos âmes. »

Il les embrassa, et, comme il leur donnait ce dernier témoignage de son affection, il sentit ses larmes prêtes à couler ; émotion bien naturelle à un jeune homme sen-

sible et bon, dans un pareil moment. Toutefois, craignant qu'on ne l'attribuât à un manque de courage, il se hâta de dérober son visage aux regards, en baissant la visière de son casque. Se plaçant ensuite à la tête des siens, il baisa la terre en signe d'humilité, fit le signe de la croix, et ne songea plus qu'à remplir bravement son devoir.

Un ruisseau séparait les deux armées. Celle de Charles de Blois le passa la première, au son des instruments guerriers alors en usage, et la mêlée commença. Elle était déjà dans toute sa force, quand Charles, remarquant un chevalier revêtu des hermines, dont le cri était : « Bretagne ! » ne douta point que ce fût le comte, et, courant à lui, la hache levée, l'abattit à ses pieds. Transporté de joie, le vainqueur s'écria : « A nous la victoire ! Montfort est tué ! » Il fut bientôt désabusé par le jeune comte lui-même, qui courait de rang en rang pour rassurer les siens. Un de ses parents, soit par vanité, soit pour tout autre motif, avait causé cette erreur, en prenant des armes semblables aux siennes. Charles de Blois attaqua le véritable Montfort, qui, malgré sa jeunesse et son inexpérience, ne chercha point à l'éviter. Séparés par la foule des autres combattants, ils ne se portèrent aucun coup décisif.

Cependant le parti de Charles de Blois s'affaiblissait ; ses meilleurs soutiens, Bertrand du Guesclin lui-même, étaient hors de combat, blessés ou prisonniers. Les deux chefs se cherchaient toujours avec ardeur. Charles, dans toute la force de l'âge, mûri par une longue habitude, l'aurait à la fin emporté sur son jeune rival, si ce dernier n'eût été secouru à temps par Hue de Caverlé, qui

commandait son arrière-garde. Bientôt Charles se trouva enveloppé de toutes parts. Il se défendit vaillamment, jusqu'à ce que, serré de près et menacé de la mort, il fut obligé de se rendre prisonnier. On le conduisit à quelque distance, pendant qu'on achevait la défaite de son armée. Un soldat, exaspéré peut-être par quelque perte, eut la lâcheté de porter au prisonnier un coup de dague qui le tua ; action abominable sans doute, mais que la Providence permit peut-être par compassion pour un malheureux pays que cette rivalité ensanglantait depuis si longtemps. La mort de l'un ou de l'autre des deux concurrents pouvait seule le pacifier.

Malgré toute l'importance de sa victoire, Montfort donna des larmes à son rival et rendit de grands honneurs à ses restes. Charles méritait les unes et les autres comme prince, comme guerrier, comme chrétien. L'opiniâtreté qu'il mit à disputer le pouvoir souverain, et les maux terribles qui en résultèrent, ne doivent être imputés qu'à l'ambitieuse princesse dont il était l'époux. On rapporte qu'avant la bataille d'Auray le lévrier de Charles de Blois le quitta tout à coup pour aller caresser Jean de Montfort, et que cela fut regardé comme un présage assuré de sa victoire. Cette conduite est cependant peu conforme au naturel de ces animaux, dont la fidélité reste toujours indépendante de la bonne ou de la mauvaise fortune de leur maître. Le lévrier de Charles de Blois méritait d'être courtisan.

CHAPITRE XXXI.

Jean IV, dit le Conquérant. — Difficultés qu'offre la paix. — Beau commencement de règne. — Guerre entre l'Angleterre et la France. — Sympathie du duc pour les Anglais. — Jalousie d'Olivier de Clisson. — Embarras de Jean IV. — Guerre ouverte entre lui et Charles V. — Exploits du duc. — Sa magnificence. — Sa générosité envers le duc de Lancastre. — Il se retire en Angleterre. (Année 1374.)

On a dit que la reconnaissance n'était pas la vertu des grands; en voici un cependant dont la conduite semble démentir cette accusation, et qui ne doit ses fautes et ses malheurs qu'à la constance de son affection pour le protecteur de sa jeunesse.

Après la bataille d'Auray, Montfort trouva peu de difficultés à soumettre le reste de la Bretagne. Tout le monde était si fatigué de cette lutte, que les efforts de Jeanne de Penthièvre pour ranimer le zèle de ses partisans purent retarder mais non empêcher le triomphe complet du nouveau duc Jean IV, qu'on surnomme, à juste titre, le Conquérant, puisqu'il a conquis deux fois son duché, comme nous le verrons ci-après. Jean, qui craignait que la cour de France ne continuât à soutenir contre lui la duchesse de Penthièvre, se hâta d'obliger cette cour à déclarer nettement ses intentions; car, sans attendre que tout fût pacifié autour de lui, il envoya prier le roi de lui accorder un délai pour la cérémonie de l'hommage, l'état de ses affaires ne lui permettant pas de s'absenter encore de la Bretagne.

Charles V, qui avait succédé à Jean son père, mort à Londres prisonnier des Anglais, se trouva fort embar-

ressé de la réponse qu'il devait faire. D'un côté, il se sentait peu de sympathie pour un seigneur que son éducation et la reconnaissance rendaient nécessairement l'ami des Anglais, que lui, Charles, n'avait que trop sujet de haïr; de l'autre, il voyait une haute imprudence à refuser l'hommage qu'on lui offrait, et qu'à son défaut Montfort ne manquerait pas de faire agréer au roi d'Angleterre. Il prit le parti le plus sage: sans consulter son inclination, il accorda le délai, et s'occupa d'un traité définitif entre le duc et sa cousine. Ce ne fut pas une affaire aisée: les parties avaient de la peine à s'entendre, et plus d'une fois la guerre fut sur le point de recommencer. On s'était réuni au château de Blein: les habitants, inquiets du résultat des conférences, ayant été avertis qu'elles prenaient une mauvaise tournure, accoururent en foule sous les fenêtres avec leurs femmes et leurs enfants, implorant la paix d'une voix si lamentable, que Jean, touché de leur détresse, fit de grands sacrifices pour la leur obtenir, et en signa le traité.

Cette paix tant désirée, achetée par vingt-cinq années de sang et de misère, fut proclamée à son de trompe dans toutes les villes du duché, et reçue partout avec la joie la plus vive. Les bourgeois s'embrassaient et se félicitaient mutuellement. Beaucoup répandaient des larmes en pensant à leurs enfants morts sur le champ de bataille; les mères serraient dans leurs bras ceux qui leur restaient, et qu'auparavant elles ne voyaient grandir qu'à regret, comme des victimes destinées à un trépas prématuré. Les cultivateurs se flattaient de pouvoir ensemençer la terre qu'ils laissaient en friche depuis longtemps; les commerçants espéraient rétablir leurs affaires; les ma-

gistrats attendaient impatiemment que la paix leur permît de faire respecter les lois; tous les Bretons enfin saluaient l'aurore de ce nouveau règne, sous lequel ils devaient voir se cicatriser les profondes blessures de la patrie. Il faut rendre justice au duc Jean IV, et reconnaître qu'il avait de bonnes intentions. Son premier soin fut d'assembler les états, et de les consulter sur les moyens de ramener au plus tôt la prospérité publique, en rétablissant partout le bon ordre. Si ces louables commencements n'offrirent que des présages trompeurs, ce fut la faute des circonstances, qui placèrent Jean dans une position difficile, et troublèrent la félicité de son âge mûr, comme elles avaient troublé sa jeunesse.

Ce prince régnait depuis quatre ans, lorsque la guerre éclata de nouveau entre la France et l'Angleterre. Cette dernière puissance possédait alors sur le continent la province d'Aquitaine. Les barons de ce pays demandèrent à être reçus en appel à la cour des pairs de France; Charles V y ayant consenti, le prince de Galles, qui avait le gouvernement de l'Aquitaine, s'en montra vivement piqué, et la guerre s'ensuivit. Le roi Édouard fit partir plusieurs flottes pour porter du secours à son fils, qui était ce fameux prince Noir, si célèbre dans l'histoire. L'une de ces flottes aborda au port de Saint-Malo, d'où les comtes de Cambridge et de Pembroke, qui les commandaient, firent demander au duc le passage sur ses terres pour se rendre à leur destination. La position de Jean était fort délicate. Il n'était que trop bien disposé en faveur de ses anciens amis; mais ses devoirs envers son souverain lui prescrivaient une ex-

trême réserve. Il voulut consulter ses barons, qu'il trouva fort éloignés des sentiments qui l'animaient lui-même; car s'il avait eu à se louer des Anglais, la Bretagne se souvenait des maux qu'ils lui avaient fait éprouver tant sur terre que sur mer, et ne se souciait nullement d'encourir pour eux le mécontentement de Charles. Cependant, par égard pour leur duc, le passage leur fut accordé, mais avec des restrictions.

Ainsi qu'il était facile de le prévoir, le roi de France n'apprit qu'avec humeur la complaisance des Bretons et les relations intimes du duc avec ses ennemis, que Jean avait gardés plusieurs jours à Nantes, où il les avait magnifiquement traités. Averti du mécontentement de son souverain, le duc se hâta de lui écrire pour justifier sa conduite. Il le pria de se souvenir qu'ayant passé sa jeunesse en Angleterre, il avait dû y contracter des engagements de cœur indépendants de toute politique, qui n'altéraient en rien la fidélité qu'il lui devait. Soit confiance, soit nécessité, le roi parut satisfait de cette lettre, et même il permit au duc de rester dans ses États pour les garder contre les entreprises des Anglais, sans que personne fût autorisé à lui reprocher cette apparente inaction; liberté d'autant plus agréable au duc qu'elle le dispensait de prendre les armes contre son bienfaiteur. Jusqu'ici la conduite de Jean était irréprochable; car s'il n'ignorait pas ses devoirs envers son suzerain, il ne pouvait non plus oublier ceux de la reconnaissance à l'égard d'Édouard, auquel sa famille et lui-même devaient tout, ni s'empêcher de le favoriser secrètement, autant qu'il le pouvait sans trahir sa foi; mais il faut en convenir, il était peut-être le seul, en France et en

Bretagne, qui eût de la bienveillance pour les Anglais. Les hommes les plus éminents de ces deux pays, parmi lesquels on peut compter Bertrand du Guesclin et Olivier de Clisson, les haïssaient mortellement et les poursuivaient à outrance.

Olivier de Clisson était cependant, comme Jean IV, l'élève des Anglais : ce fut dans leurs rangs qu'il fit ses premières armes, et il avait puissamment contribué à la victoire que Jean remporta sur son rival à la bataille d'Auray. Malgré ce service, et quelle que fût la cause de son changement, la suite de cette histoire montre qu'il était devenu l'ennemi de Jean IV, et qu'il employa pour lui nuire le crédit dont il jouissait auprès du roi de France. Il soutint chaudement les intérêts de la dame de Penthièvre, dont il devint le lieutenant, et qui lui remit la garde de toutes les places qu'elle possédait en Bretagne.

Partagé entre son affection pour les Anglais et ses intérêts de souverain, le duc Jean ne voyait pas sans inquiétude les intrigues malveillantes d'Olivier de Clisson, et l'avantage qu'il avait de capter l'oreille du roi. Il fit prier le prince de ne point ajouter foi aux rapports de son ennemi, et de ne point douter de sa fidélité. Pour l'honneur de ce prince, il est fâché de dire que, tandis qu'il lui adressait ces protestations, Jean acquiesçait secrètement à un projet de ligue offensive et défensive entre ses États et l'Angleterre : duplicité qui ne tarda point à être découverte, et qui souleva contre lui jusqu'à ses propres sujets. Cependant, pour peu qu'on y réfléchisse, on conviendra que cette conduite de Jean, aussi conforme d'ailleurs aux usages

de la politique cauteleuse de ce siècle, mérite quelque indulgence à cause des difficultés de sa position. Sans doute il y aurait eu plus de noblesse à se déclarer ouvertement pour l'un ou pour l'autre, comme il se vit contraint de le faire plus tard. Sa dépendance de la cour de France lui inspirait le désir de la ménager, afin de gagner du temps. C'est une vertu rare que celle qui n'hésite jamais entre son devoir et son intérêt.

Il arriva à Jean IV ce qu'on a vu arriver de nos jours : c'est qu'élevé loin de sa patrie, il avait contracté des habitudes et des affections qui lui étaient étrangères, sinon hostiles, et détruisaient l'harmonie qui aurait dû exister entre son peuple et lui. Son cœur, son caractère, l'intérieur de sa maison, étaient plus anglais que bretons. Marié à une princesse de la maison royale d'Angleterre, il s'en autorisait pour s'entourer d'officiers de cette nation, préférence qui excitait et la jalousie des Bretons et la méfiance des Français. Ce fut en vain qu'alarmé de la désapprobation générale, il essaya de gagner l'affection que les premiers portèrent de tout temps à sa famille : sentant le besoin de s'en faire un appui contre la colère du roi de France, il éprouva qu'il était déjà trop tard.

Charles, outré d'un secours envoyé par le duc au roi d'Angleterre, chargea Bertrand du Guesclin, son connétable, de conduire une armée en Bretagne pour faire la guerre au duc, s'il ne se hâtait de rompre absolument avec les Anglais, et de renvoyer de sa maison les officiers de cette nation qui s'y trouvaient encore. Les seigneurs bretons sollicitèrent inutilement Jean IV de donner au roi cette satisfaction, afin de préserver leur

pays des effets de sa vengeance : impérieux et fier, il ne voulut point en entendre parler, et leur dit que ce qu'il accorderait volontiers à leurs désirs, dans toute autre circonstance, le déshonorerait dans celle-ci, où il paraîtrait contraint de le faire ; que le roi l'attaquait sans l'avoir défié, mais qu'il saurait bien se défendre contre lui.

Quoique mécontents de son obstination, les barons se préparaient à le soutenir, lorsqu'ils acquirent la preuve de son alliance clandestine avec Édouard, dans des papiers saisis parmi les équipages de la duchesse, qui se rendait à Vannes. Un cri d'indignation retentit dans toute la Bretagne, la révolte fut générale ; Jean vit toutes ses villes lui fermer leurs portes. Hors d'état de lutter en même temps contre la France et contre ses sujets, il conduisit son épouse à Auray, dont le château très-fort était défendu par une garnison anglaise ; et pour lui, cédant à l'orage, il se réfugia en Angleterre.

Une armée de trente mille hommes, conduite par le duc de Lancastre, le ramena bientôt sur le continent ; mais Jean ne tarda point à s'apercevoir du pénible rôle que joue un prince détrôné, dépouillé du prestige de la grandeur et de la puissance. Sans argent pour payer les gens de guerre lorsqu'il entreprit de les commander, Lancastre lui déclara assez brutalement que c'était à lui à donner des ordres à ses soldats, et qu'ils devaient même se séparer pour marcher chacun avec les siens. Le prince breton, qui n'avait que soixante hommes d'armes, les seuls qui lui fussent demeurés fidèles dans sa mauvaise fortune, ressentit vivement cet outrage inattendu ; mais, se montrant au-dessus de ses revers par

son caractère plein d'énergie, il ne se plaignit point, fit déployer sa bannière, et marcha en avant avec sa petite troupe.

Le rendez-vous était à Bordeaux, et le pays qu'il fallait traverser occupé par les Français. Des hauteurs de Sarlat, Jean découvrit un corps de trois cents hommes, qu'il prit la résolution d'attaquer, malgré la supériorité du nombre. Il rassembla les siens, et leur montrant l'ennemi :

« Compagnons, leur dit-il, il ne s'agit point ici de nous compter, mais de faire bonne contenance ; car si nous nous laissons vaincre par le capitaine français, il nous emmènera à Paris, où l'on ne prendra de rançon que nos têtes. Songeons donc à triompher, ou à mourir glorieusement. Dieu et notre bon droit sont notre soutien. »

Il prit son casque des mains de son page, en abattit la visière, et s'avança hardiment à la tête des siens. Le Français, qui venait de reconnaître le duc de Bretagne aux hermines brodées sur sa bannière, ne doutant pas qu'il ne fût soutenu par toute l'armée anglaise, ne jugea pas à propos de l'attendre. Le duc rendit grâce à Dieu de cette délivrance inespérée, et continua son chemin. Les vivres lui manquaient ; il demanda aux habitants d'une petite ville près de laquelle il passait de lui en fournir, non pour de l'argent, puisqu'il n'en avait pas, mais pour sa vaisselle d'or. Soit qu'ils n'ajoutassent point foi à ses paroles, soit qu'ils méprisassent une troupe si faible, un dur refus fut leur unique réponse. Les Bretons n'hésitèrent point à se procurer par la force les vivres dont ils avaient besoin. La place fut attaquée

et prise presque aussitôt ; le duc y séjourna trois jours pour y faire rafraîchir son escorte, usant à discrétion des choses qu'il avait offert de payer au prix de l'or ; juste punition de la grossière inhumanité de ce peuple.

C'est ainsi que, grâce à son courage et à son énergie, Jean acheva ce voyage périlleux, et atteignit la ville de Bordeaux, où il fut parfaitement accueilli par les Anglais. Il y passa l'hiver, affectant une magnificence plus convenable à son rang qu'à sa fortune présente. C'était moins l'effet d'un orgueil déplacé qui le faisait agir ainsi, qu'un raffinement de politique. Il comprenait la nécessité d'imposer par là à ses partisans et de les contenir dans le respect, la conduite peu généreuse du duc de Lancastre lui ayant appris combien la pauvreté d'un prince lui faisait perdre de sa considération. Ces raisons n'empêchèrent pas ses conseillers intimes de lui représenter que ce faste inopportun pouvait le jeter plus tard dans un embarras désagréable, et qu'il serait prudent au moins de le diminuer. Le duc leur répondit en souriant qu'il avait confiance en son étoile ; que la Providence, à laquelle il devait tant, ne l'abandonnerait pas plus dans cette occasion que dans les autres. L'événement sembla le justifier : une flotte de bateaux de Guérande, chargée de sel, entra dans le port de Bordeaux ; la meilleure partie appartenant au duc lui fournit les moyens de pourvoir libéralement à sa dépense et à celle de sa maison.

Le duc de Lancastre arriva aussi avec son armée, que la désertion et les maladies avaient considérablement réduite. La belle figure que faisait à Bordeaux le prince breton, la considération dont il jouissait, son

étroite liaison avec les membres de la famille royale, rendirent Lancastre confus et embarrassé au souvenir de son impertinence. Jean, qui s'aperçut aisément de son chagrin secret, eut la noblesse de n'y point ajouter par ses reproches. Il parut avoir tout oublié, en vivant avec lui comme si rien n'eût troublé leur bonne intelligence ; et même il ne s'en plaignit jamais au roi d'Angleterre.

Au retour de la belle saison, le duc se rendit à Auray, auprès de son épouse. Cette ville, celle de Brest et de Saint-Malo, étaient les seules qui reconnussent encore son autorité. Des conférences pour traiter de la paix entre la France et l'Angleterre se tinrent à Bruges, et n'aboutirent qu'à procurer une trêve assez courte, qui d'ailleurs ne changea rien aux affaires de Jean. Après plusieurs tentatives inutiles pour recouvrer son duché, il fut contraint d'abandonner la Bretagne.

CHAPITRE XXXII.

Le comte de Flandre et ses états.— Changements en Angleterre. — Retour triomphal de Jean IV. — Règne de Charles VI. — Mécontentement des Anglais. — Création de l'ordre de l'Hermine. — Jean continue à favoriser les Anglais. — Il devient veuf et se remarie. — Duel judiciaire, ou jugement de Dieu. (Année 1386.)

Le roi Édouard ne fut pas le seul qui se montra sensible aux malheurs du duc de Bretagne ; et peut-être ce dernier eut-il plus encore à se louer du comte de Flandre, dont l'amitié généreuse brava pour lui la puissance de

Charles V, qui exigeait impérieusement le renvoi du fugitif. La noble résistance du comte pouvant attirer la guerre dans son pays, il jugea nécessaire de prendre le conseil de ses états. Des députés de Bruges, de Courtray et d'Ypres s'étant assemblés par ses ordres, il leur communiqua les lettres du roi de France, et les consulta sur la réponse qu'il devait y faire. Riches, fiers et opiniâtres, les Flamands ne souffraient pas volontiers que leurs seigneurs les opprimassent; et lorsqu'ils avaient cru avoir à s'en plaindre, ils s'étaient révoltés contre eux en plus d'une occasion. C'est pourquoi le comte, qui ne pouvait résister à la France sans leur secours, voulut d'abord s'assurer d'eux.

Il leur exposa la triste position de Jean IV, qui, n'étant plus en sûreté chez lui, où un roi puissant lui avait aliéné l'affection de son peuple, était venu demander un asile en Flandre. Où pouvait-il plus naturellement en espérer qu'auprès d'un prince auquel le sang et l'amitié le liaient étroitement? Depuis qu'il demeurait avec eux, le duc de Bretagne n'avait rien fait dont la France pût raisonnablement s'offenser, ni qui justifiait les mesures rigoureuses que Charles V exigeait si impérieusement.

« Voilà où en sont les choses, continua le comte de Flandre. S'il ne s'agissait que d'exposer ma propre tranquillité, j'aurais déjà déclaré au roi de France que, tout en souhaitant de lui complaire, je n'aurais jamais la lâcheté d'abandonner dans sa disgrâce un prince estimable qui m'a toujours été ami fidèle et bon parent; mais comme ceci peut influencer sur toute la province, c'est par vos avis que je prétends me dé-

« cider. Parlez, messieurs! Approuvez-vous que le duc de Bretagne continue à vivre parmi nous tout le temps que ses affaires l'exigeront, ou doit-il chercher ailleurs d'autres hôtes? »

Les Flamands, touchés de ce discours, et flattés de la condescendance de leur souverain, lui répondirent unanimement que le duc de Bretagne était le bienvenu en Flandre; qu'ils le priaient d'y rester autant qu'il lui plairait; et que si le roi de France venait leur faire la guerre, deux cent mille hommes armés se tenaient prêts à le recevoir.

Charles V ne manqua point d'être fort irrité de cette décision; mais la multiplicité de ses affaires l'empêcha d'en tirer vengeance, et quelque temps après il apprit que Jean IV avait quitté volontairement la Flandre pour retourner en Angleterre. Édouard III, en mourant, avait laissé le trône à Richard II, son petit-fils, qui, n'ayant encore que onze ans, fut confié à son cousin le duc de Lancastre, chargé de gouverner le royaume. Ce furent peut-être ces événements qui conduisirent en Flandre le duc exilé, car on a déjà vu qu'entre Lancastre et lui il ne régnait point une parfaite intelligence. Richard, devenu majeur, renouvela le traité d'alliance qui avait été passé autrefois entre son prédécesseur et le duc de Bretagne; mais, malgré les promesses du jeune monarque, il est douteux que Jean eût jamais recouvré son duché, sans les circonstances inattendues que nous allons rapporter.

Tant que le roi de France ne voulut châtier dans Montfort que l'ami des Anglais et le vassal infidèle, les Bretons secondèrent ses armes; mais lorsqu'il laissa

voir que son but était de réunir cette province à ses autres États, une vive opposition se manifesta parmi eux ; ils l'abandonnèrent à l'unanimité, et se mirent en devoir de défendre leur indépendance. Charles leur prodigua inutilement et les honneurs et les caresses : le seul Olivier de Clisson, devenu son connétable depuis la mort de Bertrand du Guesclin, lui resta constamment attaché ; tous les autres quittèrent sa cour et ses armées. Des associations se formèrent dans les villes principales de la Bretagne pour le maintien des droits du pays. On convint de lever un impôt de vingt sous par feu, afin de payer des troupes ; et comme il eût été difficile de choisir un chef sans soulever maintes prétentions rivales, le rappel de Jean IV fut décidé.

Le retour de ce prince excita en Bretagne la joie la plus vive, malgré les conditions avantageuses qu'il accorda aux Anglais pour qu'ils lui continuassent leurs secours, et que les Bretons excusèrent comme l'effet d'une nécessité urgente. On se porta en foule sur son passage ; plusieurs se jetèrent dans l'eau tout armés, pour s'approcher plus promptement du navire qui le ramenait. La comtesse de Penthièvre elle-même, si longtemps son ennemie, parut se réjouir sincèrement de son triomphe, et ne fut pas une des dernières à l'en féliciter. Cette dame avait un pressant intérêt à conserver la forme du gouvernement de la Bretagne, puisque, suivant son traité avec Montfort, ses enfants étaient appelés à lui succéder, s'il mourait sans postérité légitime. Elle n'avait pas manqué de représenter au roi qu'en s'emparant de la Bretagne, il dépouillait la maison de Penthièvre d'un droit qu'il lui avait reconnu lui-

même. Charles n'en ayant tenu aucun compte, Jeanne n'hésita point à entrer dans le parti de la noblesse qui rappelait le duc exilé. Ainsi, en rentrant dans sa patrie, Jean IV ne rencontra de toutes parts que sympathie et respect.

Quand une population entière se soulève pour faire réussir un dessein juste et légitime, elle l'exécute presque toujours. La valeur et l'habileté du connétable durent céder aux efforts des Bretons, commandés par un chef qui ne manquait non plus ni de l'une ni de l'autre. La paix était ardemment désirée par les deux partis ; mais le roi et le duc étaient en même temps tellement aigris, qu'on ne pouvait prévoir le terme de cette lutte, lorsque arriva la mort de Charles V. Cet événement, si préjudiciable à la France, procura à la Bretagne la paix et le repos dont elle avait besoin. Cependant le duc, qui avait toujours le cœur anglais, faillit se brouiller encore avec sa noblesse, à l'occasion du duc de Buckingham, qui amenait une armée à son secours. Les Anglais le poussaient à continuer la guerre, les Bretons le menaçaient de l'abandonner une seconde fois, s'il ne se réconciliait sérieusement avec son nouveau souverain, ce qui jetait le duc dans un mortel embarras. Il en résulta des négociations secrètes, des démarches contradictoires, et enfin une rupture avec l'Angleterre, qui ne lui pardonna point sa soumission envers le roi Charles VI.

Sincèrement attaché aux Anglais, Jean fit ce qu'il put pour apaiser Buckingham, qui apprit à Vannes son traité de paix avec la France. Il s'efforça de lui faire comprendre les nombreuses difficultés de sa position. Le général anglais l'écouta froidement, et feignit d'être satis-

fait; mais la promptitude de son départ ne permit pas au duc de s'y méprendre. Richard II en fut tellement piqué, qu'à défaut d'une autre vengeance, il retint à sa cour la duchesse de Bretagne, sa sœur, et l'empêcha de rejoindre son mari, avec lequel elle ne retourna qu'un an après.

Jean n'avait pas fait encore hommage de son duché entre les mains de Charles VI, selon l'usage de ses prédécesseurs, parce qu'il attendait pour paraître à la cour des lettres qui lui garantissent la sûreté de sa personne. A peine les eut-il reçues, qu'il se disposa à partir pour remplir cette formalité. Il y portait, ainsi que sa principale noblesse, le collier de l'ordre de l'Hermine, qu'il venait d'instituer, à l'imitation peut-être d'Édouard III, fondateur de l'ordre de la Jarretière. Les dames étaient admises dans celui de l'Hermine, et même je pense que c'est le seul dont elles ne fussent pas exclues. Deux chaînes attachées à deux couronnes ducales, et fermées par des hermines, composaient cette décoration, qui avait pour devise les mots : *A ma vie!* Le collier, plus ou moins riche, selon les personnes qui le recevaient, brillait sur la poitrine de Jean IV de l'éclat resplendissant des pierreries.

La cérémonie de l'hommage fut terminée par une scène de réconciliation plus édifiante que sincère entre le duc de Bretagne et Olivier de Clisson. Jean obtint du roi la permission d'envoyer une ambassade à Richard pour lui demander son épouse, la restitution du comté de Richemond qui lui appartenait, et celle du port de Brest que les Anglais occupaient depuis le commencement de la guerre. Charles y consentit; mais de ces trois

choses, Richard n'accorda au duc que la première; encore y apporta-t-il une lenteur inexplicable.

Le duc, quoique brouillé avec le roi Richard, ne laissait pas d'aimer toujours les Anglais, auxquels il se plaisait à rendre tous les bons offices qui dépendaient de lui; mais la jalousie des seigneurs bretons l'obligeait à user de ménagements à cet égard, car ceux-ci ne voyaient qu'avec dépit des étrangers remplir les principales charges dans sa maison et auprès de sa personne, et cela avait déjà causé quelques démêlés entre le souverain et ses barons. Instruit par l'expérience, Jean céda quelquefois; mais son inclination finissait toujours par devenir la plus forte. Cette inclination le porta à travailler avec ardeur au rétablissement de la paix, qui ne fut pas cependant de longue durée entre deux peuples que trop de sujets de division rendaient mutuellement rivaux. Charles VI ne pouvait souffrir, par exemple, que Brest, qui est une place si importante, continuât de demeurer entre les mains des Anglais; les Bretons eux-mêmes ne le voyaient qu'avec indignation, et Jean IV, mécontent de Richard, qui refusait de la lui rendre, ne put se dispenser de se joindre aux troupes françaises, afin de la reprendre par force. Leurs efforts combinés n'y parvinrent cependant pas; Richard demeura encore pour quelque temps en possession d'une ville que, dans ses malheurs, le duc avait confiée à la loyauté d'Édouard III.

Jean, ayant perdu sa première épouse et se trouvant sans postérité, songea à se marier de nouveau. Cette circonstance émut la cour de France, et principalement les ducs de Berri et de Bourgogne, oncles du roi, qui

avaient fait alliance avec le duc de Bretagne, et qui, connaissant son faible pour les Anglais, travaillèrent à le détourner de prendre parmi eux sa seconde femme. Ils firent si bien, que le choix du prince breton tomba sur Jeanne de Navarre, fille de Charles le Mauvais et de Jeanne de France, leur sœur.

Ce fut après avoir contracté cette union que Jean IV autorisa un de ces duels judiciaires par lesquels la noblesse du moyen âge se lavait des graves accusations qui ternissaient son honneur. Cette coutume nous paraît absurde avec raison, puisqu'elle favorisait, non le bon droit, mais la force brutale. Cependant elle me semble fondée sur une opinion naïve et respectable de la justice de Dieu, qui, connaissant toute chose, fait triompher l'innocence par la puissance de son bras. Plus éclairés que ce siècle, nous savons que ce n'est point sur la terre que le grand jugement s'exerce, qu'on y voit fréquemment le vice adroit l'emporter sur la candide vertu, et que c'est avec raison que ces procès sanguinaires sont tombés en désuétude. Voici ce qui donna lieu à celui auquel assista le duc Jean IV et sa cour en 1386.

Un an auparavant, Jean de Beaumanoir, seigneur breton, fut assassiné par deux paysans, dont l'un, nommé Moisan, tomba entre les mains de la justice et fut condamné à mort. Prêt à subir sa sentence, le paysan déclara qu'il avait été induit à ce crime par Robert de Beaumanoir, frère de la victime, qui en avait donné l'ordre à son complice, alors en fuite. Cependant un bruit circulait sourdement dans le public que cet aveu avait été suggéré à Moisan par Pierre de Tournemine, pour détourner le soupçon qui planait sur lui-même, à cause de

sa liaison coupable avec la dame de Beaumanoir, qu'il venait d'épouser dans le temps que le sang de son mari fumait encore. Robert, indigné qu'on osât lui imputer un pareil crime, demanda à venger à la fois son honneur et son frère, accusant hautement Tournemine d'être l'offenseur de tous deux. Soit qu'il fût déjà condamné par sa conscience, soit qu'il se défiât de ses forces, Pierre de Tournemine chercha à faire traîner l'affaire en longueur, dans l'espérance que le duc, qui les avait plusieurs fois mandés en sa présence, finirait par les réconcilier. C'était effectivement le désir de Jean; mais Beaumanoir, de plus en plus convaincu du crime de son adversaire, renouvela contre lui son accusation, et jeta aux pieds du duc son gage de bataille. Tournemine y répliqua par un démenti et en jetant aussi son gage, de façon que le combat était inévitable. Il ne resta plus qu'à désigner le jour, le lieu, et les armes.

Le champ clos fut dressé à Nantes, sur la place du Bouffai; le duc y assistait avec ses barons, ses conseillers et toute sa cour. Quoiqu'il ne soit fait nulle mention des dames, il est assez probable qu'il s'y en trouva plus d'une. Beaumanoir parut à cheval, armé d'une dague et d'une épée. Le héraut d'armes cria par trois fois, selon l'usage : « Monsieur Pierre de Tournemine, venez à votre journée contre monsieur Robert de Beaumanoir. » A la troisième sommation, Tournemine se montra à cheval à son tour, armé comme son ennemi; et tous deux, mettant pied à terre, s'assirent sur des sièges qu'on leur avait préparés, en attendant que le maréchal de Bretagne se fût assuré de la mesure de leurs armes. Ils jurèrent ensuite, sur des reliques et sur le missel, de n'employer dans le

combat ni charme ni sortilège; après quoi, remontant sur leurs chevaux, ils allèrent se placer aux deux extrémités du camp, où quatre chevaliers de la maison du duc les tinrent en arrêt, jusqu'à ce que le maréchal du camp eût crié par trois fois : « Laissez aller ! » Ils s'élançèrent l'un contre l'autre. Beaumanoir, ayant terrassé son ennemi, l'obligea de s'avouer vaincu en présence du duc, qui déclara que Robert était justifié. Tournemine, grièvement blessé, fut emporté hors du camp et mis en prison. Il était d'usage que le vaincu, accusé d'un crime capital, terminât sa vie par la main du bourreau. Cependant la famille et les amis de Tournemine, auxquels se joignit Robert de Beaumanoir lui-même, obtinrent par leurs instances qu'on lui épargnât cette ignominie.

CHAPITRE XXXIII.

Olivier de Clisson et le comte de Penthièvre. — Colère du duc. — Piège tendu au connétable. — Un serviteur fidèle. — Suites désastreuses de la violence. — Crime de Pierre de Craon. — Menaces de guerre. — Maladie de Charles VI. — Parti extraordinaire que prend Jean IV. — Mariage. — Mort du duc. (Année 1399.)

Maintenant il nous faut rendre compte d'un trait de la vie d'Olivier de Clisson qui influa beaucoup sur les affaires du duc de Bretagne, en donnant un nouvel aliment à leur haine mutuelle, assoupie plutôt qu'éteinte par leur apparente réconciliation en présence de Charles VI.

La comtesse Jeanne de Penthièvre avait rejoint son

époux dans la tombe, laissant pour soutenir la dignité de sa maison un fils depuis longtemps prisonnier en Angleterre. Ce fut en vain que le comte de Penthièvre demanda à être mis à rançon; Richard avait donné cet illustre prisonnier au comte d'Oxford, son favori, avec la permission de mettre à prix sa liberté; et le favori, dans l'espérance d'en tirer une plus forte somme, se montra peu empressé de faire connaître ses prétentions. Le malheureux captif, qui soupirait depuis trente ans sur le sol étranger, où il avait été envoyé comme otage, et où sa famille elle-même semblait vouloir l'abandonner, s'adressa à Olivier de Clisson. L'ambitieux connétable n'était pas homme à laisser échapper une pareille occasion d'agrandir sa famille. Il avait une fille nommée Marguerite, aussi ambitieuse et plus méchante que lui-même, qu'il résolut de faire dame de Penthièvre, en attendant mieux. Il envoya un gentilhomme en Angleterre pour pressentir le prisonnier à ce sujet : le comte était si las de sa position, il avait un tel désir de revoir son pays, qu'il consentit volontiers à tout ce qu'on lui proposa.

Ces négociations ne purent être traitées si secrètement que le duc de Bretagne n'en eût connaissance. Il en fut mortellement offensé, ne doutant pas un seul instant que le projet du connétable ne fût de faire revivre contre lui les droits de la famille de Penthièvre, et d'élever sa fille au rang de duchesse de Bretagne, au préjudice de ses propres enfants. Dans son indignation, il résolut de prévenir les desseins de ses ennemis, en les mettant hors d'état de pouvoir jamais lui nuire. Ce projet une fois arrêté dans son esprit, Jean cacha soigneu-

sement son ressentiment sous une apparence de courtoisie, et ne songea plus qu'à amener Olivier de Clisson dans le piège qu'il lui avait préparé.

A la suite d'une assemblée des états qu'il avait convoqués à Vannes sous un spécieux prétexte, dans le but de favoriser son projet, le duc, le déguisant sous de feintes démonstrations d'amitié, invita quelques seigneurs, et particulièrement le connétable lui-même, à visiter son château de l'Hermine qu'il faisait alors bâtir, et dont la construction était déjà avancée. Clisson, ne soupçonnant pas qu'il fût instruit de ses intrigues, et jugeant à son affabilité ne devoir rien craindre de lui, s'y rendit sans défiance avec le sire de Laval, son parent, et Beaumanoir, son ami. Le duc les promena de salle en salle et de galerie en galerie jusqu'à une grosse tour, où il pria le connétable d'entrer pour en examiner les fortifications. Clisson se laissa prendre au piège; et pendant que le duc causait en dehors avec le sire de Laval, il entra dans la tour, dont la porte se referma aussitôt derrière lui. Des hommes apostés exprès se jetèrent brusquement sur le connétable, le désarmèrent, tout en s'excusant de cette violence sur l'obéissance qu'ils devaient à leur seigneur, le chargèrent de chaînes, et le laissèrent seul.

Jean, auquel le bruit de la porte avait annoncé la réussite de sa perfidie, ne fut pas le maître de dissimuler son trouble. Le sire de Laval, inquiet de l'altération subite qu'il remarqua sur son visage, commença à craindre pour la sûreté de son parent, et supplia le duc de ne lui faire aucun mal; mais Jean, pour toute réponse, lui ordonna de quitter le château. Laval, jugeant

le prince trop irrité dans ce moment, n'insista pas davantage, et résolut d'attendre un instant plus propice. Moins prudent ou plus zélé que Laval, Beaumanoir ne fut pas plutôt averti de ce qui se passait, qu'accourant auprès du duc, il lui redemanda Olivier de Clisson avec de telles instances, que Jean, transporté de colère, le menaça de le tuer. Beaumanoir se jeta à ses genoux : — « Eh bien, reprit le duc en remettant sa dague à son côté, puisque tu es si opiniâtre, tu n'auras ni pis ni mieux que ton seigneur. » — Et il ordonna de le conduire auprès du connétable.

La captivité de ce dernier ne suffisait point à la haine du duc de Bretagne : c'était la vie de son ennemi qu'il lui fallait; il lui paraissait même imprudent de le laisser vivre après un pareil attentat. Quand le soir fut venu, il manda Jean de Barvalan, auquel il avait confié la garde de son prisonnier, et lui enjoignit, au nom de l'obéissance qu'il lui devait, de faire mourir le connétable cette nuit même. Barvalan était un brave et honnête gentilhomme, sincèrement attaché à son seigneur : cet ordre affreux le consterna. Il osa lui représenter les sérieuses conséquences de cette action, puisqu'on devait s'attendre à ce que le roi ne laisserait point impunie la mort du premier officier de son royaume. Il ajouta que lui-même n'aurait pas plutôt assouvi sa vengeance, qu'il s'en repentirait grièvement. — « Non, non ! répondit le duc; il m'a trop offensé pour que j'en aie regret. Maintenant que je le tiens en ma puissance, il faut qu'il meure, quelque chose qui puisse en advenir. » — Barvalan se permettant d'insister, le duc, toujours plus irrité, lui ordonna de lui obéir par intérêt pour sa

propre vie, qui lui répondait de sa soumission. Son visage enflammé, ses yeux menaçants intimidèrent le pauvre Barvalan, et le réduisirent au silence; mais il alla avertir secrètement le sire de Laval du danger que couraient les jours de son parent, pour qu'il essayât une dernière fois de fléchir la colère du duc.

Ce seigneur retourna donc vers le prince, et le supplia de ne point verser le sang de son prisonnier, s'il ne voulait pas soulever contre lui toutes les forces du royaume de France, et replonger la Bretagne dans tous les maux qu'elle avait déjà soufferts. Il lui rappela que cet Olivier, devenu l'objet de sa haine, avait autrefois contribué à le rétablir dans ses droits; que si, depuis ce temps-là, il lui avait donné des sujets de plainte, il pouvait le mettre à rançon ou lui ôter ses places fortes, plutôt que de le faire ainsi périr par trahison. Jean répliqua que les griefs qu'il avait contre le connétable n'étaient point de nature à le faire punir par les lois, et que c'était pour cela qu'il avait employé l'adresse; mais qu'ils n'en étaient pas moins graves; que s'il l'avait jadis aidé à recouvrer son duché, il travaillait maintenant à le lui faire perdre, et à mettre à sa place le fils de Charles de Blois, lorsque celui-ci serait devenu le mari de sa fille; qu'il n'aurait jamais de repos tant que Clisson vivrait, et qu'il ne laisserait point échapper une si belle occasion de s'en défaire. Laval le quitta désespéré.

Il était nuit : le duc, demeuré seul, se mit à repasser dans sa mémoire toutes les raisons qu'on lui avait alléguées pour le détourner de sa vengeance; et comme rien n'est plus propre à calmer la passion que le silence, les ténèbres et la réflexion, il commença à considérer les

choses sous un aspect différent de celui sous lequel il les avait vues jusque-là. Jean IV n'était point naturellement cruel : son caractère, facile à irriter, s'apaisait non moins aisément. A mesure que l'ardeur de son ressentiment se refroidissait, les inconvénients inséparables de sa vengeance satisfaite inquiétaient son esprit, et lui faisaient déjà voir les puissants amis de sa victime, tous ligüés contre lui, le chassant une seconde fois de ses États. D'une autre part, que n'avait-il pas à craindre du connétable, s'il révoquait ses ordres sanguinaires? Oublierait-il jamais son injure, lorsqu'on avait violé si ouvertement à son égard les lois de la bonne foi et de l'hospitalité? Ces pensées tumultueuses et contradictoires agitèrent le duc toute la nuit, sans lui permettre de s'arrêter à aucune détermination, lorsque enfin le jour parut. Il fit venir Barvalan, et lui demanda, non sans une secrète angoisse, s'il avait exécuté ses ordres? — « Oui, monseigneur, Clisson est mort; son corps est enterré dans le jardin. — Ah! messire Jean, s'écria le duc désolé, plût à Dieu que j'eusse fait plus de cas de vos paroles! Je serai donc toute ma vie en détresse! Retirez-vous, messire Jean; que mes yeux ne vous revoient jamais! »

Le duc ne put pas se délivrer aussi facilement de ses remords que de celui qui les rendait plus vifs par sa présence. Ses gémissements douloureux firent accourir près de lui ses officiers, qui le crurent attaqué de quelque mal violent et subit, dont ils essayèrent inutilement de le soulager, car tout s'était passé jusque-là fort secrètement. Le sire de Laval entra aussi dans sa chambre; mais le duc fit semblant de dormir, pour ne le voir ni lui parler.

Toute la journée se passa de la sorte à pleurer, à se lamenter, sans prendre aucune nourriture, sans vouloir recevoir la moindre consolation. Barvalan devina aisément la cause de cette détresse; mais, avant de faire usage du moyen qu'il avait de la terminer, il voulait s'assurer que le repentir du duc était sincère. A la fin, n'en pouvant plus douter, il se hasarda à braver la défense que son maître lui avait faite de paraître devant lui, l'engageant à avoir bon courage, parce qu'il y a remède à tout. — « Hors la mort, messire Jean, répondit le duc d'une voix dolente. — C'est pour cela, monseigneur, que je ne me suis point pressé d'exécuter votre ordre à l'encontre du connétable. Si vous y avez maintenant regret, reconfortez-vous; il n'est point mort. » — A ces paroles, le duc, passant subitement de la douleur à la joie, embrassa Barvalan, lui jura que ce qu'il avait fait le sauvait du plus grand des malheurs, et qu'il n'oublierait pas de l'en récompenser. Il ne songea plus qu'à terminer le mieux qu'il était possible une affaire si imprudemment entreprise, en dictant au captif des conditions qui le missent hors d'état de lui nuire à l'avenir, en le privant de la plupart des places fortifiées qui assuraient sa puissance en Bretagne.

Olivier de Clisson, trop heureux de sauver ses jours, promit tout ce qu'on voulut; mais il quitta le château de l'Hermine l'âme remplie de ressentiment et de rage, honteux d'ailleurs de s'être laissé prendre au piège que son ennemi lui avait tendu. Dans son amertume, il courut à Paris porter ses plaintes à Charles VI, le suppliant de lui retirer sa charge de connétable, l'humiliation qu'il venait de subir ne pouvant se concilier, disait-il, avec

un si grand honneur. Comme Olivier s'y attendait sans doute, le roi, au lieu d'y consentir, s'efforça de le consoler de sa disgrâce, l'assurant qu'il partageait son juste ressentiment et regardait ses ennemis comme les siens. Il entreprit entre ces deux seigneurs, également fiers et intraitables, une réconciliation déjà fort difficile à obtenir, et dont le mariage de Marguerite de Clisson avec le comte de Penthievre vint augmenter encore les difficultés. Le duc était impérieux, Clisson refusait de lui obéir; la Bretagne retentit longtemps du bruit de leur querelle.

Le roi, qui ne perdait pas l'espoir de la terminer, se rendit à Tours, où il les avait sommés de comparaître devant lui; et, afin de hâter l'arrivée du duc de Bretagne, de l'obéissance duquel il doutait peut-être, il lui envoya comme ambassadeur le duc de Berri, son oncle, depuis longtemps ami de Jean IV. Malgré tant de sujets d'être flatté du choix de cet envoyé, le duc faillit s'abandonner encore dans cette occasion à l'irritation naturelle de son caractère, et commettre une faute qui l'aurait certainement perdu à jamais.

Mécontent de quelques paroles que le duc de Berri avait prononcées dans une harangue publique, relativement aux griefs du roi, le duc de Bretagne, se trouvant insulté, prit la résolution téméraire de faire arrêter le prince orateur. Pierre de Navarre, son beau-frère, alors à Nantes, justement effrayé des suites de cette violence inouïe, en avertit sa sœur, et lui représenta qu'il y allait de sa ruine et de celle de ses enfants; que le duc en ayant déjà fait beaucoup plus que toute la patience d'un souverain en pouvait souffrir, ce serait imprudemment combler la mesure.

La duchesse prit ses enfants par la main, entra avec eux dans l'appartement de son mari, et, s'agenouillant devant lui tout en larmes, elle le supplia, pour l'amour de ces innocentes créatures, de renoncer à la vengeance qu'il méditait, et de ne pas s'exposer lui-même à perdre une couronne qui lui avait coûté tant de travaux. Sa douleur et ses prières touchèrent le cœur de Jean IV. Il releva sa femme, embrassa ses enfants, et se hâta de révoquer l'ordre qu'il avait déjà donné secrètement d'emprisonner le duc de Berri. Ce fut ainsi que, pour la deuxième fois, il échappa au malheur de commettre une action dont les conséquences auraient troublé le reste de sa vie. Les personnes que la violence de leurs passions exposent plus souvent que les autres à perdre l'usage de leur raison, doivent s'estimer heureuses d'avoir près d'elles de vertueux conseillers. C'est un avantage dont les princes sont rarement favorisés, étant ordinairement entourés de flatteurs qui, loin de contrarier leurs penchants bons ou mauvais, ne songent qu'aux moyens de les exploiter à leur profit. Le meilleur conseiller que l'on puisse avoir, c'est assurément sa propre conscience, pourvu qu'on veuille l'écouter; à quoi s'oppose fréquemment, sinon toujours, le tumulte des passions; et lorsque enfin ce tumulte s'apaise, il est souvent trop tard pour réparer le mal qu'il a commis.

D'après ce qu'on vient de rapporter, on jugera aisément que le duc de Bretagne n'était rien moins que disposé à se prêter aux vues pacifiques qui conduisaient le roi à Tours, où le connétable et son gendre, le comte de Penthievre, se trouvaient également. Le premier et le duc Jean firent paraître une si grande obstination à ne

se rien concéder l'un à l'autre, que la négociation eût été violemment rompue et la guerre décidée contre la Bretagne, le roi prenant fait et cause pour son connétable, sans l'intervention des oncles du roi. Après de longues récriminations, les choses parurent enfin s'arranger à l'aide de quelques projets de mariages, parmi lesquels le plus remarquable fut celui du fils aîné de Jean IV avec une fille de Charles VI, tous deux encore enfants. Un attentat très-grave qui arriva peu de temps après, et auquel le duc de Bretagne fut accusé de n'être pas étranger, prouve, sinon qu'il méritait cette accusation, au moins le peu de confiance qu'inspirait cette paix, si difficilement obtenue.

Un seigneur, nommé Pierre de Craon, parent éloigné de la famille souveraine de Bretagne, assassina le connétable à Paris, dans la rue, un soir qu'il sortait de chez le roi, accompagné de peu de monde. Quoique grièvement atteint et laissé pour mort sur la place, Clisson ne mourut point de ses blessures. Pierre de Craon, poursuivi par la justice, se retira à la cour de Bretagne, ce qui donna lieu de penser que le prince breton l'avait incité à commettre ce crime. On raconte même que Jean lui reprocha avec humeur de l'avoir si maladroitement accompli, propos qui montre que le duc n'eût pas été fâché d'être débarrassé de son ennemi, mais qui ne suffit pas pour prouver qu'il eût armé le bras de l'assassin. Les partisans de Clisson prétendent que le duc se déclara hautement le protecteur de Pierre de Craon; ceux de Jean soutiennent au contraire que le meurtrier, ne se sentant point en sûreté en Bretagne, passa en Aragon sous un nom supposé.

Le roi de France, sans avoir égard aux protestations du duc, le somma de livrer l'assassin ou de se préparer à la guerre; et dès que le connétable fut rétabli, Charles partit en effet à la tête d'une armée formidable. Ce fut pendant ce voyage que le malheureux monarque donna les premiers signes de cette démente dont il fut si souvent atteint par la suite, et qui eut pour son royaume et pour lui-même de si funestes résultats, mais qui délivra la Bretagne du péril dont elle était menacée.

La maladie de Charles plaça à la tête du gouvernement les ducs de Bourgogne et de Berri, qui, étant ennemis du connétable, lui ôtèrent sa charge, et lui défendirent rudement de se mêler davantage des affaires du royaume, qu'ils lui reprochèrent d'avoir sacrifiées trop souvent à la prospérité des siennes. On tenta même de lui faire son procès; mais Olivier de Clisson ne leur en donna pas le temps; protégé par les épaisses murailles de son château de Josselin, il bravait derrière elles tous les arrêts du parlement de Paris.

Olivier de Clisson n'avait point exécuté les conventions du traité de Tours. Jean, croyant venir plus aisément à bout de lui après sa disgrâce, se remit à lui faire la guerre à outrance. Durant deux années consécutives, ce ne furent que châteaux pris et repris, que villes assiégées, que cruautés et violences des deux parts, que traités faits et rompus, lorsque enfin le duc réfléchit qu'il devenait vieux, que ses enfants étaient encore très-jeunes, et que s'il ne se hâtait de faire une paix durable, à la faveur des troubles qui désolaient la France, le comte de Penthievre parviendrait peut-être à les dépouiller de leurs droits. A ces considérations personnel-

les, s'en joignirent d'autres qui n'étaient pas sans poids sur un homme que les défauts de son caractère n'empêchaient pas d'être sensible; je veux parler de la compassion que lui inspiraient les malheurs de son pays, et son vif désir d'y mettre un terme. Son projet arrêté, Jean ne voulut y employer ni prince ni roi: ne prenant conseil que de lui-même, il s'enferma avec son secrétaire, lui dicta pour son ennemi une lettre polie et affectueuse, dans laquelle il lui demandait une entrevue tête à tête, où ils pussent régler ensemble leurs intérêts.

Une lettre si amicale, transmise par un simple valet, de la part d'un personnage qui lui avait été si hostile et auquel il avait causé lui-même tout le mal qu'il avait pu, jeta Olivier de Clisson dans une extrême surprise. Il douta un moment qu'elle eût été dictée par Jean de Montfort; mais l'examen attentif de son sceau, qui lui était bien connu, dissipa son incertitude. Cependant le souvenir du château de l'Hermine lui inspira de la prudence, et il répondit au duc qu'il n'irait le trouver qu'autant qu'il lui donnerait son fils aîné pour otage.

Le duc de Bretagne, tout fier et orgueilleux qu'il était, eut assez d'équité pour ne point s'offenser d'une défiance que le passé justifiait. Il désirait sincèrement la paix, et comprit que le plus sûr moyen de l'obtenir était de donner à Clisson une marque éclatante de sa loyauté. Il fit venir le vicomte de Rohan, et, lui remettant le jeune prince, âgé d'un peu plus de cinq ans, il lui dit ces propres paroles: « Vicomte, voici mon fils que vous mènerez au chastel de Josselin; et me amènerez en retour Olivier de Clisson, car je me veuil accorder avec « lui. » Le sire de Rohan obéit, n'osant témoigner sa

surprise et même la crainte que lui inspirait la sûreté de l'enfant; mais il se convainquit bientôt que Jean IV avait eu raison d'agir ainsi; car Olivier de Clisson, touché de ce témoignage de sa bonne foi, et ne voulant pas se laisser vaincre en noblesse et en générosité, parut bientôt devant le duc, tenant par la main le jeune prince qu'il lui ramenait. Quand de pareils procédés préludent à l'entrevue de deux ennemis, il est difficile qu'ils ne réussissent pas à s'entendre. Aussi ces deux guerriers si fiers, si intraitables, si remplis de haine, que des personnages puissants n'avaient pu amener à une réconciliation sincère, vaincus par la magnanimité de leurs sentiments mutuels, terminèrent sans l'aide de personne leurs longues et sanglantes divisions.

La Bretagne enfin pacifiée, le duc s'occupait de l'établissement de ses enfants. Pierre de Bretagne, son fils aîné, fut fiancé à Jeanne de France, comme on en était convenu à Tours. Isabeau de Bretagne, destinée au roi d'Angleterre, fut confiée à Richard, quoiqu'elle n'eût encore que douze ans, ce monarque désirant que sa future épouse reçût une éducation conforme aux mœurs d'une nation qui devenait désormais la sienne. La restitution du port de Brest, et une trêve de vingt-huit ans jurée entre les rois de France, d'Angleterre et leurs alliés, furent les heureux fruits de cette union. Le duc obtint aussi la remise du comté de Richemont, qui appartenait à ses ancêtres; mais il ne resta pas longtemps dans sa famille, une terrible révolution, qui priva Richard du trône et de la vie, étant à la veille de bouleverser l'Angleterre. Les factions d'York et de Lancastre, connues sous les noms de Rose blanche et de Rose rouge,

commencèrent vers ce temps à se disputer le pouvoir. La Providence épargna au duc de Bretagne la vue de ces déplorables événements, en terminant sa vie avant qu'ils éclatassent. Sa mort fut si prompte, qu'on soupçonna le poison de l'avoir hâtée; mais il est permis de ne pas ajouter beaucoup de foi à ces accusations dénuées de preuves, si fréquemment et si légèrement inscrites dans l'histoire, lorsqu'il s'agit de la mort des princes. Les sages précautions que prit Jean IV de régler les affaires de sa jeune famille montrent assez qu'il sentait intérieurement ses forces diminuer, et qu'il comprenait cet avertissement. Il fut surnommé *le Conquérant* pour avoir conquis deux fois son duché, et il faut convenir qu'il déploya dans ses malheurs un grand courage et de l'habileté militaire. Cependant son extrême partialité pour les Anglais, en désaffectionnant de lui les Bretons, lui aurait peut-être fermé sans retour le chemin de sa patrie, sans l'entreprise ambitieuse de Charles V contre la Bretagne. Nous avons eu des preuves de la violence de son caractère, et des extrémités criminelles auxquelles cette violence pouvait facilement l'entraîner: reconnaissons aussi qu'il a laissé voir dans plusieurs occasions un cœur généreux et sensible, et que, malgré son orgueil, il savait pardonner les injures.

CHAPITRE XXXIV.

Olivier et Marguerite de Clisson. — Mariage de la duchesse. — Le duc de Bourgogne, tuteur de Jean et de ses frères. — Majorité de Jean. — Mort de Clisson. — Conduite du duc pendant les troubles de la France. — Menaces de Penthievre. — Vivacité conjugale. — Une trahison. (Année 1420.)

Une ancienne chronique de la Bretagne rapporte au sujet de la réconciliation du duc Jean IV et d'Olivier de Clisson, qu'elle fut si pleine et si parfaite, que le duc en mourant laissa la tutelle de ses enfants à son ancien ennemi. Clisson habitait alors son château de Josselin, où demeurait aussi la comtesse de Penthievre sa fille. Ce fut cette dame qui annonça à son père la mort du duc et l'honneur dont il l'avait revêtu. — « Or ne tiendra-t-il plus qu'à vous, ajouta-t-elle, que mon mari ne recouvre son héritage. Nous avons de si beaux enfants, monseigneur ! je vous supplie que vous nous y aidiez. — Comment entendez-vous que je puisse faire cela ? lui demanda Clisson. — Il n'est besoin que de faire mourir les jeunes princes avant l'arrivée des ducs français, répliqua Marguerite. — O femme cruelle et perverse ! s'écria le vieux guerrier, si tu vis longuement, tu seras cause de détruire les enfants d'honneur et de bien. » — En même temps, s'emparant d'un épieu de chasse qu'il trouva sous sa main, il l'en menaça d'une telle sorte qu'elle se hâta de s'enfuir, et tomba dans un escalier où elle se rompit une jambe, dont elle demeura depuis boiteuse.

Olivier de Clisson ne paraissant avoir eu aucune part

ni à l'éducation des princes ni au gouvernement du duché, cette anecdote pourrait bien être controuvée, et la prophétie avoir été faite après l'événement, comme tant d'autres de cette espèce.

La cour de France aurait bien désiré s'emparer des enfants du feu duc, pour les faire élever selon ses vues, et, à cet effet, elle envoya quelques seigneurs chargés d'en faire la demande aux états ; mais ceux-ci répondirent avec fermeté qu'ils seraient eux-mêmes les gardiens de ce précieux dépôt, et qu'ils ne manqueraient pas de conduire le jeune duc au roi lorsqu'il serait en âge de lui présenter l'hommage qu'il lui devait. Cette cour n'était guère un asile convenable à la jeunesse, dans ces temps malheureux où la démence du souverain livrait le royaume à l'anarchie, où des factions cruelles se disputaient le pouvoir, qu'une reine, à la fois indigne épouse et mère dénaturée, finit par vendre à l'Angleterre. Nous verrons Jean V, uni aux deux puissances par des liens également étroits, se maintenir dans cette position difficile sans trahir aucun de ses devoirs, et jouer toute sa vie, au milieu des violences et des parjures, le rôle honorable de pacificateur.

La duchesse Jeanne commença premièrement par renouveler le traité de paix que le feu duc avait passé avec Olivier de Clisson, et ensuite elle fit couronner solennellement son fils, quoiqu'il n'eût pas encore douze ans. La cérémonie se fit à Rennes avec la pompe accoutumée. Avant d'entrer dans la ville, le jeune prince jura de maintenir les droits et privilèges des églises, de la noblesse et du peuple, de soutenir les prérogatives du duché, et de rétablir celles auxquelles le temps,

l'ignorance ou la mauvaise volonté de ses prédécesseurs auraient pu porter atteinte. Il se rendit ensuite à la cathédrale pour y passer la nuit en prières. Le lendemain il fut armé chevalier par Olivier de Clisson, et lui-même conféra immédiatement cet honneur à ses deux frères Arthur et Gilles, si petits encore qu'ils ne pouvaient se tenir seuls à cheval. Les comtes et les barons le revêtirent du manteau ducal; on ceignit son front du cercle d'or, et il assista à la messe, tenant à la main une épée nue.

En hâtant l'accomplissement de ces actes de souveraineté, le but de la duchesse était de disposer plus librement d'elle-même. Henri IV, roi d'Angleterre, ayant eu occasion de voir cette princesse, avait conçu pour elle une grande estime, et lui fit l'offre de sa main dès qu'il apprit qu'elle était veuve. Jeanne de Navarre ne refusa point de monter sur l'un des plus beaux trônes de l'Europe. Elle espérait emmener avec elle sa jeune famille; mais elle y trouva plus de difficultés qu'elle ne pensait.

Malgré le mauvais succès de ses premières tentatives, la France, qui ne voulait pas que les jeunes princes bretons passassent en Angleterre, envoya de nouveau le duc de Bourgogne en Bretagne pour les réclamer. Les états, auxquels les fautes du règne précédent avaient appris les graves inconvénients d'une éducation étrangère, préférant remettre leur duc à un prince français plutôt que de le voir partir avec sa mère, accueillirent favorablement le Bourguignon, qu'accompagnaient ses deux fils, les comtes de Nevers et de Rethel. Quoique contrariée, la duchesse les reçut aussi d'un air gra-

cieux et avec beaucoup de magnificence, se flattant peut-être qu'ils se retireraient sans accomplir leur mission. Mais le duc de Bourgogne s'y prit avec tant d'adresse, il distribua si à propos des présents à la famille ducal, qu'il gagna la confiance et l'affection de tous ses membres. Il emmena avec lui les trois princes, après avoir juré de remplir fidèlement à leur égard les devoirs de tuteur, et de ramener le duc dans ses États lorsqu'il serait parvenu à sa majorité. Comme il n'est pas fait mention de Richard dans ce voyage, il est présumable que le quatrième fils de Jean IV était encore trop faible pour suivre ses frères: quant aux princesses Blanche et Marguerite, leurs sœurs, elles passèrent avec leur mère en Angleterre.

Les princes trouvèrent à la cour du duc de Bourgogne la protection qu'ils avaient droit d'attendre d'un ancien ami de leur père, d'un tuteur bien intentionné. Rien ne fut négligé pour leur éducation, qui consistait alors à leur enseigner les exercices militaires, sans lesquels un prince ne pouvait passer pour accompli, quelque science qu'il eût d'ailleurs. La suite de la vie de Jean V et de ses frères, dont l'un, Arthur, duc de Richemont, devint connétable de France, donne une idée favorable de celui qui s'était chargé de leur jeunesse, quoique les Bretons lui aient reproché d'avoir abusé de son influence sur le jeune souverain, pour obtenir de lui des engagements contraires aux privilèges de son duché.

Déclaré majeur à l'âge de quinze ans, Jean retourna dans ses États, où son tuteur, redoutant son inexpérience, lui donna le sire de Laval pour curateur, et dressa lui-même l'état de sa maison. Les règlements

qu'il fit pour y maintenir le bon ordre pouvaient être sages et nécessaires ; mais la liberté du jeune souverain se trouvait restreinte au point de ne pouvoir ni changer ses officiers, ni augmenter leurs gages, ni donner à la fois plus de cent sous de gratification sans la permission du conseiller. Une chaîne aussi pesante ne pouvait être supportée longtemps par un jeune homme impatient de gouverner, et qui avait du goût pour les affaires. Cependant le respect qu'il conservait pour son tuteur l'empêcha de secouer le joug que sa prévoyance avait cru devoir lui imposer ; mais la mort de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, qui arriva peu de temps après, rendit à Jean toute sa liberté. Il déchargea aussitôt le sire de Laval de son emploi de curateur, et prit les rênes du gouvernement, en s'aidant des lumières de son conseil, comme faisaient ses prédécesseurs. Une députation solennelle fut envoyée en France pour demander au roi la jeune duchesse son épouse, qu'on fit partir aussitôt avec un trousseau magnifique. Son entrée à Rennes fut accompagnée de tous les honneurs qu'elle pouvait souhaiter. Le peuple saluait avec transport deux nobles époux qu'entouraient, avec le prestige d'un haut rang, les grâces non moins séduisantes de la jeunesse.

Deux ans après, le duc maria ses deux sœurs, qu'il rappela d'Angleterre : Blanche à Jean d'Armagnac, vicomte de Lamoignon, et Marguerite à Alain de Rohan, comte de Porhoët, petit-fils d'Olivier de Clisson, qui mourut le même jour que cette union fut conclue.

Contemporain et frère d'armes de Bertrand du Guesclin, Olivier de Clisson eut comme lui de grandes quali-

tés militaires ; mais ses vertus n'égalèrent point les siennes. Cependant on a lieu de supposer que sa noble et sincère réconciliation avec le duc Jean IV l'eût pour toujours empêché de troubler la paix de la Bretagne, quelque longue qu'eût été sa carrière ; malheureusement il laissait une fille ambitieuse et vindicative, que son méchant caractère rendait plus dangereuse que lui.

Les différends de la Bretagne n'avaient aucune gravité, si on les compare à ceux qui agitaient alors la cour de France. Le misérable état du roi Charles VI laissait le champ libre aux factions des princes du sang. Le duc de Bretagne ne refusa jamais son secours à la famille royale, lorsque celle-ci lui parut opprimée ; et, dans aucune circonstance, on ne peut lui reprocher de prendre part aux violences des ducs de Bourgogne et d'Armagnac, quoiqu'il fût le neveu de l'un, et qu'il conservât avec l'autre des relations d'amitié qui dataient de leur enfance, Jean sans Peur ayant succédé, comme duc de Bourgogne, à Philippe le Hardi, tuteur de Jean V. On prétend néanmoins que Jean sans Peur trahissait secrètement le prince breton, et soutenait contre lui la comtesse de Penthièvre, qui ne cessait de braver le duc en affectant une indépendance offensante pour son autorité. Le bruit de leurs sourdes menées parvint aux oreilles du duc, qui apprit que Marguerite se vantait hautement de faire recouvrer à sa famille la souveraineté de la Bretagne. Le comte de Penthièvre était mort depuis plusieurs années. Triste victime de l'ambition de sa famille, après avoir passé sa jeunesse dans la captivité, il devint le mari d'une femme impérieuse, qui le força de s'armer sans cesse contre

son souverain, lui qui, naturellement doux, n'aspirait qu'à vivre en repos. Il le trouva enfin dans la tombe; mais l'infatigable Marguerite avait élevé ses fils dans des sentiments conformes aux siens, c'est-à-dire dans la haine de leur souverain, qu'ils regardaient comme l'usurpateur de leur couronne, n'attendant qu'une occasion favorable pour se révolter ouvertement. Le duc de Bretagne, ne voulant point ajouter légèrement foi aux propos d'une femme orgueilleuse, écrivit au duc de Bourgogne les bruits répandus à ce sujet, avec la franchise bien connue d'un Breton. Jean sans Peur les démentit formellement, et son noble ami n'exigea pas d'autres preuves.

Jean V se trouvait dans une position délicate entre la France et l'Angleterre. Si, d'un côté, il était étroitement allié à la première par sa femme, fille de Charles VI, il tenait à la seconde par sa mère, devenue l'épouse de Henri IV, ainsi que nous l'avons dit. La mère et le fils continuèrent de vivre dans une parfaite union; elle lui fit même restituer le comté de Richemont, qui devint l'apanage d'Arthur de Bretagne.

La duchesse, qui avait le cœur d'une fille de France et qui haïssait naturellement les ennemis de son pays, irritée des liaisons de son mari avec eux, tout excusable qu'en était le motif, les lui reprocha avec tant d'aigreur, que le duc, courroucé à son tour, s'oublia au point de donner un soufflet à la princesse. On fit grand bruit à la cour de France de cette brutalité, et les conseillers de Charles l'excitaient même à s'armer pour venger l'outrage fait à sa fille. Il n'en fut rien cependant; et peut-être reconnut-il, dans un de ses moments lu-

cides, que son gendre, malgré cette coupable vivacité, méritait mieux sa confiance que ceux qui lui donnaient ce violent conseil.

Répétons-le à sa louange, Jean V fut l'un des vassaux de la couronne qui, à cette époque déplorable de notre histoire, demeura le plus fidèle à son serment. Mêlé à tous les événements, sollicité par les différents partis, il n'accepta d'autre rôle que celui de pacificateur, et tenta plusieurs fois de réconcilier entre eux les membres divisés de la famille royale. Ses efforts furent longtemps inutiles; mais il n'eut bientôt plus le loisir de s'en occuper: des intérêts importants et personnels le détournèrent de tout autre, en le faisant trembler justement pour sa propre vie.

Quelque prudence que l'on mette dans sa conduite politique, il est bien difficile d'éviter de blesser des opinions aussi opposées et aussi mêlées que l'étaient celles des princes et seigneurs de France du temps de Charles VI. Le duc de Bretagne s'était attiré le ressentiment du Dauphin à l'occasion de la mort du duc de Bourgogne, assassiné sur le pont de Montereau, où ces deux ennemis eurent une entrevue. Attaché depuis l'enfance au duc de Bourgogne, Jean V désapprouva hautement cette sanglante trahison, et le Dauphin s'en vengea en s'alliant secrètement aux Penthièvre, leur promettant de les soutenir dans tout ce qu'ils entreprendraient contre le duc, qu'il appelait leur ennemi commun. Forts de cet appui et de ces promesses, la comtesse et ses enfants feignirent de vouloir se rapprocher sincèrement de Jean V, auquel ils firent proposer une conférence.

Ami de la paix, d'un caractère trop sincère et trop

noble pour soupçonner une perfidie, le duc traita de nouveau avec eux; et comme ils alléguaient que leur mère ne pouvait venir à Nantes pour ratifier l'engagement qu'ils avaient pris, mais qu'elle priait instamment le duc de se rendre près d'elle à Châteaueaux, Jean y consentit de bonne grâce. Ses conseillers n'approuvèrent pas cette visite, ils firent même leurs efforts pour l'en détourner; ce que le comte Olivier de Penthièvre ayant appris, il se plaignit au duc de la défiance qu'on cherchait à lui inspirer contre sa famille. Ses plaintes furent mêlées à des protestations si vives, et en apparence si sincères, que Jean lui dit de ne point se mettre en peine des propos de ses courtisans; qu'il le tenait pour chevalier loyal, et qu'il le prouverait en se rendant près de la comtesse sa mère à Châteaueaux.

Il se mit effectivement en route au commencement du mois de février, accompagné de son frère Richard et d'une suite peu nombreuse. Arrivés à une petite rivière qu'on traversait sur un pont de simples planches qu'Olivier avait eu la précaution de faire déclouer la veille, ce perfide mit pied à terre et engagea les deux princes à en faire autant, sous prétexte que le pont était peu solide; mais à peine furent-ils passés, que les domestiques du comte jetèrent les planches à l'eau, laissant l'escorte du duc de l'autre côté de la rivière, action que les princes regardèrent comme une plaisanterie dont ils rirent eux-mêmes les premiers. Leur erreur dura peu, car au même instant Charles de Blois, frère d'Olivier, sortit d'un bois où il était en embuscade à la tête de cavaliers armés, qui entourèrent les deux princes. Le duc surpris demanda ce que cela signifiait, et ce qu'étaient ces hommes

d'armes.—«Ce sont les miens, et vous êtes mon prisonnier,» répondit Olivier en mettant la main sur lui, tandis que Charles de Blois s'emparait également de Richard. Quelques serviteurs du duc, ayant traversé la rivière, tirèrent leur épée pour le défendre. Un combat s'engagea; mais l'inégalité du nombre le rendit inutile aux princes, et ne fit que des captifs de plus. Le reste de la suite tourna bride, et alla porter à Nantes la nouvelle de cette odieuse trahison.

Le comte de Penthièvre donna à son frère la conduite des prisonniers inférieurs, et se chargea lui-même du duc et de Richard, les menaçant de les poignarder s'ils proféraient le moindre cri, ou essayaient d'appeler à leur secours les populations qu'ils pourraient rencontrer. Deux cavaliers armés, prêts à exécuter les ordres de leur maître, marchaient de chaque côté de Jean, dont, par un excès de précaution, la jambe était attachée à l'étrier du cheval qu'il montait. Ils traversèrent ainsi silencieusement des villes et des villages qui ne se doutaient guère qu'au centre de cette cavalcade mystérieuse se trouvait leur souverain, lié et garrotté comme un malfaiteur. Plus d'un châtelain, assis paisiblement à table avec sa famille pour prendre le repas du soir, prêta l'oreille au piétinement des chevaux qui passaient sous les murs de son manoir, emmenant prisonnier celui qu'il avait juré de défendre, et qui peut-être tournait en ce moment vers sa demeure un regard désespéré. Enfin, on arriva à Châteaueaux, où les deux frères furent renfermés ensemble dans une tour, terme de ce fatal voyage, durant lequel on ne leur épargna ni humiliations ni traitements rigoureux.

Il est facile de se représenter l'amertume de leurs réflexions, lorsqu'ils se virent si complètement à la merci de leurs ennemis, et qu'ils eurent appris du comte de Penthièvre qu'en agissant ainsi, il ne faisait qu'exécuter les ordres du Dauphin. Le duc ne pouvait se consoler d'avoir méprisé les avertissements de son conseil. — « Ah ! s'écriait-il, que la présomption est funeste aux princes ! qu'il leur est facile de s'égarer, même avec de bonnes intentions ! Je me suis cru noble et généreux, je n'étais qu'imprudent et crédule. J'ai bravé l'expérience des hommes à cheveux blancs, et maintenant voici que j'ai entraîné avec moi dans un abîme de maux mon frère, ma famille et mon pays. » — Des larmes abondantes coulaient alors de ses yeux. Richard lui répondait : « Consolés-vous, mon frère ; notre sort n'est pas si désespéré, puisque le Dauphin se mêle de cette affaire. Tout piqué qu'il est contre vous, il ne peut vouloir la mort de son beau-frère, ni prêter la main aux Penthièvre pour abaisser sa sœur au-dessous d'eux. Le pis qui puisse nous arriver, c'est de payer une forte rançon ; mais, dùt-il en être autrement, sachez que je ne regretterais pas d'avoir partagé votre disgrâce, car vous m'avez toujours été bon souverain et bon frère. »

CHAPITRE XXXV.

Suites de l'attentat des Penthièvre. — Jeanne de France sollicite partout des défenseurs, et délivre son mari. — Modération de Jean V. — Condamnation des Penthièvre. — Leur audace. (Année 1420.)

Pendant que les deux prisonniers s'affligeaient et se consolait mutuellement, leur implacable ennemie, Marguerite de Clisson, impatiente de jouir de la confusion du malheureux Jean, vint le soir même le visiter, accompagnée de l'épouse d'Olivier et d'une demoiselle de sa suite. Frappé de l'expression de triomphe insultant qui brillait sur sa physionomie, le duc, auquel la crainte de la mort enlevait toute énergie, essaya d'ébranler la sensibilité de cette femme, si elle n'avait pas entièrement perdu le caractère distinctif de son sexe. Il lui rappela leur proche parenté, la pria de protéger sa vie et celle de son frère, si elle les croyait en danger, puisque des dames de si noble race ne pouvaient se rendre complices d'une trahison. Marguerite lui répondit brusquement qu'il ne lui appartenait pas de parler ainsi, après la manière déloyale dont son père s'était conduit envers le sien, l'ayant attiré trahitusement dans son château de l'Hermine, à dessein de le faire périr, ainsi qu'il en avait donné l'ordre au sire de Barvalan. Ce triste souvenir, dans un pareil moment, n'était pas de nature à rassurer les prisonniers, persuadés même qu'en leur parlant ainsi elle avait pour but de les préparer à la mort. Jean V la pria de s'expliquer clairement à cet égard. Marguerite lui dit que son sort dépendait

daît du Dauphin, dont son fils ne faisait qu'exécuter les ordres; que, quant à sa famille, il n'ignorait pas le tort que Jean de Montfort lui avait causé en s'emparant de leur héritage. Le duc répliqua que, s'il s'agissait d'un traité plus avantageux, il était prêt à y consentir. La comtesse, sans lui répondre et comme si elle eût pris plaisir à prolonger ses angoisses, rompit l'entretien, et se retira.

Elle revint le lendemain se repaître avec joie des inquiétudes de sa victime. Elle répéta au duc que c'était le Dauphin qui devait décider de sa vie ou de sa mort; qu'elle avait entre les mains des lettres de ce prince qui l'autorisait à tout entreprendre, lui promettant l'impunité de quelque action que ce fût. — « Vous voyez, ajouta-t-elle, qu'il ne vous reste qu'à vous soumettre à votre sort, et à penser que beaucoup d'autres princes plus puissants que vous, et dont les droits étaient moins contestables que les vôtres, ont cependant perdu leur couronne pour toujours : *Deposuit potentes de sede.* » — Après cette citation latine d'un verset de l'Écriture, qui confirmait ce qu'elle donnait à entendre, la comtesse lui annonça qu'elle allait quitter le château; mais, soit qu'elle voulût éviter à l'avenir toute entrevue avec ses prisonniers, soit qu'elle eût changé d'avis, elle continua d'habiter Châteauceaux jusqu'au dénouement de cette aventure.

Cependant la nouvelle de cet attentat, répandue bientôt dans toute la Bretagne, y causa autant d'indignation que de surprise. Dans sa vive douleur, la duchesse ne se borna pas à répandre des larmes; elle ne négligea aucune des mesures que la prudence exigeait d'elle.

Elle assembla son conseil, et, d'accord avec lui, confia au vicomte de Rohan la direction des affaires pendant l'absence du duc. La noblesse fut convoquée pour prendre les armes, et les états eurent à délibérer sur ce qu'il convenait de faire pour la délivrance des deux prisonniers. A la suite d'un discours véhément que la duchesse y prononça, dans lequel elle s'attacha à signaler la perfidie de la maison de Penthièvre, et combien il importait à la gloire des Bretons de tirer vengeance de cette audacieuse révolte, elle leur montra ses deux enfants, François et Pierre de Bretagne, et ajouta, tout éplorée elle-même : « Messieurs, ce n'est pas la première fois qu'une mère désolée a recours à vous pour protéger son innocente famille. Prenez en main notre défense, forcez les traîtres à nous rendre le père et l'époux que nous pleurons, et qui, du fond de sa prison, appelle à lui ses plus fidèles serviteurs. Que son espérance et la nôtre ne soit pas trompée; souvenez-vous des serments que vous avez faits à votre souverain. »

Ce spectacle touchant produisit son effet accoutumé : il attendrit tous les cœurs, et l'assemblée entière se leva comme un seul homme pour jurer qu'elle délivrerait ses princes et punirait leurs ennemis. On convint d'envoyer des ambassadeurs en Angleterre pour obtenir du roi la liberté du comte de Richemont qui s'y trouvait prisonnier de guerre, et dont les grandes qualités comme guerrier et politique eussent été, dans le moment, d'un grand secours pour la Bretagne. La duchesse ne manqua pas de demander aussi à son frère le Dauphin s'il était vrai que les Penthièvre eussent agi par ses ordres, ainsi qu'ils s'en vantaient hautement, le priant de les démen-

tir plus hautement encore en lui envoyant du secours contre eux, si, comme elle l'espérait, il désapprouvait leur trahison. On ignore ce que Charles répondit à sa sœur; mais il ne lui donna aucun secours, ce qui n'empêcha pas les Bretons de presser très-vivement les Penhièvre.

Quelque préparés qu'ils fussent depuis longtemps à l'attentat qu'ils venaient de commettre, les ennemis du duc s'inquiétèrent de ce soulèvement général des Bretons en faveur de leur chef, et, pour dissiper cet orage, ils répandirent le bruit de sa mort. Leurs émissaires dirent à Nantes qu'on avait trouvé noyé dans la Loire, et accroché aux branches d'un saule, le corps d'un jeune homme blond, d'un beau visage; d'autres prétendaient avoir vu un personnage de la taille de Jean V entrer de force dans un bateau, les yeux bandés. Ces propos épouvantèrent d'abord les fidèles amis du prisonnier; mais on ne tarda pas à en reconnaître la fausseté, et la guerre n'en fut pas ralentie.

Furieux des progrès de l'armée bretonne, qui assiégeait alors la ville de Lamballe, le comte de Penhièvre et l'un de ses frères, armés de dagues et d'épées, se présentèrent insolemment devant les princes captifs, et dirent brutalement au duc qu'ils lui feraient couper la tête, si ses sujets n'abandonnaient au plus vite le siège de Lamballe, mêlant à leurs paroles des gestes si menaçants, que les princes s'attendaient à chaque instant à recevoir le coup de la mort. Le duc répondit avec douceur qu'on ne pouvait l'accuser de cette guerre, qu'il n'avait pu prévoir ni ordonner; qu'il était naturel que ses sujets s'armassent pour sa délivrance; que si on

voulait lui en faciliter les moyens, il était prêt à leur envoyer dire de se désister du siège de Lamballe. Le comte, qui n'était venu que pour cela, répondit qu'il y penserait; et, pour frapper encore plus vivement l'imagination déjà épouvantée des princes, il fit déposer dans leur prison deux fortes chaînes, comme s'il eût eu dessein d'ajouter cette rigueur aux autres indignités qu'on leur faisait subir.

Olivier revint, le jour suivant, déclarer au duc qu'il mourrait certainement, si le siège de Lamballe n'était point levé. En même temps il se fit amener deux hommes de la suite du prince, prisonniers ainsi que lui, nommés Éder et Kermellec, pour qu'ils reçussent le message que Jean V envoyait à son épouse, exigeant qu'il y joignît quelque signe auquel elle pût ajouter foi. Le duc consentit à tout; mais, dépouillé de tous ses bijoux, il demanda qu'on lui rendît la petite chaîne d'or qu'il portait habituellement au cou, cet objet étant parfaitement connu de la duchesse. Il le joignit à la lettre que le comte lui dicta lui-même. Kermellec, chargé du message, promit de le remettre fidèlement, et de revenir ensuite dans sa prison. Éder, qui ne devait pas l'accompagner, consentit à être le garant de sa promesse. Le comte lui déclara, en présence de son maître, qu'il eût à avertir la duchesse que, si on continuait le siège de Lamballe, elle ne reverrait jamais son mari; ajoutant, avec les plus affreux serments, qu'il le ferait mourir, lui, son frère, et toute leur suite.

Kermellec avait dans cette affaire un intérêt trop personnel pour la traiter avec négligence. Toutefois, quelque chose qu'il pût dire aux chefs de l'armée, sur

le péril imminent qui menaçait celui qu'ils voulaient servir, il ne put obtenir d'eux qu'ils suspendissent les hostilités. On n'écoula pas davantage les instances de la duchesse, alarmée de la lettre qu'elle avait reçue de son mari. On lui répondit respectueusement que le duc n'étant pas libre, ses ordres ne pouvaient avoir aucune valeur aux yeux de ses sujets ; que ses ennemis, tout méchants qu'ils étaient, n'oseraient attenter à sa vie, et que la victoire était le plus sûr moyen de hâter sa délivrance. Aussi, bien loin de se retirer, ils pressèrent encore plus vivement le siège de Lamballe, et s'emparèrent en même temps de cette ville et de celle de Guingamp. Le comte de Penthièvre, comme les généraux bretons l'avaient fort bien prévu, n'exécuta point ses menaces de mort, soit que le Dauphin s'y opposât, soit que le comte voulût se ménager un otage dont il pût se servir en cas de non succès ; il se contenta de transférer les princes de prisons en prisons, et de les torturer moralement par des menaces et des appréhensions continues.

La duchesse vivait de son côté dans un état d'affliction et de trouble inexprimables. A l'inquiétude affreuse que lui causait la situation de son mari, dont l'existence dépendait du caprice de ses ennemis, se joignaient les difficultés du gouvernement. L'argent manquait au trésor pour payer les troupes, et c'était à elle à y pourvoir. Elle trouvait encore moins aisé de maintenir l'ordre et la discipline entre des seigneurs jaloux les uns des autres, qui tous voulaient commander en l'absence du chef. Le conseil de la duchesse l'engagea à faire une nouvelle tentative pour obtenir la liberté du comte de

Richemont, qui sollicitait d'un autre côté le roi d'Angleterre de fixer le prix de sa rançon, ou de lui accorder au moins le temps de délivrer ses frères.

La guerre se poursuivait toujours pendant les négociations. Le siège fut mis devant Châteauneaux, où Marguerite de Clisson, avec toute sa famille, à l'exception d'Olivier, son fils aîné, s'était laissé surprendre. La place était très-forte et bien défendue ; mais l'armée bretonne, soutenue par l'artillerie anglaise et française, était nombreuse, animée du désir de venger l'injure nationale qu'elle avait reçue dans la personne de son chef, et commandée par un habile général, le comte de Porhoet, beau-frère de Jean V. Au moyen d'un pont qu'il fit construire sur la Loire, il investit le château de manière à le priver de toute communication. Néanmoins les assiégés, exaltés par les discours et l'exemple de Marguerite, qui se tenait chaque jour sur les remparts avec un courage digne d'une meilleure cause, firent plusieurs sorties qui coûtèrent cher aux assiégeants. Toutefois, Marguerite déshonora son caractère belliqueux par une cruauté odieuse, en faisant placer dans l'endroit le plus exposé Éder et Kermellec, quoiqu'ils fussent innocents l'un et l'autre du péril où elle se trouvait, et que le second méritât de l'estimer par sa courageuse fidélité à venir reprendre ses fers. La Providence déjoua dans cette occasion la méchanceté humaine ; elle étendit son bouclier protecteur sur ces têtes dévouées, et détourna loin d'elles les traits meurtriers qui les menaçaient : ni l'un ni l'autre n'en fut atteint. Le duc, fort heureusement, n'était point en sa puissance, Olivier l'avait conduit dans un autre château ; sans cela, il est presque

certain que, dans sa rage altière, cette femme odieuse n'aurait pas manqué de le sacrifier, afin que les Bretons victorieux ne trouvassent que son cadavre.

A la nouvelle du péril que courait sa mère, le comte de Penthièvre se procura un secours assez considérable, qu'il chargea le sire de l'Aigle, l'un de ses frères, de conduire à Châteauceaux, pour tenter d'en faire lever le siège. Il avait perdu l'appui du Dauphin, qui, gagné par les prières de sa sœur, et jugeant par les progrès des Bretons que cette guerre ne se terminerait pas à l'honneur des Penthièvre, s'était prudemment séparé d'eux. La fortune ne leur fut pas plus fidèle que le prince : le sire de l'Aigle fut complètement battu ; et Marguerite, témoin de sa défaite, sachant bien que les murs de son château ne résisteraient pas longtemps, ne voulut pas l'exposer à toutes les violences qui accompagnent un assaut. D'ailleurs, les parents et les alliés qu'elle avait dans l'armée ennemie lui faisaient espérer d'obtenir bonne composition. La place fut donc rendue, et Marguerite promit de faire toutes les réparations qu'on exigerait. Elle écrivit à son fils de rendre immédiatement le duc à la liberté, s'il tenait à la conservation de sa mère et de tous ses proches.

Jean V échappa de cette manière à la situation la plus périlleuse où jamais ce prince se soit trouvé, et retourna parmi les siens, qui l'accueillirent avec des transports de joie et le ramenèrent à Nantes en triomphe. La duchesse fit sonner toutes les cloches, et rendre à Dieu de solennelles actions de grâces dans toutes les églises ; une population nombreuse, impatiente de revoir son souverain, couvrait la route par laquelle il devait arriver ; et

dès qu'on l'aperçut, les cris de joie et les bénédictions de la multitude se firent entendre au loin. Le duc en était ému jusqu'aux larmes ; il demanda à son frère Richard, qui chevauchait à côté de lui, si tout ce qu'ils avaient souffert n'était pas suffisamment payé par tant de témoignages d'amour qu'ils recevaient de ce bon peuple. Le duc ne voulut point entrer dans son palais qu'il ne se fût agenouillé auparavant devant l'autel du Seigneur, pour le remercier publiquement de cette heureuse délivrance.

Jean V se montra aussi reconnaissant que religieux en distribuant des grâces et des récompenses à ceux dont la bravoure et la fidélité l'avaient si bien servi. Les terres considérables appartenant aux Penthièvre dans la Bretagne, confisquées pour cause de rébellion, passèrent entre des mains plus dignes de les posséder. Il s'acquitta de plusieurs vœux qu'il avait faits au ciel dans sa détresse ; mais dans le nombre il s'en trouvait d'impraticables avec l'état de ses affaires, l'excès de son épouvante l'ayant quelquefois empêché de consulter la prudence et la raison : tels que de faire le voyage de Jérusalem dès qu'il serait en liberté, de n'exiger de ses sujets aucuns subsides, et plusieurs autres aussi difficiles à accomplir. Les états, consultés à cet égard, lui conseillèrent de s'adresser au pape pour qu'il le relevât de ses vœux imprudents, ainsi que des serments préjudiciables aux intérêts de son duché, auxquels ses ennemis l'avaient contraint durant sa captivité. Rome le dispensa du voyage de Jérusalem, à la condition d'y envoyer à ses frais une personne de qualité : quant au reste, elle le condamna à fournir une certaine somme destinée à l'entretien des églises.

La réparation que Jean V exigea de ses ennemis pour tant d'humiliations, de mauvais traitements et de frayeurs continuelles qu'ils lui avaient fait subir, donne une haute opinion de sa clémence et de la bonté naturelle de son caractère. Il n'attenta point à leur liberté, et se contenta de recevoir publiquement leurs excuses en présence des états assemblés. Dans la formule qui en fut dressée, on porta l'indulgence jusqu'à mettre le guet-apens sur le compte de leur jeunesse. Les Penthièvre promirent d'abord de s'y soumettre, et donnèrent pour otage le plus jeune de leurs frères, Guillaume de Blois, qui n'avait pris aucune part à leurs crimes. Cependant, le moment arrivé, ils ne comparurent pas. Marguerite de Clisson, Olivier, comte de Penthièvre, Jean et Charles de Blois, furent jugés par contumace et condamnés à être saisis au corps, à la perte de tous leurs biens, et privés à perpétuité de leur noblesse et privilèges. Tel fut l'arrêt des magistrats, leurs pairs. Le duc en obtint l'ajournement jusqu'à la prochaine assemblée, afin qu'ils eussent le temps de se repentir; mais ce fut inutilement. Leur perversité naturelle leur inspirant peu de confiance dans la bonne foi d'autrui, ils ne purent jamais se persuader que la modération du duc fût sincère; ils abandonnèrent leur otage, et, ne désespérant pas de relever leur parti, ils fortifièrent les places qui leur restaient encore, les remplirent de soldats étrangers, et osèrent résister ouvertement au duc et à la nation, qui les avaient déclarés coupables.

CHAPITRE XXXVI.

* Règlements populaires de Jean V. — Probité du comte de Richemont. — Nouveaux périls du duc. — Ruine totale de ses ennemis. — Jean envoie Gilles, son fils, en Angleterre. — Supplice du maréchal de Rais. — Mort de Jean V. (Année 1442.)

Au milieu des embarras que lui suscitait cette guerre intestine, Jean ne négligeait pas ses devoirs de souverain. Sa sollicitude ne se borna pas à veiller aux intérêts de ceux qui composaient sa cour ou s'acquittaient des hauts emplois; il s'occupa aussi du pauvre peuple, qui n'avait point de représentant auprès de sa personne, et rendit des ordonnances pour réprimer l'avidité des sergents (comme on appelait alors les huissiers), abrégier la lenteur des procédures, et empêcher l'esprit de chicane d'en abuser. Il condamna les faux témoins à perdre une oreille; justice un peu turque, à la vérité, mais qui prouve l'horreur qu'inspirait ce crime abominable. Il essaya aussi de régulariser les poids et les mesures, dont les variations multipliées donnaient lieu à une foule de tromperies; il régla enfin jusqu'au salaire dû aux journées des pauvres ouvriers.

Arthur de Bretagne, comte de Richemont, si vivement désiré par les Bretons pendant la captivité de leur chef, reçut enfin du roi d'Angleterre, non sa liberté, mais la permission de passer sur le continent un petit nombre de jours, afin de revoir ses frères. On lui fit même promettre de ne point sortir de la Normandie, province qui continuait d'appartenir aux rois d'Angleterre. Jean V,

instruit des conditions qui s'opposaient à ce qu'Arthur vint lui rendre visite, partit lui-même pour la ville de Pontorson, où son frère l'attendait. Leur entrevue fut d'autant plus touchante qu'ils avaient craint de ne se revoir jamais. L'estime universelle dont jouissait Arthur, l'orgueil que ses talents militaires inspiraient à ses compatriotes, les avait amenés en foule à la suite de leur chef pour saluer le héros breton; de sorte que les Anglais se trouvèrent les moins nombreux à Pontorson. Les Bretons proposèrent au comte de profiter de cette circonstance pour se laisser enlever par eux. Arthur repoussa cette offre avec indignation, les suppliant de ne rien entreprendre contre son gré, parce que ce serait une tâche faite à son honneur. Il se hâta de prendre congé du duc et de ses amis, et retourna fidèlement en Angleterre.

Ce voyage de Pontorson pensa devenir encore plus funeste à Jean V que celui de Châteauceaux. Plus acharnés que jamais à sa perte, ses ennemis s'étaient embusqués dans une forêt qui bordait la route, dans le dessein de s'emparer de sa personne et de lui ôter la vie. Leur entreprise n'échoua que parce que ce prince changea de route; mais ce nouveau crime des Penhièvre, connu et divulgué par toute la Bretagne, porta le dernier coup à leur maison. Abandonnés de leurs partisans, déshonorés, ruinés, ils se retirèrent dans le Hainaut. L'infortuné Guillaume, leur frère, devint l'innocente victime d'excès qu'il n'avait point partagés. Resté en otage, il vécut dans une longue captivité, et versa tant de larmes qu'il en perdit, dit-on, la vue. Il est étonnant que Jean V, qui se montra si souvent bon et équitable, ne lui ait point rendu la liberté. Peut-être

l'oublia-t-il, et ne se trouva-t-il personne pour l'en faire ressouvenir. La vie des meilleurs princes est remplie de traits inexplicables qu'on voudrait effacer, si le premier devoir d'un historien n'était pas d'être fidèle.

Le Dauphin, toujours en guerre contre les Anglais, s'était réconcilié avec le duc, et avait passé avec lui un traité par lequel il s'engageait à rompre toute relation avec les Penhièvre. Cette convention fut mal exécutée. Le duc s'en vengea en se tournant du côté des Anglais. Après la mort de son père, le Dauphin, devenu Charles VII, sentit le besoin de se rallier au duc de Bretagne, et, pour y parvenir, il lui envoya demander son consentement à la nomination de connétable dont il désirait honorer son frère, le comte de Richemont. Le moment était heureusement choisi : un grave mécontentement qui régnait alors entre le duc et la cour d'Angleterre le fit consentir sans difficulté à s'allier de nouveau avec le roi Charles. Toutefois, leur bonne intelligence ne fut pas de longue durée. Le caractère faible et frivole du roi, qui se laissait gouverner par ses favoris, refroidissait ses amis véritables, que sa gloire intéressait; ce qui n'empêcha pas le duc de Bretagne de travailler au rétablissement de la paix. Ce fut dans ce dessein qu'il envoya une ambassade solennelle à Londres; il la fit accompagner par le prince Gilles, le plus jeune de ses fils. On ne sait quel en fut le résultat quant à la paix; mais il est certain que Gilles, encore enfant à cette époque, resta en Angleterre auprès de Henri VI, pour y être élevé avec lui; circonstance dont on ne fait ici mention qu'à cause des conséquences funestes qu'elle eut pour le jeune prince.

Le prince Richard de Bretagne, comte d'Étampes, qui avait partagé la captivité de Jean V, mourut. Le duc le regretta vivement, non-seulement comme un frère qu'il chérissait, mais parce qu'il avait été le compagnon de ses souffrances et son consolateur dans les circonstances les plus critiques de sa vie. Cette mort lui rendit plus sensible encore le souvenir de ses autres pertes, celle de sa femme, de sa belle-fille, de son frère Gilles, qui, tous plus jeunes que lui, l'avaient cependant précédé dans la tombe. Ces réflexions inspirèrent au duc le désir de faire son testament et de régler les affaires de sa succession, afin de maintenir la paix entre ses trois enfants, François, comte de Montfort, Pierre et Gilles de Bretagne. Il s'occupa ensuite de rétablir l'union entre la France, l'Angleterre et le duché de Bourgogne, et particulièrement à maintenir la prospérité dans ses propres États par différents traités de commerce.

La fin du règne de ce prince fut signalée par le supplice d'un criminel que son rang, sa fortune et ses alliances semblaient devoir mettre à l'abri d'une fin si ignominieuse. Gilles de Laval, sire de Rais, orphelin dès sa jeunesse, fut élevé par son aïeul maternel avec une indulgence excessive, qui fut la source de ses dérèglements. De riches successions, un mariage avantageux, le mirent en possession d'une immense fortune, en même temps que sa valeur l'élevait au rang de maréchal de France. Tant de prospérités étourdirent sa raison, et donnèrent l'essor à ses caprices. Résolu de soutenir l'éclat de sa dignité avec une magnificence toute nouvelle, il ne marcha plus qu'accompagné d'une garde d'honneur de deux cents hommes superbement équipés ;

il eut une chapelle, un clergé, des musiciens splendidement rétribués. Les ornements nécessaires à la célébration du culte étaient d'or et de pierreries, et, en quelque lieu qu'il allât, cet attirail dispendieux ne manquait pas de le suivre. Il tenait habituellement table ouverte, et les rois seuls recevaient leurs convives avec une magnificence égale à celle dont se piquait Gilles de Laval. A l'exemple des princes souverains, il donnait souvent des concerts et des représentations théâtrales, et il y joignait des présents distribués avec libéralité.

Bientôt ses revenus devinrent insuffisants pour fournir à tant de prodigalités ; et, malgré l'opposition de ses parents, le maréchal vendit une partie de ses terres. Enfin, ruiné, accablé de dettes, Gilles de Laval recourut à la magie pour se procurer de nouvelles ressources ; science chimérique, il est vrai, mais que les imposteurs qui la pratiquaient avaient trouvé le moyen de rendre criminelle et impie, n'en attendant le succès que de l'esprit du mal. Des charlatans qui prétendaient avoir le secret de faire de l'or exploitèrent d'abord sa crédulité, lui emportèrent le reste de ses capitaux, et disparurent. D'autres se vantèrent de commander au diable, et d'en obtenir tous les trésors qu'ils désiraient. Une chose remarquable dans l'histoire des superstitions humaines, c'est que les richesses sont toujours demandées au démon, et non à Dieu. C'est de Dieu qu'on attend la santé, la paix, le succès d'un travail honnête ; mais Satan semble seul disposer de ces trésors qu'on veut acquérir sans peine : opinion qui doit avoir sa source dans l'observation qu'on a faite, que les grandes richesses démoralisent les hommes. Celui qui les con-

naissait si bien n'a-t-il pas dit : Il est difficile qu'un riche entre dans le royaume de Dieu ? Gilles de Laval en fut un mémorable exemple : il tomba de la plus extravagante vanité dans les plus bizarres superstitions, et par suite dans tous les crimes, mêlant le blasphème à la cruauté et à la débauche. Les différents lieux qu'il habita devinrent, d'après ses propres aveux et ceux de son dernier complice, l'Italien Prélati, le théâtre de scènes absurdes et dégoûtantes. Tous deux furent brûlés vifs comme magiciens, innocents peut-être de ce crime qui a coûté la vie à une multitude de personnes, mais souillés d'ailleurs de tant de forfaits dont la magie était le prétexte, qu'on ne peut douter de la justice de leur condamnation.

Jean V, malade depuis quelques semaines, mourut au château de la Touche, près de Nantes, la veille du mariage de son frère le connétable, qui épousa en secondes noces, à Nérac, la princesse Jeanne d'Albret. Avec un extérieur agréable, Jean possédait des qualités solides, des vertus qui le faisaient aimer. Attaché lui-même à son peuple, il travailla à le rendre heureux, se montra bon frère, bon fils, bon époux, bon père, fidèle dans ses alliances et ami de la paix, qu'il fit de continuels efforts pour rétablir. On ne peut lui imputer le désastre de l'illustre maison de Penthièvre, dont les violences ne servirent qu'à faire ressortir sa modération.

CHAPITRE XXXVII.

Mariage et couronnement de François I^{er}. — Mécontentement secret de Gilles. — Il enlève François de Dinan et l'épouse. — On irrite le duc contre lui. — Gilles avoue ses torts. — Dureté de François. — Fêtes à la cour de Bretagne. — Révolte ouverte du prince Gilles. (Année 1446.)

Le comte de Montfort, âgé de trente-deux ans, succéda à Jean V, son père, sous le nom de François I^{er}. Veuf d'une épouse qui ne lui donna point d'enfant, son père négociait pour lui l'alliance d'une sœur du roi d'Écosse Jacques II, lorsque la mort le surprit. Cette union fut suspendue par cet événement, mais non rompue, et, après un intervalle convenable, le mariage du nouveau duc avec Isabelle d'Écosse fut célébré dans le même temps que son couronnement, avec une magnificence digne de la double cérémonie. A mesure que le luxe faisait des progrès et qu'il régnait plus d'urbanité dans les mœurs, les cours des princes devenaient aussi plus pompeuses et plus polies, sinon meilleures. Les barons, les hauts prélats abandonnaient volontiers leurs châteaux et leurs sièges pour venir à la cour, et contribuer, par le faste de leur entourage, à rehausser l'éclat du souverain. Le duc et ses deux frères, Pierre et Gilles de Bretagne, étaient amis du luxe et des plaisirs, surtout le dernier, dont la gaieté et l'étourderie faisaient naître la joie par sa seule présence.

Le comte de Richemont, si célèbre par sa valeur et ses grands exploits, se rendit à l'invitation de son neveu d'assister à son couronnement. Hélas ! tous ceux qui

virent ce vieux guerrier, à la tête blanchie, conférant l'ordre de chevalerie à trois princes dans la fleur et la force de l'âge, ne soupçonnaient guère qu'il était destiné à leur survivre et à régner après eux.

François, désirant continuer le rôle honorable de pacificateur qu'avait rempli son père sur la scène politique de son temps, essaya à son tour de rapprocher les rois de France et d'Angleterre. Il envoya auprès de ce dernier, Henri VI, le prince Gilles, qui, ayant été élevé avec Henri, dont il était fort aimé, lui parut devoir, mieux que tout autre, accomplir avec succès la mission dont le duc l'avait chargé. Fidèle à l'affection de son enfance, le monarque anglais accueillit avec plaisir le prince Gilles, il lui fit même des promesses satisfaisantes ; mais, soit légèreté, soit qu'il ne fût pas le maître de les tenir, la guerre avec Charles VII n'en continua pas moins, et ce voyage, inutile aux intérêts de la paix, fut très-nuisible à ceux du prince Gilles.

Il était mécontent du partage que son père lui avait assigné dans sa succession, quoique lui-même l'eût accepté autrefois. Ses goûts de dissipation lui en faisaient trouver le revenu insuffisant, et il ne pouvait souffrir que la plupart de ses domaines relevassent du duc d'Anjou, auquel leur possesseur devait foi et hommage, vassalité qui révoltait son orgueil. Dans le cours de leurs relations intimes, Henri VI s'aperçut du chagrin secret de son ami, le pressa de lui en révéler la cause ; et Gilles se laissa aller à la douceur d'épancher son âme en sa présence. Le roi lui donna une pension de mille nobles, libéralité que le prince, compagnon de ses études et de ses plaisirs, crut pouvoir accepter sans déshonneur et

sans en rien conclure contre ses devoirs de sujet. Elle fut pourtant la source de ses disgrâces, en resserrant encore son étroite liaison avec les Anglais, qu'il aimait comme on aime les souvenirs si doux de son enfance, et qui en profitaient, en fins politiques, pour se ménager en lui un instrument favorable à leurs desseins sur la France.

A ces premières imprudences Gilles joignit une action audacieuse, dont ses ennemis se prévalurent pour le perdre plus sûrement, et qui ne manqua pas d'ailleurs d'en augmenter le nombre. Ses mœurs, tant en Angleterre qu'en Bretagne, avaient été souvent plus que légères ; mais il y mit le comble en enlevant une riche héritière à ses parents, pour l'épouser lorsqu'elle serait en âge. Françoise de Dinan n'ayant alors que treize ans, ses grands biens l'avaient déjà fait rechercher par plusieurs seigneurs. Le plus puissant d'entre eux, Arthur de Montauban, ne pardonna jamais au prince Gilles son attentat envers cette jeune dame : épiant soigneusement l'occasion de le desservir dans l'esprit du duc, avec l'humeur fière et indépendante du prince, cette occasion ne pouvait tarder. Elle arriva bientôt en effet : le prince pria instamment son frère de lui donner son apanage en Bretagne, afin qu'il ne fût plus soumis aux ducs d'Anjou. François, déjà indisposé contre son jeune frère, le refusa durement ; et Gilles, vivement irrité, se retira dans son château de Guildo, en basse Bretagne.

Ce qui n'était de sa part qu'un dépit sans importance fut qualifié acte de rébellion. On augmenta l'inquiétude du duc, naturellement ombrageux et faible, en attribuant à Gilles des projets auxquels il ne pensait

pas. Néanmoins le mauvais effet de ces insinuations perfides eût fini par se détruire avec le temps, si de nouvelles imprudences du prince, et ses liaisons de plus en plus étroites avec l'Angleterre, n'eussent donné à ses ennemis un avantage qu'ils ne laissaient point échapper. Une lettre adressée à Henri, dans laquelle, après s'être plaint de la dureté de François, Gilles priait son royal ami d'agir près du duc en sa faveur, tomba entre leurs mains. Cette lettre, qui contenait en outre des offres de services, et la demande qu'il lui fût permis de s'aider au besoin des troupes anglaises de la Normandie, produisit sur l'esprit du duc une impression telle que le vindicatif Montauban pouvait le désirer. C'étaient en effet des preuves accablantes contre celui qui l'avait écrite.

Attaché à Gilles, auquel parmi ses défauts il reconnaissait de brillantes qualités, le connétable ne fut pas plutôt instruit de la mésintelligence de ses neveux, qu'il accourut en Bretagne dans l'espoir de les réconcilier. Rejetant les fautes du plus jeune sur l'étourderie et l'inexpérience de son âge, il obtint de François, non sans peine, qu'il lui serait permis de se justifier. Gilles nia d'abord qu'il eût écrit cette lettre; mais, appelé à subir l'épreuve du serment, il avoua tout, s'excusant sur ce qu'il n'en avait pas soupçonné toutes les conséquences. Il pria le duc de lui pardonner sa faute, et se remit lui, sa famille et ses biens, à son entière discrétion. Une conduite si soumise ne désarma pas le duc. Après avoir accablé le coupable des plus violents reproches, il lui déclara que le conseil délibérerait sur son sort et le jugerait suivant les lois.

Le connétable présidait ce conseil, dont la plupart des membres désiraient, autant que lui, de délivrer le jeune prince; mais ce désir ne l'empêcha pas de faire entendre à Gilles des paroles sévères sur le danger de toutes ses intrigues, qui exposaient ses jours et son honneur, en l'assimilant aux traîtres. Le jeune homme effrayé tomba aux pieds de son frère pour implorer sa clémence; son oncle et les conseillers joignirent leurs voix à la sienne. François céda enfin à tant d'instances réunies, et pardonna à son frère, mais à de dures conditions: il le dépouilla de ses emplois, l'obligea à remettre sa femme en otage entre ses mains, à cesser toutes relations avec le roi d'Angleterre et les Anglais, à regarder les ennemis du duc comme les siens, et à n'entretenir aucune correspondance hors de la Bretagne sans son agrément. Gilles consentit à tout, et la paix fut rétablie pour un peu de temps.

Des fêtes brillantes succédèrent à ces débats. Le duc les donna à l'occasion du séjour que firent à Nantes le connétable et sa nouvelle épouse; et l'arrivée de plusieurs ambassadeurs envoyés par les cours de France, d'Espagne et d'Écosse en augmenta encore la magnificence. La présence d'un guerrier tel que le comte de Richemont, celle des princes et princesses de la famille ducale, ajoutaient à l'éclat de ces fêtes, dans lesquelles François I^{er} se plaisait à faire admirer son goût pour le faste et à donner une haute idée de sa fortune. Cependant François de Dinan n'y paraissait point, et son mari le prince Gilles, prétextant son extrême jeunesse, continuait de la retenir au Guildo, peu empressé de la conduire à la cour, ainsi qu'il l'avait promis au duc. Il

n'avait pas non plus congédié les Anglais attachés à sa maison, dissimulant mal la préférence qu'il leur accordait sur les officiers bretons, qu'il regardait volontiers comme plus dévoués à son frère qu'à lui-même; il mettait toute sa confiance dans ces étrangers.

Au lieu de se tenir en garde contre des ennemis qui lui avaient déjà donné des preuves non équivoques de leur malveillance, et qu'il savait attentifs à épier toutes ses démarches, il ne prenait pas la peine de leur dissimuler son mépris, et semblait, au contraire, favoriser le dessein qu'ils avaient de le perdre. Par une malheureuse fatalité, ses amis même y contribuaient, contre leur intention. Henri VI se plaignit au duc de Bretagne de la défense qu'il avait faite à son frère de rompre ses relations avec lui, l'invitant en outre à se montrer bon parent, et à faire droit aux réclamations de Gilles au sujet de son apanage. Déjà mécontent de cette lettre, François le fut bien davantage d'une autre adressée au prince, et dont on lui donna connaissance par quelque trahison. Dans celle-ci, le roi d'Angleterre, en communiquant au prince ce qu'il marquait au duc, lui promettait ouvertement son appui, et lui offrait un établissement dans ses États, si on lui refusait justice en Bretagne.

Enhardi par ce témoignage d'affection, Gilles, que les dures conditions qu'on lui avait prescrites irritaient singulièrement, prit la résolution de s'affranchir. Il demanda la permission de s'en retourner au Guildo pour y terminer quelques affaires et amener sa femme à la cour; mais dès qu'il y fut arrivé, il fit dresser par un notaire un acte de renonciation au partage que son père lui

avait assigné, désavouant tout ce qu'il avait pu faire depuis de contraire à cette dernière protestation. Après une action aussi décisive, il ne fut plus question de conduire sa femme à Nantes, et lui-même continua de vivre au Guildo dans une grande intimité avec les Anglais, sans se soucier du mécontentement de son frère ni des engagements qu'il avait pris. De leur côté, les Anglais ne manquaient pas de lui faire leur cour, comme à un prince généreux, ami de leur monarque et de leur nation. Ceux qui regardaient les choses au point de vue politique, le flattaient d'autant plus qu'ils trouvaient de l'avantage pour leur pays de brouiller ensemble les deux frères.

François, en apprenant ce qui se passait au Guildo, se sentit transporté de colère. Il aurait sévi sur l'heure contre un sujet révolté, mais la réflexion que le coupable était son frère le retenait; il craignait de se rendre odieux à son peuple, et il aima mieux confier le soin de sa vengeance à une autorité étrangère. Il se rendit à Chinon, où Charles VII tenait sa cour, en apparence pour accomplir la cérémonie de l'hommage qu'il lui devait, mais surtout pour convenir avec lui des mesures à prendre contre le prince Gilles.

Dans l'état déplorable où se trouvait encore son royaume, lorsqu'une trêve lui permettait à peine de respirer, Charles ne pouvait trop ménager un puissant vassal dont les États offraient des ports commodes à ses ennemis, s'il se réunissait avec eux contre lui. Il eut donc grand soin de mettre le duc dans ses intérêts; et François, qui s'en aperçut, en profita pour lui faire embrasser les siens, ce qui lui fut aisé, puis qu'il lui suffi-

sait de représenter son frère comme un homme dévoué aux Anglais, et disposé à leur livrer ses meilleures places.

Charles, alarmé en effet, fut d'avis de s'en assurer au plus vite, et se chargea de le faire arrêter instantanément. Ils convinrent de ne point instruire le connétable du coup d'État qu'ils méditaient, son amitié pour le prince Gilles leur faisant craindre de trouver en lui un contradicteur.

Soit qu'il eût reçu quelques avis inquiétants de la cour de France, soit qu'il prit naturellement ombrage du voyage de son frère à Chinon, Gilles demanda aux Anglais vingt-cinq hommes choisis pour la garde de son château. On les lui promit, en lui faisant observer, toutefois, que le Guildo n'était pas une place assez forte pour qu'il y demeurât en sûreté; on lui conseillait de se retirer en Normandie, où le roi d'Angleterre ne l'abandonnerait jamais. Le malheureux prince ne profita point de cet avis, quoiqu'il en eût fait assez pour le rendre nécessaire.

François, sur lequel la nature reprenait peut-être ses droits de temps à autre, voulut tenter un dernier effort pour ramener le jeune prince à son devoir : peut-être aussi, en le faisant, chercha-t-il à complaire au connétable; car ce dernier, de concert avec lui, écrivit une longue lettre à Gilles pour lui dire qu'il ne pouvait le croire sérieusement coupable de desseins criminels envers son souverain et son pays; mais qu'il devait à son honneur de rompre des liaisons qui donnaient lieu de mal parler de sa fidélité, et qui finiraient par le mettre dans une situation périlleuse.

Le choix que fit le duc de Jean Hingaut pour porter ce message à son frère peut faire soupçonner sa bonne foi, Hingaut étant un personnage connu de toute la cour pour être particulièrement odieux au prince Gilles, qui lui avait témoigné publiquement son aversion et son mépris. C'était assurément fort mal s'y prendre avec un jeune homme fier et égaré, que de le forcer à rougir de sa conduite en présence d'un homme qu'il haïssait. Aussi sa vue seule mit-elle Gilles dans des dispositions fort opposées à celles qu'on requérait de lui. Il regarda comme d'insultantes railleries les remontrances pleines de bonté qu'un ennemi était chargé de lui transmettre, et, sans daigner faire à Hingaut la moindre politesse, il continua la partie de boule qu'il faisait alors avec un officier anglais. Hingaut ne se laissa pas intimider par cette dure réception : revenant à la charge dans un moment où le prince n'avait plus autour de lui que des personnes de sa maison, il lui représenta que le duc n'était point son ennemi; qu'il l'aimait au contraire véritablement, et qu'il lui donnerait satisfaction au sujet de son apanage, s'il voulait renoncer aux Anglais et retourner vivre à la cour; que tels étaient aussi les sentiments de son oncle le connétable.

Le conseil méritait d'être suivi, quoique sortant d'une bouche un peu suspecte. Au lieu d'y réfléchir mûrement, Gilles, persuadé qu'il cachait un piège tendu à sa bonne foi, et comme s'il eût pris plaisir à se perdre lui-même, n'y répondit que par des plaintes et des menaces adressées au duc et même au connétable, qu'il accusait de s'entendre avec son persécuteur. Il se vanta de la protection du roi d'Angleterre, et finit même par déclai-

rer qu'il ne sortirait du Guildo qu'à la tête d'une escorte capable de le faire respecter.

Ces paroles téméraires autant que criminelles sonnèrent mal aux oreilles de ses propres serviteurs, qui essayèrent inutilement de l'en faire rétracter. Le malheureux prince se trouvait dans un de ces moments où l'âme exaspérée est hors d'état d'écouter la raison. Jean Hingaut triomphait sous le masque d'une mortification hypocrite. Au moment de se mettre au lit, il reçut l'avis de ne pas suivre à son retour la route accoutumée, parce qu'on devait lui dresser une embûche pour le faire périr. Cet avertissement, réel ou inventé par lui-même, pour justifier la promptitude de son départ, lui fit quitter le Guildo au point du jour. Il se rendit à Rennes par la traverse, d'où il écrivit au duc le résultat de sa commission et de quelle manière le prince avait reçu sa lettre. Il est vrai qu'après avoir répété fidèlement au duc tant de paroles si propres à l'enflammer de courroux, il le pria de ne point les juger avec trop de rigueur, parce qu'en les prononçant le prince paraissait, disait-il, comme *enragé et hors de sens*.

Il n'était que trop vrai que l'imprudent jeune homme avait agi sous l'influence d'une passion que la présence odieuse de Hingaut irritait encore et lui ôtait la force de modérer. Le calme de la nuit y ayant apporté remède, il se leva le lendemain bien différent de la veille, et résolut de répondre au message qu'il avait reçu d'une manière digne de son frère et de lui; mais il n'était plus temps, Hingaut était déjà loin de Guildo lorsque le prince le demanda.

Il y avait alors auprès de lui un seigneur nommé

Tanguy, fils illégitime de Jean V, qui, étant sincèrement attaché à Gilles, avait essayé la veille de tempérer sa fougue sans pouvoir y réussir. Le voyant à cette heure plus rassis, il lui demanda s'il se souvenait de tous les propos qu'il avait tenus en présence de Jean Hingaut, et s'il ne voudrait pas maintenant ne les avoir jamais prononcés. Le prince lui répliqua d'un air confus : « Que voulez-vous que je fasse? Mon frère, le duc me hait; il veut ma perte tout en affectant le contraire. Je n'ai d'autre ressource que de passer en Normandie, et de me mettre sous la protection du roi Henri. » Tanguy le conjura de ne point se déshonorer par une démarche si contraire à son devoir de prince et de sujet, sans avoir fait auparavant tous ses efforts pour regagner la confiance du duc; qu'il devait sans retard lui envoyer quelqu'un chargé de ses excuses et du désaveu de ses menaces, en le suppliant de regarder tout ce que Jean Hingaut pourrait avoir entendu d'inconvenable, moins comme l'expression de ses véritables sentiments que comme les effets passagers de la colère. Gilles, cédant aux instances de ce fidèle ami, fit dresser la minute d'un sauf-conduit qu'il voulait faire signer au duc, afin d'aller vers lui se justifier; mais l'un de ses favoris anglais, auquel il la fit voir, la déchira en sa présence, disant qu'elle était contraire à sa dignité, et il ne fut pas possible de le déterminer à en faire rédiger une autre.

Il semblait naturel alors qu'il s'occupât de sa sûreté : les avis sur ce point furent unanimes. Cependant Gilles attendit au Guildo les suites de sa rébellion avec une tranquillité inconcevable, qu'on ne peut expliquer que parce qu'il se sentait fort de son innocence, ou que du

moins les fautes qu'il se reprochait ne lui paraissaient pas sérieuses. Cette opinion est d'autant mieux fondée, que les faits graves qui lui furent imputés, lors de son procès, reçurent un démenti public de Tanguy, le bâtard de Bretagne.

CHAPITRE XXXVIII.

Suite de l'affaire du prince Gilles. — Sa mort, et celle de François. (Année 1450.)

Tandis que le prince Gilles se livrait sans aucun souci apparent à son genre de vie accoutumé, comme s'il ne lui fût arrivé aucun événement extraordinaire, les gardes du roi se présentèrent pour l'arrêter. Gilles ne s'en montra ni alarmé ni mécontent; il reçut l'officier d'un air affable, s'informa de la santé du roi son oncle, et le suivit sans difficulté à Dinan, où on lui avait dit que le duc l'attendait. François n'avait pas cependant l'intention de le voir; mais il ne voulut pas le refuser aux instantes prières du connétable et de son autre frère Pierre de Bretagne, qui tous deux semblaient espérer beaucoup de cette entrevue. Dès qu'il fut en présence de son souverain offensé, Gilles se mit à genoux, et le pria de lui pardonner sa désobéissance et de lui rendre son amitié. Pierre et le comte de Richemont ne purent le voir dans cet état d'humiliation sans répandre des larmes. François seul, non-seulement le regarda d'un œil sec, mais lui reprocha durement les propos qu'il avait

tenus. Vainement les deux princes témoins de cette scène implorèrent aussi à genoux la grâce du coupable: le duc, que leurs prières importunaient, se laissa emporter jusqu'à insulter son malheureux captif; conduite qui indigna tellement le connétable, qu'il partit brusquement de la Bretagne.

Gilles, conduit à Châteaubriant, fut remis entre les mains du maréchal de Montauban, frère de ce même Arthur de Montauban, ennemi du prince. Tout en obéissant aux ordres de son souverain, de garder soigneusement le prisonnier confié à sa vigilance, le maréchal, homme d'honneur et d'un caractère loyal, le traita avec douceur et respect, en attendant la décision des états convoqués à Redon pour lui faire son procès. Nous l'avons déjà dit, François, tout en poursuivant sa vengeance contre un frère, n'osait se déclarer ouvertement son ennemi. Il eut encore recours au roi de France, qui, sur sa demande, lui envoya des gens éclairés et chargés d'instruire le procès de Gilles, dans l'espérance que les étrangers se montreraient plus rigoureusement justes envers lui que des Bretons, accoutumés à aimer et à respecter le sang dont ils sortaient. Il se trompa néanmoins: ni les uns ni les autres ne trouvèrent l'accusé aussi criminel qu'on le prétendait. Il fut prouvé qu'au milieu des épanchements de l'amitié, il lui était échappé bien des paroles inconvenantes; mais aucune action ne les ayant soutenues, on ne put y voir autre chose que de l'imprudence et de la légèreté. L'assemblée conclut qu'il fallait prier le duc de pardonner à son frère.

François en fut vivement contrarié; on l'avait si fort aigri contre l'infortuné prince, qu'il persistait à le croire

coupable, malgré l'authentique déclaration des états. Ne pouvant plus le faire condamner juridiquement, il continua de le retenir prisonnier, et lui assigna une modique somme pour son entretien.

Convaincu que l'affection que Gilles avait pour lui était la cause ou le prétexte de sa disgrâce, le roi d'Angleterre, qui l'aimait véritablement, envoya une ambassade au duc de Bretagne pour solliciter sa liberté. Il la fit passer par la France, dans l'espoir que Charles VII, avec lequel il avait une trêve, ne refuserait pas de joindre sa médiation à la sienne. Charles l'aurait fait dans toute autre circonstance; mais dans celle-ci il ne sentit que le déplaisir de voir un monarque anglais se mêler des affaires de la Bretagne. Aussi, loin d'appuyer l'ambassade, il écrivit au duc de ne lui rien accorder, et de mettre à la délivrance de Gilles tant de lenteurs et de difficultés, que Henri ne pût l'attribuer à son intervention. Il ajoutait que sa recommandation n'avait point pour but de le détourner de la clémence; qu'il verrait au contraire avec joie la bonne harmonie régner entre ses neveux, pourvu que l'Anglais n'y eût aucune part. Tout cela entraînait à merveille dans l'intention de François, qui n'avait nulle envie de relâcher son captif. Il congédia l'ambassade avec des promesses vagues, et les choses continuèrent d'aller comme auparavant.

Dans le temps que le duc de Bretagne se montrait si rigoureux à l'égard de son frère, il se laissa entraîner, par le conseil du connétable, à un acte d'indulgence qui eut des suites sérieuses pour ses successeurs. Par suite de l'attentat qu'ils avaient commis, on se souvient que les Penthièvre avaient perdu leurs biens par la confisca-

tion, et s'étaient vus bannir de la Bretagne à perpétuité. Olivier étant mort en exil sans laisser d'enfants, son frère, Jean de Blois, devint le chef de sa famille. La confiscation l'avait réduit à une situation tellement précaire qu'il fut obligé de recourir aux bontés de Charles VII, dont la protection l'avait enhardi lui et sa famille à se rendre coupable d'une révolte dont ils supportaient maintenant les conséquences. Charles lui donna du service dans son armée; mais il n'essaya point de toucher le duc de Bretagne en sa faveur pour qu'il lui rendit ses biens en tout ou en partie, afin qu'il pût vivre selon sa condition. Le connétable s'en chargea, quoique Jean de Blois eût bien moins de motifs de compter sur sa bienveillance que sur celle du roi. Le comte de Richemont, bon et sensible par sa nature, ne voyait point, sans en être touché, son parent jouer un rôle obscur et prêt à tomber dans la détresse. Cependant le duc ne se rendit point d'abord à ses sollicitations. Il lui rappela les maux que l'ambition de cette famille avait causés à la Bretagne, leur trahison envers son père, et l'insolence du traitement qu'ils lui avaient fait subir. Le connétable n'avait rien oublié, mais il attribuait leurs fautes aux conseils et même aux ordres de Marguerite, qui avait égaré la jeunesse de ses fils. Il lui représenta que Jean surtout était fort jeune à cette époque, où il obéissait sans réfléchir aux volontés de sa mère et de son frère aîné. François, cédant aux désirs de son oncle, vit son parent, et fit avec lui un traité par lequel il lui rendait une grande partie de sa fortune, à condition de renoncer par un acte solennel, tant en son nom qu'en celui de ses descendants, à toutes prétentions sur le duché de Bretagne.

Jean de Blois y consentit; le malheur l'avait guéri de l'ambition, mais il craignait le reproche de lâcheté, et aurait bien voulu en mettre son honneur à couvert. Lors de l'accommodement qui eut lieu entre le comte de Montfort et Jeanne de Penthievre, veuve de Charles de Blois, il fut stipulé qu'à défaut d'héritiers mâles, les Penthievre seraient appelés à succéder à la couronne des ducs, et c'est à ce droit que Jean renonçait. Il pria le duc de lui accorder une contre-lettre où ce droit parût réservé, afin de la montrer à ses parents et au roi Charles, jurant sur son honneur de n'en faire jamais d'autre usage, et même de la rendre à François après s'en être servi. Le duc fit encore à ce sujet de grandes difficultés que le connétable parvint également à surmonter. En recevant cette contre-lettre scellée du sceau du duc, et signée par les princes Arthur et Pierre qui étaient présents, Jean de Blois en remit une autre au duc par laquelle il confirmait leur véritable traité, et qui contenait en même temps sa promesse de ne jamais se prévaloir de ce qui en paraissait le désaveu. On verra que ce n'est pas sans raison que je rappelle ces circonstances, qu'il est utile de bien connaître pour l'intelligence de la suite de cette histoire.

La guerre, un moment suspendue, se ralluma entre les rois de France et d'Angleterre. François, mécontent du dernier, qui, pour se venger du mépris que le duc avait fait de son intervention dans l'affaire de Gilles, lui avait enlevé plusieurs villes par surprise, joignit ses troupes à celles de Charles VII. En se rendant sur les frontières de la Normandie, où étaient les armées, François laissa son malheureux frère à la merci de ceux qui

avaient juré sa perte. Quelques mois après, au milieu des réjouissances que causait la prise d'Avranches et de Tombelaire, dont le duc et le connétable venaient ensemble de s'emparer, on apprit dans le camp la mort du jeune prince captif.

Ses implacables ennemis avaient profité de l'absence du duc pour se livrer envers lui aux plus cruels traitements. Il était passé des mains du maréchal de Montauban entre celles d'Arthur de Montauban son frère, qui s'était adjoint pour complice Jean Hingaut et un scélérat nommé Pierre la Rose. Ils traînèrent leur triste victime de château en château, le privant de tout, jusqu'aux objets de première nécessité, pour satisfaire en même temps leur haine et leur avarice; et comme le prince les menaçait de la colère du duc, ils l'injurièrent et allèrent jusqu'à le frapper. Ils le renfermèrent dix jours dans une basse-fosse, espérant se débarrasser de lui sans attendre directement à ses jours, épreuve dont triompha la vigueur de son tempérament, tout affaibli qu'il était.

Au milieu de cet abîme de misères, Gilles, auquel il restait des amis obscurs mais dévoués, fit savoir à Charles VII, par leur moyen, les maux qu'on lui faisait subir dans l'intention évidente de lui ôter la vie, dessein barbare qui ne manquerait pas de réussir, si ses parents ne venaient promptement à son secours. Sa requête fut vivement appuyée en France par le sire de Rosnvinin, qui le justifia d'ailleurs énergiquement de la trahison dont on l'accusait sans preuves. Les ministres du conseil se joignirent à lui, et Charles, ébranlé par leurs discours, leur promit d'en parler sérieusement au duc de Bretagne. François, quel que fût son sentiment, n'osa

résister à de si puissantes sollicitations, et l'amiral de Coëtivi fut chargé de porter à Montcontour l'ordre de remettre le prince en liberté.

Cette nouvelle consterna les ennemis de Gilles. Ils ne doutèrent pas que la première chose qu'il allait faire en reprenant son rang serait de publier leur infamie, et d'en demander la punition. Ils inventèrent de nouvelles calomnies pour se tirer de ce mauvais pas, et prirent si bien leurs mesures, que, le jour même de l'arrivée de l'amiral à Montcontour, une prétendue lettre du roi d'Angleterre, qui demandait insolemment qu'on lui rendît le prince Gilles, son connétable, fut remise officiellement entre les mains du duc. Pierre la Rose avait habité longtemps l'Angleterre; il excellait, dit-on, à contrefaire le style et le sceau des dépêches de cette cour: ce fut l'instrument dont on se servit; mais une pareille imposture paraît d'une exécution trop difficile; il était trop aisé de la démasquer, pour croire que François en fut véritablement la dupe. S'il n'en était pas complice, au moins l'accepta-t-il sans examen, comme une chose qui favorisait ses secrètes dispositions. Il envoya aussitôt révoquer l'ordre qu'il venait de donner, disant, avec les marques de la plus violente colère, que les menaces du roi Henri ne feraient point la loi à un duc de Bretagne.

Ainsi l'infortuné Gilles, au moment où il croyait toucher au terme de ses souffrances, vit se refermer sur lui les portes de sa prison, et ses persécuteurs devenir plus que jamais les arbitres de sa destinée. Cependant il ne perdit pas courage: par des lettres pleines de soumission, il essaya de réveiller dans l'âme de son frère les

sentiments dont la nature l'avait remplie autrefois. Il le conjurait d'user à son égard de la miséricorde dont nous aurons tous besoin auprès du Seigneur, lui représentant que les fautes qu'il avait pu commettre devaient être suffisamment expiées par deux années d'une captivité aussi dure que la sienne. On ne saurait douter du succès qu'auraient eu ces lettres touchantes, si elles fussent parvenues à leur adresse; mais les gardiens du prince ne le permirent pas. Ils envoyaient au duc, à leur place, des rapports propres à l'irriter de plus en plus contre son malheureux frère, empoisonnant avec un art diabolique les plaintes, souvent amères, que le désespoir lui arrachait. Non-seulement ils parvinrent ainsi à endurcir l'âme de François, mais encore à lui inspirer des craintes sérieuses pour sa couronne et pour sa vie. Gilles devint à ses yeux un conspirateur, un instrument dangereux entre les mains des Anglais. Le sommeil le fuyait, il voyait partout des dangers et des pièges. Sous l'empire de ces appréhensions funestes, il fit venir près de lui, à Fougères, Jean Hingaut et Olivier de Méel, dont il connaissait le dévouement servile; il leur déclara toutes les raisons qu'il avait de redouter les machinations de son frère; il ajouta que l'intérêt de sa propre vie, aussi bien que la tranquillité de son État, exigeaient la mort de Gilles, mais que, ne pouvant l'y condamner ouvertement, il comptait pour cela sur leur secours.

Quelle que fût la perversité de ces deux confidents, ils n'écoutèrent point sans frémir une semblable proposition, et demandèrent du temps pour se décider. Jean Hingaut, qui avait secrètement aidé par ses calomnies

à irriter le duc à ce point, ne se sentit pas le courage d'aller jusqu'au bout, et prit même le parti de se retirer de la cour. François le traita de lâche, et fit de nouvelles tentatives auprès d'Olivier de Méel. Il lui dit qu'il souhaiterait beaucoup *que M. Gilles fût en paradis*; que bien des gens le blâmaient de son irrésolution, et de ne pas mettre définitivement un terme à toutes ses pratiques avec les Anglais. Olivier manifestant la crainte que le roi de France ne voulût tirer vengeance de la mort de son neveu, le duc répondit qu'il n'y avait rien à redouter de lui; que Charles connaissait le prince Gilles pour un mauvais sujet, dont il ne demandait pas mieux que d'être débarrassé. François déclara aussi à Olivier qu'il ne permettait plus que le prisonnier eût des officiers pour le servir, ni qu'on le promenât davantage de château en château; qu'il entendait qu'à l'avenir il fût renfermé seul à la Hardovinaie, vieille forteresse isolée, dans un pays marécageux et malsain. Le courtisan devinait assez l'intention criminelle de François; mais feignant de ne pas le comprendre, afin de l'obliger à s'expliquer plus clairement, il lui peignit l'état délabré de cette demeure, en ajoutant qu'il n'aurait jamais le courage de loger là un prince de Bretagne. — « D'autres s'en chargeront, » répartit sèchement le duc. — Olivier, ne pouvant plus douter alors de la résolution de son maître, mit un terme à ses scrupules, et ne songea plus qu'à lui obéir.

Ce redoublement de rigueur ne suffit pas aux cruels ennemis de Gilles, qui étaient parvenus à persuader au duc que sa mort pouvait seule le maintenir en sûreté dans ses États. Cette mort tardait beaucoup trop, sur-

tout au gré d'Arthur de Montauban, qui se flattait d'épouser Françoise de Dinan lorsqu'elle serait devenue veuve. Il proposa à Olivier de Méel d'empoisonner le prince. Après ce que nous avons rapporté de l'entretien de cet homme avec le duc, il est permis de le considérer comme l'un de ces scélérats adroits qui mettent leurs services à prix pour en tirer le meilleur parti possible. Ce ne fut qu'après des hésitations qui lui valurent la promesse d'une grande récompense, qu'il accepta l'horrible mission dont Arthur de Montauban voulait le charger.

Cependant, avant que d'en venir à cette extrémité, il essaya de faire mourir le prince en le privant de nourriture. Cet infortuné occupait la chambre basse d'une tour dont l'étroite ouverture donnait sur le fossé. Une pauvre vieille femme, qui remplissait à la Hardovinaie un emploi subalterne, entendit les gémissements du prisonnier, et réussit à se mettre en communication avec lui. Sa pitié trompant la vigilance des gardiens, elle lui fit parvenir quelques aliments qui prolongèrent sa vie.

Dans cette affreuse position, que sa jeunesse et la force de son tempérament aggravaient encore davantage, Gilles pria Olivier de Méel de transmettre pour la dernière fois ses plaintes à son frère; il lui disait que ses maux étaient parvenus à leur comble, et que s'il ne voulait pas lui rendre la liberté, il le suppliait de le faire mourir promptement, les traitements qu'il subissait étant tels, qu'il craignait de succomber à la tentation de s'ôter lui-même la vie. Le duc répondit durement qu'il ne le délivrerait jamais, ni ne le ferait point mourir; que s'il attentait sur lui-même, il ren-

drait compte à Dieu de ce crime, et qu'il devait y songer.

Ces paroles, quelque révoltantes qu'elles soient, ne semblent pas d'accord avec le dessein secret dont il s'était ouvert à Olivier de Méel, elles ne sont pas d'un homme qui s'est déterminé à commettre un fratricide; mais bientôt après on l'y décida, et son conseil, composé des ennemis du prince et de ces flatteurs toujours prêts à servir les mauvaises passions des souverains, prononça secrètement la condamnation à mort de Gilles de Bretagne. Averti à temps de cet arrêt clandestin, le connétable accourut pour en empêcher l'exécution. Le duc nia d'abord ce qui s'était passé; ensuite, vivement pressé par son oncle, il convint de tout; et avec sa faiblesse ordinaire, qui lui faisait subir la volonté de quiconque s'emparait de son esprit, il suivit le connétable en Normandie, sans rien ordonner de son frère.

Cette nouvelle intervention du comte de Richemont accéléra la perte de son neveu. Ses ennemis, craignant qu'il ne finît par opérer une réconciliation entre les deux frères, ce qui devait perdre à jamais les ministres des cruautés de François, prévinrent une influence qu'ils redoutaient, en terminant brusquement les jours de leur victime. Olivier de Méel lui donna le poison qu'il avait reçu d'Arthur de Montauban; la dose ne se trouva point assez forte pour tuer le prince, mais le rendit si malade, que, sentant le danger de la situation, il pria son obscure bienfaitrice de lui amener secrètement un confesseur. La nuit suivante, un religieux vint à la fenêtre grillée de la tour, où il reçut les tristes confidences du prince Gilles. On dit que ce dernier le chargea de rap-

porter au duc tout ce qu'il avait souffert depuis quatre ans, quoiqu'il n'eût commis contre lui aucun crime, qu'il mourait victime de la haine de ses ennemis, et que puisqu'il lui avait refusé justice dans ce monde, il le citait au tribunal de Dieu.

Quelque affaibli que fût le malheureux prince par une longue et dure captivité, par les mauvais traitements, le désespoir et les atteintes du poison, sa jeunesse résistait encore; elle lassa la patience de ses bourreaux, qui pénétrèrent de nuit dans sa prison et l'étranglèrent.

Dès qu'il fut mort, ils le portèrent sur un lit de parade, le vêtirent convenablement, et entreprirent de donner à leur crime l'apparence d'une mort naturelle; ils eurent même la perversité de noircir sa mémoire pour la rendre odieuse aux Bretons, en attribuant sa mort aux chagrins que lui causait la défaite des Anglais à Formigny, où le connétable avait acquis beaucoup de gloire; mais personne n'en fut la dupe, et les scélérats n'échappèrent point à l'exécration publique, qu'ils méritaient si justement.

Instruit de la mort du prince, l'abbé de Bosquen, Louis Duverger (car il ne faut point omettre le nom de ceux qui accomplissent courageusement leurs devoirs envers les victimes des oppresseurs puissants), vint prendre le corps à la tête de sa communauté, et l'inhuma dans son église avec autant de pompe que cela lui fut possible. Plusieurs gentilshommes du pays assistèrent aux funérailles.

François I^{er} faisait le siège d'Avranches, lorsqu'on lui porta cette nouvelle. Si elle lui fut agréable, comme ses cruels antécédents ne le font que trop présumer, l'indi-

gnation générale qu'elle excita dans le camp dut lui faire cruellement expier sa joie barbare. La pensée que cette mort n'était point naturelle fut exprimée hautement, et le connétable, outré de douleur, la reprocha vivement au duc. Celui-ci essaya en vain de rejeter sur ses confidants la noirceur de ce crime; son oncle lui répliqua nettement que sa haine contre son malheureux frère n'avait que trop éclaté; que personne d'ailleurs n'aurait osé attenter à ses jours, sans y être autorisé secrètement par son ordre.

La conscience de François lui en disait sans doute bien davantage; mais il se gardait d'en convenir, et s'efforçait de se persuader à lui-même qu'il n'avait agi que dans l'intérêt de son peuple, qu'on voulait livrer à un roi étranger. — Comme souverain, se disait-il, j'ai eu le droit de condamner un sujet rebelle, dont les intrigues tendaient à bouleverser mes États, et que mon conseil a jugé dangereux de laisser vivre.

Un nouvel incident vint détruire ces illusions, et porter dans son âme troublée une lumière à laquelle il fallut se rendre. Il approchait du mont Saint-Michel, où il devait passer la nuit, quand un religieux l'aborda sur la grève, et le pria de lui accorder une audience secrète. C'était le même qui avait reçu la confession du prince Gilles. Le duc l'écouta en se promenant avec lui sur le bord de la mer. Le moine lui rapporta fidèlement les paroles de son frère, son innocence, les persécutions dont il avait été l'objet, les calomnies inventées contre lui, ses plaintes touchantes, transformées par ses ennemis en menaces et en projets séditions. François apprit tout, et fut obligé de reconnaître qu'il s'était

rendu le complice de la vengeance la plus noire. On prétend même que le religieux, en lui parlant de l'appel de sa victime au tribunal de Dieu, osa lui déclarer qu'il y comparaitrait dans quarante jours; mais peut-être la prophétie fut faite après l'événement, comme tant d'autres de ce genre qu'on trouve dans les histoires du moyen âge. Il n'était pas besoin, d'ailleurs, d'une telle prédiction pour frapper d'un juste effroi l'imagination du fratricide. Le blâme universel auquel il était en butte, la vive affliction du connétable, les murmures de la nature outragée qui s'élevaient dans son propre cœur, la certitude qu'il avait maintenant que l'infortuné Gilles n'était coupable que de quelques imprudences de jeunesse, toutes ces choses réunies l'accablaient de repentir et de honte.

Le duc cacha soigneusement le trouble de son âme, et continua le cours de ses expéditions militaires; mais l'effort qu'il s'imposait acheva de ruiner sa santé. Il se retira à Vannes, espérant que le repos lui serait favorable. Là encore, plus que dans le tumulte des camps, il fut opiniâtrement obsédé par l'image de son jeune frère mourant, l'assignant devant le juste juge. Il succomba à ses remords dans la force de son âge, quarante jours après le prisonnier de la Hardouinaie. Lorsqu'il sentit approcher ses derniers moments, il fit venir près de lui Pierre de Bretagne, son successeur, et lui déclara publiquement ses volontés. Il lui recommanda la duchesse son épouse et ses deux filles, encore enfants, dont il régla d'avance les mariages, non-seulement avec la prévoyance d'un bon père, mais aussi avec la sagesse d'un souverain qui veille à ce que nul intérêt

étranger ne vienne par la suite troubler la tranquillité publique. Il ordonna qu'il serait fait une fondation dans l'abbaye de Bosquen pour le repos de l'âme de Gilles, et que cette abbaye serait remboursée de ses frais d'inhumation.

François exhorta aussi son frère Pierre à se corriger de son humeur mélancolique et portée à la retraite, s'il voulait plaire aux Bretons, qui aimaient à voir leur duc se rapprocher d'eux, et leur témoigner ses sympathies par des manières franches et populaires. En conversant ainsi, il se promenait dans sa chambre, jusqu'à ce qu'ayant achevé, et se croyant désormais quitte de ses devoirs d'homme public, il se retira dans son cabinet, pour ne songer qu'à mourir en chrétien. Une dernière fois, avant de se livrer à ses dévotions, il embrassa sa femme, lui fit de tendres adieux, et la conjura de se gouverner sagement pour l'amour de lui.

Après avoir reçu à genoux la sainte communion, il dit à ses domestiques, rassemblés autour de lui, qu'il les priait de lui pardonner les fautes qu'il avait commises envers eux, et les mauvais exemples qu'il pouvait leur avoir donnés dans le cours de sa vie, les exhortant à profiter de sa mort pour penser sérieusement à leur propre fin; car, ajouta-t-il, il n'y a ni âge ni condition qui ne s'y trouvent continuellement exposés. J'ai été votre prince et votre maître, et je ne suis plus maintenant qu'un pauvre pécheur près de paraître devant son juge.

Ainsi mourut, dans la force de l'âge, ce prince, à qui on ne peut contester quelques-unes des qualités qui font les bons souverains. Il ne manquait pas de valeur; il

aima son pays et il en défendit constamment les véritables intérêts. Son malheur fut de donner trop de créance à quelques hommes qui abusèrent de sa faiblesse pour le pousser, envers un frère plus imprudent que coupable, à un crime que sa mort si pieuse a bien pu expier devant Dieu, mais qui n'en restera pas moins comme une tache de sang à jamais attachée à sa mémoire.

CHAPITRE XXXIX.

Actions iniques de Pierre II. — Punition des meurtriers de Gilles. — Réformes utiles. — Ambassade du roi d'Ecosse. — Mariage des filles du feu duc. — Indifférence de Pierre II pour son épouse. — Belle conduite de cette princesse. — Mort du duc. (Année 1457.)

Deux actions par lesquelles le duc Pierre II commença son règne ne semblèrent pas promettre qu'il serait celui de l'équité, mais plutôt un règne d'extorsion et de violence.

Le maréchal des Rais, que sa vaniteuse prodigalité avait conduit au crime, et du crime à l'échafaud, sous le règne de Jean V, avait laissé une fille unique, veuve de l'amiral de Coëtivi. Le duc la dépouilla des biens qui lui restaient, par le moyen de ses oncles, qui, meilleurs courtisans que bon parents, employèrent la violence pour obtenir d'elle une procuration: ils mirent Pierre en possession des places qu'il désirait.

Le duc n'en usa pas mieux à l'égard d'une autre veuve, sa belle-sœur, Françoise de Dinan. Depuis la

mort du prince Gilles, son mari, cette dame subissait une espèce de captivité que sa grande jeunesse lui rendait insupportable : elle avait été promise autrefois par ses parents au fils du comte de Laval, jeune comme elle, et elle lui avait même assuré par écrit, depuis son veuvage, qu'elle ne serait jamais à d'autre qu'à lui ; mais Françoise, impatiente de recouvrer sa liberté, consentit, au mépris de cet engagement qui ne pouvait s'accomplir de longtemps encore, à se remarier au comte de Laval lui-même. Ce seigneur n'avait garde de laisser échapper un si riche parti ; mais il fallait pour cela le consentement du duc : Pierre le lui fit acheter. Il prétendit trouver dans le contrat du premier mariage de Françoise une clause par laquelle elle paraissait avoir fait au prince la donation de ses biens. Il exigea aussi qu'elle renonçât à son douaire, et s'assura de la sorte plusieurs autres avantages par des moyens aussi peu délicats. Les futurs époux en étaient profondément indignés : cependant ils consentirent à tout, l'une pour sortir d'esclavage, l'autre pour parvenir à une alliance si enviée. Quant au duc, il comprenait si bien l'injustice de cette transaction, qu'il leur fit jurer de ne jamais la démentir, ni demander d'être dispensés de tenir leur serment, et, dans le cas où on l'obtiendrait pour eux, de n'en faire aucun usage.

Ces actes de violence furent suivis d'un autre plus honorable, et qui fut fort agréable à la nation. Celle-ci n'avait ni approuvé ni partagé la haine du duc François contre le malheureux prince Gilles ; elle vit avec plaisir Pierre livrer aux tribunaux les assassins de ce prince, Olivier de Méel et ses complices. En vain s'excusèrent-

ils sur les ordres de François, qu'ils n'avaient fait, disaient-ils, qu'exécuter. Personne ne l'ignorait, mais personne aussi ne trouva qu'on dût y avoir égard, parce qu'un homme de bien ne commet pas un crime pour obéir à un prince vicieux ; la loi de Dieu, que chacun porte gravée dans sa conscience, l'emportant sur toutes les autres lois. (Les plus mauvais souverains seraient obligés d'être justes, si personne ne se chargeait d'accomplir leurs méchants desseins.) Convaincus de leur crime, les meurtriers de Gilles de Bretagne eurent la tête tranchée à Vannes. Leurs aveux avaient gravement compromis Arthur de Montauban, qu'ils représentèrent comme le premier instigateur de ce noir complot. Cependant il réussit à se soustraire aux rigueurs de la justice, et bientôt après il renonça au monde et embrassa l'état ecclésiastique ; il parvint dans la suite aux hautes dignités du sacerdoce, et mourut archevêque de Bordeaux.

La paix qui régnait en Bretagne permit au duc de porter son attention sur les abus qui s'étaient glissés dans le gouvernement. Il en était un surtout que les ducs ses prédécesseurs avaient souvent, et sans succès, essayé de détruire, la multiplicité des lieux d'asile, qui entravait continuellement la marche de la justice, et encourageait les violences par une dangereuse impunité. Plus heureux que ses devanciers, Pierre obtint quelques satisfactions à cet égard. Il convoqua une assemblée solennelle des états, où furent proposées et acceptées plusieurs ordonnances utiles, propres à favoriser la prospérité du commerce, tant à l'intérieur qu'à l'étranger.

La veuve de François I^{er}, Isabeau d'Écosse, était res-

tée en Bretagne avec ses filles, et y vivait fort retirée. Le roi d'Écosse, son frère, soit qu'on lui eût fait un rapport peu fidèle, soit que son amitié inquiète le lui suggérât, s'imagina que sa sœur était retenue malgré elle en Bretagne, et que sa retraite venait de ce qu'on lui refusait les moyens de paraître en public d'une manière convenable à son rang. Dans cette pensée, il fit partir une ambassade pour la France, afin de mettre ses griefs sous les yeux du roi; il se plaignait en outre de ce que Pierre usurpait l'héritage de ses nièces, qu'il croyait devoir succéder à leur père, et pressait Charles de le leur faire restituer. Le roi en ayant délibéré avec son conseil, les dernières prétentions du roi d'Écosse furent reconnues mal fondées. Quant à la position de la duchesse Isabeau, on n'avait aucun sujet de la croire indigne d'elle; mais Charles engagea les ambassadeurs à se rendre jusqu'en Bretagne, afin de s'assurer par eux-mêmes de la vérité; ce qu'ils acceptèrent avec empressement.

Quoique surpris et mécontent du motif de cette visite inattendue, Pierre reçut fort bien les ambassadeurs écossais, et les Français dont le roi les avait fait accompagner. Il dit que son droit au duché était incontestable, ainsi que le roi l'avait lui-même reconnu en recevant son hommage, et qu'avec le secours de Dieu il le maintiendrait bravement, si on cherchait à le lui disputer; qu'il ne s'opposait point à ce qu'ils vissent la duchesse sa belle-sœur, espérant qu'on la trouverait dans une situation très-différente de celle qu'on lui supposait en Écosse.

La duchesse Isabeau rendit, en effet, un témoignage éclatant à la noble conduite de Pierre envers elle, tant

Isabeau d'Écosse.

P. 288



Que son séjour en Bretagne ne devait être attribué qu'à son inclination.

en public qu'en particulier. Elle déclara que, bien loin de la tyranniser ou de lui imposer des privations humiliantes, il avait toujours eu pour elle les plus grands égards; que son séjour en Bretagne ne devait être attribué qu'à son inclination et à son amour pour ses filles, qu'elle se faisait un devoir d'élever elle-même; qu'à la vérité, elle menait une vie plus retirée qu'autrefois; mais que cette modestie, convenable à une veuve de son âge, ne lui était imposée par personne; que le duc lui avait dit plusieurs fois qu'il approuverait qu'elle se remariât, pourvu que ce fût avec quelqu'un d'une condition égale à la sienne; et qu'il était même disposé à lui en faciliter le moyen, si sa propre fortune n'y suffisait pas. Isabeau termina cette explication en ajoutant avec une noble fierté que, si son beau-frère avait tenté de l'opprimer, elle n'aurait point attendu ce moment pour s'en plaindre, et qu'elle le ferait en sa présence aussi ouvertement qu'en son absence; elle rendait témoignage à sa loyauté. Les ambassadeurs du roi d'Écosse, ne pouvant plus conserver aucun doute, se retirèrent satisfaits.

Pierre II continua de mériter l'estime et l'affection de cette princesse, en accomplissant exactement les vœux de son frère relativement au mariage de ses filles, qu'il avait réglé lui-même à son lit de mort. Marguerite, l'aînée, fut destinée au comte d'Étampes, fils de Richard de Bretagne, qui partagea la captivité du duc Jean V. Marie, la cadette, fut promise au vicomte de Rohan, de la maison de Penthièvre. Le but de ces projets d'alliance était de confondre les droits des différentes branches de la famille ducale, et de prévenir le retour

des guerres civiles. Le duc Pierre fit dresser les contrats de mariage en présence des états, qui les signèrent avec une joie d'autant plus vive, qu'ils les considéraient comme un gage de paix et de sécurité pour le pays. Les noces du comte d'Étampes et de la princesse Marguerite furent célébrées avec pompe. La jeune épouse avait une robe traînante, richement brodée, et sur la tête un cercle d'or enrichi de pierreries. Les deux autres fiancés, encore enfants, durent attendre qu'ils fussent en âge d'être mariés.

Pierre II ne régna que six ans. Il se montra un ami fidèle de la France et de son roi, qu'il aida constamment à reconquérir son royaume envahi par les Anglais. La Bretagne fut heureuse sous sa domination, dont il signala la courte durée par des vues utiles. Les états souvent convoqués sous ce règne prouvent, ou que le prince recherchait de bonne foi le concours de leurs lumières pour se diriger sagement, ou que ses conseillers, auxquels il laissait prendre sur lui, dit-on, beaucoup d'empire, furent des hommes bien intentionnés. Pierre était libéral envers tous ceux qui l'approchaient, qualité qui ne s'accorde guère avec les moyens honteux qu'il employa pour s'emparer d'une partie des biens de Françoise de Dinan et de la fille du maréchal de Rais. Peut-être ne commit-il ces deux fautes, au commencement de son règne, que par suite d'une gêne momentanée; car, bien loin d'être taxé d'avarice, on lui reproche d'avoir souvent répandu ses bienfaits avec trop de profusion. On sait, par le témoignage de la duchesse Isabelle d'Écosse, qu'il fut pour elle et pour ses filles un bon parent. Il n'était pas moins bon frère; mais,

comme époux, il serait difficile de le justifier. Non-seulement, prévenu en faveur d'une autre, il refusa longtemps à Françoise d'Amboise, son épouse, l'affection qu'il lui devait et qu'elle n'avait jamais démeritée; mais il ne se donnait pas même la peine de lui cacher son indifférence, ni de racheter ses infidélités par quelques bons procédés. A en juger par le portrait que nous avons sous les yeux, cette princesse était cependant une fort belle femme; et son visage, quoiqu'il ne soit plus très-jeune, conserve encore de beaux traits. Ces avantages ne purent lui ramener son époux. A la fin, touché de sa constance et de sa résignation à supporter ses mépris, il reconnut son injustice; mais le temps lui manqua pour la réparer. Il fut atteint d'une maladie fort étrange, que l'historien appelle le *mal des bras*, dont il mourut. Comme tout ce qui surpassait leurs connaissances, très-bornées à cette époque, les médecins attribuèrent la maladie du duc à l'effet d'un sortilège, et lui proposèrent de recourir à un magicien pour la guérir. Pierre repoussa ce moyen avec une religieuse horreur, disant, dans sa naïve ignorance, qu'il aimait mieux mourir par la volonté de Dieu que de vivre par celle du diable.

Pendant toute sa maladie, la duchesse Françoise lui prodigua les soins les plus touchants, lui rendant elle-même tous les services que son état exigeait, et passant les nuits sur le tapis de sa chambre, sans se permettre aucun repos; elle n'aurait pas veillé avec plus d'attention sur un époux dont la tendresse eût fait le bonheur de sa vie, et Pierre dut se reprocher amèrement de l'avoir si longtemps méconnue.

CHAPITRE XL.

Arthur III recherche les meurtriers de son neveu. — Sa magnificence à la cour de Charles VII. — Il lui rend l'hommage accoutumé. — Ses projets. — Son mécontentement. — Singulier honneur qu'il reçoit. — Affaire du duc d'Alençon. — Fermeté d'Arthur. — Son éloge et sa mort. (Année 1458.)

Arthur, comte de Richemont, fils de Jean IV, dit le Conquérant, parvint à la dignité de duc de Bretagne dans un âge assez avancé. Frère de Jean V, qui laissa trois fils, dont l'aîné était prêt à se marier pour la seconde fois lorsqu'il fut appelé à succéder à son père, il paraissait bien peu probable qu'Arthur fût destiné à recueillir cet héritage. Il n'avait pas tenu à lui que le prince Gilles n'occupât la place de ses frères, car on a vu qu'il fit tous ses efforts pour le sauver; et au moment où il ceignait ses cheveux blancs d'une couronne qu'il n'avait jamais ambitionnée, il regrettait encore dans ce jeune prince le soutien d'une illustre famille prête à s'éteindre. Son attachement à sa mémoire le porta même à rechercher de nouveau s'il ne restait pas à punir quelque complice d'Olivier de Méel, comme s'il eût craint que Pierre n'eût gardé trop de mesure dans ses poursuites. On arrêta donc pour la seconde fois tous ceux que leurs relations avec les meurtriers de Gilles exposaient aux soupçons, et que la justice avait relâchés faute de preuves : le même résultat eut lieu, et il fallut remettre en liberté ceux dont on s'était saisi.

Quelques fondations religieuses furent créées par le nouveau duc au milieu des fêtes de son couronnement;

puis il se rendit auprès du roi, dont il était toujours le connétable, Charles l'ayant invité à assister à la réception d'une ambassade que lui envoyait le roi de Hongrie. Ce dernier monarque demandait la main de Madeleine de France, fille de Charles VII, célèbre par ses grâces et sa beauté; Charles, désirant donner à ces étrangers une opinion favorable de sa puissance, voulut que le duc de Bretagne y concourût, en paraissant à sa cour avec toute la pompe dont les souverains de cette province aimaient ordinairement à s'entourer. Arthur ne négligea rien pour complaire aux désirs du roi dans cette occasion; et, après avoir confié le gouvernement de ses États au vicomte de Rohan, qui devait les administrer pendant son absence, il partit pour la ville de Tours, où se trouvait le roi, avec une suite aussi nombreuse que magnifique. Arthur amenait de la basse Bretagne des lutteurs renommés, destinés à divertir la cour. Ce genre de spectacle, qui rappelle les boxeurs anglais, était fort en usage au temps des ducs, comme le prouvent les comptes des trésoriers, où l'on voit des sommes données aux lutteurs. C'est une chose étrange que ce goût généralement répandu d'aimer à se repaître des périls et des angoisses de la nature souffrante, soit dans les hommes, soit dans les bêtes! Il a fallu des siècles et les lumières du christianisme pour déguster des spectacles sanglants : encore ce goût n'est-il pas si bien détruit, qu'il n'en reste que trop de traces.

La mort du roi de Hongrie fut cause que cette ambassade demeura sans résultat; ce qui n'empêcha pas le duc de Bretagne de séjourner quelque temps à la cour de France, où il était accueilli fort honorablement.

Charles voyait avec orgueil un prince qui lui était solidement attaché, qu'il avait revêtu de la première dignité de son royaume, et dont les grandes qualités étaient généralement reconnues, devenu le souverain d'un des fiefs les plus importants de la France. Un grand nombre de seigneurs allèrent au-devant du duc à son arrivée, et l'accompagnèrent chez le roi. Son premier écuyer le précédait, portant deux épées : celle du duc de Bretagne était nue, celle du connétable en écharpe et dans le fourreau. La noblesse bretonne lui avait conseillé de se démettre de son emploi de connétable, qui, tout noble qu'il était, ne paraissait pas convenir à un souverain ; mais Arthur répondit qu'il tenait à honorer dans sa vieillesse ce qui avait honoré sa jeunesse. Il avait encore pour cela une raison, qu'il ne confiait pas à tout le monde, et qui se liait à un projet que la mort seule l'empêcha d'exécuter. Témoin des malheurs infinis que l'Angleterre avait causés à la France, il méditait de l'en punir en portant la guerre sur son territoire : à l'aide des troubles civils qui la déchiraient, il se flattait d'en faire aisément la conquête, et pensait avec raison que son titre de connétable plairait davantage aux soldats, qui y étaient accoutumés, et leur inspirerait plus de confiance que celui de duc de Bretagne.

Le conseil de Charles VII, comptant sur le dévouement du nouveau duc, voulut en profiter pour l'engager à prêter son serment de fidélité dans des termes plus favorables aux prétentions du roi de France. C'était une chicane de mots qui se renouvelait à chaque cérémonie de ce genre. Ceux qui avaient espéré trouver cette fois

un grand vassal plus docile, s'aperçurent bientôt de leur erreur. Arthur repoussa avec fermeté tout ce qui pouvait porter atteinte aux droits de son duché ; la discussion devenait vive : le duc, se sentant au pouvoir du roi, prit le parti de dissimuler, en disant qu'il voulait consulter les états de Bretagne sur cette affaire. Il partit assez mécontent, et avec la résolution de ne plus revenir. Pendant son séjour à Tours, le duc de Bretagne se fit recevoir chanoine de Saint-Gatien : déjà le duc Pierre, son prédécesseur, avait obtenu cette faveur du chapitre de Saint-Martin, dans la même ville ; c'était un hommage que les princes aimaient à rendre à la religion en sollicitant ou en acceptant ces titres, d'ailleurs purement honorifiques.

Les sages mesures du duc pour assurer pendant son absence la tranquillité de la Bretagne n'avaient pas été inutiles. Les Anglais parurent sur les côtes, et tentèrent une descente, dans le dessein de surprendre Saint-Malo ; la vigilance du vicomte de Rohan le fit échouer. Cette tentative de l'ennemi était encouragée par les coupables intrigues du duc d'Alençon, mécontent de la cour de France, et qui avait cherché ainsi à s'en venger. Sa trahison ne perdit que lui seul. A peine fut-elle découverte, qu'il se vit arrêté, chargé de chaînes, mettre en jugement, et condamné à perdre la tête sur un échafaud. Ce prince était neveu du duc de Bretagne, ennemi constant des Anglais, d'une fidélité à son souverain que les fautes et les injustices de Charles, dominé par ses favoris, n'avaient pu ébranler. Arthur détestait la conduite du duc d'Alençon ; mais il avait pour toute sa famille une affection si véritable, que, malgré sa résolution de ne plus

reparaître à la cour de France, il n'hésita point à y retourner pour solliciter auprès du roi la grâce du condamné. Charles, déjà ébranlé par les larmes de la duchesse d'Alençon, qui était venue avec ses enfants se jeter à ses pieds, ne put résister aux instances de son connétable : la peine capitale fut commuée en une prison perpétuelle, qui ne dura néanmoins qu'autant que la vie de Charles VII.

La condescendance du monarque parut à ses ministres une occasion favorable pour tenter une seconde fois d'obtenir du duc de Bretagne les concessions qu'on désirait ; mais ce fut encore en vain : le prince breton, reprenant toute sa fierté, resta inébranlable, et il fallut se contenter des termes dont s'étaient servis ses prédécesseurs. Arthur III revint de ce voyage avec le germe d'une maladie qui termina bientôt ses jours.

Aussi vaillant guerrier qu'habile politique, ce prince contribua puissamment à la restauration de Charles VII, en établissant une bonne discipline dans l'armée, où elle était inconnue auparavant. Ses habitudes militaires lui avaient fait contracter un peu de rudesse ; il faisait mal sa cour, et ne savait pas l'art de faire adopter une mesure utile en la proposant avec une certaine adresse ; mais l'honorable franchise de son caractère forçait ses ennemis même à l'estimer, tandis que la bonté de son cœur lui gagnait l'affection de tous ceux qui l'approchaient. Son règne, beaucoup trop court pour l'avantage de son pays, laissa des regrets et des souvenirs qui l'ont placé au rang des plus illustres princes. Il mourut sans postérité, après avoir été marié trois fois.

CHAPITRE XII.

Magnificence de François II. — Principe de gouvernement qu'il proclame. — Mort de Charles VII. — Avènement de Louis XI. — Le duc fait alliance avec la Bourgogne. — Voyage du roi en Bretagne. — Péril de la duchesse Française. — Le duc la délivre. — Il accorde sa protection à la reine d'Angleterre. — Prétentions de l'évêque de Nantes. — Naissance et mort d'un fils de François II. — Origine de la guerre dite du *Bien public*. — Le duc de Berry en est le chef. — Louis XI use d'adresse. — Bataille de Montlhéry. — Sensibilité du duc de Berry. — Mécontentement du duc de Bretagne. — Il accueille le frère de Louis dans sa détresse. — François et Louis se trompent mutuellement. (Année 1465.)

L'affection des Bretons pour le duc Arthur III ne les empêcha pas de saluer avec des acclamations de joie le règne de son jeune successeur, dont l'union avec Marguerite, fille de François I^{er}, en confondant les droits des deux branches de la famille ducale, assurait la tranquillité de la province.

La nouvelle cour devint d'abord remarquable par sa magnificence ; les fêtes s'y succédèrent avec un éclat qu'augmenta encore la visite de la princesse d'Orange, sœur de François II ; mais ce dernier n'avait besoin d'aucun prétexte à cet égard. Au goût du luxe et des plaisirs il joignait des mœurs légères, et passait même pour ne pas respecter assez la fidélité conjugale. Cependant il est juste de convenir que les dissipations auxquelles il se livrait ne l'empêchaient pas de s'occuper de ses devoirs de souverain : il travailla à la réforme des monnaies étrangères, qui s'étaient introduites en Bretagne avec un cours au-dessus de leur valeur réelle, au préjudice du commerce ; il fit des traités favo-

rables au négoce, et soutint avec fermeté contre la France les privilèges de son pays.

Trois duchesses douairières, veuves des derniers ducs, habitaient la cour, et leur entretien était une charge assez pesante pour le trésor public. François assembla les états à cette occasion, et, après leur avoir fait comprendre la sainteté de l'engagement qu'ils avaient pris de traiter ces princesses d'une manière digne de leur rang et de leurs époux, il leur proposa de consentir à une imposition nouvelle, offrant de la faire cesser dès l'année suivante, s'ils ne reconnaissaient eux-mêmes la nécessité de la continuer. Ainsi, le duc de Bretagne proclamait dans le quinzième siècle la justice de ce grand principe de gouvernement, reconnu de nos jours, que le souverain ne peut exiger de subsides sans le consentement de ceux qui doivent les lui fournir.

Charles VII mourut des chagrins que lui causa la mauvaise conduite de son fils Louis XI, réfugié à la cour du duc de Bourgogne. Malgré tous les services que le roi Charles avait rendus à la France en la retirant de la misère et de l'anarchie où l'usurpation des Anglais l'avait si longtemps tenue plongée, sa cour l'abandonna complètement à ses derniers moments, pour aller saluer son successeur; il ne resta plus auprès de lui que Tanneguy du Châtel. Personne ne se mettant en peine des funérailles, ce fut ce seigneur qui s'en chargea, et qui, quoique peu riche, en avança généreusement tous les frais, dont il eut même beaucoup de peine à se faire rembourser par la suite. Cette touchante fidélité n'excuse pas le meurtre du duc de Bourgogne, dont Tanneguy s'était rendu coupable sur le pont de Montereau;

mais elle peut faire supposer qu'en le commettant il obéissait moins à une inclination sanguinaire qu'à un excès de zèle pour un prince malheureux, dont il était le véritable ami. Le même sentiment lui fit abandonner la cour, lorsqu'il s'aperçut qu'il était un obstacle à la réconciliation de Charles et du duc de Bourgogne, d'où dépendait le salut du royaume. Voilà de ces traits qui méritent d'être mentionnés par tous ceux qui entreprennent d'écrire l'histoire.

Le duc de Bretagne fit aussi dans cette occasion tout ce qui dépendait de lui pour honorer la mémoire d'un roi son parent, son allié, qu'il regrettait sincèrement. Les tribunaux bretons furent suspendus pendant un mois. Il ordonna que dans chaque diocèse on priât publiquement pour le monarque défunt, et assista avec toute sa cour, en grand deuil, au service funèbre qui fut célébré pour lui dans la cathédrale de Nantes.

Cependant il n'était pas sans un peu d'inquiétude sur les dispositions de Louis XI à son égard. Il existait entre eux un certain sujet de mécontentement dont François redoutait les suites avec raison, comme on le verra plus tard. Lorsque Louis, n'étant encore que dauphin, quitta la cour de France pour se soustraire à l'autorité paternelle, il voulut emprunter de l'argent au duc de Bretagne, qui le refusa. Louis ne parut pas s'en offenser; mais on savait déjà combien il était vindicatif et dissimulé; aussi le duc ne se fia-t-il qu'à demi à ses feintes caresses, et rechercha-t-il d'abord l'amitié du comte de Charolais, fils aîné du duc de Bourgogne. Ce prince, qui haïssait et méprisait Louis XI, fit un traité secret d'alliance avec François II. Ils se promirent de demeurer

fidèles l'un à l'autre, et d'agir de concert pour déjouer plus sûrement les ruses de leur ennemi. Leurs précautions n'empêchèrent pas Louis, qui avait des espions partout, de pénétrer leur intelligence ; il en fut vivement irrité, et se promit d'en tirer vengeance à la première occasion.

Louis, comme on le sait, se servait souvent des pratiques de la dévotion pour cacher ses desseins. Il vint en Bretagne sous prétexte de faire un pèlerinage à Saint-Sauveur de Redon, mais en réalité pour éclairer de plus près la conduite du duc, ou pour faire réussir l'entreprise dont nous parlerons bientôt. Ce qui autorise ce soupçon, c'est qu'au lieu de prévenir François de sa visite, il partit de Tours pour conduire un secours de troupes au roi d'Aragon qui le lui avait demandé, et prit brusquement sa route vers la Bretagne. Le duc était auprès du vicomte de Rohan, au château de Lachèse, où ce seigneur, se sentant près de mourir, l'avait prié de se rendre, afin d'assister à la cérémonie nuptiale de son fils et de Marie de Bretagne, fiancés dès leur enfance. Ce fut là que le duc apprit l'arrivée de Louis dans ses États. Il partit précipitamment pour l'aller recevoir, cherchant à pénétrer le but secret de cette visite inattendue : il crut bientôt l'avoir deviné, au moins en partie.

Depuis la mort de François II, Françoise d'Amboise, sa veuve, avait vécu fort retirée et dans l'exercice de la plus austère dévotion. Quoique en âge d'être mariée, il paraît qu'elle avait pris l'engagement de rester fidèle à la mémoire de son époux ; elle essaya même de la vie religieuse : mais la délicatesse de sa santé ayant



Elle essaya même de la vie religieuse

mis obstacle à son désir, la duchesse se contenta de servir Dieu dans le monde, faisant de grandes aumônes, soulageant de ses propres mains les malades et les pauvres. Une vie si chrétienne lui avait attiré l'amour et la bénédiction du peuple. Cependant les femmes de ce rang ne sont pas toujours libres de suivre leurs nobles inclinations : esclaves de la politique ambitieuse de leurs proches, qui les regardent comme les instruments dociles de leur élévation, on peut dire qu'elles ne s'appartiennent pas. Le vicomte de Thouars, son père, était convenu avec Louis XI de la marier au duc de Savoie : projet qui flattait le roi, et sur lequel il pressait le vicomte, sans se soucier de la résistance que celui-ci éprouvait de la part de sa fille.

Persuadés que le duc autorisait cette résistance, ils complotèrent d'enlever Françoise de ses États, et il y a quelque apparence que le voyage de Louis en Bretagne était de faciliter ce dessein. Au moins est-il sûr qu'on s'en servit pour attirer Françoise à Nantes, sous prétexte qu'elle ne pouvait se dispenser de faire hommage entre les mains du roi pour sa terre du Poitou, sous peine de confiscation. La princesse, qui redoutait de nouvelles persécutions, en aurait volontiers bravé les conséquences au fond de sa retraite ; mais elle n'osa refuser cette démarche à son père, et partit pour Nantes, accompagnée de sa mère. Françoise ne tarda point à s'apercevoir qu'elle y était prisonnière, et que les gens qui l'entournaient, tous vendus au vicomte de Thouars, étaient autant de gardes chargés de répondre d'elle. Comme elle se rendait à l'église, un de ses oncles, qu'elle rencontra, eut la hardiesse de s'y opposer vio-

lemment. Le peuple, témoin de cette conduite, s'en indigna : des groupes se forment autour de la litière de la duchesse, on crie qu'on veut l'enlever. Aussitôt toute la ville est en pleine révolte, chacun s'arme au hasard, on barricade les rues ; et les choses menaçaient de devenir sérieuses, si le duc, averti de ce qui se passait, n'eût envoyé calmer l'effervescence du peuple, en l'assurant que la duchesse Françoise ne courait aucun danger. Il l'accompagna lui-même à l'église, la ramena chez elle, et déjoua ainsi le complot dont elle avait failli devenir la victime. Louis déclara qu'il n'y avait pris aucune part, le duc demeura en secret persuadé du contraire, et tous deux se séparèrent mécontents l'un de l'autre.

A cette époque, l'Angleterre était inondée de sang, et déchirée par les factions d'York et de Lancastre. Henri VI avait été détrôné par les partisans d'Édouard, chef de la maison d'York, et renfermé dans la Tour de Londres. C'était un prince sans énergie, peu fait pour la destinée glorieuse à laquelle il semblait appelé. Nous avons vu que, tout-puissant qu'il était, il n'avait pu sauver les jours de son ami, le malheureux prince Gilles. Il ne réussit pas mieux à protéger sa couronne et sa propre vie. Marguerite d'Anjou, son épouse, douée de toutes les qualités qui manquaient à Henri, luttait seule contre Édouard, et parvint à replacer la couronne sur la tête de son mari ; mais il se laissa vaincre une seconde fois. L'infatigable princesse, cherchant partout des alliés, s'adressa d'abord à Louis, qui ne rougit pas de lui donner, à de dures conditions et de fort mauvaise grâce, une modique somme d'argent. Le duc de Bre-

tagne, plus sensible et plus généreux, accueillit honorablement cette reine infortunée, lui fit un présent digne d'elle, et lui promit de se déclarer contre l'usurpateur. Instruit de la protection que le prince breton accordait à son ennemie, Édouard envoya une flotte contre la Bretagne. Les mesures y étaient si bien prises, que les Anglais, trouvant partout les côtes bien défendues, s'en retournèrent chez eux sans coup férir.

On a dû remarquer, dans le cours de cette histoire, les démêlés toujours fâcheux qu'avaient ensemble les souverains et les évêques. Les ducs les plus dévoués à l'Église se plaignirent plus d'une fois de la résistance des prélats. Dès les premiers siècles, Alard, qui occupait le siège de Nantes, avait refusé de se reconnaître sujet de Nominoé, que toute la nation avait reconnu pour roi. La même prétention se renouvela sous le règne de François II, avec cette différence qu'Alard se soumettait à l'autorité de Louis le Débonnaire, et qu'Amauri d'Acigné, alors évêque du même siège, prétendait n'avoir d'autre supérieur que le pape. François ne voulut pas le souffrir. Dans un conseil extraordinaire convoqué à cet effet, l'évêque fut déclaré séditieux, et, comme tel, dépouillé de son siège et condamné au bannissement ; arrêt qui fut rigoureusement exécuté. Le duc y mettait d'autant plus de sévérité qu'il regardait Amauri d'Acigné comme une créature de Louis, et lui étant particulièrement hostile.

Un événement heureux vint distraire le duc de cette contrariété inquiétante, par les suites qu'elle pouvait avoir. Marguerite donna le jour à un fils, qui fut baptisé à Vannes avec beaucoup de solennité. Les duchesses

Françoise et Catherine et la comtesse de Laval le présentèrent à l'église, et il eut pour parrains les premiers seigneurs de la cour. Sa naissance fut annoncée au pape, au roi, à tous les grands vassaux de la couronne; mais, hélas! la joie de ses parents fut de courte durée. Cet enfant si désiré et si précieux tomba malade, et mourut à l'âge de deux mois, malgré les vœux et les prières qui de toute part sollicitaient du ciel sa guérison.

L'affaire de l'évêque de Nantes ne tarda point à porter ses fruits. D'Acigné appela au roi de la sentence du conseil du duc, et lui envoya son grand vicaire pour lui demander justice. Louis ne laissa point échapper cette occasion de mortifier François, tout en affectant de n'accepter dans cette querelle que l'humble rôle de médiateur. François ne fut pas la dupe de cette apparente modération; elle ne l'empêcha pas de prendre secrètement des mesures contre lui, en se ménageant partout des alliances et en mettant ses États sur le pied de guerre. Ce fut là, dit-on, l'origine de la guerre dite du *Bien public*, qui éclata bientôt après.

La ligue formidable qu'on appela de ce nom était composée des princes du sang, des grands vassaux de la couronne, de la première noblesse, et reconnaissait pour chef le duc de Berri, frère du roi, qu'on désignait aussi par le titre de *MONSIEUR*. Mécontent de son apanage, et d'un caractère assez faible, ce prince prêta aisément l'oreille à la proposition qu'on lui fit de se déclarer le chef de la ligue. Quoiqu'il fût moins en état que personne de se charger d'un tel fardeau, ce titre flatta sa vanité; il profita d'une absence de Louis pour échapper à sa surveillance et à celle des espions dont il

était entouré pour se sauver à la cour de Bretagne. Cette démarche, au moment où le roi se disposait à y porter la guerre, ne laissait aucun doute sur son intention. Le duc de Berri envoya de là son manifeste en Bourgogne. Le vieux duc, ami de la paix, avait d'abord refusé de prendre part à cette levée de boucliers, malgré les instances de son fils, le comte de Charolais, qui ne respirait que la guerre: les raisons, et surtout l'exemple du duc de Berri, triomphèrent de ses irrésolutions.

Louis, partagé entre la crainte et la colère, aurait volontiers châtié le duc de Bretagne, qu'il regardait comme le premier auteur de cette révolte, s'il eût pu le faire avec succès; mais elle éclatait sur tant de points à la fois, qu'il ne savait où courir. Il voulut essayer d'une maxime fort à son usage: Diviser pour régner, et envoya en Bretagne le roi de Sicile, chargé d'offrir à François et au duc de Berri les conditions les plus avantageuses, s'ils voulaient se détacher de la ligue. Ces princes les repoussèrent fièrement, et ne consentirent à aucun traité particulier.

Le duc de Bretagne n'était cependant pas sans embarras. L'emprunt qu'il avait fait pour cette guerre ne suffisait pas, il ne savait comment se procurer de l'argent: ce fut alors que chacun se signala par des dons particuliers, les uns par patriotisme, les autres pour faire leur cour. Le comte de Penthièvre demeura seul fidèle au roi; et cette fidélité piqua si vivement le duc, qu'il l'en punit en faisant saisir une partie de ses terres. Il traita de même l'amiral de Montauban, qu'il accusait de l'avoir desservi dans l'esprit de Louis XI, au sujet de ses démêlés avec l'évêque de Nantes. Ayant

pris ensuite de prudentes mesures pour que les affaires du duché ne souffrissent pas de son absence, il partit à la tête de dix mille combattants, et alla rejoindre devant Paris le comte de Charolais, qui l'attendait impatiemment.

Les Bretons, quelque diligence qu'ils fissent, n'arrivèrent cependant qu'après la bataille de Montlhéry, où Louis XI fut battu par les princes coalisés; le bruit courait même qu'il avait été tué. Désolés de n'avoir pris aucune part à cette action, les capitaines bretons demandaient à poursuivre les débris de l'armée royale, qui se retirait en désordre : c'eût été la perte totale de Louis. Son bonheur voulut que les chefs n'approuvèrent pas le projet, et que par là on lui laissa le temps de se mettre en sûreté dans les murs de Paris, lui et ses soldats.

Détrompés bientôt de la mort de leur ennemi, les princes tinrent conseil sur le champ de bataille, et délibérèrent sur le plan de campagne qu'il convenait de suivre. Le duc de Berri n'y prit aucune part; la vue des morts et des mourants glaçait son âme, des pleurs s'échappaient de ses yeux à la pensée que tant de braves citoyens avaient péri pour sa cause, et il laissa même percer le regret de s'être engagé dans cette guerre. Ces sentiments, qui honorent un jeune prince, n'inspirèrent aux chefs ligués que défiance, mécontentement et mépris; le comte de Charolais surtout, qui comptait pour rien la vie des hommes, n'en cacha point son indignation. — Entendez-vous parler ce jeune homme? disait-il; le voilà tout ébahi pour sept à huit cents blessés ou morts qu'il ne connaît même pas. Que serait-ce si le cas le touchait? il ferait sa paix, et nous sacrifierait

tous. Ne comptons pas sur lui, et songeons plutôt à resserrer notre alliance, qui fait toute notre force. — Ce conseil fut suivi; et ce fut après avoir juré de n'entendre à aucun accommodement partiel, qu'ils convinrent de tenter le siège de Paris. Ils n'oublièrent rien pour s'en rendre les habitants favorables, et leur persuader de leur en ouvrir les portes; déjà même plusieurs bourgeois, gagnés par leurs promesses, étaient en pour-parler avec eux et traitaient des conditions, lorsque le roi, prévenu à temps, rompit les négociations entamées.

Pendant qu'on s'escarmouchait sous les murs de Paris sans aucun succès définitif de part et d'autre, les Bretons prirent la ville de Pontoise, et les affaires n'en furent pas plus avancées. A la fin, ennuyés d'une guerre dont ils ne prévoyaient pas le terme, et désespérant de forcer Louis à tenter une seconde fois le sort dans une bataille rangée, les princes lui proposèrent un accommodement qu'il accepta aussitôt. Chacun fit son traité à part, sans pour cela cesser de s'entendre. Résolu à n'en tenir aucun, le roi ne se montra pas difficile sur les conditions. Il brûlait secrètement de se venger du duc de Bretagne, qu'il regardait toujours comme le premier moteur de cette guerre; mais l'étroite liaison de François II avec le comte de Charolais ne permettait pas de s'attaquer à l'un sans s'attirer aussitôt l'inimitié de l'autre, et ce fut inutilement que l'insidieux monarque essaya de les brouiller ensemble. François était un trop fin politique pour se laisser surprendre à ses ruses, et la rude franchise de l'héritier de Bourgogne ne les déjouait pas moins sûrement.

Les intrigues du roi eurent un meilleur succès auprès de son frère, devenu duc de Normandie par suite du traité; il profita habilement d'un sujet de mécontentement qui s'éleva entre le duc de Bretagne et lui, pour les détacher l'un de l'autre. Voici à quelle occasion.

François accompagnait le jeune prince dans son nouveau gouvernement de Normandie, en apparence pour lui faire honneur, en réalité parce que, connaissant son incapacité, il espérait s'emparer de sa confiance et administrer lui-même la Normandie sous le nom du prince. Celui-ci assurément ne s'y serait point opposé; mais il avait près de lui des personnages qui prétendaient se charger du rôle que le duc de Bretagne ambitionnait, et qui mirent tout en œuvre pour l'écarter de leur chemin. Tandis qu'on préparait à Rouen une entrée solennelle au nouveau duc, ce dernier s'était logé hors de la ville avec le duc de Bretagne, attendant que tout fût prêt pour sa réception. Le bruit se répandit que les Bretons voulaient enlever le frère du roi, et s'emparer ensuite de la Normandie comme d'une conquête. L'ancienne antipathie des deux peuples se réveilla. Les habitants de Rouen complotèrent de faire prisonnier François II lorsqu'il entrerait dans leur ville, et, pour y parvenir plus sûrement, ils placèrent des soldats en embuscade. Non contents de cela, ils enlevèrent MONSIEUR de son logement, et l'introduisirent dans leurs murs sans attendre davantage, comme s'ils ne l'eussent pas cru en sûreté parmi les Bretons. Il est présumable que tout cela se faisait à l'instigation des émissaires de Louis. François s'en retourna vivement mortifié de l'affront qu'il avait reçu, fort irrité contre les Normands et contre leur duc.

Ses hommes d'armes, qui partageaient son ressentiment, le firent tomber sur les populations qui se trouvèrent sur leur passage, en y causant autant de dégât que cela leur fut possible.

Le duc de Normandie s'entendait si peu avec les auteurs de cette insulte, qu'il envoya après le duc de Bretagne deux officiers de sa maison, chargés de lui exprimer le chagrin qu'il en ressentait, et donner des ordres à ce qu'on le reçût partout avec honneur; mais François était trop irrité pour ajouter foi à ces excuses. Louis saisit promptement cette occasion d'opprimer un frère qu'il haïssait. Après s'être assuré que le duc de Bretagne, dont la protection avait été jusque-là si utile au jeune prince, ne voulait plus se mêler de ses affaires, il entra en armes en Normandie, et assiégea Rouen. Le prince alarmé, ne recevant de secours de personne, et redoutant plus que toute autre chose de tomber entre les mains de son frère, courut se réfugier en Bretagne. François, oubliant alors ses griefs, essaya de réconcilier les deux frères; et comme Louis, dans l'espoir de lasser la générosité du Breton, faisait traîner les négociations en longueur, avec une mauvaise foi évidente, François assigna au jeune prince le château de l'Hermine pour demeure, y pourvut à tous ses besoins, dont le roi ne prenait aucun souci, et empêcha qu'un fils de Charles VII ne se trouvât réduit à toutes les extrémités de la misère.

La situation du duc était véritablement embarrassante. Si d'un côté la politique l'empêchait de se brouiller avec Louis, de l'autre il ne pouvait se résoudre à lui abandonner son hôte infortuné, ni le chasser de ses États, comme le roi ne cessait de le lui conseiller, avant

qu'on ne lui eût assuré un établissement conforme à sa naissance.

Au milieu de ces embarras, le roi et le duc s'envoyaient mutuellement des ambassades et des protestations d'amitié, qui ne trompaient ni l'un ni l'autre. Leur unique but était de gagner du temps. Le duc de Bretagne pensait à se fortifier par diverses alliances avec les puissances voisines, telles que l'Angleterre, la Savoie, et même le Danemark. Louis travaillait sourdement à le brouiller avec le comte de Charolais, devenu duc de Bourgogne par la mort de son père; mais il n'avait encore pu y réussir.

CHAPITRE XLII.

Nouvelles hostilités. — Succès d'une ruse de Louis. — Les ducs s'expliquent. — François refuse le collier de Saint-Michel. — Le vicomte de Rohan se laisse gagner par le roi, et retourne en Bretagne par amour pour son épouse. — Mort de MONSIEUR. — Conseillers du duc. — Landais. — Générosité de François envers le comte de Richemont. — Trahison et punition de Gourmel. — Crime commis au château de Josselin. — Chauvin persécuté par Landais. — La noblesse se ligue contre le favori, et ne fait que consolider son pouvoir. — Le duc d'Orléans va en Bretagne. — Il est rappelé en France. (Année 1484.)

Dans la disposition des esprits, la paix ne pouvait être considérée que comme une préparation à une nouvelle guerre; elle ne tarda point en effet à éclater. Les Bretons se jetèrent sur la Normandie, et s'emparèrent de plusieurs places au nom de MONSIEUR. Le duc d'Alençon avait d'abord paru faire cause commune avec eux; mais redoutant la vengeance de Louis, auquel il devait d'ail-

leurs sa liberté, il se hâta de faire sa soumission, et l'aida ensuite à chasser les Bretons.

La nouvelle de l'arrivée de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, qui accourait au secours de François II, empêcha le roi de poursuivre ses avantages. Il sentait toute la nécessité qu'il y avait à priver François d'un si puissant auxiliaire, et, afin d'y parvenir, il feignit de prêter l'oreille au légat du pape, qui lui proposait de travailler à son accommodement avec son frère, principal motif de cette guerre. Une trêve de trois mois, durant laquelle on devait consolider la paix, fut convenue entre la France, la Bretagne et la Bourgogne. Mais les ducs comptaient si peu sur la bonne foi de Louis, qu'elle ne les empêcha pas de solliciter secrètement le secours du roi d'Angleterre. Les nombreux espions du roi l'ayant averti de ces manœuvres, il s'en vengea en opposant ruse contre ruse. Au moment où la trêve expirait, il fit consentir Charles à la prolonger de deux mois encore, et tomba à l'improviste sur la Bretagne, dans l'espoir d'obliger le duc à lui livrer son frère.

Surpris de cette attaque imprévue, à laquelle il n'était pas préparé, François s'empressa d'écrire à Charles; mais, tandis que celui-ci rassemblait ses troupes, le perfide monarque lui envoya le cardinal de la Balue pour lui dire que la guerre touchait à son terme, que le duc de Bretagne était prêt à signer son accommodement, et que, par conséquent, ses troupes arriveraient trop tard. La ruse eut tout le succès désiré. François se croyant abandonné, et ne doutant pas que le projet de Louis ne fût de s'emparer de la Bretagne, n'eut d'autre parti à prendre que celui de demander la paix aux meilleures

conditions possibles. Elles l'obligèrent, contre sa générosité naturelle, à retirer à MONSIEUR sa protection, et à renoncer à toute autre alliance qu'à celle du roi; mais Louis ayant appris aux princes de son temps à se jouer des plus saintes promesses, les traités ne duraient qu'autant que des intérêts contraires n'engageaient pas à les violer. Il importait assez peu que les clauses en fussent dures ou faciles, puisque, même en les jurant, on méditait de s'en affranchir. Après un semblant de réconciliation, Louis offrit à son frère de retourner dans son gouvernement de Normandie, qu'il lui retira presque aussitôt, lui proposant tour à tour celui de la Champagne et du Dauphiné, jusqu'à ce que de nouvelles réflexions l'ayant fait changer encore, il l'envoya enfin dans celui de Guyenne, qui, par son éloignement de la Bretagne et de la Bourgogne, le mettait tout à fait dans l'entière dépendance du roi.

François II envoya en Bourgogne un émissaire de confiance pour rendre compte à Charles des raisons qui l'avaient obligé de faire la paix avec le roi sans le consulter, et pour lui assurer en même temps que, quels qu'en eussent été les termes, ce traité ne préjudicierait en rien à leur ancienne alliance; que Louis, en les trompant tous deux, ne cherchait qu'à les désunir, pour en triompher ensuite séparément avec plus de facilité; mais qu'ils déjoueraient ses mauvais desseins en demeurant fidèles l'un à l'autre. Charles entra de bonne grâce dans ces explications, auxquelles il répondit par des protestations d'amitié. Rassuré de ce côté-là, le duc de Bretagne eut soin de renouer également en secret avec le roi d'Angleterre.

Toujours défiant, parce que lui-même était de mauvaise foi, Louis, afin de pénétrer les vrais sentiments du duc de Bretagne, imagina de lui offrir le collier de l'ordre de Saint-Michel, qu'il avait nouvellement institué. Les statuts de cet ordre liaient étroitement les chevaliers à leur chef; ils juraient, en le recevant, de renoncer à toute autre alliance qu'à la sienne. Il servait souvent d'épreuve entre les mains de ce tyran ingénieux, qui, sous prétexte d'honorer ceux auxquels il l'offrait, saisissait l'occasion de leur imposer son joug.

Mais Louis avait affaire à un prince que ses propres finesses avaient instruit à se tenir sur ses gardes. François vit le piège, et fut habile à l'éviter. Cachant adroitement ses soupçons sous les démonstrations de la vive reconnaissance que lui inspirait la faveur du roi, il se plaignit de ce que les états de Bretagne ne lui permettaient pas de recevoir un ordre dont les statuts étaient en contradiction avec les anciennes lois du duché. L'adresse de cette excuse n'empêcha point Louis d'en être fort irrité. La guerre fut encore sur le point de recommencer entre eux, lorsque l'intervention armée de la Bourgogne força le roi de suspendre l'attaque qu'il préparait. De nouvelles conférences s'ouvrirent pour la paix; les conditions en furent signées et gardées avec aussi peu de scrupule que par le passé.

Si les intrigues secrètes et continuelles des grands vassaux chagrinaient le roi et lui causaient des alarmes incessantes, de son côté il travaillait à troubler leurs États, en détachant de leur service leurs meilleurs officiers, et en attirant à sa cour tous ceux qui étaient mécontents, ou qui croyaient avoir sujet de l'être. Ce fut

ainsi qu'il enleva au duc de Bourgogne plus d'un personnage de mérite. La Bretagne eut son tour : par ses caresses et ses flatteries, il parvint à gagner Jean de Lorraine et Tanneguy du Châtel, tuteurs du jeune vicomte de Rohan, qui avait épousé, comme on l'a dit, Marie de Bretagne, et, par leur moyen, le vicomte lui-même, auquel Louis persuada de quitter la Bretagne et de se retirer à sa cour. On dit même qu'il le flatta de le faire duc à la place de François, qui n'avait point de fils, et qu'on renfermerait ensuite dans quelque prison d'Etat, pour le punir de ses continuelles rébellions. Le duc, vivement piqué de la conduite de son beau-frère, fit arrêter tous ceux qu'on soupçonna d'avoir favorisé sa fuite. Quels que fussent les mauvais desseins du roi contre lui, François avait entre les mains un otage qui devait lui ramener tôt ou tard le prince fugitif : c'était Marie de Bretagne. Ces époux, encore très-jeunes, s'aimaient tendrement, et supportaient impatiemment leur séparation. Le vicomte de Rohan demandait sans cesse son épouse; mais plus il insistait pour l'avoir, plus le duc se montrait inexorable. Il fallut que le pape, à l'autorité duquel le prince désolé eut recours, menaçât le duc d'un bref d'excommunication, s'il ne rendait pas la vicomtesse à son mari. On entra alors en pourparlers qui obligèrent le vicomte à se rapprocher de la Bretagne : le duc en profita pour engager son beau-frère à se défier de Louis et à rentrer dans son devoir. La vue et les prières de Marie, dont François s'était fait accompagner, triomphèrent aisément de toute autre influence. La bonne harmonie fut rétablie entre eux, au grand mécontentement de Louis.

La mort du duc de Guyenne vint modifier la face des affaires. L'union de ce prince avec les ducs de Bretagne et de Bourgogne exigeait du roi des ménagements qui l'empêchaient de rien entreprendre contre ces trois personnages. Dès qu'il se vit délivré de cet obstacle, il se montra aussi fier, aussi menaçant qu'il paraissait naguère souple et modéré. MONSIEUR mourut empoisonné, dit-on, par une pêche que la dame de Montsoreau partagea avec lui. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle expira le jour suivant, et que le prince perdit aussi la vie au bout de quelques mois, après avoir languï dans de cruelles souffrances. Louis avait une si mauvaise réputation et montra de tout temps une si profonde aversion pour son frère, qu'on le soupçonna d'avoir ordonné secrètement le crime.

Persuadé que le roi ne tarderait pas à tourner ses armes contre lui, le duc de Bretagne chercha les moyens propres à le préserver des malheurs qu'il prévoyait. Deux personnes se partageaient alors l'honneur de lui donner des conseils et possédaient exclusivement sa confiance, le sire de Lescun et Pierre Landais. Le premier, seigneur estimable, quoique gagné par Louis, n'en restait pas moins attaché à son pays et aux intérêts de son prince, qu'il exhortait à se rallier de bonne foi à la France, non parce que Louis le désirait, mais parce que c'était le plus sûr moyen d'écartier de ses États une guerre ruineuse. Landais, au contraire, pressait le duc de se jeter dans les bras de l'Angleterre, parti qui, entre autres inconvénients, avait celui d'être impopulaire en Bretagne. Ce fut cependant celui auquel François se céda, tant le favori avait déjà d'influence sur son esprit.

Ce Pierre Landais, qui joua un si grand rôle en Bretagne, devait la naissance à un artisan de Vitré. Il entra jeune au service du duc, dont il devint le valet de chambre, et s'éleva par degrés jusqu'à la dignité de ministre des finances ou grand trésorier, comme on disait alors. Il avait un mérite réel pour le maniement des affaires; mais il ne lui dut pas seulement son élévation. Ses intrigues, ses flatteries, et de viles complaisances pour les faiblesses de son maître, lui frayèrent rapidement la route de la fortune et des honneurs. Son avarice, sa cruauté, son arrogance, la haine implacable dont il poursuivait ses ennemis ou ses rivaux, lui aliénèrent tous les cœurs. Il n'avait en Bretagne d'autre ami que le duc : c'en était un puissant sans doute, mais on verra qu'il ne l'était point assez pour le défendre contre l'animosité publique. Quoiqu'il en soit, Landais décida François à rechercher en secret l'alliance de l'Angleterre.

Les guerres civiles désolaient toujours cette malheureuse nation. Édouard d'York, remonté sur le trône, poursuivait avec fureur le parti de Lancastre. Le jeune comte de Richemont, son compétiteur, en cherchant à se sauver en France, fut poussé sur les côtes de Bretagne et fait prisonnier. Édouard le fit demander au duc, qui le lui refusa, quoique, dans l'état de ses affaires, ce fût un moyen d'obtenir plus aisément les secours qu'il désirait. La générosité l'emporta cette fois sur la politique, parce que François ne prit conseil que de lui-même. Il se contenta de promettre à Édouard que le comte de Richemont serait si bien gardé qu'il ne pourrait rien machiner contre lui. Louis XI, qui ne cherchait qu'à



Qui joua un si grand rôle en Bretagne devant la naissance
à un artisan de Vitré

brouiller ensemble le roi d'Angleterre et le duc, affectant de prendre un vif intérêt au sort du prisonnier, se plaignit hautement de la conduite du duc de Bretagne dans cette occasion, et réclama de lui le prince anglais. Son projet était de s'en servir contre Édouard, qui ne manquerait pas de s'en prendre à François II. Ce dernier devina aisément son intention, et s'excusa sur la promesse qu'il avait faite de ne pouvoir satisfaire à sa demande.

La mort du duc de Bourgogne, qui fut tué dans une bataille contre le duc de Lorraine que soutenaient les Suisses, en laissant désormais François II exposé seul au ressentiment du roi, augmenta encore ses inquiétudes, et le porta à rechercher davantage l'alliance de l'Angleterre, ce qui ne l'empêchait pas d'envoyer à Louis de fréquentes ambassades, pour l'assurer de sa fidélité. Cette perfidie, que la duplicité du roi semblait autoriser, sans pour cela l'excuser, n'était connue que du trésorier; les autres ministres agissaient de bonne foi. Grâce aux espions qu'il avait partout, et aux séductions de l'or qu'il savait répandre à propos, Louis pénétra bientôt ce mystère. Il avait déjà entre les mains des preuves certaines de l'intelligence qu'entretenaient à son préjudice Édouard et François II. Il fit arrêter à sa cour les ambassadeurs bretons, à la tête desquels était le chancelier Chauvin, homme droit et intègre, qui ignorait toutes ces intrigues. Au bout de quelques jours de captivité, le roi fit venir Chauvin, et lui demanda s'il ne soupçonnait point le motif de cette mesure sévère dont l'ambassade était l'objet. Le chancelier répondit qu'il l'attribuait à quelque faux rapport

qui concernait son maître, et qu'il le pria de lui fournir l'occasion de le justifier. Alors le roi lui montra vingt-deux lettres en original, qui composaient la correspondance du duc de Bretagne avec le roi d'Angleterre, dont ce dernier n'avait reçu que la copie. Chauvin, stupéfait à cette vue, ne put que protester de son ignorance. La correspondance en faisait assez foi. Louis lui rendit justice, et le chargea de dire à son maître qu'il le dispensait à l'avenir de ses protestations menteuses, et ne le tiendrait point pour ami qu'il n'eût renoncé sincèrement à toutes ses pratiques avec le roi Édouard.

La surprise de François, en recevant ces lettres que Chauvin lui rendit, fut égale à son indignation. Cette trahison ne pouvait venir que du grand trésorier, puisque lui seul était dans sa confiance. Il l'appela donc sur-le-champ, et lui dit, en présence du chancelier : « Pierre, voici une correspondance que le roi m'a renvoyée : vous devez la reconnaître, et savoir comment elle se trouve entre ses mains. »

Landais, tout éperdu, se jeta aux pieds de son maître, en s'écriant que son agent l'avait trahi. Il ajouta que si son prince le soupçonnait capable d'abuser de sa confiance, il lui indiquât telle prison qu'il voudrait, et qu'il s'y rendrait sur l'heure ; que celui qui le trompait venait de partir pour l'Angleterre ; mais qu'avec la permission du duc, il enverrait promptement après lui pour le faire revenir. — Hâtez-vous donc, repartit brusquement François ; votre tête me répondra de la sienne.

Le traître, nommé Gourmel, fut ramené à Nantes, où ses aveux justifiaient complètement le trésorier, qui en

fut quitte pour la peur, et dont le crédit ne diminua point. L'agent reçut le châtement qu'il méritait ; mais comme une procédure eût révélé nécessairement toutes ces intrigues honteuses, Gourmel fut conduit à Auray, renfermé dans un sac, et jeté à la mer. Occupé à s'emparer de l'héritage de Marie de Bourgogne, fille unique de Charles le Téméraire, Louis se montra peu difficile sur les excuses de François II. Pour la dixième fois, ils jurèrent l'un et l'autre sur des reliques un traité de paix qui ne fut pas mieux observé que les précédents. Durant le temps que Louis XI vécut encore, ce ne furent entre le duc et lui que guerres, tromperies, paix simulées et serments sacrilèges. Nous passerons sur des événements que leur uniformité rend peu intéressants, et nous rendrons compte, de préférence, des événements qui agitèrent la Bretagne.

Le duc fut obligé de sévir contre un seigneur de sa famille, le vicomte de Rohan, à l'occasion d'un meurtre commis dans l'intérieur du château de Josselin, où le vicomte demeurait. Ce seigneur retenait l'une de ses sœurs dans une captivité rigoureuse, dont on ne rapporte point la cause. Renfermée dans une tour, où elle n'avait de communication avec personne, elle parvint cependant à écrire à un officier du vicomte, appelé Kéradreux ; elle le pria de se trouver, à une heure indiquée, à la fenêtre d'une chambre basse de la tour. Kéradreux n'hésita point à s'y rendre ; mais le secret de ce rendez-vous fut découvert. L'officier, attaqué par surprise, se défendit inutilement. Accablé par le nombre de ses assassins, il expira sous leurs coups, malgré les prières de la captive. Soupçonné d'avoir per-

mis, sinon ordonné ce crime, le vicomte de Rohan fut renfermé dans le château de Nantes, où il resta tant que durèrent les enquêtes. Aucune preuve ne s'élevant contre lui, le duc le fit remettre enfin en liberté. On a peine à se persuader que dans ces temps de despotisme un coupable de ce rang fût traité avec autant de sévérité qu'un homme du commun, et que les juges ne fermassent pas un peu les yeux sur les circonstances qui pouvaient être défavorables au protégé de Louis XI. A la vérité, François II n'aimait pas son beau-frère, qui lui avait déjà donné des sujets de plainte, et dont les droits, qu'il tenait de sa naissance, l'inquiétaient beaucoup pour l'avenir de ses filles. Ce furent ces prévoyances paternelles qui dirigèrent les dernières négociations de François, et attirèrent tant de malheurs sur la fin de son règne. Dans la persuasion que le roi le haïssait et ne songeait qu'à favoriser son rival, il cherchait incessamment des alliances étrangères. Non content de s'attacher à celle de l'Angleterre, il conclut un traité avec Maximilien d'Autriche, dans le temps même que Louis XI le sollicitait de se joindre à lui pour lui faire la guerre.

Le caractère faible de François II l'avait rendu toute sa vie facile à gouverner. Maintenant, devenu vieux, il se laissait subjugué par son favori Landais, ne jugeant que par lui, et souffrant qu'il exerçât sur le duché un pouvoir despotique. Ce ministre remuait tout en Bretagne, ayant grand soin d'écarter de son maître ceux qui auraient pu l'éclairer, ou seulement partager le crédit qu'il accordait à son grand trésorier. Ce vil sentiment de jalousie était cause de la haine de Landais contre le chancelier Chauvin, dont l'austère équité de-

vait d'ailleurs déplaire à un ministre pour qui tous les moyens étaient bons, pourvu qu'ils lui réussissent. Il ne pouvait lui pardonner le danger qu'il lui avait fait courir pour l'affaire des lettres vendues au roi par Gourmel, et médita si adroitement sa vengeance, qu'il parvint à le rendre suspect au duc. Enfin il obtint l'ordre de le faire arrêter, sans qu'une réputation irréprochable, ses longs services et une vieillesse vénérable pussent le protéger contre son puissant ennemi.

Mis en jugement sous le poids d'une accusation criminelle, il se défendit si bien, que ses juges, quoiqu'en partie vendus à Landais, n'osèrent prononcer contre lui aucune peine; mais on vit se renouveler le scandale qui avait déjà éclaté lors du procès du prince Gilles, un homme acquitté devant la justice, et traité néanmoins comme si elle l'eût déclaré coupable. Les biens de l'ex-chancelier furent saisis, sans qu'on en réservât quelque chose en faveur de sa femme et de ses enfants, réduits ainsi à la misère. Disons-le à la louange de l'évêque de Nantes : tandis que tous tremblaient devant le grand trésorier, et imposaient silence à la voix de leur conscience, de peur de lui déplaire, ce prélat osa seul se déclarer le protecteur d'une famille injustement sacrifiée. Son noble courage n'empêcha point la spoliation, ni que l'infortuné Chauvin, livré à la fureur de son ennemi, ne subit toutes les rigueurs de la plus dure captivité; car Landais les réunissait toutes sur sa victime, séquestration absolue, et jusqu'à la privation du vêtement et de la nourriture. Les gardiens du prisonnier, touchés eux-mêmes de ses souffrances, avertirent le cruel ministre que ses forces étaient à bout, et qu'il succomberait infailliblement, si on n'apportait

quelque adoucissement à son sort. Landais avait juré sa perte; il ne fit rien pour la prévenir. L'indignation était universelle, personne ne doutait de l'innocence de Chauvin; mais telle était la terreur qu'inspirait le grand trésorier, que personne ne se sentait le courage de s'opposer à sa vengeance. Ainsi abandonné de tous, le vertueux vieillard expira de douleur et de misère dans son cachot. Il ne fut pas le seul que Landais persécuta. Pour élever sa famille, il sacrifiait sans scrupule quiconque lui faisait obstacle. Tant de crimes soulevèrent contre lui une haine générale. Les seigneurs se liguèrent, et prirent la résolution de s'en défaire. Partagés en deux bandes, l'une se rendit au château du duc, l'autre à une maison de plaisance qui appartenait au ministre, et où ce dernier allait assez souvent se reposer des affaires. Ceux qui se présentaient au château n'y trouvant point celui qu'ils cherchaient, pénétrèrent jusqu'à l'appartement du prince, que leur présence alarma vivement; il crut qu'on en voulait à ses jours. Les seigneurs s'empressèrent de le rassurer. Un genou en terre, ils protestèrent de leur respect pour sa personne; mais ils ne laissèrent point échapper cette occasion d'accuser le ministre de concussion, de tyrannie, d'emprisonnements arbitraires, de violation des lois de l'État, et de priver de la faveur de leur souverain ceux que leur naissance et leur fidélité en rendaient les plus dignes.

Pendant que le duc, effrayé, écoutait ces griefs sans les comprendre, car cette irruption subite et armée le mettait hors d'état de réfléchir sur ce qu'on lui disait, les archers de sa garde, le croyant en péril, appelaient le peuple à son secours. Une population furieuse assiégea

bientôt les portes du château, criant, hurlant qu'on assassinait le duc, et d'autant plus exaspérée qu'elle ne savait pas elle-même à qui elle en voulait. Le bruit de cette foule tumultueuse parvint jusqu'aux seigneurs ligués, et les fit pâlir à leur tour. Ils comprirent qu'ils couraient le risque d'être mis en pièces par ces forcenés, si le duc ne les assurait lui-même qu'il était en sûreté. François n'hésita point à paraître. Mille cris de joie accueillirent sa présence; le peuple, satisfait, s'écoula insensiblement, et les conjurés sortirent du château sans être exposés aux insultes de la population.

La troupe qui s'était dirigée vers la maison de plaisance de Landais ne fut pas plus heureuse, quoiqu'il s'y trouvât en ce moment même. La fidélité de ses domestiques le sauva; ils conjurent à temps des soupçons dont ils lui firent part. Le ministre était tranquillement à table avec un ami: il se lève aussitôt, sort de sa maison par une issue dérobée, et court se cacher dans la campagne, où il resta jusqu'à ce que le duc, auquel il en écrivit, lui envoya une escorte pour le ramener.

Ce péril auquel échappa si heureusement le grand trésorier, loin de l'intimider, ne servit qu'à augmenter sa faveur et son arrogance. Il eut l'adresse de persuader à son maître qu'on ne le haïssait qu'à cause de son zèle à le servir. Il lui représenta que cette conjuration contre un homme qu'il honorait de sa confiance était une atteinte portée à son autorité, et que le véritable but des seigneurs ligués était de livrer la Bretagne au roi. Comme le parti que prirent ces derniers de se retirer en France pour se soustraire à la vengeance du trésorier, parais-

sait justifier cette accusation, François fit saisir leurs terres, dévaster les maisons des plus coupables, abattre leurs bois, et défendit à tous ses sujets d'avoir aucune relation avec eux.

Louis XI mourut, laissant le trône à Charles VIII encore enfant. Ce jeune prince avait été élevé comme si sa naissance ne l'eût pas appelé à régner sur une grande nation, et son père, par défiance et par système, lui avait refusé tout moyen de s'instruire. Heureusement le roi, avant de mourir, avait confié la régence à madame de Beaujeu, sa fille aînée. Quoiqu'elle n'eût que vingt-deux ans, il la préféra aux princes du sang; et l'on doit avouer que l'esprit, la sagesse et le mérite de cette jeune princesse justifiaient pleinement les prévisions du vieux monarque. Cependant, aveuglés par la jalousie, les princes, ayant à leur tête le duc d'Orléans, gendre de Louis XI et premier prince du sang, ne purent supporter d'être gouvernés par une femme, et prirent les armes pour lui disputer la régence. La guerre étant ainsi allumée dans le royaume, les Bretons exilés offrirent leurs services à madame de Beaujeu, qui les accepta. Landais avait eu le même dessein; mais, se voyant prévenu par ses ennemis, il se tourna du côté des princes, et engagea le duc de Bretagne à faire des avances au duc d'Orléans. François lui écrivit pour lui rendre compte de l'attentat d'une partie de sa noblesse, et se plaindre de l'asile et de la protection qu'on accordait à deux seigneurs, révoltés contre leur souverain. Il exprimait adroitement au prince sa surprise de l'injustice qui lui avait été faite à lui-même en l'éloignant de la régence, et finissait par l'engager à venir en Bretagne, où ils

prendraient ensemble des mesures convenables à leurs intérêts.

Le duc d'Orléans accepta avec empressement cette invitation, et partit accompagné du comte de Dunois, son parent, son ami, le confident de toutes ses pensées. Dunois comprit sur-le-champ l'avantage que le prince pouvait retirer de l'amitié du vieux duc, qui n'avait pour héritiers que deux filles; et il se flattait déjà, par le moyen de Landais, de lui faire épouser l'aînée, qui fut plus tard la célèbre duchesse Anne. Ce projet, qui devait en effet se réaliser un jour, paraissait presque une folie en ce moment, puisque le duc d'Orléans était marié à Jeanne de France; à la vérité, il l'avait épousée malgré lui, et sur l'ordre de Louis XI; et cette union entre un prince jeune et remarquable par sa beauté, et une princesse difforme, malade, ne présentait aucunes convenances: cependant elle était contractée depuis longtemps, et les vertus de Jeanne et les égards qu'on devait à sa naissance semblaient la mettre à l'abri d'une répudiation.

Quelles que fussent les vues particulières des deux princes, le duc d'Orléans reçut en Bretagne les honneurs les plus distingués. Il y gagna tous les cœurs par son affabilité, sa générosité et ses grâces. Il ne dédaigna point de répondre aux prévenances de Landais, et prit même avec lui des engagements politiques qui eurent des suites désastreuses pour la Bretagne, comme on le verra plus tard. Anne n'avait guère que onze ans à cette époque; mais déjà elle laissait voir tant de qualités, que le duc d'Orléans s'y montra sensible. Ce fut dans cette circonstance qu'ils prirent l'un pour l'autre

cette inclination profonde qu'ils conservèrent toute leur vie, mais qu'ils n'hésitèrent point à sacrifier à leur devoir lorsque la vertu l'exigea d'eux.

La régente ne vit pas sans inquiétude le premier prince du sang se réfugier dans une cour toujours ouverte aux mécontents du royaume; elle se servit, pour le rappeler, de l'autorité du roi et de la cérémonie du sacre, à laquelle il devait assister. Le duc d'Orléans obéit; mais il laissa Dunois en Bretagne, l'autorisant à conclure avec Landais un traité d'alliance, par lequel les deux ducs se promettaient une assistance mutuelle.

CHAPITRE XLIII.

Landais veut livrer à son ennemi le comte de Richemont. — Le duc étranger aux intrigues de son ministre. — Mesures qu'il prend pour assurer son héritage à ses filles. — Projets du vicomte de Rohan. — Les seigneurs ligués reviennent en Bretagne. — Fin de la prospérité de Landais. — Son procès et sa mort. — Réhabilitation de la mémoire de Chauvin. — Le duc pardonne aux seigneurs révoltés. — Nouvelles alliances contre la France. — Serment solennel de la noblesse bretonne. (Année 1486.)

François II, toujours excité par son grand trésorier, s'engageait ainsi imprudemment dans une guerre contre la France, aussi peu convenable à son âge qu'à ses intérêts, et dont il ne devait pas voir le terme. Il servait sans le savoir la haine personnelle de Landais, qui ne pardonnait point à madame de Beaujeu la protection qu'elle accordait ouvertement aux ennemis du vindicatif ministre. Celui-ci ne négligeait rien de son côté pour en

susciter à la régente; et comme il ne reculait devant aucun moyen pour parvenir à ce but, il s'entendit bientôt avec l'abominable tyran (Richard III) qui occupait alors le trône d'Angleterre.

Ce monstre avait succédé à Édouard, son frère, en faisant assassiner dans la Tour de Londres ses deux neveux à peine adolescents, et continuait, par des cruautés journalières, à s'attirer la haine de tous les Anglais. L'horreur qu'il leur inspirait avait enfin réuni les factions rivales: elles s'accordaient pour appeler à la couronne le comte de Richemont, prisonnier du duc de Bretagne. Ce prince était pour Richard l'épée de Damoclès; il brûlait de l'avoir en sa possession pour l'immoler à la sûreté de son autorité; mais ce ne fut pas au duc qu'il s'adressa pour cela, non-seulement à cause de sa magnanimité bien connue, mais parce que sa mauvaise santé le rendait souvent étranger aux affaires. Richard profita d'un de ses moments de souffrance pour envoyer au duc une ambassade, en apparence pour prolonger la trêve, en réalité pour qu'on lui livrât Henri de Richemont. Landais reçut des offres si magnifiques pour lui-même; on y ajouta des promesses si séduisantes pour les intérêts de son maître, et la fortune du comte lui paraissait d'ailleurs si désespérée, qu'il résolut de le sacrifier à Richard: mais la Providence, qui destinait au trône l'infortuné Richemont, ne permit pas que la trahison de Landais réussît. Plutôt exilé que prisonnier en Bretagne, le prince anglais voyait librement ses amis et ses compatriotes: averti par eux du péril qu'il courait, il se sauva en France, fort inquiet du sort réservé à ses partisans qu'il laissait à Vannes, et échappa

heureusement aux poursuites de Landais, qui ne le manqua que d'une heure.

François se montra offensé de l'évasion de Henri, à cause de la défiance qu'elle faisait paraître. Il fit savoir à ses amis que leur prince ne courait aucun péril dans ses États, qu'ils étaient eux-mêmes parfaitement libres d'aller le rejoindre, et qu'il les défrayerait dans le voyage. Richemont vit bien alors que le duc, non-seulement n'était point complice de la trahison de son trésorier, mais encore qu'il l'ignorait complètement. Il envoya l'un de ses intimes lui exprimer sa reconnaissance de toutes les bontés qu'il avait eues pour lui, et lui protester qu'il n'en perdrait jamais le souvenir. Cependant il ne jugea pas prudent de retourner sous la protection d'un souverain dont le ministre pouvait se permettre impunément des actions qu'il savait odieuses à son maître. Favorisé par madame de Beaujeu, le comte de Richemont s'embarqua pour l'Angleterre, livra bataille à Richard, qui perdit la vie dans le combat, et fut couronné roi sous le nom de Henri VII.

Au milieu des imprudentes provocations où un ministre vindicatif entraînait un vieillard trop crédule pour satisfaire ses ressentiments personnels, François II était vivement préoccupé du sort de ses filles. Dans le temps de leurs démêlés, Louis XI avait acquis de Nicole de Bretagne, arrière-petite-fille de Jeanne de Penthievre, ses droits au duché de Bretagne, selon le traité passé avec Jean de Montfort, qui appelait les descendants de Charles de Blois à succéder, dans le cas où la famille régnante manquerait d'héritiers mâles. Il est vrai que depuis, par suite de leur attentat contre

Jean V, les Penthievre avaient été déclarés déchus de leurs droits; mais en se substituant à leur place Louis XI faisait assez connaître qu'il n'avait point d'égard à cette circonstance, et le duc craignait avec raison que son successeur ne revendiquât la Bretagne à son profit dès que lui, François, aurait cessé de vivre. Afin d'éviter ce malheur, le duc chercha à faire de la cause de ses filles la cause de la nation elle-même, en les faisant reconnaître solennellement par l'assemblée des états pour leurs légitimes souveraines après lui. La cérémonie eut lieu, mais le serment ne fut pas unanime. Le vicomte de Rohan ne renonçait à ses droits qu'à condition que les jeunes princesses épouseraient ses deux fils. Le maréchal de Rieux parut approuver ce projet, non qu'il eût l'intention de le favoriser, mais pour détacher le vicomte du parti de Landais.

Les craintes du duc de Bretagne ne tardèrent point à être confirmées : Charles VIII déclara hautement ses prétentions à succéder à François II, et fut même reconnu et salué comme son héritier par les seigneurs bretons proscrits par le grand trésorier. Une armée fut envoyée à Ancenis pour en faire le siège, cette ville appartenant au maréchal de Rieux, l'un des ennemis les plus déclarés de Landais. Le maréchal ne l'y attendit point, et marcha à la rencontre des troupes du duc, ayant avec lui toute la noblesse exilée. Les combattants se joignirent entre Ancenis et Nantes. Près d'en venir aux mains, plusieurs, reconnaissant parmi leurs adversaires des parents et des amis dont ils déploraient l'exil, cédèrent à l'attendrissement qui s'empara d'eux, et se jetèrent entre leurs bras en criant que c'était folie de

s'entre-détruire pour l'avantage d'un homme que tous haïssaient également. On se demanda s'il ne valait pas mieux s'entendre, et se réunir contre l'ennemi commun.

De ce moment, la perte du ministre fut résolue. Les deux armées confondues ensemble prirent la route de Nantes, où la nouvelle de leur bonne intelligence les avait devancées, et répandait dans tous les cœurs l'allégresse la plus vive. Chaque famille, qui avait dans les deux partis des personnes également chères, et qui aurait versé autant de larmes pour la victoire que pour la défaite, rendait au ciel des actions de grâce. Le chemin était couvert d'une foule immense que son impatience conduisait au-devant des guerriers réconciliés, et qui brûlait de revoir et d'embrasser ceux qui revenaient de l'exil.

Que faisait Landais pendant ces scènes touchantes ? Il n'était pas sans inquiétude sur les suites de cet accord imprévu de ses ennemis ; mais il se flattait que son vieux maître ne l'abandonnerait point, et que tant qu'il vivait il avait peu de chose à craindre. Il persuada au duc de s'armer d'une nouvelle sévérité, en déclarant coupables du crime de lèse-majesté ceux qui avaient trahi sa confiance en se réunissant à ses ennemis. Le chancelier, quoiqu'il dût sa dignité à Landais, comprenant mieux que lui-même la gravité des circonstances, et à quelles extrémités la noblesse en armes, et soutenue par le peuple, pouvait aisément se porter, refusa d'enregistrer l'arrêt arraché à la faiblesse de François II.

Maîtres de la ville, les seigneurs sommèrent le chancelier d'arrêter Landais et de le mettre en jugement, promettant à ce magistrat de le soutenir envers et contre

tous. Une prise de corps fut à l'instant décernée contre le favori ; et la joie publique avec laquelle cette nouvelle fut reçue montre assez combien il était en exécration dans la province. Une foule tumultueuse, impatiente de se repaître de l'humiliation d'un homme qui se plaisait à l'écraser par son faste arrogant, obstruait les avenues du palais. Landais essaya d'abord d'avoir recours à la fuite, qui lui avait été si utile une première fois ; mais, trouvant toutes les issues soigneusement gardées, il se sauva dans la chambre même du duc, comme l'asile le plus inviolable qu'il pût choisir en ce moment.

Le comte et le cardinal de Foix s'y entretenaient avec le duc, cherchant à détourner son attention de ce qui se passait. François ne remarqua point le trouble et l'altération de son ministre, qui s'efforçait d'ailleurs de paraître calme. Les clameurs de plus en plus élevées du peuple rassemblé devant le palais parvinrent enfin à ses oreilles, et, fort inquiet, il envoya le comte s'informer de ce qui les causait. Son ministre, qu'il interrogea, affecta une ignorance complète, dont le cardinal ne fut point la dupe. Le comte de Foix revint bientôt dire au duc qu'il y avait sur la place une foule si compacte, qu'il n'avait pu ni la percer ni s'en faire entendre ; qu'on distinguait seulement qu'elle en voulait au grand trésorier, et que c'était lui qu'elle demandait. — Oyez les cris, monseigneur ! ajouta-t-il. Je vous jure que j'aimerais mieux être prince d'un million de sangliers, que de tel peuple que sont vos Bretons. Il faut livrer votre grand trésorier ; autrement nous sommes tous ici en péril de nos jours. — François n'avait pas eu le temps de répliquer, lorsque le chancelier parut pour le sup-

plier de ne point s'opposer à la nécessité où il se trouvait de s'assurer de la personne de Landais, afin de prévenir de plus grands malheurs. — Que dites-vous, chancelier ? repartit le duc avec chagrin. Pourquoi mon peuple exige-t-il une telle chose ? Quel mal Landais a-t-il commis ? — Le chancelier répondit qu'on l'accusait de plusieurs méfaits, dont il se justifierait sans doute ; mais que son emprisonnement était seul capable d'apaiser la fureur du peuple ; qu'il ne lui serait fait d'ailleurs aucune injustice, qu'il le promettait sur sa foi. — A la bonne heure, dit le duc, qui, n'ayant aucun doute de l'innocence de son favori, crut qu'il ne s'agissait que de contenter un caprice populaire. Il prit par la main le tremblant Landais, incapable de faire la moindre résistance, et le remit au chancelier, en ajoutant : — Le voilà ; je vous le baille, et vous commande sur votre vie que vous lui rendiez justice, sans souffrir qu'aucun grief lui soit fait par le peuple. Il a été cause de vous faire chancelier, et, pour ce, soyez-lui ami en justice.

Cette insistance à ne réclamer que l'équité en faveur de son ministre prouve la bonne foi du prince, et son ignorance des nombreuses iniquités qui s'étaient commises en son nom. Landais, qui savait que cette justice devait le conduire à sa perte, n'en était guère rassuré. Il était prêt à se jeter aux pieds de son maître pour obtenir qu'il ne le livrât point, lorsque de nouveaux cris firent craindre l'invasion du château par une populace exaspérée. L'appréhension de cet événement, qui eût amené pour lui une catastrophe sanglante et immédiate, le décida à suivre le chancelier. Aussitôt qu'il parut sur la place, les cris, les huées, les menaces re-

doublèrent de toutes parts ; et il aurait été mis en pièces sans la précaution qu'on prit de le faire entourer par les archers de la garde, qui l'accompagnèrent jusqu'à la tour de Saint-Nicolas.

Le procès commença aussitôt, en présence du prince d'Orange, du maréchal de Rieux et du comte de Cominges. On accusa Landais de la mort du chancelier Chauvin et de celle de plusieurs autres, qu'il avait fait périr arbitrairement ; de vols, d'exactions, de malversation dans ses différents emplois ; d'avoir troublé l'État en semant la division entre le prince et la noblesse ; d'avoir fait mettre le feu à Ancenis, par haine contre le maréchal de Rieux. L'accusé n'avoua que le premier chef. Il convint que son aversion pour le chancelier Chauvin lui avait fait pousser trop loin le sentiment de la vengeance. Quant aux autres crimes qu'on lui reprochait, il soutint qu'il en était innocent, et demanda à le prouver ; mais on ne l'écouta pas. Il trouva dans ses juges, qui étaient en même temps ses accusateurs, la même barbarie dont il avait usé jadis lui-même envers l'infortuné Chauvin. Ils le condamnèrent à être pendu. On délibéra si on instruirait le duc du résultat de ce jugement, comme le requéraient l'usage et la convenance ; mais la crainte que le duc n'usât du droit de faire grâce envers son favori, et qu'il ne le rétablît bientôt dans ses bonnes grâces, l'emporta sur toute autre considération. Jusqu'à son dernier moment, Landais espéra que la clémence de son maître viendrait à son secours. Elle ne lui aurait pas manqué en effet, si François avait connu la vérité ; mais les ennemis du grand trésorier avaient pris de prudentes mesures pour assurer leur vengeance.

Le comte de Cominges, dont le caractère et la tournure d'esprit plaisaient particulièrement au vieux duc, avait été chargé de le distraire, et d'empêcher qu'il ne reçût quelque information pendant la triste cérémonie de l'exécution. La première chose que fit le duc en l'apercevant fut de s'enquérir des nouvelles du procès. Cominges répondit qu'il s'était découvert d'étranges cas, mais qu'il ne s'en mit point en peine; que lorsque tout serait vu et entendu, on viendrait lui en rendre compte, pour qu'il en ordonnât selon sa volonté. — Ainsi l'entends-je, répliqua le duc. Quelque chose qu'il ait fait, je lui accorde sa grâce, et ne veux point qu'il meure.

Le comte changea d'entretien, et continua de l'amuser, jusqu'à ce qu'on vint l'avertir que Landais avait subi sa sentence. Alors Cominges, mettant un genou en terre devant le duc, lui avoua toute la vérité, et le supplia de lui pardonner la tromperie qu'il lui avait faite. François, douloureusement surpris et indigné, l'accabla d'amers reproches. Dans tout autre temps, il n'eût pas été sûr de se jouer ainsi de la bonne foi du duc de Bretagne; mais affaibli par l'âge, comme il était, on donnait aisément le change à ses idées; et il ne fallut ni beaucoup de peine ni beaucoup de temps pour le consoler de la perte de son favori.

Telle fut la fin tragique d'un homme du peuple qui s'éleva par son habileté au-dessus de tous les seigneurs de son temps, dans un siècle où la naissance donnait un avantage considérable. Grâce à son influence sur un vieillard, il gouverna son pays plus despotiquement que ne le fit jamais aucun duc. Les historiens s'accordent à le regarder comme un adroit politique et un excellent

administrateur. Tous lui reprochent aussi son avarice, sa cruauté, ses passions haineuses, et une insolence qui, en révoltant contre lui les petits et les grands, devint la principale cause de sa chute. Sa fille unique hérita de ses richesses; et ses parents, qu'il avait tous avantageusement placés, ébranlés un moment par la catastrophe qui termina ses jours, rentrèrent bientôt en faveur auprès de François II, et justifèrent par leur mérite le rang qu'ils occupaient, soit dans l'Église, soit dans l'armée.

Les propres aveux de Landais ayant fait éclater l'innocence de l'ex-chancelier Chauvin, le duc ne put refuser à sa famille la réhabilitation de sa mémoire, qu'elle demandait avec instance. Ses biens confisqués furent rendus à son fils; et tous ceux qui avaient pris part aux persécutions qu'avait souffertes cet infortuné seigneur furent mis en jugement, et condamnés, les uns à mort, les autres au bannissement.

Les seigneurs proscrits se présentèrent au duc, en affectant un air de soumission et d'humilité assez peu d'accord avec la liberté qu'ils avaient prise de juger et de faire exécuter l'un de ses ministres, sans lui en demander la permission. Ils le supplièrent de les recevoir en grâce, lui protestant que jamais ils ne s'étaient révoltés contre son autorité, et que leur plus sérieux grief contre Landais venait de ce qu'il lui inspirait à leur égard une injuste défiance. Touché de ce discours, le duc leur pardonna le passé, annula l'arrêt qui les flétrissait en les privant de leurs titres et de leurs biens, et donna même une place supérieure au sire de Guéméné, qui, le premier, avait pris les armes contre Lan-

dais. Quand un prince n'a plus la force de tenir les rênes de son gouvernement, elles tombent aux mains de quiconque est assez hardi pour s'en emparer. Le prince d'Orange, le maréchal de Rieux et le comte de Cominoges se concertèrent pour partager le pouvoir, et formèrent entre eux un triumvirat qui conduisait à son gré toutes les affaires.

François était toujours préoccupé de l'avenir de ses filles, et de la crainte qu'on ne leur disputât sa succession, la cession faite à Louis XI par Nicole de Bretagne servant de prétexte à Charles VIII, ainsi que nous l'avons déjà dit. Ce qui augmentait l'inquiétude du duc, c'est que, malgré la bonne intelligence apparente des deux cours, celle de France avait toujours refusé de se dessaisir de ce titre : il n'avait, à la vérité, aucune valeur légale, puisque Jean de Penthievre avait solennellement renoncé aux droits de sa naissance pour lui et ses descendants ; mais François n'ignorait pas qu'une forte armée rend toutes les prétentions légitimes. Il recommença donc ses intrigues ordinaires, et entretint secrètement des relations avec Henri VII, roi d'Angleterre, et Maximilien d'Autriche, fils aîné de l'empereur, qui portait le titre de roi des Romains, leur demandant à tous deux leur appui pour ses filles, si on entreprenait de les dépouiller après sa mort. Fidèle à la reconnaissance, Henri n'hésita pas à donner au duc toutes les assurances qu'il pouvait désirer ; et Maximilien, qui avait formé le projet d'épouser la princesse Anne, ne se montra pas moins disposé à la soutenir.

Outre ces précautions, le duc voulut s'assurer une seconde fois des intentions de la nation ; car lorsque les

états furent rassemblés une première fois à ce sujet, une grande partie de la noblesse, mécontente ou en exil, n'avait pu prendre part à la délibération. Il était à craindre d'ailleurs que, par aversion pour Landais, plusieurs seigneurs ne se fussent dévoués aux intérêts de Charles VIII, qui les avait obligés à le reconnaître pour l'héritier de François II ; et quoique, par leur soumission, ils parussent avoir annulé ceux de leurs actes qui pouvaient être contraires à la volonté de leur souverain, le duc ne jugea pas inutile de les lier de nouveau par un engagement authentique.

Le baron d'Avangour, fils illégitime du duc, assistait à l'assemblée des états. Quelle que fût l'irrégularité de sa naissance, dans la situation des affaires, n'ayant pour concurrents que deux jeunes filles encore dans l'enfance, il pouvait aisément se faire un parti dans l'État. Chacun avait les yeux sur lui, et semblait peu disposé à rompre le silence. D'Avangour s'en aperçut, il devina aussi l'anxiété de son père ; et, cédant à un mouvement généreux, il se leva au milieu de cette imposante assemblée, pour déclarer d'une voix ferme qu'il n'avait aucune prétention à la souveraineté, et que le premier il reconnaissait les princesses Anne et Isabeau de Bretagne seules héritières légitimes du duc François II, leur gracieux père et souverain.

Son exemple entraîna tous les autres seigneurs. L'abbé de Saint-Melaine porta au duc cette agréable nouvelle, qui le combla de joie. Le lendemain, l'assemblée des états se rendit en grande pompe à l'hôtel de Notre-Dame de Pitié, et chacun de ses membres promit, sur la croix, de rester fidèle aux princesses et d'obéir à

leurs maris comme à leurs propres ducs. De son côté, François prit l'engagement de ne marier ses filles qu'avec l'approbation des états.

CHAPITRE XLIV.

Intrigues à la cour de Bretagne. — Le duc d'Orléans s'y réfugie. — Jalousie des seigneurs bretons. — La guerre se déclare. — François recourt en vain à ses alliés. — Le sire d'Albret est gagné. — Progrès du roi. — Défection des ligués. — Nantes est délivrée. — Injustice faite à un brave officier, qui en obtient la réparation. — Une émeute. — Les Bretons se rallient autour de leur duc. — Henri VII trompé par madame de Beaujeu. — Aversion de la princesse Anne pour le sire d'Albret. — Bataille de Saint-Aubin du Cormier. — Fidélité des Rennois. — François s'humilie et demande la paix. — Mort de ce duc. (Année 1488.)

Les soucis que l'avenir de ses filles causaient incessamment au duc de Bretagne étaient adroitement entretenus dans son esprit par ceux qui gouvernaient le duché sous son nom, et dont ces inquiétudes favorisaient les intrigues. Le prince d'Orange, neveu de François II, et le comte de Cominges, son favori, profitaient de leur influence pour servir le parti du duc d'Orléans, trahissant pour le prince madame de Beaujeu, qui, les ayant comblés de bienfaits pendant leur exil, les croyait toujours dans ses intérêts, tandis que ces seigneurs, par une conduite peu honorable, entretenaient secrètement des relations fort étroites avec les ennemis de cette princesse. Ils persuadèrent aisément à François d'embrasser le parti du duc d'Orléans, et de s'en faire un appui

contre le roi de France, qui, disaient-ils, ne cachait plus son intention de s'emparer de la Bretagne, au préjudice des héritières légitimes. C'était attaquer le duc par son côté le plus sensible. Une maladie grave dont il fut atteint, et durant laquelle la régente conduisit le roi à Tours, sembla confirmer ce soupçon ; car on attribua ce voyage au désir d'observer de plus près ce qui se passait en Bretagne, et de se tenir préparé à tout événement.

François, irrité, ne balança plus à se déclarer pour le duc d'Orléans. Un traité fut signé entre eux et les principaux seigneurs, dans le but de maintenir les droits des princesses. Le duc d'Orléans avait en outre deux desseins secrets : l'un, de supplanter aux affaires madame de Beaujeu, qui continuait à gouverner le jeune Charles ; l'autre, de faire casser son mariage avec Jeanne de France, pour épouser la princesse Anne ; mais la plupart des seigneurs qui entouraient François avaient des vues différentes sur cette jeune dame. Le prince d'Orange, par exemple, prétendait la marier au roi des Romains, Maximilien d'Autriche. Le comte de Cominges travaillait à faire donner la préférence au sire d'Albret, et le maréchal de Rieux s'intéressait au fils du vicomte de Rohan.

L'habile fille de Louis XI pénétra une partie de ces menées, et engagea le roi à envoyer une ambassade au duc de Bretagne pour lui en demander l'explication. La réponse de François fut si évasive, qu'elle ne fit qu'augmenter les soupçons de la régente. Le duc d'Orléans fut invité à se rendre à Amboise auprès du roi. Une telle invitation, dans l'état des choses, ne lui pa-

raissant qu'un piège pour s'assurer de sa personne, il prit la route de Nantes, et courut se réfugier auprès de son allié. Malgré cette démarche décisive, le prince d'Orange et le comte de Cominges essayèrent de tromper encore madame de Beaujeu, en la lui représentant comme une visite sans conséquence de la part du duc d'Orléans; mais leur trahison était découverte, et la princesse en fut d'autant plus indignée, qu'elle avait eu beaucoup de confiance dans ces deux seigneurs. Le comte de Cominges, que nous avons vu, sous le nom de Lescun, gagné par les libéralités de Louis XI, devait toute sa fortune à ce monarque. Il avait toujours engagé François II à préférer l'alliance de Louis à celle de l'Angleterre, vers laquelle le portait opiniâtrément Landais. Ce conseil, s'il eût été suivi, aurait peut-être évité au duc une partie des chagrins qui assaillirent sa vieillesse. Quoi qu'il en soit, ce fut sur le comte de Cominges que tombèrent les premiers effets de la colère du roi. Ses terres furent ravagées, et on lui ôta le gouvernement de la Guyenne. Les troupes royales furent ensuite dirigées sur les frontières de la Bretagne. La division qui régnait alors dans ce malheureux pays n'était que trop favorable aux projets de quiconque aurait entrepris de le soumettre.

De tout temps les Bretons avaient regardé d'un œil jaloux les étrangers qui s'immisçaient dans leur gouvernement, en s'emparant de la confiance du souverain : ils ne virent donc point sans indignation leur duc s'entourer de princes et de seigneurs français, tous beaucoup plus occupés de leurs propres affaires que de celles du pays, au lieu de s'appuyer sur de fidèles sujets dont

les intérêts ne pouvaient différer des siens. Insensiblement les nobles bretons s'étaient retirés de la cour, et avaient formé une ligue pour chasser tous les étrangers qui prétendaient dominer en Bretagne, se plaignant avec justice de ce que, pour la cause du duc d'Orléans, le pays allait se trouver exposé à l'agression d'un puissant royaume. Ils étaient mécontents aussi de la faveur dont jouissait Jacques Guibé, neveu de Landais. Banni comme l'un des persécuteurs de Chauvin, il était revenu à la cour, où il paraissait braver ses juges avec une hardiesse qui faisait craindre qu'il ne réussît un jour à venger la mort de son oncle.

Madame de Beaujeu était une politique trop consummée pour ne pas tirer parti de l'état de division qui régnait alors en Bretagne. Elle offrit donc aux mécontents de se joindre au roi, qui, sans élever, disait-on, aucune prétention sur la couronne ducale, ne voulait qu'obliger des sujets rebelles à rentrer dans le devoir. Les plus attachés à leur pays hésitaient encore; les autres, dominés par leur colère contre les favoris, se flatèrent que, leur but une fois atteint, il leur serait aisé de chasser aussi le roi de France, s'il avait réellement contre leur pays des desseins sérieux. Ces derniers entraînent leurs compagnons; mais, avant de joindre leurs forces à celles du roi, ils mirent pour condition qu'il ne ferait entrer dans la province qu'un nombre convenu de troupes, et qu'il les en retirerait aussitôt que le duc d'Orléans et ses partisans en seraient sortis. Madame de Beaujeu, digne émule de son père, engagea son frère à promettre tout ce qu'on voulait, sans se mettre en peine de tenir sa promesse lorsqu'une fois il se ver-

rait maître du duché. Le duc François, justement alarmé de ce traité, s'efforça de rappeler ses sujets révoltés; mais ce fut inutilement : leur nombre croissait, au contraire, de jour en jour. Il eut même la mortification de voir le baron d'Avangour, son propre fils, démentant sa noble conduite à l'assemblée des états, se joindre aux mécontents, par suite de quelque contrariété qu'il avait essuyée à la cour de son père.

Dans son embarras, François chercha à gagner du temps, pour donner à ses alliés celui de le secourir; mais aucun d'eux n'était en mesure de le faire. Un imposteur, Lambert Simuel, fils d'un artisan, qui, à l'aide d'une certaine ressemblance, se donnait pour l'un des fils d'Édouard, que leur oncle Richard avait fait assassiner dans la Tour de Londres, osait, sous cette apparence, disputer le trône à Henri VII; et ce monarque avait assez à faire en ce moment de démasquer sa fourberie. Le roi de Castille et d'Aragon, en guerre contre les Maures, pouvait difficilement s'occuper de la Bretagne; et Maximilien, mal secondé par un père avare, sans argent et sans soldats, n'avait à offrir qu'une bonne volonté inutile. Toutes ces circonstances, que la régente n'ignorait pas, furent cause que les propositions pacifiques de François II furent assez mal reçues en France.

Une dernière ressource restait au duc : c'était de stimuler le zèle du sire d'Albret, et de le détacher tout à fait du parti de la ligue, qu'il avait embrassé d'abord, mais dont il commençait à se dégoûter. Le succès des armes du roi en Guyenne l'inquiéta pour ses propres États, qui en étaient voisins; et, comprenant que l'intérêt des grands vassaux de la couronne était de se soutenir

entre eux, il n'en fut que mieux disposé à prêter l'oreille à un accommodement. Le comte de Dunois proposa le premier de le gagner, par l'offre de la main de la princesse Anne. Rien n'était plus contraire à beaucoup de prétentions et au projet secret de Dunois lui-même; mais l'embarras du moment était tel, que ce parti fut adopté sans contestation, chacun se réservant à part soi d'y mettre obstacle quand il en serait temps. Le sire d'Albret ne manqua pas de se laisser prendre à l'appât séduisant d'épouser la plus riche héritière du royaume; il promit sur-le-champ le secours qu'on lui demandait.

Mais, avant qu'il eût pu le conduire en Bretagne, le roi, secondé par les mécontents du pays, y avait déjà fait pénétrer ses troupes de toutes parts. Trois corps d'armée, conduits par d'habiles capitaines, semblaient devoir lui en assurer promptement la conquête; car il se souciait peu de la condition que les ligués lui avaient fait souscrire relativement au nombre de régiments qu'il devait employer. La prise des villes de Redon, Ploërmel, Vannes, et la défection de plusieurs autres qui se joignirent aux seigneurs révoltés pour le même motif qui les avait armés eux-mêmes, mirent le duc à deux doigts de sa perte. Enfin il se vit assiégé dans sa capitale, où ses deux filles, le duc d'Orléans, le prince d'Orange et ses autres favoris se trouvaient renfermés avec lui.

Nantes était une ville bien fortifiée, elle comptait dans ses murs de vaillants défenseurs; cependant on ne pouvait se flatter de résister longtemps à une force si supérieure. Le duc fit un appel à ceux de ses sujets qui se trouvaient dans l'armée royale, promettant l'oubli du passé à qui viendrait le défendre contre ses en-

nemis. Il avait abandonné son château pour se rapprocher du centre de la ville, et cette précaution lui sauva probablement la vie; car, dès la seconde décharge de l'artillerie française, un boulet pénétra par la fenêtre de sa chambre à coucher. C'était sans doute l'effet du hasard; mais l'esprit de parti ne manqua pas d'y voir le dessein prémédité d'attenter aux jours de François II, comme le plus sûr moyen d'arriver plus promptement à la conquête de la Bretagne.

Le duc ne cessait de demander secours à ses alliés. Le seul Maximilien, malgré son peu de ressources et les embarras que lui donnaient les Flamands révoltés, lui envoya quinze cents hommes, que le comte de Dunois fit entrer heureusement à Nantes. On comptait toujours sur le sire d'Albret; mais son vif désir de mériter la récompense qui lui était promise ne fut point secondé par la fortune. Le roi, averti qu'il le trahissait, envoya des troupes pour l'arrêter au passage. Un combat eut lieu: d'Albret, vaincu, fut contraint de licencier ses soldats et de se retirer lui-même dans ses terres.

Les quinze cents Allemands envoyés par le roi des Romains, et cinq cents habitants de Guérande qui vinrent lui offrir leurs services, consolèrent un peu le duc de la défaite du sire d'Albret. Les assiégés faisaient de fréquentes et vigoureuses sorties, durant lesquelles on trouvait le moyen de détacher quelques Bretons de l'armée du roi; car ceux-ci, en voyant les Français pousser si avant leur entreprise, commençaient à se repentir de les y aider, voulant moins la perte de leur prince que l'obliger à se jeter entre leurs bras. Beaucoup d'entre eux se hâtèrent de profiter de l'amnistie qui leur était offerte,

et leur défection, jointe à la courageuse résistance des assiégés, délivra enfin la ville de Nantes au bout de six semaines.

La guerre continuait vivement sur d'autres points; on n'entendait parler que de villes prises et reprises; la désolation régnait partout dans les provinces. Un brave et ancien officier, nommé Rosnivinen, commandait pour le duc dans Saint-Aubin du Cormier, ville fondée par le duc Pierre, dit Mauclerc; il avait pris de sages mesures pour se défendre, n'ayant qu'une garnison peu nombreuse, et il comptait aussi sur la fidélité des habitants; mais, à l'approche de l'ennemi, la frayeur s'empara de ces derniers au point d'abandonner leur ville et de se sauver dans les bois environnants. Leur exemple devint contagieux pour les soldats, qui, retenus dans la forteresse, se glissaient le long des murs à l'aide de cordes, abandonnant leurs officiers. Rosnivinen, indigné, voulait se faire tuer sur la brèche: les habitants le forcèrent à capituler, et les ennemis entrèrent ainsi dans une place qui aurait pu les tenir longtemps en échec. Touchés du malheur de Rosnivinen, et rendant justice à son courage, ils lui permirent de se retirer avec les honneurs de la guerre.

La cour lui fut moins favorable. Déjà aigri par l'adversité, environné de traîtres, le duc ne put croire qu'une place aussi forte lui eût été enlevée autrement que par la trahison de celui qu'il avait chargé du soin de la défendre. Rosnivinen se vit dépouillé non-seulement de ses biens et de ses emplois, mais encore de sa vaisselle d'argent et des bijoux de son épouse, qui furent saisis par les officiers du duc, sans doute comme

une indemnité de la perte dont François se croyait en droit de l'accuser. Ce brave guerrier, vieilli au service de son pays, ne put endurer en silence un traitement si sévère et si peu mérité. Il demanda à présenter au duc sa justification, que François refusa d'abord. Sa persévérance lui ayant fait obtenir enfin l'audience qu'il réclamait, le vieux soldat fit un récit exact de ses services depuis sa jeunesse ; il parla de sa fidélité, qui avait résisté aux offres les plus avantageuses, et demanda au duc s'il était possible de supposer qu'un homme à cheveux blancs consentît à souiller, par la trahison, une carrière jusque-là sans reproche. François ne put méconnaître en lui l'accent de l'honneur et de la vérité ; il convint noblement de ses torts, et pria Rosnivinen de les lui pardonner. — Je suis malheureux, ajouta-t-il, et le malheur rend aisément injuste. Vous voyez de quelle manière me traite monseigneur le roi, détournant mes barons de la foi qu'ils me doivent, et excitant le pauvre peuple à me haïr. Il n'est pas jusqu'à mon propre fils qui ne me blesse grièvement. Toutefois, vous ne devez point souffrir de la faute d'autrui, et aussi n'en souffrirez-vous point. — Cette disgrâce passagère devint en effet un triomphe pour Rosnivinen, que le duc s'empressa de dédommager amplement de ses pertes. Il n'en avait pas moins supporté un traitement injuste, et reçu, dans son honneur, une offense qui se répare difficilement. Accusé publiquement devant des juges compétents, cet officier aurait fait éclater son innocence, tandis que les faveurs comme les rigueurs de celui qui ne prend conseil que de lui-même laissent une vaste carrière à la malignité.

Au milieu des alternatives de cette guerre, il éclata à Nantes une sédition qui n'aurait eu besoin que d'un chef pour devenir très-dangereuse, et qui aurait dû éclairer le duc sur ses véritables intérêts, s'il eût été capable d'y donner une attention sérieuse. Mécontents d'une guerre qu'ils ne supportaient que pour soutenir dans leur rébellion des sujets étrangers, et piqués de se voir commandés par un duc d'Orléans et un prince d'Orange, tandis que leurs chefs naturels étaient contraints de servir parmi les ennemis de leur pays, les Nantais, las de murmurer inutilement, s'amentèrent, s'emparèrent de quelques pièces d'artillerie, et les conduisirent devant le château, en menaçant de mort les princes français. Fort heureusement, comme nous l'avons déjà dit, cette masse tumultueuse n'étant point dirigée, il devint aisé de la dissoudre, et l'ordre fut promptement rétabli dans la ville.

Plus heureusement encore, les seigneurs ligués avec le roi, alarmés de ses succès, comprirent enfin ses desseins sur la Bretagne, et qu'en le secondant plus longtemps ils travaillaient eux-mêmes à en accélérer la ruine. Le patriotisme fit taire les ressentiments personnels. Le maréchal de Rieux en donna le premier l'exemple en faisant la paix avec le duc ; et de ce moment les soumissions, qui jusque-là n'avaient été que partielles, devinrent presque générales. Inquiets de se voir entourés de tant de personnes qu'ils savaient leur être hostiles, peu rassurés sur la sympathie du peuple, les princes, objet de tant de jalousie, n'aspiraient plus qu'à se retirer ; mais ils n'osaient le faire sans un sauf-conduit du roi ; et, bien qu'ils lui en eussent fait la de-

mande, ils ne pouvaient en obtenir. On reconnut clairement alors que le véritable dessein de Charles VIII était de se faire duc de Bretagne.

Le roi d'Angleterre n'envoyait point de secours, quoique le parlement anglais, désirant s'opposer aux envahissements du roi de France, lui eût accordé un subside à cet effet. L'inaction de Henri était le fruit d'une adroite tromperie de madame de Beaujeu, qui, afin de gagner du temps, faisait entendre à ce monarque que tout pourrait se terminer par le seul effet de sa médiation, ce qui n'empêchait pas Charles de poursuivre vivement ses avantages. Croyant devoir compter sur la reconnaissance de Henri, François, indigné de ce qu'il s'offrait pour arbitre dans le temps qu'il allait périr faute de secours, refusa nettement de s'en rapporter à lui.

Le sire d'Albret, plus fidèle ou plus intéressé, fit un nouvel armement, et arriva enfin en Bretagne avec environ cinq mille hommes de troupes, renfort qui fut accueilli avec plus de joie que la présence de celui qui le fournissait; car on ne se trouva pas peu embarrassé des prétentions qu'on lui avait fait concevoir. Anne était à la cour de son père une pomme de discorde que des ambitieux se disputaient avec acharnement. D'Albret accourait sur la foi des promesses qu'il avait reçues du duc et de ses rivaux eux-mêmes, dans un moment d'extrême nécessité: mais on se souvient que ces promesses n'étaient rien moins que sincères; et même, depuis ce temps, François avait pris avec le roi des Romains un engagement formel. Louis d'Orléans ne perdait pas l'espoir de faire casser son mariage avec Jeanne de France, pour suivre ensuite son inclination. Quant à la

jeune princesse, quoiqu'elle n'eût que douze ans, elle trouvait une grande différence entre le jeune prince français, empressé à lui plaire, et un rude guerrier de quarante-cinq ans, très-peu courtois et fort laid. Toutefois, son ame fière lui imposait à l'égard de tous deux une vertueuse réserve. On lui avait appris que les personnes de son rang ne doivent compter pour rien leur goût et leur inclination, parce qu'on ne consulte pour leur mariage que les convenances politiques, qui s'accordent rarement avec leur propre choix, et qu'une princesse doit toujours être prête à se sacrifier au bien de ses sujets. Anne ne tarda guère à subir une semblable épreuve, et le courage avec lequel elle la supporta montre que ces leçons de magnanimité n'avaient point été perdues pour elle.

Cependant les affaires de François II, qui avaient paru s'améliorer par le retour de sa noblesse, redevinrent de plus en plus inquiétantes. La prise des villes de Châteaubriant et d'Ancenis, dont l'armée royale se mit en possession, l'obligea de solliciter une trêve de quinze jours, qu'il essaya, mais inutilement, de convertir en une paix durable. Madame de Beaujeu persuada au jeune roi qu'on ne cherchait qu'à l'amuser, et qu'au point où en étaient les choses, ce serait faire une grande faute de ne point pousser vivement ses avantages. Il la crut, et alla assiéger Fougères. Les états furent convoqués à Nantes; le duc y exposa sa triste situation, et tout ce qu'il avait tenté pour avoir la paix. La vue de leur vieux souverain, réduit sur ses derniers jours à une si déplorable extrémité, celle de ses jeunes filles, qu'ils avaient reconnues pour leurs souveraines, firent oublier les mé-

contentements antérieurs; on accorda au duc tout ce qu'il voulut, avec des témoignages d'affection et de respect qui le consolèrent un peu de ses infortunes.

Comme il arrive souvent dans de semblables occasions, sous le gouvernement d'un prince sans autorité, la division qui régnait dans le conseil augmentait l'urgence du péril. Le maréchal de Rieux, homme de guerre et d'expérience, voulait que, dans un moment où la perte d'une bataille pouvait tout ruiner, on se contentât de tenir l'ennemi en respect, sans rien hasarder. Jeune, impétueux, le duc d'Orléans rejetait ce conseil prudent, qu'il appelait timide; et François, qu'il subjuguait toujours, adopta son avis. D'un autre côté, le prince français et le sire d'Albret, animés par la rivalité, ne cachaient plus la haine qu'ils se portaient, et paraissaient prêts à tout moment d'en venir aux mains. La veille même de la bataille décisive de Saint-Aubin du Cormier, le duc d'Orléans fut averti que son rival devait attaquer ses quartiers. Le sire d'Albret le nia; mais il paraît qu'en effet il en avait eu le dessein, et qu'il l'aurait exécuté, sans l'avis qu'en reçut le prince. A cet incident s'en joignit un autre plus alarmant encore. Un bruit courut parmi les Bretons que les princes étrangers les trahissaient, et qu'au fort du combat ils se tourneraient du côté de l'armée royale. Afin de démentir ces propos semés par la malveillance, le duc d'Orléans et le prince d'Orange voulurent combattre à pied; résolution loyale qui les fit tomber tous deux prisonniers. Cette bataille fut entièrement perdue pour les Bretons, qui y laissèrent quatre mille hommes, parmi lesquels se trouva l'un des fils du vicomte de Rohan. Ce jeune seigneur,

de dix-huit ans à peine, était demeuré sous l'obéissance du duc, que son père avait abandonné une seconde fois, puisqu'il combattait à Saint-Aubin du Cormier sous les ordres de la Trémoille, lieutenant général pour le roi. Ainsi le trait qui termina les jours du fils partait peut-être de la main du père! Tels sont les fruits désastreux de la guerre civile.

La conquête de la Bretagne paraissait maintenant une chose facile, et l'armée victorieuse se mit en chemin pour Rennes, persuadée que, dès qu'elle paraîtrait, cette ville s'empresserait de lui ouvrir ses portes; mais ses habitants, qui pouvaient armer vingt mille hommes, ne se laissèrent point intimider. Résolus de demeurer fidèles à leur souverain, ils répondirent fièrement à la sommation que leur fit la Trémoille de se rendre au roi; qu'ils ne le connaissaient point; qu'ils étaient sujets du duc de Bretagne, et n'avaient d'ordre à recevoir que de lui. Le général comprit que tout n'était pas fini, et qu'il y aurait de l'imprudence à pousser ce peuple au désespoir; il porta donc ses armes vers d'autres cités moins considérables ou plus accommodantes.

La fermeté des Rennois consola un peu le duc de la défection de tant d'autres; mais elle ne lui fit pas illusion sur son propre péril et celui de ses filles. La tendresse paternelle triomphant de son orgueil et de son opiniâtreté, il envoya à Charles une ambassade pour demander encore la paix, recourant, pour l'obtenir, au langage le plus humble et le plus soumis. Sensible et généreux par caractère, le jeune monarque fut touché de la détresse d'un vieillard si facile à tromper, et lui accorda sans effort ce qu'il demandait, contre l'avis de madame

de Beaujeu. Elle aurait voulu, en portant à François les derniers coups, joindre au royaume cette importante province ; mais la politique même se trouva d'accord avec le parti de la douceur. L'esprit bien connu des Bretons rendait douteux le succès des mesures violentes qu'il aurait fallu employer pour les soumettre. D'ailleurs, la demande du vieux duc de Bretagne fut appuyée dans le conseil du roi par le chancelier Gui de Rochefort, qui alléguait des considérations si nobles et si chrétiennes, qu'on aurait eu honte de les combattre.

On travailla donc à un traité de paix, dont les conditions, comme on doit le supposer, furent à l'avantage du vainqueur, sans cependant être trop dures pour le vaincu : on ne décida rien sur la question de l'hérédité des princesses, sous prétexte qu'il fallait du temps pour juger de la validité de leurs droits et des prétentions du vicomte de Rohan, qu'un parti assez puissant soutenait. Le duc ne vit point le terme de cette difficulté ; il mourut peu de temps après la signature du traité de paix. L'incertitude du sort de ses filles, qui l'avait tant préoccupé, et qui avait servi de prétexte à tant d'ambitieux pour tout bouleverser en Bretagne, les malheurs auxquels ce pays était encore en proie, troublèrent amèrement les derniers moments de ce prince, dont les commencements du règne avaient été si brillants ; mais n'était-ce pas le juste châtement de ses fautes ? On lui reproche de s'être fait un jeu du parjure en s'engageant par des traités qu'il n'avait point l'intention de tenir, et qu'il violait effectivement sans le moindre scrupule. Il est vrai que François II eut pour contemporain le plus artificieux des hommes, et que les démêlés qu'ils eurent ensemble ren-

daient pour ainsi dire toute loyauté impossible. Que penser de princes chrétiens qui requièrent l'un de l'autre une formule de serment telle que celle-ci :

« Je promets par la vraie croix, ci-présente, que tant qu'il vivra, je ne le prendrai, ni tuerai, ni consentirai qu'on le prenne ni qu'on le tue. »

Voilà pourtant les propres termes du traité de Senlis, entre Louis XI et François II. Le dernier paraît s'être laissé aisément circonvenir par des favoris, surtout dans ses dernières années ; ce qui ne l'empêchait pas d'être fort obstiné. Landais le domina plus que tous les autres, moins peut-être par son habileté aux affaires, que par sa complaisance et son dévouement à servir secrètement les passions de son maître.

CHAPITRE XLV.

Anne duchesse. — On lui dispute ce titre. — Son conseil est divisé. — Inclinations secrètes de la princesse. — Vengeance de Rohan. — Appel au roi d'Angleterre. — Démarche du sire d'Albret hautement désavouée par Anne. — Hardiesse du maréchal de Rieux. — La duchesse se confie au comte de Dunois. — On lui refuse l'entrée de sa capitale. — Rennes la reçoit avec transport. — Le prince d'Orange, rendu à la liberté, se met du côté de la France. — Nouveau recours au roi Henri. — Piège tendu à la duchesse. — Elle démasque son tuteur. — Espérances de paix. — Fierté du maréchal de Rieux. — Il se réconcilie avec la duchesse. — Anne épouse Maximilien par procuration. (Année 1490.)

L'histoire va nous montrer maintenant une jeune princesse encore enfant, luttant contre la puissance d'un roi pour la conservation de son héritage, contre la ré-

bellion de ses propres sujets, l'indifférence de ses alliés, et la trahison de ceux même qu'on avait chargés de protéger sa jeunesse. A elle se termine la liste des ducs souverains de la Bretagne, et il est juste de reconnaître que son règne si court ne fut pas sans gloire, que les malheurs qui l'accompagnèrent ne peuvent lui être reprochés, et que, pour y mettre un terme, elle triompha des deux sentiments les plus difficiles à vaincre : l'amour et la haine.

Les droits d'Anne de Bretagne lui étaient vivement contestés par Charles VIII, qui prétendait succéder à ceux des Penthièvre, que son père avait achetés des descendants de Charles de Blois, malgré la renonciation solennelle qui en avait été faite plus de trente ans auparavant. Les prétentions du vicomte de Rohan paraissaient mieux fondées, puisqu'elles avaient en leur faveur le testament du duc François I^{er}, dont le vicomte avait épousé la seconde fille. On n'a peut-être pas oublié que le duc, en prescrivant les mariages des deux princesses encore au berceau, avait réglé que la couronne retournerait à la branche cadette, si la branche aînée manquait d'héritiers mâles, condition qui se rencontrait en ce moment. Les intentions du testateur ayant été jusque-là maintenues, il y avait quelque raison de les invoquer pour justifier un droit méconnu. François II l'avait si bien compris, qu'il ne trouva pas de plus sûr moyen d'anéantir les espérances de son beau-frère, que d'opposer le pouvoir de la nation à celui de son chef. C'est pourquoi il fit par deux fois reconnaître ses filles pour ses héritières par l'assemblée des états.

Le conseil de la duchesse était composé de cinq sei-

gneurs, dont les talents et l'expérience auraient pu lui être d'un grand secours au milieu des difficultés sans nombre qui l'entouraient, si la funeste division qui régnait entre eux ne les lui eût rendus inutiles. Ils augmentaient même son embarras par leurs conseils contradictoires, et éveillaient dans son jeune esprit une défiance prématurée. Ces conseillers étaient : le maréchal de Rieux, son tuteur ; les comtes de Dunois et de Comminges, le sire d'Albret, et le chancelier de Montauban.

La cause de cette division profonde et si fatale au pays était que chacun avait des vues différentes pour le mariage de la duchesse. Le sire d'Albret ne cachait point ses prétentions, fondées sur des services importants, sur le consentement d'un père, sur celui d'Anne elle-même, à qui on l'avait aisément arraché dans une heure de détresse, sur les malheurs qu'il s'était attirés pour la secourir. Il était fortement appuyé par le maréchal de Rieux, qui voyait dans cette union de grands avantages pour la Bretagne, et peut-être pour lui-même ; car ce n'est pas d'aujourd'hui que les hommes d'État cachent quelquefois, sous l'apparence du bien public, le soin de leur intérêt particulier. Le chancelier trouvait l'âge du sire d'Albret trop disproportionné à celui de la princesse pour lui convenir ; et sa pauvreté (le roi l'avait dépourvu de ses États), quoiqu'elle fit honneur à son dévouement, le rendait peu propre à gouverner un pays ruiné, et menacé de toutes parts. Comminges et Dunois se partageaient entre ces deux opinions. Le dernier ne pouvait parler hautement du duc d'Orléans, marié, et de plus prisonnier à Bourges ; mais il espérait le voir un jour duc de Bretagne, et se contentait d'approuver les

sentiments du chancelier. Au milieu des divergences de son conseil, la jeune duchesse, malgré toute sa réserve, laissa deviner une partie de ses sentiments, en se rangeant du côté de ceux qui combattaient les espérances d'Albret; on la soupçonna même d'être d'accord avec Dunois en faveur du duc d'Orléans, non qu'elle se fût expliquée à cet égard, mais parce qu'on attribua à son inclination pour le prince l'estime et la confiance qu'elle accorda constamment à son ami dévoué. Elle résista aux insinuations de madame de Laval, sa gouvernante, qui servait chaudement les intérêts du sire d'Albret; et il arriva même que l'espèce de persécution qu'elle essayait à cause de lui, loin de produire un bon effet, ne fit que changer son indifférence en une aversion décidée. Le vicomte de Rohan n'avait pas non plus renoncé à son ancien projet de marier son fils avec l'héritière de Bretagne, projet qui avait eu d'abord pour appui le maréchal de Rieux; mais ce dernier, indigné de ce que le vicomte eût embrassé le parti du roi, et contribué à la défaite de ses compatriotes à la bataille de Saint-Aubin du Cormier, avait abandonné ses intérêts pour ceux du sire d'Albret. Rohan s'en vengea à la manière de Coriolan. Au mépris du traité de paix renouvelé par Charles VIII avec la duchesse, il continua de ravager la Bretagne à la tête d'un parti français qu'il commandait pour le roi; et ce qui montre la mauvaise foi de ce prince, c'est qu'il ne se mit point en peine de le lui défendre.

Avertie par là du peu de sincérité du gouvernement français et de ses desseins hostiles, la cour de Bretagne songea à se procurer un allié assez puissant pour se ga-

rantir du péril qui la menaçait. Anne écrivit au roi d'Angleterre une lettre fort touchante, par laquelle elle lui représentait sa détresse et l'injustice d'un monarque qui, au lieu de la protéger comme orpheline et sa vassale, voulait abuser de son inexpérience pour la dépouiller de son héritage. Elle suppliait Henri de ne pas l'abandonner dans cette extrémité. Elle s'adressa également au roi des Romains, au roi et à la reine de Castille, Ferdinand et Isabelle, célèbres par leur triomphe sur les Maures, et par la protection qu'ils accordèrent à Christophe Colomb pour la découverte de l'Amérique. Ces souverains firent bien quelques démonstrations en sa faveur, mais elles n'eurent aucune suite, Maximilien par impuissance, les autres parce que de plus grands intérêts les en détournaient. Ce fut donc sur l'Angleterre que la duchesse fonda sa dernière espérance. Henri lui répondit avec une affection toute paternelle, lui donna même le nom de sa chère fille, conclut un traité de paix avec ses ambassadeurs, et lui promit un secours de six mille hommes. Mais, fidèle à son système pacifique, et toujours persuadé que tout cela s'arrangerait sans qu'il en vînt à une rupture avec la France, il se contenta d'intimider celle-ci en se déclarant le protecteur des jeunes princesses, qu'il ne pouvait abandonner sans manquer à l'honneur. Il arriva que par cette conduite, qui ne lui coûtait que des phrases généreuses, les affaires de Bretagne demeurèrent dans la même situation.

Tout semblait se réunir pour accabler la noble fille de François II; car sa sœur était trop jeune pour prendre part à ses chagrins, et son enfance malade faisait déjà prévoir une mort prématurée. Anne supportait donc

seule le triste héritage que leur avait laissé leur père. Des conseillers désunis, le territoire envahi par une armée française, des sujets en pleine révolte, de froids alliés; il ne manquait plus au malheur de la duchesse que de voir sa propre personne exposée à d'insolentes entreprises. Ce dernier coup de la fortune ne lui fut point épargné. Elle découvrit que le sire d'Albret, à l'aide d'une fausse procuration faite au nom de la duchesse, s'était adressé au pape pour demander les dispenses de mariage que nécessitait leur parenté. Il y avait été encouragé par le maréchal de Rieux. Justement irritée de cette tromperie, Anne éclata en reproches contre ceux qui s'en étaient rendus coupables, désavoua hautement cette procuration frauduleuse, et déclara avec fermeté qu'elle n'épouserait jamais le sire d'Albret.

Un pareil trait de caractère dans un âge si tendre causa au maréchal autant de surprise que de colère. Persuadé qu'Anne n'agissait de la sorte que par les conseils de Montauban, il s'imagina que s'il pouvait l'éloigner de sa pupille, il reprendrait bientôt assez d'influence sur son esprit pour l'amener à ses vues. Il quitta la cour, alors résidant à Redon, par suite d'une épidémie qui rendait le séjour de Nantes dangereux, emmenant avec lui le sire d'Albret. Leur mécontentement fit craindre quelque trahison; et comme la ville de Redon ne paraissait pas propre à soutenir un siège, que d'ailleurs les troupes françaises n'en étaient pas éloignées, la duchesse pouvait craindre qu'ils ne fissent prisonnière. Désirant se mettre en sûreté dans sa capitale, elle écrivit à son tuteur pour qu'il l'accompa-

gnât dans ce voyage avec le comte de Cominges; les partisans de d'Albret ne rougirent pas de se liguier dans un pareil moment pour braver leur jeune souveraine. Au lieu de se rendre à son appel, ils la précédèrent à Nantes pour engager les habitants à lui refuser l'entrée de leur ville, sous prétexte que Dunois était un traître qui avait promis au roi de lui livrer la ville, le château et la duchesse.

Anne était déjà partie de Redon, sous la protection d'une escorte commandée par Dunois, lorsque ces fâcheuses nouvelles lui furent rapportées. Elles n'arrêtèrent point sa marche, ne pouvant croire que les Nantais se révoltassent contre elle, quelque chose que fissent pour cela les factieux. Elle n'avait pas encore fait la triste expérience de l'instabilité du peuple. Son imagination, remplie des honneurs et des démonstrations serviles qu'il prodigue toujours aux personnes de haut rang tant qu'il les voit dans la prospérité, se refusait à soupçonner un affront d'ailleurs si peu mérité. Cependant, arrivée à trois lieues de sa capitale, elle accorda à Dunois de suspendre son voyage, et d'envoyer demander au maréchal si elle devait attendre de son peuple un accueil convenable à sa dignité. Ce seigneur répondit qu'elle pouvait venir avec dix officiers de sa suite, pourvu que le chancelier et le comte de Dunois n'en fissent point partie. On apprit que le même jour il était sorti mystérieusement de Nantes, à la tête de dix hommes d'armes, et s'était approché de la Pasquelaie: on attendait la princesse, dans l'intention de l'enlever, et de la marier ensuite au sire d'Albret de gré ou de force.

Un tel excès d'audace n'aurait pas manqué d'effrayer

une jeune personne ordinaire, et de lui faire prendre la fuite; mais Anne de Bretagne avait une âme fière et remplie d'énergie. En croupe derrière Dunois, elle marcha à la rencontre du rebelle avec une telle résolution, que les hommes qui l'accompagnaient, n'osant paraître devant leur souveraine offensée, retournèrent précipitamment sur leurs pas. Le maréchal, demeuré seul, à son grand dépit, essaya de cacher ses mauvais desseins en se joignant à la suite de la princesse jusqu'aux portes de Nantes. Là, on voulut introduire la noble orpheline par une fausse porte du château avec le maréchal de Rieux, et laisser dans le faubourg les autres seigneurs de sa suite; proposition dont le péril était évident, et qu'elle rejeta aussitôt avec indignation, disant que ce n'était point comme fugitive, mais comme duchesse de Bretagne, et avec telle compagnie qu'il lui plairait de choisir, qu'elle entrerait dans sa capitale, dût-elle n'y pénétrer jamais.

Les Nantais étaient véritablement disposés à lui rendre les respects et l'obéissance qu'elle réclamait d'eux, et, malgré les intrigues du maréchal, ils nommèrent des députés pour se rendre auprès de la princesse; mais la force militaire, dont les factieux disposaient à leur gré, et qu'ils avaient chargée de la garde des portes, s'opposa au passage de ces députés. Après quinze jours d'attente, Anne fut contrainte de se retirer. Elle le fit en protestant de nouveau contre les procédés dont on usait à son égard pour la faire consentir à un mariage qui lui était odieux.

La saine partie de la nation partagea le juste mécontentement de la duchesse contre son tuteur, qui profi-

tait de la faiblesse de son sexe, de son âge et de ses malheurs pour l'opprimer, et exciter ses sujets à se soustraire à son obéissance. Rennes se hâta de la consoler de l'affront qu'elle venait de recevoir, en l'invitant à entrer dans ses murs, où elle fut accueillie avec un véritable enthousiasme. Les efforts que l'on fit pour inquiéter la population par des propos calomnieux répandus sur ceux qui composaient le conseil intime de la duchesse, échouèrent contre le vif intérêt qu'elle inspirait. Toutefois, les seigneurs n'imitèrent point la touchante fidélité du peuple; leur égoïsme ou l'esprit de parti remplissait la haute classe de factions et de troubles, que l'arrivée du prince d'Orange ne fit encore qu'augmenter.

Ce prince avait été fait prisonnier à la bataille de Saint-Aubin du Cormier en même temps que le duc d'Orléans; mais comme il était proche parent de M. de Beaujeu, devenu depuis duc de Bourbon, et qu'il paraissait surtout moins redoutable que son compagnon d'infortune, pendant que celui-ci languissait dans la tour de Bourges, le prince d'Orange reçut, avec sa liberté, des grâces et des distinctions qui le gagnèrent entièrement au parti de la duchesse de Bourbon. Envoyé par elle en Bretagne pour y soutenir la faction opposée au sire d'Albret, dont la cour de France voulait empêcher le mariage, le prince d'Orange commença par faire des propositions de paix, mais à des conditions tellement désavantageuses, que la continuation de la guerre parut préférable aux Bretons. La duchesse ayant envoyé en Angleterre pour presser l'arrivée du secours promis, six mille Anglais débarquèrent enfin sur la côte de Bre-

tagne, où l'on verra bientôt qu'ils n'avancèrent point les affaires de leur alliée. A peu près vers le même temps, elle reçut deux mille Espagnols que Ferdinand et Isabelle lui envoyaient. Si ses sujets s'étaient joints franchement à ces étrangers pour chasser les Français, la guerre eût été bientôt terminée; mais ils ne les virent, au contraire, qu'avec jalousie, et plusieurs, refusant de marcher avec eux, désertèrent, sous ce prétexte, la cause de leur jeune souveraine.

Le maréchal de Rieux, plus adroitement perfide, eut l'art de tourner contre elle ces mêmes secours qu'elle avait demandés pour sa défense. En faisant valoir aux yeux du roi d'Angleterre le grand avantage que Henri trouverait à faire le sire d'Albret duc de Bretagne, il réussit à mettre ce monarque dans son intérêt. L'aversion d'Anne pour le mariage lui fut représentée comme le caprice d'une jeune fille que ceux qui la gouvernaient exploitaient au profit de la France. Le maréchal montrait la nécessité de soustraire sa pupille à leur influence, et se plaignait d'avoir encouru sa disgrâce pour l'avoir déjà tenté inutilement. Henri se laissa si bien persuader par ces raisons, qu'il écrivit à la duchesse de faire rentrer les Anglais à Rennes où elle demeurait, et de leur confier la garde de sa personne, afin, disait-il, que cet honneur enflammât d'autant plus leur zèle pour son service. La princesse serait tombée innocemment dans un piège que sa candeur ne pouvait prévoir, si le chancelier de Montauban ne l'en eût préservée. Il devina que le but de ces insinuations était de la remettre entre les mains de son tuteur, dont il réussit par là à déjouer le complot.

Tout en se tenant prudemment en garde contre la malice des uns et la crédulité des autres, Anne ne négligea pas de se justifier auprès du roi d'Angleterre des prétendus torts dont son tuteur l'accusait; ce qu'elle fit d'une manière si lumineuse et si sincère, que Henri ne put douter de la trahison du maréchal de Rieux. Cependant, dans l'état où étaient les choses, il ne jugea pas convenable de laisser éclater son mécontentement, au risque de pousser à bout un personnage si dangereux; et conseilla plutôt à sa jeune alliée de se prêter de bonne grâce à une réconciliation, si on voyait la moindre apparence d'y réussir. Mais elle ne put avoir lieu que l'année suivante.

Sans argent, sans armée, presque sans sujets, et mal protégée par ses alliés, la duchesse de Bretagne se trouvait dans une position déplorable, lorsqu'elle apprit que le roi des Romains avait compris la Bretagne dans le traité de paix qu'il venait de conclure avec Charles VIII, contre lequel il était en guerre pour les Pays-Bas. Elle se hâta d'envoyer en France son adhésion aux conditions du traité, et d'assembler les états pour les inviter à ratifier sa démarche; ce qu'ils firent avec une unanimité qui prouvait assez combien la paix leur paraissait urgente. Une députation fut envoyée au roi Charles, pour le conjurer de n'y apporter aucun obstacle. Heureusement pour la députation, elle fut soutenue à la cour de France par le prince de Nassau, ambassadeur de Maximilien, dont la présence obligea Charles à la recevoir de bonne grâce, en dépit de ses secrètes intentions. La paix fut donc solennellement publiée en Bretagne, et reçue avec une joie proportionnée aux maux

qu'elle semblait devoir guérir ; mais ce bienfait si vivement désiré était éloigné encore : les Bretons n'en saluèrent que l'apparence.

Se souciant peu des traités qu'il convenait aux souverains de faire entre eux, les révoltés bretons prétendirent continuer la guerre pour leur propre compte : cependant plusieurs chefs, touchés des maux de leur pays, essayèrent d'y mettre un terme en travaillant à la réconciliation du maréchal de Rieux et de la duchesse. Comme il était le plus considérable des seigneurs, on ne doutait pas que son exemple ne fût d'une grande puissance. On ne parvint que difficilement à lui persuader de mettre bas les armes pour entrer en conférence avec les conseillers de la duchesse. C'était un véritable Breton, plein de zèle pour son pays, mais fier et opiniâtre. Il refusa tout ce qui avait l'apparence d'un pardon, soutenant que dans tout ce qu'il avait fait il n'avait agi que pour le bien public et la gloire de sa souveraine. Ne pouvant toutefois se dissimuler qu'en diverses occasions il avait usurpé l'autorité en s'emparant du trésor public et en faisant battre monnaie, actes sérieux pour lesquels il craignait d'être inquiété par la suite, il se fit accorder secrètement par sa pupille l'autorisation expresse de ces attentats. Pour quiconque a pu étudier dans l'histoire le caractère ombrageux et même vindicatif d'Anne de Bretagne, il est évident qu'elle dut beaucoup souffrir en se résignant à traiter si favorablement un rebelle, auquel, dans toute autre circonstance, elle aurait fait faire son procès. Elle dut céder à l'exigence de sa situation.

La soumission du maréchal facilita la conclusion d'une affaire importante qui se traitait secrètement depuis plu-

sieurs années, le mariage de la duchesse avec Maximilien d'Autriche. Anne, en le contractant, obéissait au vœu de son père sans violenter son inclination. Il est certain que le duc d'Orléans était parvenu à lui plaire ; mais il s'élevait entre eux trop d'obstacles pour que cette jeune princesse, aussi sensée que vertueuse, en conservât un souvenir plus vif qu'il n'était nécessaire à son repos. Sans avoir vu Maximilien, Anne savait que le prince, qui n'avait que trente ans, était bien fait et d'une figure agréable. La jeune ambitieuse comptait d'ailleurs, parmi les avantages de cette union, la perspective flatteuse de devenir un jour impératrice. Maximilien était veuf, et père d'une fille encore enfant, qu'on élevait à la cour de Charles VIII, auquel elle était destinée. Les embarras que causait à ce prince l'insubordination des Flamands l'avaient toujours empêché de venir en Bretagne ; mais la correspondance très-suivie qu'il entretenait avec Anne lui avait gagné l'estime de cette princesse. Enfin il envoya le comte de Nassau, comme procureur, pour l'épouser en son nom. Le conseil de la duchesse ne laissa pas d'y soulever quelques difficultés, motivées sur la pauvreté de Maximilien, qui, n'ayant ni troupes ni argent, ni l'espoir d'en obtenir de l'avarice de son père, serait peu capable de protéger les États envahis de son épouse. Néanmoins, l'envoyé du roi des Romains plaida si habilement la cause de son maître, que le mariage se fit par procuration. Mais, en raison des circonstances, on jugea prudent de le tenir secret : les rois de France et d'Angleterre n'en furent informés que longtemps après.

CHAPITRE XLVI.

Fermeté de la duchesse. — Trahison du sire d'Albret. — Détresse de la princesse. — Nouveau projet de la cour de France. — On gagne la noblesse bretonne. — Résistance de la duchesse. — Le duc d'Orléans plaide généreusement la cause du roi, et la gagne. — Anne devient reine de France. — Colère de Maximilien et de Henri VII. — Anne couronnée à Saint-Denis. — Elle devient veuve. — Elle remonte sur le trône avec Louis XII. — La hardiesse du maréchal de Gier lui attire l'inimitié de la reine. — Anne se rend en Bretagne. — Sa mort. (Année 1514.)

Le mariage de la duchesse ne changea point la face de ses affaires en Bretagne, où, au mépris du traité de Francfort, Charles continuait d'occuper les meilleures places et d'entretenir une armée. Anne, qui avait congédié ses soldats étrangers, se plaignit inutilement au roi de cette infraction à la paix, et se vit contrainte de recourir de nouveau à l'Angleterre. Au milieu de ces embarras sans cesse renaissants, on ne voit pas sans surprise une souveraine de quatorze ans, jalouse de son autorité, la défendre contre le pape lui-même, qui venait de nommer deux évêques, l'un à Nantes, l'autre à Vannes, sans la consulter. Elle s'opposa à la prise de possession de ces prélats, et donna ordre à tous les chapitres de Bretagne de ne faire aucune élection sans y être autorisés par elle. Il est vrai que les actes de cette jeune princesse ne peuvent guère lui être personnellement attribués, puisqu'elle était en tutelle et soumise aux délibérations d'un conseil d'État; mais l'énergie qu'elle avait déployée dans des circonstances où elle était privée de ce secours ne permet pas de la considérer comme entièrement étrangère aux mesures de son gouverne-

ment. Cette même année, la princesse Isabeau, seconde fille de François II, mourut.

Après avoir nourri longtemps l'espérance de devenir duc de Bretagne, le sire d'Albret, irrité de la froideur de la duchesse, et ayant reçu quelque soupçon de son mariage secret, en sentit un si violent dépit, qu'il résolut de se joindre au roi de France pour la dépouiller de ses États. Si ce parti ne faisait pas honneur à sa loyauté, il était au moins d'accord avec ses intérêts; car il avait ruiné ses affaires pour servir François II, et ne pouvait guère les rétablir qu'en abandonnant la cause de sa fille. Mais, quelques justes sujets de plainte que la Bretagne lui eût donnés, il manqua à l'honneur et à son serment en traitant ainsi avec Charles VIII, et en lui livrant, par une indigne trahison, la ville de Nantes.

La duchesse fut d'autant plus sensible à ce nouveau coup de la fortune, que c'était la ville la plus importante qui lui restât. Elle annonça cette triste nouvelle au roi d'Angleterre et à Maximilien, qui tous deux lui promirent de prompts secours; mais la circonspection du premier, et la lenteur accoutumée du second, furent cause qu'elle n'en reçut réellement aucun. Il ne paraissait que trop que l'intention de Charles était de s'emparer de la Bretagne; spoliation indigne, à laquelle la princesse essaya d'échapper avec un courage égal à son malheur. L'ambassade qu'elle envoya au roi pour lui en représenter l'injustice fut reçue avec une hauteur calculée, propre à la jeter dans le désespoir, mais dont le but secret était d'amener la duchesse à consentir à ce que voulait la politique de la cour de France.

De tous les prétendants à la main d'Anne, le plus re-

douté de cette cour était Maximilien d'Autriche, que la possession de la Bretagne, jointe à la couronne impériale, aurait rendu un voisin et un vassal trop dangereux. Aussi, en apprenant qu'il n'avait épousé la duchesse que par procuration, Charles VIII prit la résolution de rompre cet engagement; et le plus sûr moyen d'y parvenir fut d'épouser lui-même la princesse. Ce projet offrait des difficultés, et devait entraîner une guerre inévitable, puisque non-seulement on enlevait à Maximilien sa fiancée, mais il fallait encore lui renvoyer sa fille. Ces considérations, pesées dans le conseil, cédèrent à la nécessité d'empêcher la perte de la Bretagne; et comme on s'attendait à une vive résistance de la part de l'héritière, on convint d'en triompher par la terreur. Singulière façon de préluder à l'union de deux jeunes souverains!

Anne avait elle-même provoqué les persécutions qui la menaçaient, en soulevant trop tôt le voile qui couvrait ses relations avec Maximilien. Elle commençait à prendre le titre de reine des Romains dans ses actes publics, tandis que, de son côté, le prince allemand se qualifiait, dans les siens, duc de Bretagne. Cette imprudence, que ni l'un ni l'autre n'était en mesure de soutenir, engagea le roi de France à se hâter de prévenir une entrevue entre d'illustres fiancés qui ne se connaissaient pas encore personnellement, et qui ne devaient même jamais se voir. Le prince d'Orange et le comte de Dunois furent chargés de faire aux Bretons les premières ouvertures des nouveaux projets du roi. Le premier, ainsi qu'on l'a déjà dit, était tout dévoué à la France; le second, las de son exil et

impatient de rentrer en grâce, saisit avec empressement l'occasion qu'on lui en offrait. Il devait renoncer, il est vrai, à son projet en faveur du duc d'Orléans; mais c'était l'unique moyen de pacifier la Bretagne et de la conserver à la couronne, dont elle était l'un des plus brillants joyaux. Les seigneurs bretons, que Dunois et le prince d'Orange s'attachèrent d'abord à gagner, comprirent sur-le-champ les avantages de cette union de leur duchesse avec le roi, et qu'il était évident que tout autre mariage ne ferait qu'éterniser la guerre. Le chancelier, qui possédait la confiance de sa souveraine, et le maréchal de Rieux, auquel sa qualité de tuteur donnait une certaine autorité, l'approuvèrent d'un commun accord, et se chargèrent d'y disposer la duchesse; mais ils y trouvèrent plus de difficulté qu'ils ne s'y étaient peut-être attendus.

Fière, sensible, autant que délicate, Anne rejeta cette proposition avec beaucoup d'énergie, disant qu'elle ne pouvait hésiter entre un roi, son ennemi, l'oppressur de ses sujets, de qui elle avait reçu les plus mortelles injures, et un prince, son fidèle allié, qu'elle considérait comme l'époux choisi par son père. On eut beau lui représenter que la pauvreté de Maximilien rendait sa bonne volonté inutile; qu'il n'était en pouvoir de protéger ni son épouse ni ses États, quoiqu'ils eussent si grand besoin de secours: Anne répondit qu'il n'en serait pas toujours de même; qu'elle espérait en la miséricorde de Dieu, qui s'est déclaré le père des orphelins, le vengeur des opprimés.

Cependant l'armée française faisait chaque jour des pro-

grès effrayants; les secours qu'on attendait ne paraissaient point; et Rennes, où demeurait la duchesse, était menacée de soutenir bientôt un siège. Si la ville était prise d'assaut ou contrainte de se rendre, la princesse ne pouvait éviter de tomber entre les mains de ses ennemis; et, malgré tant d'alarmes si bien fondées, Anne s'obstinait à demeurer fidèle au roi des Romains. Charles entra lui-même en Bretagne à la tête d'une nouvelle armée, et y fit des actes de souveraineté. Il assembla les états à Vannes, distribua des récompenses, et finit par venir mettre le siège devant Rennes. Naturellement bon, il portait à regret le désespoir et la terreur dans l'âme de la noble orpheline; mais il obéissait à ses conseillers, qui jugeaient de telles rigueurs nécessaires pour vaincre la répugnance de la duchesse. En effet, quoique pressée de toute part, Anne résistait toujours: tantôt elle éclatait en reproches amers contre l'auteur de sa ruine, tantôt elle alléguait la sainteté du double engagement que son mariage avec Charles forcerait de rompre, puisque non-seulement elle avait promis sa foi à Maximilien, mais que Charles, de son côté, était fiancé à la fille de ce prince. Dans son exaspération, elle alla jusqu'à dire à madame de Laval, sa gouvernante, qu'elle se ferait religieuse plutôt que d'épouser le roi. Madame de Laval lui répondit gravement que ce n'était point là parler en personne de son rang; qu'une souveraine, chargée du sort de tout un pays, devait lui sacrifier ses intérêts particuliers; que la Bretagne, réunie à la France par droit de conquête, était en danger de perdre tous ses privilèges; au lieu qu'en consentant à un mariage qui plaçait la duchesse sur le premier trône de l'Eu-

rope, elle garantissait l'honneur et la liberté de son pays. Madame de Laval ajouta que Rome ne ferait aucune difficulté d'accorder les dispenses nécessaires pour le bien de la paix; qu'il y en avait de nombreux exemples, le premier devoir d'un souverain étant d'assurer la prospérité du peuple à la tête duquel la Providence l'a placé.

Toutes ces raisons, qui lui étaient également représentées par les personnes de son conseil, échouèrent contre l'opiniâtreté de la duchesse. L'honneur de remporter sur elle cette victoire était réservé au duc d'Orléans.

Depuis la bataille de Saint-Aubin du Cormier, ce prince expiait dans une dure captivité les imprudences de sa jeunesse: grâce à son heureux naturel, il sut mettre son malheur à profit pour réfléchir sur lui-même et orner son esprit de solides connaissances. Le comte de Dunois, son parent et son ami fidèle, profitant habilement des circonstances, fit insinuer au roi que l'illustre prisonnier, victime de la haine de la duchesse de Bourbon, réussirait seul à déterminer Anne de Bretagne à lui donner sa main. Charles, âgé alors de dix-huit ans, et impatient d'échapper à la surveillance de sa sœur, saisit l'occasion qui se présentait d'exercer la plus belle prérogative d'un souverain, qui est de faire grâce. Une partie de chasse lui servit de prétexte pour se rapprocher de Bourges; il se fit amener le duc d'Orléans, et lui rendit la liberté. Ce dernier, sensible et reconnaissant, lui promit qu'il n'aurait jamais un sujet plus soumis et plus dévoué que lui, et il ne tarda pas à confirmer par des faits la sincérité de ses paroles. Instruit de

ce qui se passait en Bretagne, il se rendit auprès de la duchesse, et la conjura de combler les vœux des deux pays en épousant Charles VIII. Anne n'entendit pas sans surprise celui qui avait été l'objet de ses préférences plaider aussi éloquemment la cause de son rival. Sans doute le prince lut son étonnement dans ses yeux, encore inhabiles dans l'art de feindre; il en profita pour lui faire comprendre que la véritable grandeur consiste, pour les personnes de leur rang, à triompher de leurs propres sentiments lorsque le bien public l'exige. Beaucoup d'autres lui avaient dit la même chose; mais le duc d'Orléans méritait d'autant mieux de la persuader, qu'il joignait l'exemple au précepte. Anne avait aussi une âme élevée et généreuse: le prince reçut sa promesse de s'en remettre à la décision de son conseil. Cette décision n'était pas douteuse; et bientôt Charles apprit que tous les obstacles étaient levés. Impatient de connaître sa future épouse, il lui fit demander la faveur de la voir: ce fut le duc d'Orléans lui-même qui lui servit d'introducteur. Cette entrevue dut charmer un jeune monarque qui trouvait réunies, dans l'épouse que la plus saine politique désignait à son choix, la jeunesse, la grâce, la beauté et la vertu. De son côté, la princesse vit avec surprise que le roi, qu'elle s'était représenté comme un oppresseur farouche et cruel, annonçait sur sa physionomie et dans ses manières ce qu'il était réellement, *la meilleure des créatures*, selon l'expression d'un chroniqueur du temps: elle lui confirma son consentement à leur mariage, et reçut de lui la promesse que les privilèges de la Bretagne seraient religieusement respectés.

Cette heureuse nouvelle ne fut point alors rendue publique, à cause de l'ambassadeur de Maximilien qui se trouvait à Rennes. Il fallut même l'abuser par un traité apparent qui accordait à la princesse la liberté de se retirer, par mer ou par terre, en tel endroit qu'il lui plairait hors de la Bretagne. Les hostilités cessèrent aussitôt, et le roi retourna en Touraine, où il tenait sa cour. La duchesse l'alla trouver quinze jours plus tard au château de Langeais, dans la même province, où le mariage se fit en présence des princes du sang, du chancelier de Montauban, du maréchal de Rieux et autres nobles bretons.

Les puissances voisines furent étonnées de ce mariage entre deux personnes naguère si ennemies; mais on imagina aisément la confusion et le courroux qu'en ressentirent Henri VII et Maximilien. Le premier se repentait trop tard de son imprévoyance, et d'avoir si mal soutenu sa jeune alliée; tandis que le roi des Romains se faisait des reproches plus vifs encore, ne pouvant se dissimuler qu'il perdait par sa faute une épouse accomplie qui ne demandait qu'à lui rester fidèle, et que, par ses délais et son abandon, il avait poussée lui-même entre les bras de son rival. C'est peut-être au dépit de ces princes qu'on doit attribuer le bruit qui se répandit, que la duchesse avait été contrainte à ce mariage par suite d'un enlèvement; calomnie qu'elle-même prit la peine de démentir en présence de l'archevêque de Tours, lors de la naissance de son premier enfant.

Pour suivre le cours de notre histoire, nous dirons que la France fut un instant menacée d'une guerre de

coalition par les anciens alliés de la duchesse. Outre la perte de sa fiancée, Maximilien prétendait devoir venger l'injure faite à sa fille, que Charles lui avait renvoyée avec tous les honneurs dus à son rang. Cependant ces démonstrations hostiles se bornèrent à peu de chose. Des considérations particulières inclinant au parti de la paix chacune des puissances belligérantes, elle fut conclue, et mit fin en Bretagne aux troubles suscités pour l'héritage de François II.

Anne, par son contrat de mariage, s'étant réservé, sa vie durant, l'administration souveraine de ses États, dont la forme de gouvernement ne fut point changée, elle dut toujours être considérée comme duchesse de Bretagne. Elle fut couronnée à Saint-Denis le 8 février 1492, en présence du roi et de toute la cour. Anne avait alors seize ans; ses cheveux formaient seuls sa coiffure. Elle portait une longue robe de damas blanc, parure virginale dont la noble simplicité s'alliait à merveille avec sa jeunesse et l'air de modestie répandu sur toute sa personne. Quoiqu'elle fût petite et un peu boiteuse, elle ne manquait ni de grâce ni de dignité. Ses agréments personnels étaient encore rehaussés par le souvenir honorable et intéressant de ses longs malheurs, supportés avec tant de courage dans un âge si tendre; et la riche dot qu'elle apportait à son royal époux la faisait paraître plus digne du trône sur lequel elle allait s'asseoir. Aussi l'entrée de cette princesse à Paris fut-elle un véritable triomphe.

Pendant l'absence de Charles VIII, qui partit pour entreprendre la conquête du royaume de Naples, la reine ne se mêla point du gouvernement. Cette sage princesse

paraît avoir passé sa vie royale dans la réserve, se bornant à l'administration de son intérieur, et à bien régler sa cour, qu'elle composa de jeunes personnes élevées sous ses yeux, à qui elle servait de mère, et qu'on appelait les filles d'honneur de la reine.

Malgré la violence qu'elle dut faire à ses sentiments pour épouser Charles VIII, Anne vécut toujours avec lui dans une union parfaite, et l'aima même sincèrement, comme le prouvent les vifs regrets qu'elle donna à sa mort prématurée; car on sait qu'il périt à l'âge de vingt-sept ans, par suite d'un coup qu'il reçut à la tête, en passant sous le cintre d'une porte peu élevée. Dans son désespoir, la reine alla jusqu'à refuser toute nourriture, afin de ne pas survivre à son époux. Il fallut que le duc d'Orléans, devenu Louis XII, lui envoyât deux prélats pour l'exhorter et la consoler. Ils trouvèrent la reine couchée à terre, et noyée dans les pleurs; mais, docile aux remontrances qu'ils lui firent au nom de la religion, elle renonça au dessein criminel de mettre fin à ses jours, prit le deuil en noir, contre l'usage des reines, qui jusque-là l'avaient porté en blanc, et se retira dans son duché de Bretagne. L'objet des vifs regrets de cette princesse n'était cependant qu'un homme fort ordinaire, ni spirituel ni beau, sachant à peine lire et écrire, par suite du système égoïste de son père. Anne, au contraire, avait l'esprit cultivé, délicat, et le goût des arts. Qui pouvait l'attacher si intimement à Charles? C'était la bonté naturelle de ce prince, bonté si aimable et si touchante, qu'elle lui tenait lieu de toutes les qualités acquises qui lui manquaient. Si deux de ses domestiques expirèrent de saisissement en apprenant sa mort,

doit-on s'étonner du désespoir qu'en ressentit sa jeune épouse ?

La Providence destinait la duchesse de Bretagne à remonter une seconde fois sur le même trône d'où la mort la forçait maintenant de descendre. La politique, d'accord avec l'inclination de Louis XII, décida ce monarque à demander qu'on le délivrât du nœud mal assorti que Louis XI lui avait imposé en le mariant à la princesse Jeanne, sa seconde fille, malade et contrefaite. Malheureusement pour la gloire d'un de nos meilleurs rois, Jeanne ne méritait pas le cruel affront qu'elle eut à supporter. Triste victime de la tyrannie, elle avait des vertus, et aimait tendrement son époux. Louis, qui conservait pour Anne un sentiment dont il avait eu besoin d'une vertu plus qu'humaine pour y renoncer encore, lorsque l'intérêt de ce même royaume lui faisait une loi de l'épouser. Anne se souvenait aussi que, le premier, il avait su intéresser son cœur ; mais cette étincelle si longtemps cachée ne s'était jamais trahie, et n'avait jamais donné prise à la malignité des courtisans. Enfin, tous les obstacles étant levés, Anne consentit avec moins de peine que la première fois à redevenir reine de France.

Ce fut aussi d'une manière bien différente qu'elle se vit rappelée à ce haut rang. La princesse destinée à Charles VIII, dépouillée de ses États et de sa puissance, cernée par une armée victorieuse, prête à envahir son dernier asile, choisit moins son époux qu'elle ne subit la loi d'un maître, auquel elle obéit en se rendant à ses ordres au château de Langeais. L'âme fière de la duchesse

s'était trop révoltée contre cette nécessité humiliante pour en perdre le souvenir. Aussi ne négligea-t-elle pas de profiter de la condescendance de Louis XII, pour lui imposer ses conditions pour le maintien de sa dignité et des privilèges de ses États, dont elle se réserva l'administration. Elle exigea que leur mariage fût célébré à Nantes, dans son propre palais.

Le vicomte de Rohan, ne pouvant se résoudre à perdre les droits que le testament du duc François I^{er} lui donnait sur la couronne ducale de Bretagne, intenta un procès à la reine. Il demandait, en outre, la restitution de différentes baronnies provenant d'héritages qui lui étaient échus. L'affaire fut soumise à un arbitrage ; mais il est bien difficile de supposer que ceux qui se chargent de tenir la balance de la justice entre un sujet et une souveraine toute-puissante, ne laissent pencher un peu du côté de celle-ci. Du moins le vicomte se plaignit-il de la partialité des juges ; et ce qui ferait penser que ce n'était pas sans motif, c'est que la reine apaisa son mécontentement par une satisfaction secrète. Elle ne put obtenir, toutefois, qu'il renoncât à porter les armes de Bretagne, comme en avaient le droit tous ceux qui descendaient de la famille ducale. Ce fut en vain que l'orgueilleuse princesse se servit de l'autorité du roi pour donner plus de poids à la sienne : deux seigneurs seulement, plus courtisans qu'attachés à un honneur stérile, firent le sacrifice de leurs hermines ; les autres s'obstinèrent à les conserver, et il fallut bien le souffrir.

Trois mois après son mariage, Louis XII tomba si gravement malade à Lyon, qu'on désespéra de sa vie.

Anne, dont le cœur était toujours attaché à sa chère Bretagne, pensait déjà à s'y retirer; et, craignant que les Français ne s'y opposassent, et ne vinsent à s'emparer de ses États lorsqu'elle n'aurait plus d'époux pour la protéger, elle fit embarquer secrètement sur la Loire ses effets les plus précieux. Louis avait alors pour ministre François de Rohan, seigneur de Gié, maréchal de France, grand homme de guerre, qui avait joui de la confiance de Louis XI et de Charles VIII. Plein de zèle pour le bien public, il devina que le but de la reine, si elle perdait son époux, était de détacher la Bretagne de la France, et d'en rendre de nouveau la souveraineté indépendante. Il réfléchit, en outre, que cette princesse, encore jeune et sans enfants (ceux qu'elle avait eus du roi Charles moururent en naissant), ne manquerait pas de se remarier une troisième fois; que peut-être elle reprendrait ses anciens engagements avec Maximilien, et qu'alors la Bretagne serait à jamais perdue pour la France. Ces craintes et ces réflexions, dignes d'un sage politique, le déterminèrent à faire arrêter les équipages de la reine. Louis XII lui en sut bon gré, mais Anne ne le pardonna jamais au maréchal.

Jusqu'ici l'histoire, sans nous la montrer parfaite, nous a dépeint cette femme illustre sous des dehors intéressants: enfant courageuse, princesse noble et digne, épouse soumise et affectionnée. Ici devrait s'arrêter notre tâche; mais l'inflexible vérité ne nous le permet pas. Toute médaille a son revers, toute vie humaine a ses taches, et le mal comme le bien doit être rapporté, si l'on veut que l'histoire soit complète.

Le ressentiment de la reine Anne serait excusable, si elle avait su en modérer l'excès. Comme femme, comme souveraine, son orgueil put être blessé dans le premier moment d'une démarche hardie, qui lui paraissait prendre sa source dans une défiance injurieuse; la réflexion aurait dû l'apaiser, et c'est ce qui n'arriva point.

Le maréchal avait de nombreux ennemis, que lui suscita la constante faveur de trois rois, et encore plus peut-être son mérite incontestable. Anne se joignit à eux pour le perdre, et y réussit plus qu'eux tous, parce qu'elle abusa de son empire sur le cœur du roi pour en obtenir qu'il lui abandonnât le malheureux objet de sa haine. Ce fut une grande tache dans la vie du *Père du peuple*, comme on surnomma Louis XII. Il aimait le maréchal de Gié, il connaissait ses services, il avait approuvé l'action qui le rendait odieux à la reine; et cependant il eut la lâche complaisance de le laisser traiter en criminel. Le procès du maréchal dura trois ans; on le fit juger par la cour de Toulouse, qui passait dès ce temps pour la plus sévère du royaume; et l'animosité de la reine était telle, qu'elle dépensa trente-cinq mille francs contre lui, somme considérable pour l'époque. Le sire de Gié ne fut cependant condamné qu'à l'exil dans sa terre du Verger, ce qui est la plus grande preuve de son innocence; car s'il eût été possible de le traiter plus sévèrement, on n'aurait point refusé cette satisfaction à la haine de sa royale ennemie.

Pendant le cours de ce triste et honteux procès, Anne fit un voyage en Bretagne. C'est là qu'elle se regardait

comme véritablement souveraine. Son peuple l'accueillit partout avec un enthousiasme difficile à décrire; il était enchanté de la revoir, et elle-même ne se retrouvait pas sans émotion dans des lieux si chers à ses souvenirs. Quoique deux fois reine de France, elle resta toujours attachée à son pays; et quiconque y était né recevait d'elle l'accueil le plus favorable. Louis XII, dans leur intimité, ne l'appelait que sa Bretonne.

Après avoir fait une entrée solennelle dans les principales villes de son duché, entourée du cortège imposant de sa noblesse, Anne se rendit en pèlerinage à Notre-Dame du Folgoët; et, avant de laisser la Bretagne qu'elle ne devait plus revoir, elle profita de son séjour à Nantes pour élever un superbe tombeau à son père François II, et à Catherine de Foix, sa mère. La translation de leurs restes dans ce riche mausolée se fit avec une magnificence toute royale.

Anne mourut jeune, n'étant âgée que de trente-six ans. Sept jours de maladie terminèrent son existence dans le château de Blois, au mois de janvier 1514. Elle demeura exposée pendant plusieurs jours dans une salle de parade, le visage découvert, le front orné de la couronne, son corps revêtu de ses habits royaux, entourée de cierges, de lampes funèbres, au milieu de tentures noires et argent. Ses traits étaient si peu altérés, qu'elle ressemblait moins à une morte, dit la chronique, qu'à une personne doucement endormie. Ses funérailles, célébrées avec beaucoup de pompe, sont minutieusement décrites par les auteurs de ce temps. On conduisit son corps à Saint-Denis, et trois oraisons funèbres, dans le goût de l'époque, furent prononcées

en son honneur. Dans l'une de ces harangues, l'orateur compare la ville de Paris à un chœur de musique en quatre parties, savoir : l'Église, la justice, l'université et le peuple, dans lequel la douleur se faisait seule entendre. Dans une autre, le même orateur, en parlant de l'origine illustre de la reine, va lui chercher des ancêtres jusqu'à la guerre de Troie et à la cour des empereurs grecs.

La reine avait témoigné le désir de partager en Bretagne le tombeau de ses parents; mais l'usage ne l'ayant pas permis, Louis voulut au moins accomplir en partie le dernier vœu de celle qu'il avait tant aimée, en envoyant son cœur à Nantes. On l'enferma dans un vase d'or, surmonté d'une couronne et orné d'une cordelière de même métal, symbole d'un ordre institué par cette princesse en faveur des personnes de son sexe qui méritaient cette distinction. Lorsque arriva en Bretagne ce dernier témoignage de l'affection de la reine pour son pays natal, il y fut reçu avec autant de respect que de vénération, et avec une douleur que rendait encore plus vive sa fin prématurée. Toutes les pompes de la religion, tous les ordres de l'État concoururent à cette auguste cérémonie, et l'on rendit à ce cœur autant d'honneurs qu'en avait obtenu en France le corps entier de la princesse.

Le duché de Bretagne passa à madame Claude, fille aînée de Louis XII et de la reine Anne, mariée à François I^{er}. Ce monarque en fit l'apanage du Dauphin, de sorte que Henri II le possédait en montant sur le trône. Depuis cette époque, il a toujours fait partie du royaume de France, et n'a plus eu de souverain indépendant,

quoique, du temps de la Ligue, le duc de Mercœur eût essayé de le devenir, à la faveur des troubles qui l'agitèrent.

FIN.